PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

30e Année. N° 7. 1er Avril 1923.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Pierre Benoit . . .	*Mademoiselle de la Ferté.* — I.	449
Duc de Luynes. . .	*Colbert et Mazarin*.	491
Colbert.	*Lettres à Mazarin*	505
Baron van der Elst.	*La Préméditation de l'Allemagne*.	521
Gustave Geffroy . .	*Cécile Pommier.* — II.	532
Roger Labonne. . .	*L'Islam et les Troupes noires*	575
André Armandy . .	*Le Roman d'un nouveau pauvre.* — III.	602
J. Decamps.	La Vie financière : *La Liquidation monétaire allemande*.	653
Abel Bonnard. . . .	La Vie présente : *Les Jeux d'Ariel*	668
André Chaumeix . .	La Politique : *L'Allemagne et les tentatives de paix*.	679

Copyright 1923 *Revue de Paris.*

PRIX DE LA LIVRAISON : **4** fr. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE · 3, RUE AUBER

1923

La Revue de Paris *publiera prochainement :*

SOUS LA ROSE

par ANATOLE FRANCE

de l'Académie française

L'INITIATION VÉNITIENNE

par Henri de RÉGNIER

de l'Académie française

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre

par René BOYLESVE

de l'Académie française

MÉDITATION SUR LA MORT

par Gabriele d'ANNUNZIO

(traduction Doderet)

Les Routes secrètes

par Marcelle TINAYRE

Le Goût du malheur

par Francis CARCO

UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE J.-J. ROUSSEAU

Parmi les études politiques qui paraîtront incessamment, signalons un article de M. Bonnefous, député, sur *la Réforme électorale.*

MADEMOISELLE DE LA FERTÉ

Les belles fantasques
A l'œil tendre et fou
Qui nouaient des masques
Derrière leur cou.

PREMIÈRE PARTIE

Que sont nos actes, nos pauvres actes? Il est éternel, le subtil mythe des Persans. Ormuzd et Ahriman continuent à se disputer les créatures humaines. Nous sommes les champs de bataille mystérieux où s'affrontent ces adversaires, sans qu'on puisse jamais savoir lequel des deux aura été le vainqueur. Où est l'ombre? Où est la blancheur? Telle chose que l'on prend pour l'œuvre d'un réprouvé, n'est-elle pas au contraire le fait d'un saint? En bien comme en mal, ne jugez jamais, vous qui avez, la plupart du temps, un si fort intérêt à ne pas être, à votre tour, jugés.

Anne-Charlotte-Élisabeth de la Ferté naquit le 26 novembre 1860. Je vois encore, comme si j'y étais, la demeure où s'écoula sa petite enfance. Quand, sortant de la gare, on entre dans Dax par le faubourg du Sablar, et qu'on a franchi le pont de l'Adour, on tourne à gauche, et l'on prend la promenade des remparts. C'est alors une descente à pic, entre deux rangées de maisons tristes, une descente de cinquante marches. Au bas de cette descente s'ouvre, presque tout de suite, la rue large, une vieille rue aux pavés irréguliers, et

que les rares voitures évitent, à cause de ces pavés. Une grande porte cochère laisse bientôt apercevoir une cour emplie de géraniums. Un escalier de pierre conduit au premier étage. Les pièces sont larges et sombres, avec des planchers d'un chêne infléchi par le poids des ans. La salle à manger, ronde, a gardé la forme de la tour à l'intérieur de laquelle elle fut ménagée. Les horloges, dans le silence, ont un bruit plus fort, et, semble-t-il, plus lent.

Cette demeure, ainsi que la maison de la *Crouts* dont il sera parlé bien souvent au cours de ce récit, furent données en dot à mademoiselle Germaine d'Arjuzanx, lorsqu'elle épousa, au printemps de 1857, le comte Michel de la Ferté. Il n'était pas du pays, et c'était par hasard qu'il y était venu. Une vague lettre d'amis communs l'avait envoyé chez le vieux M. d'Arjuzanx, en 1856, les médecins lui ayant ordonné les boues de Dax. Six mois après, il épousait la fille unique de son hôte.

Au moment de ce mariage, M. de la Ferté avait près de quarante-six ans. Jusque-là, qu'avait-il fait? Rien, si l'on s'attache aux résultats. Beaucoup de choses, si l'on a égard au mouvement qu'il s'était donné. Il est difficile de rêver plus parfait brouillon que ce gentilhomme. Il aurait pu vivre en paix dans le coin de Vermandois dont il était originaire, ou le représenter au Parlement, ou solliciter et obtenir du pouvoir central une place en rapport avec son nom. Son infatuation le dirigea vers des destinées qu'il se figurait moins terre à terre. De fait, dès qu'il eut légalement l'âge de déraisonner, il trouva le moyen de se mêler, autant qu'il le put, à toutes les folies de son époque, et Dieu sait si cette époque en a été fertile. La vie de Michel de la Ferté ne fut qu'une longue nuit du 4 août. Très fier, au fond, que les armes des la Ferté fussent *de sable à trois tours d'argent,* il n'était pourtant jamais aussi heureux que lorsque l'occasion lui était donnée de déblatérer devant ses pairs sur les privilèges de leur ordre. Pour tout dire, il appartenait à cette noblesse libérale qui a trouvé plus commode d'abandonner ses droits que d'exercer les devoirs dont ils étaient la contrepartie. A ce reniement, on gagnait la réputation d'esprit libre, d'ami des lumières, du progrès. M. de la Ferté ne négligea

aucune sottise pour s'acquérir ce titre. Il y réussit, mais sans jamais pouvoir se hausser au-dessus des rôles de second plan, auxquels une certaine médiocrité intellectuelle le condamnait.

Presque tous les hommes-flambeaux du siècle passé ont dans leur génie une part de ridicule qui nous emplirait aujourd'hui d'une joie illimitée si nous n'étions les héritiers sans bénéfice d'inventaire de ces magnifiques dissipateurs. M. de la Ferté eut le constant souci de ne se relier à ses modèles vénérés que par leurs côtés grotesques. Il ne lut jamais un vers des *Contemplations*, mais telle divagation sur la peine de mort ou l'origine des estuaires le comblait d'aise. Catholique convaincu, il trouva le moyen de se compromettre dans les différends de La Mennais avec Rome, au point d'être condamné, en 1840, à faire, en compagnie du misérable Félicité, un mois de prison à Sainte-Pélagie. En 1848, sur la place publique, il découvrit Lamartine. En 1851, le 2 décembre, Victor Hugo, dans une scène mémorable, lui confia en pleurant un de ses pistolets. Le comte Michel était brave, mais malhabile. Il ne réussit, carrefour Tiquetonne, qu'à éborgner une vieille crémière auvergnate qui prenait inconsidérément le frais sur sa porte. Il lui en coûta, par jugement du tribunal de la Seine en date du 6 mai 1852, une rente de neuf cents francs, que sa veuve, puis sa fille, durent assurer jusqu'en 1884, la crémière n'étant décédée qu'à cette date, quasi centenaire.

Le jugement dont il s'agit fut d'ailleurs rendu par défaut, M. de la Ferté se trouvant à cette date en Algérie où il avait été déporté précisément en raison de son attitude le jour du Coup d'État. Il vécut là, au milieu de charmants officiers de l'armée d'Afrique, parmi lesquels il retrouva des parents et des amis, le temps le plus paisible de sa vie, ou, plutôt, il eût pu le vivre. Malheureusement, son enfantine cervelle d'utopiste ne se reposait jamais. Il avait besoin d'étonner, le soir, au cercle, les jeunes lieutenants avec lesquels une discipline assez lâche lui permettait de jouer au whist. N'était-ce pas de son devoir de montrer à ces militaires aimables certes, mais bornés, ce à quoi peut prétendre, dans les domaines de l'action et de la pensée, un aristocrate qui a suivi les cours

de Victor Cousin et tutoyé Michel de Bourges? Bref, devant ces jeunes gens, M. de la Ferté tint à ne paraître que le front chargé de préoccupations. Ils n'eurent pas de peine à obtenir les confidences du proscrit : puisqu'un gouvernement sans foi lui interdisait de servir son pays dans la métropole, le comte Michel, dédaigneux et magnanime, étudierait, sur la terre même de l'exil, les moyens d'accroître le bien-être de la collectivité. C'est ainsi que les méthodes de culture employées par les colons de la Kabylie et de la Mitidja lui paraissaient prodigieusement retardataires. Sur les questions agricoles, comme sur toutes les autres, M. de la Ferté avait des idées. La clémence de Napoléon III ne lui laissa pas le temps de les mettre à exécution. Il fut gracié le 1er janvier 1855, et rentra en France avec un plan très complet d'acclimatation, dans la terre algérienne, de la culture du manioc, des crosnes et de la pomme de terre dite saucisse.

Ce plan devait comporter de graves lacunes, car les diverses sociétés d'agriculture auxquelles il fut successivement communiqué, l'accueillirent avec une froideur qui eût découragé un homme moins persuadé de son mérite. M. de la Ferté ne vit dans cet accueil que la marque de l'indigne tutelle dans laquelle le gouvernement de décembre maintenait les institutions françaises. D'ailleurs, des soucis d'un ordre plus immédiat l'assiégeaient. Sa santé devenait mauvaise. Il consulta deux médecins. Leurs diagnostics furent différents. L'un attribuait les troubles dont souffrait M. de la Ferté au paludisme contracté dans les plaines de la Mitidja. Ce diagnostic émanait d'un médecin républicain. L'autre, qui émanait d'un praticien tout dévoué au gouvernement impérial, affirmait que les troubles dont il s'agissait étaient de nature goutteuse. Il en faisait remonter l'origine à un usage immodéré de l'alcool et du gibier, du temps où l'exil obligeait l'insurgé de la rue Tiquetonne à être le commensal des officiers africains. Chose extraordinaire, l'avis du bonapartiste dut être reconnu pour bon. Telles furent les circonstances qui motivèrent la venue à Dax du comte Michel de la Ferté.

Dès son arrivée, il s'ennuya prodigieusement. C'était un homme fait pour la vie de relations. La ville, petite et grise, semblait sinistre, avec son château que ne parvenaient pas

à refléter, tant la fonte des neiges pyrénéennes les rendait jaunes, les eaux monotones de l'Adour. Toute une journée, infructueusement, le rhumatisant, ayant loué un vieux landau, s'appliqua à rechercher, sur les bords de la rivière, quelques-uns de ces saules chantés par Vigny. Vers le soir, écœuré de ce qu'il considérait comme un abus de confiance de la part de l'illustre pessimiste, il rentra à son hôtel de la place de la Fontaine-Chaude. Les buées de la source thermale étaient traversées par de petites hirondelles noires, qui passaient et repassaient avec des cris plaintifs.

On frappa à la porte de sa chambre. C'était un petit garçon porteur d'une lettre.

Le jour même de son arrivée. M. de la Ferté avait déposé chez M. d'Arjuzanx le mot d'introduction qu'un ami commun lui avait remis pour le vieux gentilhomme landais. A cette heure, M d'Arjuzanx répondait. Il faisait savoir à M. de la Ferté qu'il serait le bienvenu chez lui.

Si le comte Michel s'était senti moins seul, il eût mis à répondre à cette invitation un temps égal à celui qu'on avait mis à la lui adresser. Mais, en cette minute de crépuscule et d'isolement, il s'en sentit incapable. C'était, je le répète, un homme fait pour la vie de relations.

La nuit tombait quand M. de la Ferté arriva devant la maison de la rue Large. Une vieille bonne, qui ne s'exprimait qu'en patois, vint lui ouvrir. Il fut introduit dans un salon sombre. Les cadres dédorés brillaient vaguement sur les murs. Mais déjà on ne voyait plus les portraits qu'ils encerclaient.

Au bout de dix minutes, quelqu'un entra. C'était mademoiselle d'Arjuzanx. Elle était suivie de la vieille bonne, qui alluma la lampe. Elle excusa son père : « A cette heure, comme chaque jour, il était à son cercle. Mais elle venait de le faire prévenir. Il ne pouvait tarder à être de retour... » Bientôt, en effet, il fut là.

M. de la Ferté resta à diner chez les d'Arjuzanx. Le lendemain, il vint encore. Le vieux Landais l'avait déjà pris en amitié. Au bout de six mois, il lui donnait sa fille.

Ce n'était pas ce qu'on peut appeler un mariage de jeunes gens. Mademoiselle d'Arjuzanx approchait de la quarantaine

et, on s'en souvient peut-être, M. de la Ferté avait plus de quarante-six ans. Cette union n'en donna pas moins lieu à de grandes réjouissances, auxquelles fut conviée toute la noblesse du Marensin et de la Chalosse. De ces fêtes, M. de la Ferté fut le roi incontesté. Il avait tant d'esprit. Il avait été mêlé à des événements si considérables. Quand il commençait une de ses histoires, tout le monde avait coutume de se taire. Si, au bas bout de la table, un jeune homme s'oubliait encore à parler, il était vite rappelé à l'ordre par un terrible regard du vieux M. d'Arjuzanx. « Vous pouvez continuer, Michel, disait-il alors, en tournant vers son gendre des yeux mouillés d'admiration. Où en étiez-vous donc? Ah! oui... Que disiez-vous donc au Bonaparte? » M. de la Ferté souriait avec complaisance, et, regardant ses mains qu'il avait longues et belles : « Ce que je lui disais, oh! quelque chose de très simple : La différence, monsieur, qui existe entre moi et vous, c'est que ma noblesse est fondée sur le serment, tandis que la vôtre est fondée sur le parjure. » Un petit frisson d'admiration et d'épouvante circulait à travers l'assistance. « Vraiment, Michel! vous avez osé lui parler ainsi? — Comme j'ai l'honneur de vous parler, monsieur! — Et qu'a-t-il répondu? — Rien. Il est devenu très pâle, et il est sorti en tortillant sa moustache. Le lendemain j'étais appelé chez monsieur de Morny qui m'offrait un siège de sénateur, exactement dans la Seine-Inférieure. — Il est inutile de vous demander, Michel, le sens de la réponse que vous avez faite au tentateur. — C'est en effet complètement inutile, monsieur. »

La fortune de M. d'Arjuzanx se composait de 8 000 livres de rentes, plus les redevances en nature de ses terres. Ces terres comprenaient les soixante hectares de bois et de prairies attenant à la maison de la Crouts, située à deux lieues de Dax, à peu de distance de la ligne de chemin de fer de Bordeaux. Il y avait en outre la métairie d'Hinx, sur les confins nord de la Chalosse, celle de Rivière, à dix kilomètres à l'ouest, et, de-ci, de-là, quelques hectares de pignadars.

L'attention de M. de la Ferté, dès qu'il fut devenu le gendre de M. d'Arjuzanx, fut naturellement sollicitée par la façon fort archaïque dont les domaines de son beau-père étaient

exploités. Il ne lui fut pas difficile d'obtenir carte blanche du vieillard pour travailler à leur assurer un meilleur rendement. M. d'Arjuzanx ne devait pas vivre suffisamment pour apprécier l'excellence des méthodes agricoles de son gendre. Il mourut au commencement de l'année 1860, toujours convaincu que ce gendre était un grand homme.

Dix ans plus tard, voici à peu près à quels résultats les idées de M. de la Ferté avaient abouti. Sa fortune personnelle, évaluée à 2 000 francs de rente, avait disparu. Les 8 000 francs de rente laissés par M. d'Arjuzanx à sa fille avaient pris le même chemin. La métairie d'Hinx avait été vendue et son prix avait sombré dans je ne sais quel gouffre mystérieux. La maison de la rue Large, estimée 80 000 francs, était hypothéquée pour 35 000. On aurait tort d'inférer de ces désastres que le comte Michel fût débauché. Il était exactement le contraire. Les sceptiques, à son sujet, auront beau jeu pour prétendre qu'il eût mieux valu mille fois qu'il eût eu des vices, les cartes, par exemple. On peut en effet admettre que, parfois, les cartes rapportent. Les idées fausses jamais.

Pour être équitable, d'ailleurs, il faut avouer qu'il n'avait pas eu de chance dans ses entreprises successives. Mille plants de cotonniers, achetés à grands frais en Amérique, avaient été précocement gelés dans les landes de Rivière, déboisées à cet effet, et qu'il fallut vendre à un prix dérisoire. Au bord de l'Adour, il y a de vastes prairies que chaque crue submerge, et où vit une curieuse espèce de petits chevaux sauvages. M. de la Ferté conçut l'idée d'améliorer cette race, puis de la fixer. Dans ce but, il fit venir à prix d'or d'Algérie, douze étalons arabes. On ne sut jamais au juste ce que devinrent ces coûteux reproducteurs. Ils disparurent. Six ans plus tard, l'un d'entre eux put être identifié au nord du département, dans les forêts de chênes nains qui bordent l'étang de Cazaux. Il semait la terreur dans la région, assommant les moutons, donnant même parfois la chasse aux bergers qui fuyaient, éperdus, à grands coups d'échasse, devant le petit monstre. Une battue dut être organisée pour l'abattre, et la note de ses déprédations fut présentée, par les soins des communes d'Aureilhan et de Lit-et-Mixe, à M. de la Ferté.

Il ne se décourageait pas, cependant. Mais une affaire de

fabrication d'allume-feu, pour laquelle il prit un brevet, ne fut pas plus heureuse. La métairie de Rivière dut être vendue. Quant aux pignadars, il y avait longtemps qu'ils avaient été liquidés pour faire face aux exigences des créanciers de Bordeaux et de Bayonne.

Madame de la Ferté assistait à cette ruine progressive sans un mot de blâme. De son mari, elle ne se fit peut-être jamais au juste une idée différente de celle qu'elle avait héritée de son père. Peut-être même l'aima-t-elle davantage, à mesure que le destin semblait vouloir plus l'accabler. « Vous aurez plus de chance la prochaine fois », lui disait-elle, sans se rendre compte de la responsabilité qu'elle assumait ainsi dans la continuation de ces folies. Jamais cette femme triste et douce ne s'accorda un plaisir. Deux fois, seulement, en douze ans, elle fit le voyage de Bordeaux. M. de la Ferté ne remarqua pas que ces deux voyages coïncidèrent avec la disparition, le premier d'une paire de dormeuses et d'une broche de diamants, le second d'une robe de point d'Angleterre, à trois volants, qui depuis deux siècles avaient toujours figuré dans la corbeille de noces de l'aînée des demoiselles d'Arjuzanx.

Ainsi, doucement, sûrement, cette famille s'acheminait vers la ruine. En 1874, comme il fallait vivre, et que les redevances des métairies avaient à peu près disparu, M. de la Ferté essaya de prendre une hypothèque sur la Crouts. Mais, en raison des malheurs publics, l'argent était si rare qu'il ne put obtenir qu'une douzaine de mille francs. Une petite spéculation qu'il réussit doubla cette somme. On connut, rue Large, quelques ultimes jours de répit. Ils ne furent pas de longue durée.

Les très vieilles gens du pays se souviennent encore d'un orage qui, dans la nuit du 10 au 11 octobre 1877, ravagea la forêt landaise. Le lendemain, quand le jour se leva, du vieux Boucau à Mont-de-Marsan, une armée de pins gisaient à terre. Leurs racines géantes hérissaient la lande dans laquelle elles laissaient d'énormes trous.

M. de la Ferté eut alors une idée de génie, la dernière. Tous ces arbres arrachés, inutilisables, il les acheta, songeant à se rendre, du jour au lendemain, par cette opération audacieuse, le maître du marché des bois dans le département.

Il ne réussit qu'à payer fort cher ce qui ne valait pas grand'-chose, car, dans sa hâte, il n'avait oublié qu'un point : l'impossibilité où la pénurie des moyens de transport le mettait, dans la plupart des cas, de tirer parti de ses acquisitions.

Il s'entêta. Pendant quinze jours, on le vit, sous la pluie et le vent, parcourant les landes, contemplant d'un œil terne ces arbres, les derniers lambeaux de sa fortune, qui pourrissaient sur le sol spongieux. Un soir, comme il revenait à Dax par la route de Magescq, en compagnie de deux résiniers, il entra dans un petit pignadar où il s'était rendu acquéreur de sept pins. Les six premiers étaient abattus. Mais le septième restait la cime en l'air, accroché aux arbres environnants par ses branches les plus élevées. M. de la Ferté, de par ses contrats avec les rares acheteurs, devait livrer les arbres couchés sur le sol, tout prêts à être enlevés. Il entreprit avec les résiniers d'attacher au tronc de l'arbre récalcitrant une corde pour l'amener à ras de terre. Les deux hommes s'y prirent-ils maladroitement? Lui-même commit-il quelque imprudence de manœuvre? Toujours est-il que l'arbre, en achevant de s'abattre, lui fracassa le crâne. Il expira le lendemain.

***

Au moment de la mort de son père, Anne allait avoir dix-sept ans. D'elle, avant toute chose, un hagiographe retiendrait le détail d'un parrainage illustre : elle était la filleule de Montalembert, d'où son second prénom de Charlotte. Le grand orateur avait connu, du temps de leur folle jeunesse commune, M. de la Ferté. Il avait pris son parti dans les journaux, lors de l'équipée menaisienne qui avait conduit cette pauvre tête à Sainte-Pélagie. Montalembert ne vit jamais sa filleule. Il répondit par de petits mots affectueux et rapides aux lettres qu'on lui faisait écrire par l'enfant, aux anniversaires de son baptême. Une fois, en 1868, il joignit à sa réponse un exemplaire de son *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*. Sur la page de garde, il avait inscrit de son écriture fine et serrée, en manière de dédicace : *A l'autre Élisabeth, dont j'espère bien faire un jour la connaissance.* M. de la Ferté ne manqua pas d'exiger que sa fille apportât ce livre au couvent, où il

lui valut, de la part de l'aumônier et des religieuses, un grand surcroît de considération.

Bien que ce couvent ne fût pas distant de plus de cinquante mètres de la maison de la rue Large, Anne y était entrée deux ans plus tôt en qualité de pensionnaire. C'était la règle dans la famille; sa mère et sa grand'mère y avaient été soumises. Anne traça ses premières lettres sur le pupitre qui avait été celui de madame de la Ferté. Elle fut une élève quelconque. Les autres enfants disaient d'elle : « Anne, au fond, n'est pas méchante, mais elle est dissimulée. »

M. de la Ferté, en sa qualité d'esprit ouvert aux idées nouvelles, avait d'abord protesté contre cette claustration précoce. Puis, peu à peu, il ne dit plus rien. Chose curieuse, et que bien peu de gens remarquaient, à mesure qu'elle grandissait, il paraissait gêné, lui l'aisance même, devant sa fille. Il était moins disert, moins brillant, à table, les jours de congé, quand elle était là. Il commençait une de ses belles histoires, et soudain s'arrêtait net, en apercevant les yeux de l'enfant posés sur lui avec une fixité mystérieuse. Madame de la Ferté, étonnée de ce silence, questionnait de sa voix traînante : « Alors, qu'avez-vous dit, Michel, à monsieur de Lamartine? » Il atermoyait, changeait le fil de la conversation, pour ne la reprendre que lorsqu'on avait envoyé Anne se coucher.

En 1877, quand, à la rentrée d'octobre, elle revint au couvent, mademoiselle de la Ferté n'avait plus qu'une année à y passer. Cette année, la plus agréable, était celle au cours de laquelle on devait lui apprendre la peinture sur soie et la pâtisserie. Jamais Anne ne dut oublier la matinée de novembre où elle vit s'ouvrir la porte de la cuisine dans laquelle une sœur converse était en train de l'initier aux mystères de la pâte feuilletée. La Mère Supérieure entra : « Mon enfant, il va falloir avoir du courage. » Ces paroles étaient inutiles. Depuis qu'elle avait l'âge de raison, Anne vivait avec l'idée obscure d'une catastrophe. Quand elle l'entendit annoncer ainsi, elle eut un mouvement de tête qui était à la fois de résignation et de défi.

Une vieille parente l'attendait au parloir, qui la mit au courant. Durant le court trajet, Anne ne prononça pas une

parole. La maison était pleine de chuchotements apitoyés lorsqu'elle y pénétra. « Ah! ma pauvre fille !» dit en l'apercevant madame de la Ferté. Les deux femmes s'embrassèrent. « Où est-il? » demanda Anne. Elle alla dans la chambre où l'on avait déposé le corps de son père. Elle s'agenouilla auprès du lit, et resta là environ dix minutes, les dents serrées.

Puis, elle se releva. Alors on eut le spectacle imprévu de cette jeune fille, pensionnaire il y avait à peine une heure, et qui imposait sa volonté parmi ces gens à la dérive. Les clefs de la maison étaient restées, abandonnées, sur une table à ouvrage. Anne les prit. Elle commença par ouvrir l'armoire à glace, chercha, trouva dans un tiroir le pauvre argent immédiat de la famille. Elle donna un louis à chacun des deux bouviers qui avaient ramené le corps de son père, et qui attendaient depuis une heure, dans la rue, devant leur charrette, le béret à la main. Ils partirent en balbutiant de vagues paroles de remerciement.

Dans la cuisine, devant le feu, les métayers étaient assis sur des chaises de paille. Celui de la Crouts, venu le premier, et, bien qu'elles fussent vendues, ceux des métairies d'Hinx et de Rivière. Selon la coutume, ils venaient rendre leurs devoirs au maître mort. Ils se levèrent en silence et s'inclinèrent quand la jeune fille entra. Anna serra sans mot dire ces mains crevassées et descendit à la cave. Elle en remonta quatre bouteilles de vin : ces braves gens avaient parcouru au moins deux lieues.

Elle revint ensuite dans la chambre mortuaire. Là régnait en maîtresse la grande anarchie de la douleur. De vieilles personnes qui, de son vivant, n'avaient nourri que des sentiments fort tièdes pour M. de la Ferté se croyaient obligées de faire aux sanglots de la veuve un écho sonore. Entre leurs doigts mal joints, elles regardèrent Anne. Elles la virent ouvrir un placard, une armoire, en retirer toute la lingerie nécessaire. Une voix murmura : « Comme elle a sa tête à elle. » Anne feignit de ne pas entendre : « Maman, dit-elle, emmenez ces messieurs et ces dames. » Et, quand la titubante madame de la Ferté eut obéi, elle resta seule avec les deux religieuses qui vaquaient dans la chambre aux soins de la mort.

Elle voulut aider à la toilette funèbre. Mais quand, à travers

le bandeau qui cachait l'horrible blessure, elle sentit fléchir les os du crâne, elle frissonna, devint livide. On dut l'obliger à aller prendre l'air dans le petit jardin au-dessus duquel, à toute vitesse, des nuages bas et gris passaient.

Les obsèques étaient fixées au surlendemain. Anne veilla la première nuit. Pour la seconde, on exigea qu'elle se reposât. Elle obéit, mais seulement après avoir rassemblé tous les papiers qu'elle put trouver dans le coffre-fort de son père. Ayant fermé à clef la porte de sa chambre, elle se mit à les dépouiller.

Le désordre dont témoignaient ces papiers ne surprit pas la fille de M. de la Ferté. Elle n'eut pas de peine à se rendre compte qu'elle et sa mère étaient ruinées.

Elle se leva. Il pleuvait dans la nuit. Elle fit quelques pas à travers sa chambre, pour se réchauffer. La glace de l'armoire lui renvoya sa silhouette mince et noire, sa robe à petite pèlerine, le cercle de dentelles du col, ses mains croisées frileusement, blanches sur l'étroite poitrine sombre. Sans doute, en cette minute, son morne destin dut lui apparaître tout entier. Pas un pli pourtant ne vint déranger ce visage où la précoce gravité contrastait de façon si bizarre avec la jeunesse. Mademoiselle de la Ferté tira un fauteuil au coin de la cheminée, jeta une bûche au feu, éteignit la lampe, s'assit et ne bougea plus.

L'enterrement eut lieu le lendemain à 10 heures. Le même jour, vers 3 heures, le notaire fut annoncé.

— C'est moi qui l'ai prié de passer, maman, — dit Anne, comme sa mère faisait un geste pour signifier qu'elle n'était pas en état de recevoir.

— Ah! — dit madame de la Ferré avec abattement, — ne pourrions-nous remettre à plus tard...

Anne l'interrompit non sans sécheresse :

— On peut, — dit-elle, — toujours différer le moment où l'on reçoit de l'argent, pas celui où l'on doit en donner. Faites entrer monsieur Destouesse.

Le notaire entra. Ce fut une longue conversation entre lui et Anne, conversation dans laquelle madame de la Ferté, invitée à plusieurs reprises à intervenir, n'entrait que pour se récuser immédiatement : « Elle ne savait pas, elle ne se

rappelait pas; et puis, réellement, le jour même des obsèques, exiger d'elle... » Anne n'insistait jamais. Détournant de la pauvre femme son regard pour le reporter sur le notaire : « Eh bien, monsieur Destouesse, admettons que ce soit ceci. » C'était toujours la supposition la plus défavorable à leurs intérêts dont elle proposait l'adoption comme base provisoire de ces calculs. Pas une fois, malheureusement, cette méthode, au cours de la liquidation, ne put être trouvée en défaut.

Au bout d'une heure, M. Destouesse se leva.

— Nous vous remercions, monsieur, — lui dit Anne. — J'irai vous porter demain notre réponse, car nous désirons que tout aille aussi vite que possible.

— Quelle réponse? — interrogea madame de la Ferté, quand le notaire les eut quittées.

— Il nous reste cette nuit, maman, — repartit Anne impassible, — pour décider quelle maison nous voulons vendre, de celle de la Crouts, ou de celle-ci.

— Quelle maison nous voulons vendre? — dit madame de la Ferté. — Mais, Dieu me pardonne, ma pauvre fille, tu deviens folle. Pourquoi veux-tu que nous vendions nos maisons?

— Parce que nous ne pouvons plus les garder. On a déjà vendu les métairies; maintenant, il faut vendre les maisons, une des deux, du moins.

— Vendre une maison, vendre une maison! Comme tu y vas. Les métairies, c'était autre chose. Mais une maison, ce n'est pas une petite affaire. Ton pauvre père n'a jamais voulu s'y résoudre. Encore une fois, pourquoi veux-tu que nous vendions une maison?

— Encore une fois, parce que nous y sommes obligées, maman. Vous n'avez donc pas entendu ce qu'a dit tout à l'heure maître Destouesse?

— Quoi? Qu'a-t-il dit? Je vous ai entendus tous deux parler chiffres. J'ai pu ne pas bien saisir, penses-y, le jour même de l'enterrement de ton père. Vraiment, un étranger eût été là, il aurait cru que nous ne songeons qu'à l'argent...

Et madame de la Ferté éclata en sanglots.

Anne ne haussa pas les épaules. Lentement, nettement, elle expliqua à sa mère les détails de la conversation avec le

notaire. Pour toute fortune, elles n'avaient plus que les deux maisons, celle de Dax et celle de la Crouts, évaluées chacune 80 000 francs. Mais toutes deux étaient hypothéquées, la première pour 35 000 francs, la seconde pour 20 000. La sagesse commandait d'en vendre une pour dégager complètement l'autre. On placerait les 25 000 francs de reliquat, en tâchant d'obtenir du 6 ou du 7 p. 100. Me Destouesse affirmait que c'était dans les choses possibles.

Madame de la Ferté essuya ses yeux, embrassa sa fille.

— Je comprends, — fit-elle, — je comprends. Tu vois que, quand je veux m'en donner la peine, je ne suis pas si fermée que cela aux questions d'argent. Vendons, puisqu'il le faut. Mais tu es d'accord avec moi, je pense, pour conserver la maison de la ville, et vendre la Crouts...

Anne secoua la tête négativement.

— Comment, — fit madame de la Ferté, surprise du silence de sa fille et la regardant. — C'est cette maison-ci, que tu voudrais... Mais, mon enfant, tu n'y penses pas. La maison où ton père est mort, ton grand-père, ta grand'mère, où je suis née, où tu es née, une maison qui appartient depuis deux cents ans à notre famille... As-tu songé seulement à ce que l'on dira dans le pays? Non, non, jamais, tu m'entends, moi vivante... Mais parle donc, dis quelque chose. Pourquoi veux-tu que nous vendions cette maison, au lieu de vendre la Crouts?

Anne eut un sourire douloureux.

— Maman, — dit-elle, — vous oubliez qu'à la Crouts, il y a les redevances de la terre, et que nous en aurons besoin pour vivre.

Madame de la Ferté joignit les mains.

— Nous en sommes donc là, ma pauvre petite?

— Oui, maman, — dit Anne.

Elles restèrent quelques instants sans parler. La nuit pénétrait dans la pièce. Au-dessus des vieilles armoires, les cuivres et les étains, enveloppés par l'ombre, avaient disparu.

— Il faudra donc aller habiter là-bas! — dit-elle.

— La campagne autour de la Crouts est bien belle, en été, — murmura Anne.

— En été, oui, ma pauvre fille. Mais... l'hiver!

Mademoiselle de la Ferté ne répondit pas.

Sa mère dit encore, à voix presque basse :

— Et... ton couvent?

— Je n'y retournerai pas, — dit Anne.

Elle ajouta.

— D'ailleurs, j'avais presque fini.

— Oui, — dit sa mère, — mais c'était précisément l'année la plus agréable qui te restait à faire.

Anne eut un geste vague.

Subitement, madame de la Ferté fondit en larmes.

— Maman, maman, — dit la jeune fille, — calmez-vous, je vous en supplie.

— Ma pauvre enfant, ma pauvre enfant, — balbutiait madame de la Ferté. — Je te demande pardon... Quelle vie va être la tienne!... Tu risques de ne jamais te marier.

— Ah! — fit Anne dans un cri qui glaça sa mère, — mille fois plutôt rester fille que risquer d'épouser...

Elles se turent toutes deux, l'une épouvantée de ce qu'elle allait dire, l'autre de ce qu'elle avait failli entendre. Mais déjà tout lecteur attentif aura retenu que le pardon des injures n'était pas, à cette époque, au nombre des mérites dont eût pu songer à se prévaloir mademoiselle de la Ferté.

Dans les premiers jours de janvier, tout fut fini. La maison de Dax, habilement mise en valeur par Me Destouesse, fut adjugée à 85 000 francs. Mademoiselle de la Ferté était parvenue à décider sa mère à se défaire du mobilier, qu'elle ne pouvait songer à emporter à la Crouts. Elles se bornèrent à conserver l'argenterie.

Quand tout fut réglé, les dames de la Ferté, outre la maison de la Crouts, se trouvèrent posséder trois mille francs de rente. Pour deux femmes décidées à ne plus sortir d'une campagne où elles devaient trouver leur subsistance, c'était le gage d'une vie désormais sans secousse.

Elles quittèrent Dax le 20 janvier, vers 3 heures de l'après-midi. La vieille cuisinière était partie dès le matin pour préparer leur nouvelle demeure à les recevoir.

Un landau de louage attendait devant la porte. Les sabots du cheval claquaient paisiblement sur le pavé de la rue Large.

Lorsque la voiture passa sur le pont de l'Adour, la nuit était à peu près tombée.

A partir de l'endroit qu'on appelle *les Quatre routes*, parce qu'il est le carrefour des routes de Mont-de-Marsan, de Bordeaux, de Bayonne et de Pau, les maisons se firent rares. Mademoiselle de la Ferté abaissa une des vitres du landau. L'air froid de la lande entra.

Durant tout le parcours, elles ne rencontrèrent pas une voiture.

— Maman, — dit Anne, — voici les arbres de la *Pelouse*. Nous arrivons.

La Pelouse était le nom d'une propriété de plaisance en bordure de la route. Ses grands platanes se voyaient de fort loin. Ils faisaient maintenant sur le ciel gris la tache noire qu'Anne venait d'apercevoir.

La Pelouse fut dépassée. Cent mètres plus loin, il y avait, à droite de la route, un point brillant. Un homme, porteur d'une lanterne, était arrêté là.

La voiture s'arrêta. Les deux femmes descendirent.

— Bonsoir, Prosper, — dit madame de la Ferté à l'homme, qui était le jardinier de la Crouts.

— Bonsoir, madame, — dit Prosper.

Anne paya le cocher. Elle compta les pièces et les sous, l'un après l'autre, dans la grosse main rugueuse, qui tremblait de froid. Puis, comme Prosper s'était chargé des quelques paquets qu'elles avaient, ce fut elle qui prit la lanterne.

La maison de la Crouts était distante d'un kilomètre de la route. Seul y amenait un petit chemin sablonneux, si mauvais, si mal entretenu, qu'il était seulement accessible aux chars à bœufs. L'obligation de faire à pied ce dernier kilomètre contribuait plus fortement que tout autre obstacle à l'impression d'isolement, de rupture avec le reste de l'univers que donnait cette terrible maison de la Crouts.

Le petit groupe se mit en marche. Anne allait devant, avec la lanterne. Sa mère et Prosper suivaient. Les pins, au-dessus de leurs têtes, gémissaient dans le ciel obscur.

Au bout d'un quart d'heure, elles arrivèrent. Sur la porte, Maria, la cuisinière, et Justine, la jardinière, les attendaient. De tristes mots brefs furent prononcés. Dans la cuisine, un

grand feu de pignes brûlait, qui réconforta un peu ces pauvres cœurs glacés par la nuit.

Pendant que Justine retirait à madame de la Ferté ses souliers trempés d'eau, maculés de sable, Anne monta dans sa chambre. Les ferrures étaient rouillées, aussi fut-ce difficilement qu'elle ouvrit la fenêtre. L'ombre était compacte. Elle ne vit rien.

La voix de madame de la Ferté monta du rez-de-chaussée :

— Anne, viens dîner.

Une buée grise rôdait à travers la pièce. La fenêtre n'était pas restée ouverte plus de cinq minutes : elles avaient suffi au brouillard pour entrer.

Mademoiselle de la Ferté referma la fenêtre en frissonnant.

***

Le lendemain, madame de la Ferté ne se réveilla qu'assez tard. Il était près de 9 heures lorsque la vieille Maria, qu'elle avait sonnée, vint ouvrir ses contrevents. La morne lumière de janvier pénétra dans la chambre.

— Et mademoiselle? — demanda madame de la Ferté d'une voix dolente.

— Mademoiselle est sortie un peu avant 8 heures. Elle a dit que madame n'avait pas besoin de l'attendre pour le petit déjeuner.

— Je l'attendrai, — fit, avec une mine résignée, madame de la Ferté.

Et elle commença sa toilette.

Le jour venait à peine de naître quand Anne sortit. Elle poussa le portail qui fermait, en face de la maison, le mince jardin, et se trouva sur le chemin par lequel elles étaient arrivées la veille. En sens inverse, elle se mit à le refaire.

Ce chemin, d'un sable fin, gardait encore, malgré la pluie qui avait dû tomber toute la nuit, les empreintes de leurs pas. Aucune autre ne s'y mêlait. Il allait, en contre-bas, entre deux talus de terre rougeâtre, d'où sortaient, se tordant comme des couleuvres, des racines noires. Çà et là, entre ces racines, des trous se creusaient dans le sable, des trous béants qui se

prolongeaient, sous le sol, Dieu sait où. On avait la sensation que des bêtes de cauchemar étaient là, en train de bâiller, au niveau de ces fenêtres de terre, et qu'en entendant venir la passante, elles s'étaient précipitamment reculées à l'intérieur de leurs demeures ténébreuses.

Dans les campagnes et les forêts de pins environnantes, aucun bruit ne retentissait. Au ciel laiteux et pâle, le soleil poursuivait son invisible course. Mademoiselle de la Ferté hâta le pas. De petits oiseaux roux étaient perchés sur les pieux des claies qui jalonnaient le chemin. Ils surveillaient la jeune fille. Une fois, elle s'arrêta. Celui devant lequel elle fit halte s'envola, avec un mince cri, semblable à un toussotement.

En un quart d'heure, mademoiselle de la Ferté atteignit la grand'route. Cette route est celle qui unit Dax à Bordeaux à travers le pays des landes, le Marensin. On l'appelle la route de Castets, du nom d'une des bourgades les moins misérables qu'elle traverse. A l'endroit où mademoiselle de la Ferté la rejoignit, elle conservait, dans sa boue, la double trace ovale que, la veille, avait faite en tournant le landau qui les avait laissées là.

Sur une pierre, Anne s'assit et regarda la route. Vers le sud, du côté de Dax, elle était déserte. Vers le nord, vers Castets, elle le paraissait aussi. Il fallait des yeux bien exercés à ces solitudes pour y découvrir, à trois ou quatre kilomètres, un point noir, qui était un char à bœufs. Au bout de dix minutes, le vent ayant tourné, on commença à entendre, appuyé, rauque, régulier, le bruit des roues.

Avec un geste propre à faire croire que, sur cette pierre, elle avait eu froid, mademoiselle de la Ferté se leva et traversa la route. Elle se trouva alors dans une lande à peu près rase, hérissée par endroits de touffes d'ajoncs d'un vert sombre. Des flaques d'eau brillaient, glauques, sur le sable. Des mousses y baignaient, énormes éponges rousses, sur lesquelles rampaient des limaces rouges. De maigres pins composaient un paysage clairsemé où ne s'entendait pas d'autre bruit que celui du char qui, sur la route, derrière, insensiblement, se rapprochait.

Anne marcha une centaine de mètres encore. Les pins ra-

bougris disparurent. Soudain, devant elle, à perte de vue, le marais de la Cible surgit.

On l'appelait ainsi, dans la région, du nom des deux buttes de sable jaune sur lesquelles, une fois par semaine, les chasseurs à pied de la garnison de Dax venaient faire leurs tirs. Un mauvais, un bien mauvais champ de tir sans doute, à cause des difficultés qu'avaient, sautant de motte en motte comme des hérons, les marqueurs à le traverser. Ces matins-là, l'immensité grise se réveillait, fouettée, claquée par le crépitement des fusils Gras. Puis, pour une semaine, tout retombait dans le silence.

Du haut de l'étroite corniche où elle s'était arrêtée, mademoiselle de la Ferté resta près de cinq minutes à contempler l'étrange désert marécageux. L'eau, présente partout, n'était visible nulle part. Seules la décelaient de façon à peu près certaine les taches sombres que faisaient les joncs, et celles, plus sombres encore, des nénuphars.

Un point blanc vaguait de droite et de gauche, disparaissant parfois au milieu des touffes de roseaux. Anne reconnut un chien, et, l'ayant cherché avec plus d'attention, elle aperçut le chasseur. Immobile, il surveillait les allées et venues de sa bête. Soudain, celle-ci s'arrêta. Alors ce fut au tour de l'homme de se mettre en marche. Avec des précautions et une lenteur qui disaient assez la nature mouvante du sol, il se rapprocha du chien. Quand il n'en fut plus qu'à une dizaine de mètres, il fit halte. Le cœur oppressé par ce petit drame, Anne distinguait la tige bleue et luisante du fusil, parallèle au sol.

Brusquement, le chasseur éleva cette tige à la hauteur de son épaule. Une sorte de vessie noirâtre se gonfla, devint énorme en s'éparpillant dans le vent. Puis, la détonation parvint aux oreilles de la jeune fille. Sur ces étendues aquatiques, le bruit du coup de feu était feutré, comme amorti.

Maintenant, avec des gambades, le chien revenait vers son maître. Celui-ci se baissa et lui prit quelque chose dans la gueule. Ensuite, tous deux, le chasseur prudemment, le chien continuant ses gambades, ils se dirigèrent vers le tertre d'où les observait mademoiselle de la Ferté. Mais elle ne les attendit pas. S'étant levée non sans précipitation, elle regagna le bois de maigres pins, et de là, la grand'route.

Il y avait toujours le même char, et lui seulement. La chanson de ses roues devenait plus perçante. Mais il devait être encore à un bon kilomètre de l'endroit où se trouvait Anne. La jeune fille lui tourna le dos et se mit à marcher sur la route.

Bientôt, elle se trouva devant une grande grille, la grille de la propriété dont elle avait la veille, dans la nuit, aperçu les arbres. Ces arbres étaient des platanes qui, sur double rangée, formaient une allée aboutissant à une villa à toit d'ardoises. De la route, on pouvait constater que cette villa, portes et fenêtres closes, n'était pas habitée.

A gauche et à droite de l'allée de platanes s'étendaient des prairies. L'herbe verte était trouée par endroits de taches noires arrondies : là, la terre remuée devait, au printemps, se parer de corbeilles de fleurs. Des bosquets correctement taillés entouraient la villa. Le gravier de l'allée était blanc et fin. On y voyait la trace d'un récent râteau. L'aubépine qui, du côté de la route, bordait les prairies, émondée impeccablement, disait les soins d'un jardinier soucieux de plaire à ses maîtres. Mais, lui aussi, ce matin, il restait invisible.

Telle apparut en cet instant à mademoiselle de la Ferté la villa de la Pelouse, comme on la nommait dans le pays. Anne ne lui accorda au passage qu'un regard furtif, juste de quoi constater que nulle fumée ne s'élevait au-dessus du toit d'ardoises. Elle ne ralentit pas sa marche. Elle sembla même, au contraire, la hâter.

— Bonjour, mademoiselle.

Anne avait dépassé le domaine de la Pelouse. Maintenant, elle se trouvait devant une pauvre maison recouverte de chaume, autour de laquelle tout un petit peuple de poules et de canards faisait grand bruit. Une vieille paysanne vêtue de noir, assise sur le seuil, écossait des fèves dans un bol bleu et blanc. C'était elle qui venait de souhaiter la bienvenue à la jeune fille. Elle se leva, et, secouant son tablier, vint au devant de mademoiselle de la Ferté.

— Bonjour, Isabeline, — dit Anne.

Les deux femmes se regardèrent un instant en silence.

— Alors, vous voilà à la Crouts? — dit Isabeline.

Anne eut un geste signifiant : comme vous voyez.

La vieille joignit ses mains rouges

— Le pauvre monsieur est parti bien vite, — murmura-t-elle.

Anne n'eut pas à répondre. En cet instant, le char passait sur la route, devant la maison. Deux bœufs blancs le traînaient avec une majesté lente. Un jeune paysan marchait devant, touchant alternativement de son aiguillon les cornes des bœufs.

Sans modifier le pas, il ôta son béret.

— Bonjour, Isabeline, — dit-il, — et la compagnie.

— Bonjour, Lucien, — répondit Isabeline.

Mademoiselle de la Ferté, muette, laissait errer son regard sur la route, déserte maintenant, depuis que le char les avait dépassées.

— Est-ce que mademoiselle ne veut pas entrer une minute? — demanda timidement Isabeline.

— Je veux bien, — répondit Anne, machinalement.

L'intérieur de la maison était obscur, mais une flamme brûlait dans la cheminée. Anne s'assit sur un escabeau et tendit à la flamme ses mains tremblantes.

Isabeline vint la rejoindre et s'assit elle aussi.

— Si mademoiselle me permet...

Elle avait coupé une tranche de méture et la trempait dans le bol de lait qu'elle tenait serré entre ses deux genoux.

Anne la regardait avec indifférence. Et tout à coup, elle se souvint qu'elle n'avait pas déjeuné : ce lait blanc et cette méture jaune se mirent à lui faire envie.

— J'en voudrais bien, — dit-elle avec un faible sourire.

Déjà la petite vieille se confondait en excuses.

— Ah! mademoiselle, si j'avais su... Il fallait le dire tout de suite.

Mais, à voix basse et confuse, elle ajoutait :

— C'est que... je dois le dire à mademoiselle, je n'ai pas de pain à lui offrir. Je n'ai que de la méture.

— Ce n'est pas de pain que j'ai envie, Isabeline, c'est de cette belle méture.

— Ah! — fit Isabeline, — si mademoiselle en mangeait

matin et soir, et comme ça toute une existence, elle aurait vite fait de n'en avoir plus envie.

Le spectacle d'Anne mangeant sa méture et buvant son lait avec appétit rendait loquace la pauvre paysanne.

— Et, comme ça, — demanda-t-elle, — mademoiselle est contente d'être à la Crouts?

— Très contente.

— Mais, — dit Isabeline, — ces dames ne comptent pas sans doute y rester toute l'année?

— Si, toute l'année, — répondit, immobile, les yeux fixés sur la flamme, mademoiselle de la Ferté.

— Toujours, toute l'année! — fit Isabeline.

Anne la regarda froidement. La paysanne perdit contenance. Elle se mit à tortiller le coin de son tablier.

— L'endroit est joli et la maison est grande, — murmura-t-elle.

— Très grande, — dit, d'un ton sec, mademoiselle de la Ferté.

Isabeline se leva, débarrassa de son bol la visiteuse, puis, ayant pris dans un coin obscur une brassée de brindilles, les jeta dans l'âtre. La cuisine ténébreuse s'éclaira.

— Et mademoiselle a fait ce matin une bonne promenade? — demanda encore Isabeline, pour rompre ce silence qui épouvantait son cœur enfantin.

— Une très bonne promenade, — dit Anne, sortant de son rêve. — Je suis allée jusqu'à la Cible.

— A la Cible! — fit Isabeline.

Elle se tenait debout, derrière la jeune fille, et, comme Anne ne pouvait la voir, elle eut l'audace de faire un signe de croix.

—A la Cible! Si j'osais faire une observation à mademoiselle...

Anne ne disant mot, elle répéta.

— Si j'osais... A la Cible! dans cette saison... Il monte des marais un froid de la mort... Et mademoiselle qui n'a pas pris même un manteau.

Mademoiselle de la Ferté ne l'avait pas écoutée.

— A la Cible, — dit-elle, — Isabeline, j'ai vu un chasseur, avec son chien.

— Un chasseur, mademoiselle, c'est bien possible, C'est la saison des bécassines. Le fils Claverie, hier, en a pris six.

— De quel couleur est son chien?

— Noir et feu, mademoiselle.

— Alors, ce n'est pas lui. Le chasseur que j'ai vu avait un chien blanc.

— Un chien blanc, un chien blanc, — répéta Isabeline.

Et l'on voyait qu'elle mettait toute sa conscience, toute sa mémoire à résoudre ce problème.

— Je ne vois pas, — dit-elle enfin, — je ne vois pas.

— Peut-être un de ces messieurs de la Pelouse, — dit négligemment mademoiselle de la Ferté.

Isabeline secoua la tête.

— Non, mademoiselle, non. Pyrame, le chien de monsieur Jacques, est blanc. Mais monsieur Jacques n'est pas en ce moment à la Pelouse... Et il n'y viendra pas avant le mois de septembre, pour la caille et pour la palombe. Je le sais, parce que, quand il est là, c'est moi qui porte le lait à la Pelouse. Alors, vous voyez, ce n'est pas monsieur Jacques. Et les autres ne chassent pas...

Revenant à son idée, elle répétait :

— Un chien blanc! qui ça peut-il être?

Mademoiselle de la Ferté haussa tranquillement les épaules :

— La chose n'a pas d'importance, Isabeline, — dit-elle.

— Eh bien, ma pauvre fille, — dit madame de la Ferté, lorsque Anne se fut assise à table, en face d'elle, pour le repas de midi, — où donc es-tu allée pour être aussi en retard? Je t'ai attendue jusqu'à 10 heures et demie pour prendre mon café au lait, de sorte que, maintenant, je n'ai plus faim. Où es-tu allée?

— Me promener, maman, — répondit Anne posément.

Madame de la Ferté haussa les épaules. Il était visible qu'elle ne comprenait rien à sa fille.

— Je pouvais m'en douter. Et peux-tu me dire si tu as vu quelque chose d'intéressant, dans cette promenade?

— J'ai vu Isabeline, maman.

— C'est une brave, une très brave femme, — fit madame de la Ferté.

Anne dit, sur un ton détaché :

— J'ai vu aussi la Pelouse. C'est une jolie propriété.

Madame de la Ferté poussa un soupir.

— Tu n'as pas mauvais goût, — dit-elle. — Ah! si seulement la Crouts était, comme la Pelouse, en bordure de la route de Castets! Il y passe tout le temps du monde. Ce n'est pas un tombeau, comme ici. Ce que j'en dis, ma pauvre enfant, ce n'est pas pour moi, dont la vie est finie. C'est pour toi. Songer que tu vas enterrer ici ta jeunesse... Ah! je t'assure, quand j'y pense...

Elle se moucha.

Les mâchoires de la jeune fille se contractèrent imperceptiblement. Elle attendit une phrase de sa mère, qui ne vint pas. Madame de la Ferté achevait son assiette de pommes de terre en salade, mangeant d'une main, s'épongeant les yeux avec le mouchoir qu'elle tenait de l'autre.

Anne se résigna à faire les premiers pas.

— Nous sommes bien parentes, n'est-ce pas, de madame de Saint-Selve?

Madame de la Ferté posa sa fourchette et regarda sa fille avec étonnement.

— Tiens! — fit-elle, — tu daignes t'intéresser à ces choses. Quand son mari a fait construire la villa de la Pelouse, en 1870, ma cousine de Saint-Selve est venue me voir. Tu étais dans ta chambre, je t'ai fait appeler pour te présenter. Tu n'a jamais consenti à descendre. Ton pauvre père était furieux. Je n'ai jamais pu comprendre comment un homme si sociable, si mondain, a pu avoir une fille aussi sauvage. Il est bien entendu que je dis cela sans chercher à te faire de peine, ma pauvre petite.

Anne ne répondit pas. Elle sentait que c'était inutile; elle n'avait pas eu grand'peine à déclancher la machine aux souvenirs chez madame de la Ferté.

— Je t'ai répété ces détails plus de vingt fois. Mais tu ne m'écoutais pas. Tu pensais à autre chose. A quoi? Je me le demande. Ton grand-oncle, Félix, le capitaine aux gardes du corps, frère de mon grand-père, a épousé une demoiselle de Pontonx. Elles étaient deux, Inès et Madeleine. Madeleine de Pontonx est entrée chez les Dominicaines. Elle est morte un an avant ta naissance. Inès s'est mariée. Elle a épousé André Lartigue, de Saint-Geours; ils ont eu deux enfants,

Robert, qui a mal tourné, et Constance, dont je te parlais tout à l'heure, et qui a épousé un armateur de Bordeaux, monsieur de Saint-Selve. Comme tu le vois, Constance de Saint-Selve est ma cousine seconde, par alliance. Tu es donc, toi, cousine troisième de ses enfants, Jacques, Sabine et Marie-Louise. Ce n'est pas compliqué, et je pense que, maintenant, tu as compris.

— Je vous remercie, maman, — dit Anne.

Et, comme madame de la Ferté, les yeux perdus dans le vague, se taisait, la jeune fille demanda encore, à voix presque basse :

— Je crois que mes cousines de Saint-Selve sont mariées, n'est-ce pas?

Sa mère soupira.

— Avec la fortune qu'elles ont, mon enfant, cela ne leur a pas été très difficile.

— Ils sont très riches?

— Très riches. Ce n'est pas un million qu'ils ont, c'est trois ou quatre. Leur hôtel de la rue de Cheverus, à Bordeaux, voisin de celui de la Petite Gironde, est une merveille. Ils ont un château à la Tresne. Songe que, quand monsieur de Saint-Selve est mort, il y a sept ans, il était l'armateur le plus considérable du port. Outre trois bateaux à vapeur qui vont chercher le rhum aux Antilles, ils ont la sécherie de morues de Bègles, qui emploie je ne sais combien d'ouvriers. Je te le répète, ils sont très riches.

— Qui mes cousines ont-elles épousé?

— Marie-Louise, l'aînée, a épousé monsieur de Villerupt, un capitaine de hussards, qui est maintenant attaché militaire à Vienne. Il sont très fiers de ce mariage, mais, dame, il coûte cher. Monsieur de Villerupt est, paraît-il, joueur. Sabine n'a pu faire comme son aînée, d'autant que, sur ces entrefaites, monsieur de Saint-Selve est mort. Jacques n'ayant pas encore l'âge de diriger la maison, elle a dû se contenter du premier employé de son père, un Basque, Étienne Larralde. Ma cousine Constance, qui est pétrie d'orgueil, ne voulait jamais consentir à cette union. Mais le Basque a tenu bon : « Je n'accepte de diriger la maison, a-t-il dit, que si j'ai la fille. » Il a bien fallu en passer par sa volonté. C'est lui qui

s'occupe de tout, en attendant la majorité de Jacques. Et peut-être, même après, continuera-t-il. Car, pour l'instant, Jacques est, paraît-il, surtout occupé à chasser et à s'amuser. C'est pour lui qu'ils ont fait construire la Pelouse. Il y a seulement cinq ans, ce n'était que de la lande. C'est même à cette occasion que ta tante est venue me faire à Dax la visite dont je t'ai parlé tout à l'heure. Depuis...

Elle s'arrêta brusquement, comme si elle en avait trop dit.

— Depuis, maman? — demanda Anne d'une voix étrangement douce.

— Depuis... depuis... je n'ai pas eu l'occasion de la revoir.

— Elle n'est plus retournée à la Pelouse?

— Si, elle y est revenue. Mais je ne l'ai pas vue... Elle ne s'est pas arrêtée à Dax. Enfin, j'aime mieux te dire qu'ils n'ont pas été très bien pour nous.

— Qu'y a-t-il eu?

— Mon Dieu, ma pauvre enfant, — fit madame de la Ferté avec un peu d'énervement, — qu'as-tu donc, toi qui d'ordinaire ne t'intéresses à rien, à me poser aujourd'hui toutes ces questions? Eh bien, puisque tu tiens à tout savoir, je te dirai donc qu'ils se sont dérobés à une demande que leur a adressée ton père.

— Ah! — fit Anne, avec une exclamation de raillerie douloureuse, — je comprends : Papa a essayé de leur emprunter de l'argent.

Madame de la Ferté devint très rouge.

— Anne, je te prie, sois convenable. N'emploie pas de mots dont tu ne connais pas la valeur. Leur emprunter de l'argent, à ces marchands de rhum! Il aurait préféré vendre jusqu'à notre dernière métairie!

— Enfin, — dit Anne sèchement, — que s'est-il passé?

— Ma pauvre fille je ne sais pas si tu te rends compte de la façon dont tu me parles!... Ce qui s'est passé? Il s'est passé cette chose fort simple que ton père, qui avait un sens hors ligne des affaires, a fait le voyage de Bordeaux uniquement pour leur proposer une combinaison qui, en moins de deux ans, aurait doublé...

— Et ils ont refusé! — dit Anne.

— Crois-tu! — fit madame de la Ferté. — Mais ils en ont été bien punis, car, à l'heure actuelle, ils sont...

— Oui, — dit Anne, — dans leur bel hôtel de la rue de Cheverus. Et nous, nous sommes ici.

Madame de la Ferté la considéra avec stupeur.

— Si tu ne me laisses même plus maintenant achever mes phrases...

Mais elle s'interrompit devant l'expression de désespoir qui tordait le visage de la jeune fille. Un sanglot secoua les étroites épaules d'Anne, mais elle ne pleura point. On eût dit que, dès sa plus lointaine enfance, la source des larmes avait été tarie chez mademoiselle de la Ferté.

Affolée, sa mère s'était levée et l'avait prise dans ses bras.

— Mon enfant, qu'as-tu? Si je t'ai fait de la peine, pardonne-moi.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, maman, — dit Anne.

Et elle lui rendit ses baisers.

Le déjeuner s'acheva moins tristement.

— N'empêche, — dit madame de la Ferté en se levant de table, — que je suis curieuse de voir ce que sera l'attitude des Saint-Selve en septembre prochain, quand ils seront ici pour la chasse. Prosper m'a dit que le jeune Jacques venait trois fois par semaine à l'affût des palombes, dans le bois de Lamothe, qui nous appartient. Il lui sera difficile de passer devant la maison sans venir tout au moins me demander l'autorisation. N'es-tu pas de mon avis?

— Tout à fait, maman, — dit Anne.

Elle répondit cela comme elle eût répondu autre chose. Son indifférence habituelle semblait l'avoir reprise tout entière.

Dès le moi de mai, on entendit les cailles s'appeler dans les champs de maïs vert. Le 20 août, Anne vit la première palombe. Elle était perchée sur un pin, où s'ébattaient de petites mésanges charbonnières. Elle lustrait en roucoulant sa belle gorge mauve et or.

Le second dimanche de septembre, vers 9 heures, comme Anne s'habillait pour la messe qu'il fallait aller

entendre à Saint-Paul-lès-Dax, à 4 kilomètres de là, Maria pénétra en coup de vent dans sa chambre.

— Mademoiselle, mademoiselle, — disait la vieille bonne d'une voix entrecoupée, — descendez, vite, vite. C'est madame qui vous le fait dire.

— Qu'y a-t-il?

— Monsieur Jacques de Saint-Selve, mademoiselle. Il est au salon, avec madame. Vite.

— Eh! — fit Anne, — ce monsieur n'est pas si pressé, je pense.

Et elle prit tout son temps pour nouer, défaire, et nouer de nouveau le large ruban de satin noir qu'elle portait sur sa robe d'étamine blanche.

***

L'épagneul blanc allait et venait sur l'immense plateau tapissé de fougères rousses. Le nez à terre, il suivait sa piste. Jacques avait de la peine à ne pas se laisser distancer. Sur le double canon du fusil, le pâle soleil déclinant mettait sa lueur rose.

— Pyrame, doucement.

Jacques, sans ralentir sa marche, se tourna vers Anne, qui le suivait de loin, en utilisant le sentier sablonneux tracé à travers la lande.

— Je crois que c'est un râle, — lui cria-t-il, la main droite en cornet.

Elle fit signe qu'elle n'entendait pas : le vent allait vers Jacques. Et il n'avait pas osé crier aussi fort qu'il l'eût fallu, de crainte d'effaroucher l'invisible proie que Pyrame était en train de traquer.

Un pin, le seul de toute cette étendue marron et gris, se dressait à quelques pas du sentier, sur un petit tertre. Anne le gagna. Assise à son pied, elle voyait mieux que debout, sur le sentier.

Pyrame venait maintenant vers elle. Jacques manœuvra de façon à lui couper la route, pour ne pas être gêné par Anne, dans le cas où le gibier partirait dans sa direction. Il souriait. Son visage se contractait d'une anxiété bienheureuse.

— Pyrame, doucement! Là! Là.

L'épagneul s'était brusquement arrêté. Le plumeau blanc de sa queue avait cessé de frétiller.

— Là! là.

Le jeune homme se rapprochait du chien. Quand il fut à portée de fusil, Anne lui vit faire le geste familier de tous les chasseurs, pour assurer sa casquette. Une fois encore, il se tourna vers Anne, lui adressa un clignement d'œil destiné à lui prouver que, dans cet instant important de sa vie, il n'avait garde de l'oublier.

— Va! Pyrame. Va!

Le chien avait foncé.

— Eh bien, Pyrame? Eh bien? Ah çà, c'est trop fort!

— Quoi? — demanda Anne qui, s'attendant à un coup de feu, s'étonnait qu'il n'eût pas déjà résonné.

— Anne, Pyrame a pris le râle.

— Comment cela?

— Oui, il n'a pas voulu s'envoler. Pyrame l'a pris.

Jacques revenait vers la jeune fille, tenant dans sa main le pitoyable oiseau rouge. L'épagneul bondissait autour de lui, aboyant, les yeux en feu.

Anne se pencha sur l'oiseau. Il haletait. Ses petites paupières s'ouvraient et se fermaient.

— Laisse-le s'envoler, — dit-elle.

Jacques la regarda, surpris.

— Tu le veux?

— Je le veux.

Il ouvrit la main. Le râle fit un effort, battit l'air de ses ailes rouges. Il était déjà à une dizaine de mètres. Ses longues pattes jaunes rasaient la cime des fougères.

Un tel spectacle dépassait les forces du chasseur. Il épaula son fusil. La détonation se répercuta à l'infini dans la lande silencieuse. Le râle avait culbuté. Il reparut bientôt, mort, dans la gueule de l'épagneul.

Jacques, un peu penaud, regardait mademoiselle de la Ferté.

— Ce n'était pas la peine de me demander si je tenais à ce que tu le laisses envoler, — dit-elle sèchement.

Elle était assise au pied du pin et regardait le soleil qui

était maintenant très bas sur la lande, près de disparaître. Jacques, lentement, mettait l'oiseau rouge dans son carnier. Il cherchait les yeux de la jeune fille sans parvenir à les rencontrer.

— Anne, tu m'en veux?

Il lui prit la main.

— Tu as froid, — dit-il. — La nuit va tomber. Rentrons, Anne.

Il répéta.

— Rentrons.

Elle ne répondit pas.

Il était à peine trois heures, mais la nuit commençait à gagner déjà toute la lande. On était au 5 décembre.

— Rentrons, Anne, — dit Jacques une troisième fois.

Il eut la joie de l'entendre murmurer, d'une voix faible :

— Restons encore un moment, veux-tu?

Il s'assit à côté d'elle. Elle lui abandonna ses mains.

— Pourquoi serais-je fâchée, Jacques?

— A cause du râle.

— Non, je ne suis pas fâchée.

— Vrai?

— Vrai.

— Alors, Anne, dis-moi que tu ne veux plus que je te quitte jamais. Dis-moi que tu ne veux pas que je m'en aille, là-bas. Ah! tu vois, tu te tais. Mon Dieu! Mon Dieu!

Il avait mis sa tête sur les genoux de la jeune fille. Il eut un sanglot pour dire encore :

— Mon Dieu!

Anne le repoussa doucement.

— Tu es un enfant, Jacques. Il faut être un homme. Répète-moi ce qu'hier, à Bordeaux, t'a dit ta mère.

— Je te l'ai dit.

— Redis-le-moi, exactement.

Jacques releva la tête.

— C'est simple; maman a dit qu'elle ne consentirait à notre mariage que lorsque je serais allé passer un an à Haïti, pour connaître les comptoirs que nous avons là-bas. Mais tu

comprends bien que je devine son jeu. Elle espère que je t'oublierai.

— Il dépend uniquement de toi qu'elle se trompe, — dit mademoiselle de la Ferté.

— Anne, — dit Jacques sur un ton de reproche, — ce n'est pas bien. Il y a plus d'un an que je t'ai dit que je voulais que tu sois ma femme. T'ai-je oubliée? Tu dis que dans un an je peux t'avoir oubliée, et c'est toi qui veux que je parte... Je ne comprends pas, Anne, je ne comprends pas.

— Je ne dis pas que tu m'oublieras, Jacques. Je dis comme toi que ma tante l'espère, et c'est son droit. Écoute-moi. Ne t'énerve pas. Laisse-moi te poser une question. Ton père, au moment de sa majorité, est-il allé passer une année aux comptoirs?

— Oui.

— Et ton grand-père?

— Oui, — dit-il encore, baissant la tête.

— Et ton arrière-grand-père?

— C'était lui qui les avait fondés.

— Tu le vois, — dit la jeune fille avec fermeté, — si c'est un prétexte qu'invoque ta mère, avoue qu'il est bien choisi. Qu'as-tu à répondre?

— Ceci, — dit Jacques. — Il y a deux ans, quand je ne te connaissais pas, je parlais souvent de ce voyage. Alors, elle s'y opposait. Elle disait que ce séjour était parfaitement inutile. Aujourd'hui, tout est changé. Je comprends trop bien pourquoi. Eh bien, c'est moi, maintenant, qui ne veux plus partir, qui ne partirai pas.

— Il faut que tu partes, — dit Anne.

— Ah! — fit-il, se révoltant, — pourquoi veux-tu que je parte, à la fin! Pour la maison de commerce? Si tu savais comme je m'en moque, de la maison. Mon beau-frère Larralde suffit à la faire marcher. Tu tiens donc tant à me voir marchand de rhum? Tout cela pour permettre au beau capitaine de Villerupt de perdre cinquante mille francs de plus par an, à Carlsbad ou ailleurs!... Tu y tiens?

Elle lui posa la main sur l'épaule.

— Je tiens, — dit-elle, — à ce que personne chez toi ne puisse me reprocher de t'avoir détourné de ta destinée natu-

relle. Tu es riche. Je n'ai rien. Ne perds pas cela de vue. Quand je serai ta femme, je ne verrai plus ta famille, si bon me semble. Depuis un an qu'ils cherchent tous à t'éloigner de moi, tu peux te figurer que je n'ai pour eux aucune sympathie particulière. C'est pour cela qu'à l'heure actuelle, je tiens doublement à ne pas me mettre dans mon tort. Et je m'y mettrais, Jacques, si je t'empêchais de partir pour là-bas.

La nuit était tout à fait tombée. Un vent glacé courait sur le plateau. De toute part des buées, humides et bleuâtres, montaient.

— Ah! — s'écria Jacques, sentant les mains de la jeune fille trembler dans les siennes, — tu auras pris froid. Et nous sommes à plus d'une lieue de la Crouts! Rentrons, il n'est que temps.

Elle approcha ses lèvres de l'oreille de Jacques.

— Tu partiras? — murmura-t-elle.

— Anne, — supplia-t-il, — nous reparlerons de cela demain, ou ce soir, à la Crouts. Ma tante doit être inquiète. Quand le brouillard monte sur la lande, il est parfois difficile de retrouver sa route.

— Non, — dit-elle, obstinée, — ici. Dis-le-moi. Tu partiras?

Il baissa la tête avec accablement.

— Je partirai.

Huit jours plus tard, le 12 décembre, Jacques de Saint-Selve, qui, le lendemain même de la chasse au râle, avait regagné Bordeaux, était de retour à la Pelouse. Une heure après, il entrait à la Crouts.

Son visage, son attitude étaient empreints d'une sorte de sérénité résolue qu'Anne aperçut dès le premier coup d'œil. Le bonheur qu'elle en ressentit sur-le-champ fut tel qu'elle fut prise d'un tremblement nerveux. Ni madame de la Ferté, ni Jacques ne le remarquèrent.

— Ma tante, — dit-il avec un calme sous lequel il parvenait mal à cacher son accent de triomphe, — je suis chargé par maman de vous inviter à venir avec Anne passer les fêtes de Noël à Bordeaux.

De saisissement, madame de la Ferté s'enfonça dans le doigt l'aiguille avec laquelle elle était en train de broder.

Ce fut cependant sur le ton le plus naturel qu'elle répondit :

— Ta mère est vraiment trop aimable, mon cher enfant. Tu la remercieras bien de notre part, mais...

— C'est elle, ma tante, — dit Jacques, l'interrompant fougueusement, — c'est elle qui tient à vous remercier pour les bontés que vous n'avez cessé d'avoir pour moi depuis un an. En outre...

— Mais, — dit madame de la Ferté lui coupant à son tour la parole, — je crois qu'il va nous être bien difficile de profiter de son invitation. Songe donc. Les fêtes de Noël. C'est le moment des redevances. Enfin, nous allons réfléchir. Je n'ai pas besoin de te donner ma réponse avant demain, n'est-ce pas? En attendant, tu restes à déjeuner avec nous.

Et elle sortit pour donner des ordres à la cuisine.

Sans mot dire, Anne prit la main de Jacques et la serra longuement.

La joie du jeune homme était à la fois expansive et nerveuse.

— Mon départ est décidé pour le 15 janvier, Anne. Maman a su que c'était à toi qu'elle devait mon obéissance. Si tu savais comme elle s'en est montrée touchée! Elle a été très bien, je t'assure. Je serai de retour en janvier 1881, et nous nous marierons immédiatement. Cela fait un an et un mois, deux mois tout au plus. D'ailleurs, tout cela, elle te le dira elle-même, ou plutôt elle le dira à ma tante. C'est moi qui ai pensé à vous faire venir toutes deux chez nous pour Noël, mais maman a tout de suite trouvé que c'était une idée excellente. Elle a été très bien, je te le répète. Eh bien, je pense que tu es satisfaite.

— Très satisfaite, très heureuse, Jacques.

Les huit jours qui restaient furent employés en préparatifs. Il fallait qu'Anne pût paraître dignement devant ces juges sans indulgence que sont les Bordelaises élégantes. Elle y parvint, aidée sans doute par sa beauté, mais sans que la façon un peu antique de ses ajustements ait fait autre chose que d'ajouter à cette beauté un charme de plus, et non le moindre. D'ailleurs, cette jeune fille avait une façon de laisser peser son regard qui eût arrêté net toute plaisanterie déplacée chez les petites sottes des rues Porte-Dijeaux et Fondaudège.

Bref, bien que ce fût là le dernier des qualificatifs qui convînt à mademoiselle de la Ferté, tout le monde fut d'accord pour la déclarer charmante.

Madame de la Ferté quitta Bordeaux le 2 janvier, y laissant Anne jusqu'au 15, date fixée pour le départ de Jacques. Mademoiselle de la Ferté accompagna au paquebot celui qu'elle pouvait désormais appeler son fiancé. Elle regagna la Crouts le lendemain, par un temps horrible. Jamais la vieille demeure n'avait paru plus sinistre. Mais Anne la trouva pleine d'agrément et de pittoresque. A sa mère, qui, s'inquiétant un peu de l'exaltation de la jeune fille, croyait devoir proférer quelques lieux communs touchant la fragilité des bonheurs humains, elle faisait sans cesse la même réponse : « Jacques serait de retour dans un an, en janvier, février tout au plus. Au printemps de 1881, tous deux seraient, sans aucun doute, mariés... »

Au printemps de 1881, Jacques de Saint-Selve était en effet marié, mais il n'avait pas épousé mademoiselle de la Ferté.

***

La mère et la fille apprirent ce mariage pour ainsi dire par hasard.

Le curé de Dax, l'abbé Lafitte, vieil ami de la famille d'Arjuzanx, avait pour second vicaire un prêtre qui avait été, au collège de Larressore, professeur de Jacques de Saint-Selve. Le prêtre était resté en relations avec un certain nombre de ses anciens élèves. Directement ou indirectement, il sut avant tout le monde à Dax, vers décembre 1880, que Jacques allait bientôt épouser la fille du Consul Général d'Angleterre à Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Il crut devoir confier son information à l'abbé Lafitte, dont il connaissait les bons rapports avec madame de la Ferté. Celle-ci venait à Dax tous les quinze jours pour assister à la réunion des dames de l'œuvre des Tabernacles. L'abbé Lafitte jugea préférable d'attendre sa première visite, pour lui faire part de ce qu'à tout prendre, il ne considérait que comme un bruit mal fondé.

Lorsque l'abbé Lafitte, après mille précautions, l'eut mise au courant, madame de la Ferté éclata de rire.

— Mon Dieu, monsieur le curé, quelles histoires va-t-on chercher aujourd'hui! Si je vous disais que je suis presque heureuse de ne plus habiter Dax. Nulle part, il n'y a d'aussi méchantes langues.

— Ce n'est pas à Dax que ce bruit est né, madame, je puis vous en donner l'assurance.

— Il peut être né où il aura voulu. Ce n'est pas à nous qu'il faut donner des nouvelles de monsieur de Saint-Selve. Il s'en charge assez bien lui-même, croyez-le. Il n'y a pas quinze jours, Anne a reçu une lettre de lui. Et s'il y était question d'un mariage, je puis vous affirmer que ce n'était pas avec la fille d'un consul anglais.

— Madame, — dit l'abbé Lafitte ébranlé, — j'ai cru bien faire.

— Je ne vous en veux pas, mon cher curé. Au contraire. C'est égal, je vous le répète, il y a de bien méchantes langues.

Rentrant à la Crouts, madame de la Ferté passa comme de coutume devant la Pelouse. Elle était habituée, depuis le départ de Jacques, à voir la villa fermée. Elle se sentit néanmoins désagréablement impressionnée par l'aspect de cette propriété déserte. Les rameaux décharnés des platanes avaient sous la lune froide des blancheurs d'ossements. Elle hâta le pas pour faire le kilomètre sablonneux qui la séparait de sa maison.

Anne lisait sous la lampe. Elle releva la tête quand elle entendit la voix de madame de la Ferté. Quelque chose, dans cette voix, lui paraissait changé.

— Qu'y a-t-il, maman?

— Rien, ma fille, rien.

Madame de la Ferté, ayant ôté son manteau et son chapeau, tournait dans la salle. Anne ne perdait pas de vue un seul de ses mouvements.

— Vous cherchez votre ouvrage, maman?

— Oui. Non. Dis-moi, Anne, il n'y a pas plus de quinze jours, n'est-ce pas, que tu as reçu une lettre de Jacques?

— Il y a à peu près trois semaines. Pourquoi?

— Ah! C'est bien ce qu'il me semblait. Pourquoi? Pour rien, ma fille, pour rien. Et que te disait-il dans cette lettre? Il te parlait de son prochain retour, sans doute?

— Oui, maman. Mais pourquoi me demandez-vous cela?

— Pourquoi? Tiens, mon enfant, je préfère tout te dire; je ne vaux rien pour cacher les choses, décidément. Tu verras si les gens peuvent être mauvais. Nous qui vivons dans notre coin, sans demander rien à personne!...

Et d'un trait, elle raconta à la jeune fille la confidence de l'abbé Lafitte.

Tout l'empire que mademoiselle de la Ferté pouvait avoir sur elle-même, elle dut l'employer, pendant que sa mère parlait, pour rester calme. En réalité, ce récit à peu près sans queue ni tête confirmait les doutes atroces qui, depuis six mois, ne cessaient de grandir en elle. Les lettres de Jacques, longues et tendres au début, s'étaient faites peu à peu brèves et rares. Dans la dernière, il était vrai qu'il parlait de son retour, mais c'était pour répondre à une question de la jeune fille trois fois répétée. Évasivement, il faisait prévoir un retard probable. Quand sa mère était entrée, Anne était précisément en train de se demander si elle n'avait pas commis le péché d'orgueil en laissant cet enfant de vingt-deux ans aller vivre si loin d'elle, toute une année. Mais, pour rien au monde, elle n'eût avoué à personne son angoisse. Or, tout à coup, de façon tragique, cette angoisse venait de prendre corps. Mille petits détails se précisaient dans l'esprit épouvanté de la jeune fille. Les lettres de Jacques lui apparaissaient telles qu'elles étaient devenues de plus en plus depuis trois mois, pleines de redoutables réticences.

Madame de la Ferté continuait à parler toute seule, cherchant dans le flot même de ses paroles des raisons de se rassurer, et y parvenant sans peine.

— Eh bien, Anne, ai-je tort? Le mieux est de rire, va, de ces vilenies. Fais comme moi, ris donc!

Avec un grand effort, Anne parvint à sourire.

— Vous avez raison, maman, — dit-elle. — Tout de même, cette histoire m'a forcée à me rappeler que la dernière lettre de Jacques remonte à trois semaines. Je crois que c'est la première fois qu'il reste si longtemps sans nous donner de ses

nouvelles. Peut-être feriez-vous bien d'écrire à Bordeaux, pour savoir si on en a eu ces jours-ci. N'êtes-vous pas de mon avis?

Madame de la Ferté la regarda en hochant la tête.

— Ce sera bien pour t'être agréable, — dit-elle. — Car ne crois pas que j'éprouve beaucoup de plaisir à faire des avances à ma cousine. Depuis que Jacques est parti, ils n'ont plus mis le pied à la Pelouse, eux qui y venaient tous les ans. Je te le répète, ce sera bien pour t'être agréable.

Elle remit en place le tisonnier avec lequel elle n'avait cessé, depuis un moment, de tracasser le feu.

— En tout cas, j'attendrai le courrier de demain. S'il n'y a rien, j'écrirai.

Le lendemain, naturellement, au courrier, il n'y avait rien. Madame de la Ferté écrivit donc. Quatre jours après, au lieu d'une réponse, elle voyait arriver à la Crouts Étienne Larralde.

Quand il entra dans le salon où elle avait tenu à rester, Anne ne se fit plus illusion une seconde. Ce n'était pas au fond un mauvais homme, ce Larralde. Quoique ayant surtout l'intelligence des affaires, il lui en restait assez par ailleurs pour qu'il pût comprendre ce qu'avait d'odieux la mission dont il avait bien fallu qu'il se chargeât. Il s'en débarrassa brutalement, comme un fort de la halle jette à terre, d'un seul coup, le ballot qui l'excède.

— C'est par les comptoirs, — dit-il en terminant, — que Jacques a été conduit à entrer tout naturellement en rapport avec la famille de miss Russell. Son père, master Norman Russell, consul général d'Angleterre à Port-au-Prince, avant de se retirer des affaires, a été près de trente ans en relations avec notre maison pour les sucres et les cafés.

Anne, très maîtresse d'elle-même, l'écoutait.

— Et, — dit-elle avec beaucoup de naturel, — la dot de la fiancée de monsieur de Saint-Selve est sans doute fort belle?

— Fort belle, — répondit Larralde, devenu soudain très rouge.

— Monsieur, — dit mademoiselle de la Ferté, — c'est tout ce que je désirais savoir.

L'attitude de sa fille rendit à madame de la Ferté, effondrée dans un fauteuil, le souci d'une contenance digne d'elle.

— Avez-vous encore, monsieur, quelque communication à nous faire? — demanda-t-elle.

— Non, madame, non.

— Nous vous remercions de vous être dérangé.

Il n'avait guère d'usage. Il ne savait comment partir.

Anne le raccompagna jusqu'à la porte du vestibule.

Elle avait la main sur le loquet. Brusquement, il baissa la tête vers cette main, comme s'il eût voulu la baiser.

— Mademoiselle, — murmura-t-il, — je souhaite que vous ayez un jour le bonheur que vous méritez.

Et il sortit à reculons, en continuant de saluer.

La santé de madame de la Ferté n'avait jamais été bien forte. Ce coup acheva de la ruiner.

Au début du printemps, l'abbé Lafitte, inquiet de ne l'avoir pas vue assister, depuis deux mois, à une seule séance de l'Œuvre des Tabernacles, arriva à la Crouts, un matin, à l'improviste. Il trouva la pauvre femme si changée qu'il ne put s'empêcher de reprocher à Anne de ne l'avoir pas prévenu. Mademoiselle de la Ferté ouvrit, en l'entendant, de mornes yeux étonnés. Elle ne s'était aperçue de rien.

Un médecin vint de Dax, le docteur Barradères, jeune, myope et blond. On en faisait le plus grand cas, car il avait été externe des hôpitaux de Paris. Il ne cacha pas à Anne la gravité de l'état de sa mère. En parlant, il regardait avec des yeux épouvantés les murs de la maison, pourtant fraîchement crépits et retapissés, mais où la terrible humidité mettait déjà partout ses hideuses lézardes, ses traînées salpêtrées et verdâtres; et, comme Anne lui demandait ce qu'il y avait à faire :

— L'emmener immédiatement à Nice, pour deux ou trois mois, — répondit-il sur ce ton péremptoire des gens qui raisonnent dans l'absolu, sans se préoccuper le moins du monde des ressources des malheureux auxquels ils s'adressent.

La porte de la chambre de madame de la Ferté s'ouvrit. Elle apparut, défaillante et livide. Elle avait écouté et entendu.

— A Nice, docteur, à Nice! — s'exclama-t-elle avec un rire navrant. — Vous n'auriez pas un endroit plus cher à m'ordonner!

— Je reviendrai vendredi, — dit précipitamment le petit médecin, à la fois ému et vexé. — D'ici là, mademoiselle, ayez la bonté de bien veiller à l'exécution de l'ordonnance.

Quand il fut parti, madame de la Ferté eut une crise de larmes dans les bras de sa fille.

— Calme-toi, maman, calme-toi, — disait Anne. — Tu verras, tu iras mieux. Nous ferons ce qu'il faudra.

— A Nice, ma pauvre enfant, — répétait la mourante. — L'as-tu entendu! Aller à Nice. Et te manger les derniers sous qui te restent, n'est-ce pas? Ma malheureuse petite fille! Ah! que du moins sous ce rapport, tu n'aies, à moi, rien à me reprocher.

Telle fut la seule allusion qui permit à Anne de comprendre que sa mère n'avait pas été sans quelques tristes lucidités au sujet des capacités financières du comte de la Ferté.

Le docteur Barradères revint le vendredi suivant, ainsi qu'il l'avait promis. Mais déjà la possibilité d'un voyage, si petit fût-il, ne pouvait plus être mise en question pour madame de la Ferté.

Son agonie ne fut pas douloureuse. Elle mourut le dimanche matin, sans mot dire, des larmes aux yeux, en regardant sa fille.

C'était par l'abbé Lafitte qu'Anne avait connu le mariage de Jacques. C'était encore lui qui, l'année suivante, devait lui apprendre un nouvel événement.

Mademoiselle de la Ferté avait remplacé sa mère comme sociétaire de l'œuvre des Tabernacles. Les dames de cette œuvre se réunissaient à Dax une fois la semaine, dans un local mis à leur disposition par les sœurs de la Croix. Là, pendant une matinée, on travaillait aux ornements du culte. On brodait des aubes, des étoles, des chasubles. On potinait aussi. Mademoiselle de la Ferté n'assista jamais à une de ces réunions. Une fois par mois environ, elle venait chercher le travail qu'on lui laissait chez l'abbé Lafitte, et le remportait à la Crouts.

Ce fut lors d'une de ces visites que le curé, comme elle allait se retirer, lui tendit sans mot dire une lettre de deuil. Anne la prit et regarda d'abord l'enveloppe. La lettre était adressée à M. l'abbé Ducourau, vicaire de la cathédrale de Dax.

Anne lut, et ne comprit pas d'abord tout de suite. Des noms dansaient devant ses yeux : *Madame Jacques de Saint-Selve... les familles de Saint-Selve, Russell, de Villerupt, Larralde...* Elle affermit son regard... *Ont la douleur de vous faire part de la mort de Jacques de Saint-Selve, leur époux, fils, frère, etc..., décédé dans sa vingt-sixième année, le* 8 *juillet* 1882, *à Port-au-Prince (Haïti), muni des Sacrements de l'Église.*

Mademoiselle de la Ferté rendit la lettre à l'abbé Lafitte.

Le curé, longuement, regarda la jeune fille.

— Nous devons pardonner, mon enfant, — finit-il par dire.

— Pardonner! — fit Anne.

Elle se passa la main sur le front.

— Pardonner, pardonner, — répéta-t-elle d'une voix éteinte.

— Pardonner, — dit le prêtre. — Il le faut. C'est notre devoir, à nous. Dieu, lui, a le droit d'être plus sévère. Il nous venge des offenses qui nous sont faites, et parfois avec une rigueur que nous souhaiterions moins implacable.

Anne partit d'un rire amer qui fit tressaillir l'abbé Lafitte.

— Monsieur le curé, monsieur le curé, croyez-vous sérieusement que Dieu ait le loisir de s'occuper d'aussi piètres choses?

Ceux qui liront l'histoire de mademoiselle de la Ferté ne connaîtront jamais sans doute la sombre maison de la Crouts. Il faudrait perdre une journée, s'enfoncer à l'intérieur des terres... Mais beaucoup d'entre eux ont pris ou prendront le chemin de fer qui, par Bordeaux, va de Paris à la frontière espagnole. Lorsqu'ils feront ou referont ce voyage, la gare de Morcenx passée, lorsque le train à toute vapeur file sur Dax, qu'ils s'accotent à la vitre de droite du compartiment. Après la station de Buglose, que leur attention se fixe. L'express court entre deux talus, puis, soudain, le paysage s'élargissant, franchit un pont sous lequel coule un mince

ruisseau bleu. Ils auront le temps d'apercevoir une prairie, de claires eaux, une vieille masure brune recouverte d'un toit de briques. C'est le moulin de Cabanes, alimenté par le même ruisseau qui, deux kilomètres plus au nord, passe tout près de la Crouts.

Ce moulin, depuis qu'elle restait seule au monde, était un des buts favoris de promenade d'Anne de la Ferté. En toute saison, vers une heure de l'après-midi, elle partait, accompagnée par Pyrame, que Jacques lui avait laissé en s'en allant, et que personne n'avait songé à réclamer. A cette époque, il avait déjà huit ans. Maintenant, il en avait près de quinze. C'était un très vieux chien, à demi paralysé, et qui ne s'arrêtait même plus devant le portail fermé de la Pelouse, quand, d'aventure, avec sa maîtresse, il passait par là. Mais il aurait voulu encore chasser. C'est pourquoi Anne l'emmenait dans ses promenades. Quelquefois, dans la saison, il arrêtait une caille, une bécassine. L'oiseau s'envolait. Le vieil épagneul se retournait alors vers mademoiselle de la Ferté, avec un regard presque de reproche dans ses yeux de plus en plus pâles.

Un jour d'avril 1887, elle sortit comme d'habitude avec le chien, et se mit à longer le ruisseau en descendant vers Cabanes. Ce jour, point de départ véritable d'événements qui allaient maintenant se précipiter, était pur et tiède. Un temps presque beau pour la saison. Lorsque la forêt de pins faisait place à une éclaircie, on voyait, très loin, vers le sud, les petites Pyrénées bleues et blanches.

A un endroit où le ruisseau est traversé par un pont que les gens du pays appellent le pont d'Anguade, Anne tourna à main droite et s'enfonça dans la lande. Un minuscule lapin beige déboula devant elle. Le pauvre chien essaya de le poursuivre.

Au bout d'un kilomètre de marche à travers les pins, les platanes de la Pelouse apparurent.

Anne se trouva alors devant une haie touffue où se mêlaient des mûriers, des noisetiers, de jeunes acacias. Cette haie clôturait à gauche la Pelouse jusqu'à la route de Castets. Haute d'environ deux mètres, elle était rendue si épaisse par la

profusion des nouvelles feuilles que, d'un côté à l'autre, on ne pouvait rien voir. Anne se mit à la longer, pour rejoindre la route.

Soudain, elle tressaillit, s'arrêta.

On parlait, de l'autre côté de la haie. Anne distinguait nettement deux voix : l'une, grave, était une voix d'homme; l'autre, jeune et rieuse, une voix de femme. Mais, malgré toute l'attention qu'elle y mit, elle ne put saisir un mot dans la conversation des deux interlocuteurs invisibles.

Pour être certaine de ne pas être aperçue, elle s'agenouilla dans l'herbe; elle entoura de ses deux bras le cou de l'épagneul.

— Chut, Pyrame, chut.

Les deux voix diminuaient. Les promeneurs s'éloignaient de la haie. Bientôt Anne n'entendit plus rien.

— Couchez là, Pyrame, couchez là.

Et elle s'éloigna du chien, sur la pointe des pieds, se retournant pour lui faire signe de ne pas bouger.

Dans la haie, il y avait à quelques mètres de là, une brèche qu'elle connaissait bien. Elle se faufila par cette brèche. Les ronciers la retinrent une seconde par sa robe. Elle se dégagea put regarder.

D'abord elle fut dépitée de ne voir personne. Mais, soudain, ses yeux se mirent à flamber d'une flamme étrange. Son cœur, elle le sentit battre tout d'un coup de façon si précipitée qu'elle dut porter la main à sa poitrine.

Les fenêtres de la Pelouse, fermées depuis sept ans, étaient ouvertes.

PIERRE BENOIT

(A suivre.)

COLBERT ET MAZARIN

Nos archives contiennent de nombreuses lettres autographes de Colbert. La correspondance de Colbert a été publiée partiellement par M. Clément, d'après les documents puisés aux Archives nationales, et d'après les manuscrits originaux conservés aux Archives de Dampierre. Mais, cette publication est loin de comprendre toutes les lettres de Colbert que nous possédons. Il y manque le plus grand nombre de celles écrites à Mazarin. En les faisant connaître nous croyons apporter une contribution utile à l'histoire. Outre l'intérêt qui s'attache toujours à la publication des correspondances inédites d'hommes illustres, on verra se détacher dans l'ombre, derrière les explications, les comptes fournis par son intendant et, avec un relief singulier, la figure du cardinal Mazarin — on trouvera même dans ces lettres la rectification de certaines erreurs historiques généralement admises. On y verra, en particulier, exposées avec une grande clarté les causes véritables d'un événement qui passionna les contemporains de Colbert et n'a cessé d'intéresser les historiens de nos jours : la disgrâce du surintendant Fouquet.

M. Pierre Clément, dans son ouvrage intitulé : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, s'exprime ainsi [1] :

1. Page VI de l'Avertissement.

Dans le nombre des manuscrits que possède la bibliothèque royale, il en est quelques-uns qui ont surtout une grande valeur. Je citerai d'abord un volume des lettres de Colbert à Mazarin avec les réponses de ce dernier en marge. Les lettres sont inédites et j'y ai fait de nombreux emprunts.

Et plus loin, en note : « Colbert écrivait au Cardinal à mi-marge et celui-ci expliquait ses intentions en regard, tantôt en développant, tantôt se bornant à approuver par un mot, puis il renvoyait la dépêche à Colbert. Les lettres de Colbert ne sont pas de sa main; il se bornait à écrire le mot « Monseigneur », soit en tête, soit dans le corps de la lettre, et le protocole.

Aux Archives de Dampierre nous nous trouvons en présence des minutes originales de ces lettres à Mazarin. C'est ce texte que nous offrons au public.

L'écriture de ces manuscrits est petite, serrée, rigoureuse et si difficile à lire que l'auteur qui vient d'être cité en a dit [1] : « Ce n'est pas une médiocre difficulté d'en pénétrer le sens, car le grand ministre avait l'écriture la plus difficile à lire qui se puisse voir. » Plus tard, dans sa correspondance avec le Roi, Colbert modifie son écriture; elle devient plus longue, plus espacée et beaucoup plus facile à déchiffrer. Il est aisé de s'en rendre compte en comparant les autographes des lettres à Mazarin et ceux des missives à Louis XIV, que nous possédons aussi à Dampierre.

Les originaux de Colbert sont écrits sur des feuilles détachées et de toute grandeur. Colbert commence sa rédaction dès le haut de la page, sans mettre le titre du Cardinal et sans marges, sans intervalles. Il rature; il ajoute de petits morceaux de papier; ses additions sont écrites avec des abréviations; il ne signe pas. Il rédige une minute destinée à être transcrite; et au verso d'un de ces originaux, il a mis cette *mention* : « Missive à écrire à S. E. le 4 juin 1654. »

Si l'on compare les minutes avec les fragments cités par M. Pierre Clément, on remarque dans les textes de nombreuses variantes très intéressantes. Ces différences d'ailleurs s'expliquent aisément, car Colbert sans doute ne signait les copies

1. Page VI de son Avertissement.

de ses dépêches au cardinal qu'après les avoir relues et modifiées quand il y avait lieu; ses commis alors les transcrivaient de nouveau et ne conservaient dans les archives de leur maître que sa propre minute.

En comparant les minutes aux textes tels qu'ils ont été publiés par M. Clément, il nous a été donné de relever quelques erreurs dont la correction justifierait sans doute à elle seule la publication que nous entreprenons. Voici par exemple la plus sérieuse. Pour avoir donné une citation incomplète le savant historien a été amené à apprécier inexactement le rôle et les sentiments de Colbert dans une circonstance importante.

M. Clément dit[1] :

La lettre suivante du 16 juin 1657 ne justifie pas complètement Colbert, il est vrai, du reproche qui lui a été fait, d'avoir fortement travaillé à renverser Fouquet pour le supplanter; cependant elle est favorable au surintendant pour lequel il paraît évident qu'à cette époque Mazarin éprouvait déjà de l'éloignement.

Puis il cite non la lettre entière, mais le fragment :

Le sieur Procureur général, écrit Colbert, ayant toujours bien servi Vostre Eminence, en toute occasion, mérite assurément de recevoir quelque grâce particulière, et si Vostre Eminence est résolue de lui accorder ce qu'il demande, je suis obligé de lui dire qu'ayant tous les jours besoin du dit sieur Procureur général, pour ses affaires, il serait assez nécessaire que je luy en portasse la nouvelle, et mesme que Vostre Eminence fist connaistre à tous ceux qui luy en parleront pour luy que je luy ai rendu tesmoignage en toute occasion du zèle qu'il fait paraistre pour le service de Vostre Eminence.

M. Clément croit donc que le Procureur Général dont il est question, c'est Fouquet, Procureur Général au Parlement de Paris. Or il s'agit ici non de Fouquet, mais du sieur Regnaudin, Procureur Général du grand Conseil. Le fragment publié par M. Clément n'est que la fin d'un passage dont il a négligé ou ignoré la première partie. Ce fragment, d'ailleurs, ne commence pas par ces mots. « Le sieur Procureur Général », mais ceux-ci : « Le dit sieur Procureur Général » qui le lient à une partie précédente, dont voici le texte :

1. Page 91 de son livre.

M. Regnaudin, Procureur général du grand Conseil, est venu me témoigner son ressentiment de la grâce que Vostre Eminence lui a fait, en conservant à sa famille la charge du feu sieur Regnaudin, maréchal général des logis, qui a esté tué devant Cambray, et m'a fait voir en mesme temps le contract de l'achapt que le deffunt en avait fait, qui porte trente mille livres, dont il en doibt encore au dit sieur Procureur général quinze mille livres, comme il paraist par les quittances qu'il m'a fait voir, et son dessein a esté, en me faisant voir ses papiers, de faire connaistre à Vostre Eminence que ceux qui luy ont dit que cette charge n'avait cousté au deffunt que quinze mille livres, n'ont pas dit la vérité, le dit sieur Procureur général ayant toujours fort bien servi Vostre Eminence en toute sorte d'occasions, mérite assurément de recevoir quelque grâce particulière, etc...

Ici l'erreur de M. Clément est évidente, les dispositions de Colbert en 1657 étaient loin d'être bienveillantes pour Fouquet. Son projet de restauration des finances prouve d'une façon incontestable qu'il méditait la chute du surintendant et ne cachait pas ses sentiments à Mazarin. D'un autre côté, le Surintendant n'en était pas réduit à solliciter par intermédiaire la faveur de Mazarin. Son rang, ses rapports continuels avec le Cardinal, les services qu'il lui avait rendus le dispensaient de chercher un intercesseur auprès de l'Éminence [1].

En s'appuyant sur cette citation incomplète, M. Clément conclut que Mazarin éprouvait déjà à cette date de l'éloignement pour Fouquet; la vérité, au contraire, c'est que le Surintendant n'eût jamais été disgracié du vivant du Cardinal. N'est-ce pas un point d'histoire qui a son importance?

*
* *

C'est en 1649 que Colbert entra au service du Cardinal [2].

1. En poursuivant l'examen des originaux de Colbert, nous voyons, par une lettre du 6 septembre 1657, que la récompense, qui chez ce dernier fait l'objet de tant d'insistance, consiste dans l'abandon d'une simple prébende de Chartres, qui se trouve vacante, mince faveur pour l'opulent Surintendant.

2. Après avoir été employé chez le ministre Le Tellier qui avait consenti à le céder au Cardinal.

Il le servit si bien pendant la Fronde, l'accompagnant dans ses expéditions, ses voyages à travers la France, réglant ses dépenses et celles du Roi, que Mazarin prit pleine confiance en lui, et au moment où il dut s'exiler, confia toutes ses affaires à ce bon serviteur. Mazarin rentra en 1653 ; il s'exila une fois encore en 1654, mais pour régner peu de temps après et gouverner en maître.

C'est en 1654 que la correspondance commence. Les lettres de cette année sont au nombre de trente-deux, et à l'exception de la première, écrite d'une main étrangère, toutes sont des pièces originales de la main de Colbert. M. Clément a publié seulement des fragments de huit de ces lettres. L'administration des finances tient la plus grande place dans la correspondance de cette année. Ce qui s'explique quand on songe que, suivant l'expression de Colbert, « la confusion et la friponnerie » régnaient dans cette partie des services publics et que le cardinal lui-même donnait l'exemple du désordre.

Dans la biographie universelle de Michaud, l'auteur de la notice sur Mazarin, résumant en quelques lignes les différentes opinions des écrivains sur cette question, s'exprime ainsi : « On a dit, sans aucune preuve, qu'il traitait en son nom des munitions des armées, qu'il vendait les bénéfices, qu'il partageait le profit des armateurs. » Or la preuve de ces assertions se trouve dans les lettres de Colbert; celles de la seule année 1654 montrent le Cardinal, avançant le paiement des quartiers des troupes du Soissonnais, s'emparant des bénéfices qui viennent à vaquer, pour en trafiquer ensuite avec ceux qui lui offriront les plus lourds pots de vin, spéculant sur les prises maritimes pour tirer des armateurs les plus fortes rançons, prélevant des sommes importantes sur les revenus des grosses fermes, sur le prix des charges ou sur les ventes des domaines privés.

Le Cardinal traite le royaume comme son domaine propre; il laisse ses gens d'affaire s'en donner à cœur joie, et des fortunes colossales s'élèvent à l'aide du péculat. Six ans plus tard, Colbert fera précéder l'édit qui constituait une chambre de justice des considérants suivants :

Un petit nombre de personnes, fait-il dire au Roi, profitant de la mauvaise administration de nos finances, ont, par des voyes illégi-

times, élevé des fortunes subites et prodigieuses, fait des acquisitions immenses, et donné dans le public un exemple scandaleux par leur faste et leur opulence et par un luxe capable de corrompre les mœurs et toutes les maximes de l'honnesteté publique.

Le surintendant Servien, collègue de Fouquet, et un des financiers les plus probes de l'époque, hasarde quelques remontrances ; il rappelle à Colbert, qui ne l'ignore pas, la pénurie du trésor : des ambassadeurs meurent de faim ; des fonctionnaires demeurent dix ans sans toucher d'appointements. Créancier d'une somme de trente-deux mille livres depuis 1650, le Maréchal Fabert ne peut en obtenir le paiement en 1654, et cependant quelles obligations le Cardinal n'a-t-il pas à ce loyal soldat!

Colbert, de son côté, donne des avertissements timides; un jour même, il rappelle qu'avec son propre argent et celui de ses amis, il a fait des avances au Cardinal. Mazarin ne s'émeut pas. Bien qu'il possède déjà les gouvernements de la Rochelle et du Brouage, l'évêché de Metz, l'abbaye de Cluny et un grand nombre d'autres abbayes et de bénéfices, nous le voyons, en cette même année 1654, acquérir le domaine de la Fère et le duché de Mayenne, et faire dans ces terres de nombreuses améliorations dont des assignations sur les intendants soldent les dépenses. D'autre part il fait venir à grands frais de superbes étoffes de brocart d'or et achète des tapisseries dont le duc de Guise est forcé de se défaire au moment de son départ pour Naples et, si parfois le cardinal se montre généreux, c'est aux frais de l'État.

Le désordre des finances met en danger l'existence même du pays. On voit, dans la correspondance, les intendants obligés d'ajourner leurs paiements par l'impossibilité de recouvrer les impôts; et cependant il faut entretenir des armées en Piémont, en Catalogne, en Alsace, en Picardie et en Flandre. Mazarin recourt à toute sorte de moyens, d'expédients; il crée des offices pour les revendre : il fonde les opérations les plus sérieuses sur des expédients aléatoires; et par exemple, il espère solder l'entreprise du duc de Guise, dont il est l'artisan, par la rançon d'une prise maritime litigieuse.

*
* *

La correspondance de Colbert en 1655 se compose de 21 pièces toutes originales et manuscrites sauf quelques lignes seulement des nos 5, 8 et 15 qui sont d'une écriture différente. Des fragments de deux de ces lettres ont seuls été publiés par Clément.

La guerre continue sur tous les points. Le Roi s'établit avec le Cardinal et la Cour à la Fère, puis à Soissons, d'où le jeune roi sentait le prix des opérations de Turenne contre le prince de Condé et l'Archiduc Léopold.

Dès le commencement de l'année 1655, il a fallu, pour se procurer de l'argent, faire enregistrer au Parlement, en lit de justice, de nouveaux édits de finance. Seule la présence du Roi avait arraché l'approbation du Parlement qui, par la suite, se proposait bien de révoquer son arrêt. On sait qu'apprenant ces intentions le jeune souverain se rendit à la Grand'Chambre et interdit aux conseillers de continuer leur assemblée. En ces conjonctures, Mazarin, effrayé par l'énergie de Louis XIV, chercha, suivant son tempérament italien, à arranger les choses par des combinaisons et une habile diplomatie. La lettre que Colbert écrit à ce sujet au Cardinal nous montre d'une façon éclatante à quel point le caractère de Colbert est mieux fait pour s'accorder avec le Roi qu'avec le Cardinal.

Tous les bien intentionnés, dit-il, ont horreur de la malice de ces gens-là (les conseillers du Parlement) et se plaignent avec raison et justice que Vostre Eminence ne veut point forcer sa bonté naturelle pour imprimer des marques de crainte dans leurs esprits qui est la seule voye de les retenir dans le debvoir.

Cependant en 1655 tout comme en 1654, nous voyons Mazarin occupé surtout à accroître sa fortune et tout de même Colbert assidu à le servir. Nous trouvons un exemple des procédés auxquels les gens du Cardinal étaient acculés pour satisfaire son appétit d'acquérir, même alors que ses coffres étaient vides. Mazarin convoitait un domaine en Auvergne. Colbert ne sachant où se procurer les fonds nécessaires propose une solution assez surprenante : celle de se servir de la

Reine comme prête-nom, et de puiser dans son trésor, quitte à la rembourser plus tard et par annuité. Le 20 mai, il écrit :

Pour terminer cette affaire en sorte que Vostre Eminence y trouve sûrement ses advantages, il faut, ou que M. de la Berchère donne sa quittance de deux cent soixante-quatre mille livres sans contre-lettre, ou que Vostre Eminence n'y pense plus et que l'on pousse l'affaire pour la Reyne. Ou, au pis aller, si l'on s'est engagé à donner la contre-lettre, il faut la faire donner par la Reyne et retirer ce domaine soubs son nom et, dans un an d'icy, nous chercherons les moyens de le faire passer en la main de Vostre Eminence.

La contre-lettre ayant été nécessaire, l'acquisition se fit au nom de la Reine, puis le prix de l'achat fut payé avec des fonds de la Franche-Comté. — On voit dans cette lettre, et l'on verrait dans d'autres lettres encore jusqu'où allèrent la condescendance et la complaisance de Colbert envers le Cardinal. Si c'est là une tache dans son histoire elle s'explique par les mœurs du siècle et elle sera plus tard effacée par les immenses services que son prodigieux travail rendra au Roi et au royaume.

Une des nièces de Mazarin, Laure Martinozzi, épouse à cette date le duc de Modène qui reçoit en quelques mois la somme de 710 mille livres. De plus le Cardinal subvient aux dépenses de toilette et de voyage de sa nièce et met à sa disposition les fonds nécessaires à ses aumônes et à ses présents. Colbert s'étonne en vain de tant d'inutiles et excessives libéralités. En vain il se fait auprès de Mazarin l'écho des doléances des financiers, qui ne parlent que de misères et des difficultés qu'ils trouvent à se procurer de l'argent. Sans relâche, le cardinal entasse dans ses coffres les choses précieuses et les objets d'art de grande valeur ; les lettres de Colbert mentionnent sans cesse les achats d'étoffes, de bijoux et de pierre. Le sieur Lescot joailler est attaché uniquement au service du Cardinal ; Mazarin a créé également les fonctions de garde-meubles en faveur du sieur Bernardin ; celui-ci demande à se retirer, mais Colbert ne sait par qui le remplacer et propose de former à Rome un élève qui y prendra le goût des belles choses. — L'achat et la vente du duché de Mayenne tiennent une assez

grande place dans les lettres de cette année; on voit combien Mazarin cherche à ménager les présidents du parlement et comme il charge son intendant de nombreuses attentions pour eux.

La correspondance de Colbert avec le Cardinal manque malheureusement en 1656.

*
* *

Les lettres de 1657 sont au nombre de quarante-sept. Toutes, sauf le n° 38 qui est une copie, sont des pièces originales et manuscrites de Colbert. Douze de ces lettres, ont été publiées en plus ou moins grande partie par M. Pierre Clément; les trente-cinq autres sont complètement inédites.

On voit dans la correspondance de cette année grossir les préoccupations de Colbert et ses inquiétudes pour la considération de son maître, à mesure qu'il voit le Cardinal participer à des affaires plus ou moins louches, l'affaire entre autres du pain de l'armée de Catalogne, et celle du pain de l'armée de Piémont.

Exilé au moment de la Fronde, Mazarin avait levé en Allemagne, à ses frais, et pour sa cause personnelle, des troupes qui l'avaient ramené en France. Cinq ans plus tard, il se fait assigner, sur des services publics, le remboursement de cette dépense. Profitant d'un arrêt du conseil du 24 janvier 1657, qui autorise l'exportation des blés à l'étranger, afin de permettre aux habitants des provinces, incapables de payer leurs impositions, de vendre le blé à meilleur compte, Mazarin tire aussitôt parti de cette mesure ; il fait emmagasiner des grains dans son gouvernement de la Rochelle et les expédie ensuite dans les ports du Midi.

Enfin il afferme ses bénéfices et ses abbayes à de tels prix, que, suivant Colbert, les fermiers sont réduits à la ruine et à la banqueroute.

*
* *

Homme d'affaires du Cardinal, homme de toutes affaires, vrai *factotum* de Mazarin, Colbert ne pouvait pas ne pas être, et il fut en effet, un conseiller politique.

Bien qu'à la fin de la guerre de la Fronde les parlements soient domptés et humiliés, la noblesse peu à peu soumise et asservie, le peuple fatigué et presque indifférent, les passions sont loin d'être éteintes. Le Cardinal n'a lui-même qu'une médiocre confiance dans ce calme apparent, il redoute toujours l'ascendant du parlement sur le peuple, mais, si averti qu'il soit cependant de cette situation, Mazarin se prépare à commettre une grosse imprudence. On sait que le pape Innocent X, dont la mort était survenue le 7 janvier 1655, et, après lui, Alexandre VII avaient successivement condamné les célèbres propositions extraites du livre de Jansénius. Mazarin entend que la bulle de condamnation soit présentée au Parlement pour y être enregistrée. Colbert voit le danger. Il avertit le Cardinal. Il lui représente l'état d'esprit créé dans le parlement par les Jansénistes et lui montre les amis du Cardinal de Retz prêts à saisir occasion de susciter de nouveaux désordres. Mazarin reconnaissant la sagesse de ces avis, ajourne l'enregistrement de la bulle.

Le Cardinal de Retz avait encore dans la capitale un parti puissant. Colbert, qui se chargeait aussi de la police de Mazarin, de concert avec l'abbé Fouquet, vendu au Cardinal, parle des intelligences que le Prélat entretenait à Paris. Il y pénétrait en secret, malgré une étroite surveillance, réunissait clandestinement des évêques et répandait partout des placards, des libelles et des écrits injurieux pour le gouvernement. Le clergé et la bourgeoisie soutenaient Retz qui, d'ailleurs, trouvait appui à la cour de Rome. En 1657 le clergé ne voulut pas s'engager à fournir la somme qui lui était demandée, pour le don gratuit auquel il était obligé par des conventions avec la couronne. Il est vrai qu'au témoignage de Colbert, un grand nombre de diocèses étaient ruinés.

Dans les lettres écrites à cette époque Colbert accuse en termes vifs le clergé de soulever l'opinon publique contre Mazarin; il confond dans une même réprobation les malintentionnés et les « dévots » qui n'ont jamais eu sa sympathie.

On voit encore dans la correspondance de cette même année que les rapports de la France et de l'Angleterre faillirent être compromis par un incident d'ordre particulier, et

peu connu. Le comte d'Inchiquin[1] avait mis son fils au collège des Grassins afin qu'il fût élevé dans la religion catholique. La mère du jeune homme, qui était protestante, le retira du collège, et le mit dans la maison et sous la protection de l'ambassadeur d'Angleterre. Le sieur Laforest, lieutenant du Prévost de l'Isle, le retira de cet asile, et le rendit au principal du collège. L'ambassadeur protesta contre la violation de son domicile et, après avoir demandé des instructions à son gouvernement, menaça de remettre ses lettres de rappel s'il n'obtenait réparation. Mazarin ayant grand intérêt à ménager l'envoyé du Protecteur, le sieur Laforest fut mis à la Bastille. Les lettres de Colbert ne nous font pas connaître l'issue de cette affaire; elle se termina à la satisfaction de l'ambassadeur.

***

A partir de 1657 nous n'avons plus dans nos archives de Dampierre qu'une lettre originale et inédite, et un très petit nombre de copies du temps, qui se rapportent aux années 1657 et 1660; mais ces documents sont du plus grand intérêt.

Le Cardinal se plaint à Colbert d'un de ses cousins, Colbert du Terron, qui n'a pas craint de remettre en secret à mademoiselle Marie Mancini des lettres de Louis XIV; « car il faut aider à esteindre le feu et ne pas porter matière pour l'allumer ». Malgré les vives remontrances de Mazarin, du Terron continue à entretenir dans l'esprit de mademoiselle Mancini des pensées chimériques, et le cardinal, dont on sait la louable opposition à ce mariage, va jusqu'à parler de se retirer de France en emmenant sa famille.

Mais l'intérêt principal de ces dernières pièces, c'est qu'on

1. Murbrough, 6e baron Inchiquin, crée Earl of Inchiquin le 20 octobre 1654. Il acquit un grand renom comme officier dans la guerre civile anglaise, combattit pendant quelque temps pour le parlement, puis embrassa avec ardeur la cause du roi d'Angleterre et rendit à son souverain de grands services en Irlande; mais il dut céder devant les forces du parlement et fut exilé jusqu'à la Restauration. Pendant son séjour en France il fut créé par le roi Lieutenant général et vice-roi de Catalogne. Il mourut en 1674.

trouve le commencement du duel entre Colbert et le surintendant Fouquet, duel dans lequel succombera finalement Fouquet pour le grand bien des finances de l'État.

Le 1er octobre, Colbert adresse au Cardinal, occupé de régler à Toulouse le traité des Pyrénées, un mémoire, qui, dit-il, « m'est échappé des mains quoique je sache bien qu'il ne contienne que les ombres d'une connaissance dont Votre Excellence a toutes les lumières ». Il s'agit de tout un plan de restauration des finances, et de l'établissement d'une Chambre de justice, qui, dirigée par les ennemis du Surintendant, devait amener fatalement sa ruine. Le Cardinal voit clairement que son serviteur Colbert a l'ambition de remplacer le Surintendant, mais il a ses raisons pour maintenir Fouquet en place. Répondant à Colbert, il se dit bien aise des lumières qu'il a tirées « du mémoire », mais il l'invite à vivre en bonne entente avec Fouquet, qui, dit-il, se plaint de la froideur que lui témoigne Colbert. Grâce, en effet, à la complicité de M. de Nouveau, surintendant des postes, Fouquet avait eu communication du mémoire; et il sait donc à quoi s'en tenir sur les sentiments de Colbert à son égard. Quelques jours plus tard, le Cardinal répète à Colbert qu'il a toute confiance en Fouquet, et qu'il importe à son service qu'ils vivent tous deux en bonne harmonie.

Dans une longue réponse au Cardinal, Colbert se défend de l'intention qu'on semble lui imputer de vouloir remplacer le Surintendant; il affirme qu'il n'a d'autre ambition que de bien servir le Cardinal; il verra Fouquet, puisqu'il en reçoit l'ordre, mais il a soin d'expliquer que si ses rapports avec le Surintendant sont devenus plus froids et ont même complètement cessé, la mauvaise gestion de Fouquet et le peu de cas qu'il fait des conseils et des avertissements qu'il a reçus en sont la seule cause.

Sans doute Mazarin ne peut pas ne pas donner en lui-même raison à Colbert; mais il est l'obligé du Surintendant dont la complaisance a permis ses propres dilapidations, il sait que Fouquet, s'il était accusé, aurait de quoi se défendre en le mettant lui-même en cause. Il louvoie, gagne du temps, ne décide rien.

Contrairement à l'opinion de M. Pierre Clément, le Surin-

tendant n'était pas perdu à ce moment. La reine mère Anne d'Autriche, après la mort du Cardinal, essaiera de le défendre; et Louis XIV lui-même instruit l'affaire avec Colbert durant des mois. Il veut se convaincre, avant de frapper, de la culpabilité certaine de Fouquet. Il montre une prudence, une sagesse qu'on pouvait ne pas attendre de sa jeunesse.

La correspondance de Colbert achève de ruiner la légende selon laquelle Louis XIV eût fait arrêter Fouquet par dépit d'amoureux.

Le jeune souverain, au contraire, reconnaît et juge les malversations du Surintendant avec le calme d'un chef d'État décidé à rétablir l'ordre, et bien éloigné de la nervosité d'un amant blessé qui poursuit sa vengeance. Quand sa résolution justifiée est prise avec une patience concertée, il attend l'occasion propice, soucieux de convaincre sa mère, d'éviter toute émotion populaire.

Quant à Colbert, il a eu certainement la pensée de supplanter Fouquet. Il a voulu écarter l'homme qui lui barrait le chemin. Mais il détestait aussi en Fouquet l'artisan du désordre, le dilapidateur, le mauvais serviteur du Roi et de la France, et il sentait en lui-même le bon, le grand serviteur qu'il fut en effet de l'un et de l'autre, pour la plus grande gloire de notre pays.

*
* *

La correspondance de Colbert et de Mazarin révèle déjà les admirables qualités de Colbert. Invraisemblablement laborieux, il donne un soin égal aux détails les plus petits et aux affaires les plus importantes.

Il fait prospérer la fortune immense de son maître et l'administre avec une prévoyance consommée. Grâce à ses expédients, il tire le Cardinal des situations les plus compromettantes. S'il se laisse aller trop souvent à la flatterie, s'il emploie toutes les ressources de son esprit à faire réussir des entreprises qu'il a blamées; il ne ménage ni les avis, ni les remontrances.

Son génie d'organisateur et d'administrateur se découvre

dès les premières années; ses fonctions d'intendant sont trop étroites pour ses aptitudes; déjà il nourrit les vastes desseins de son grand ministère. Il a le premier la conception de l'impérialisme français et veut l'établir par la domination sur les mers. A la Rochelle et dans le gouvernement de Brouage, il songe à créer une marine royale, capable de tenir tête à toutes les autres puissances maritimes. Déjà, il est frappé du tort immense que fait subir au commerce et à l'industrie la multiplicité des offices royaux, qui détourne tant de sujets du roi des professions utiles, et les invite à s'endormir dans la fainéantise. Il s'efforce d'intéresser Mazarin à cette grave question. — En travaillant à satisfaire les goûts du Cardinal pour les choses d'art, il apprend à connaître les artistes, il se prépare à grouper autour du Roi ce cortège d'hommes de génie ou de talent qui légueront à l'admiration de la postérité le Louvre de Louis XIV, le Versailles du grand roi.

Après avoir débuté dans un rôle tout à fait secondaire, Colbert sent peu à peu son influence grandir et son crédit s'accroître. Représentant le Cardinal auprès des personnages les plus considérables, ses conseils sont écoutés avec déférence. A mesure que son autorité croît, il souffre davantage de ne pouvoir apporter à l'état des affaires les remèdes dont son génie dispose. Enfin, au lendemain même de la mort de Mazarin, il est l'homme du Roi, auquel le Cardinal d'ailleurs, par un suprême acte de justice, l'a recommandé. Et le grand ministère va commencer en même temps que le grand règne.

LUYNES

LETTRES DE COLBERT

A Paris, le 11 mars 1654.

Monseigneur,

M. de Vendôme[1] avait *pris* aujourd'hui pour aller à Fontainebleau, où je devais avoir l'honneur de l'accompagner pour conclure une fois le contrat de mariage de monsieur et madame de Mercœur, et cela sur les paroles réciproques que M. Chapelain[2] et moi, nous étions données sur les articles qui étaient en contestation, savoir de la part de Votre Éminence :

que l'on rayerait l'article de la dot et qu'à côté serait mis ces mots : « cet article a été rayé par ordre du Roi, qui a signé de sa main, et fait contresigner par le Secrétaire d'État »;

que la donation de Martigues[3] serait approuvée par préciput;

et que nonobstant la dite donation, monsieur et madame de Vendôme auraient la faculté de disposer des 600 000 livres entiers;

1. César, duc de Vendôme, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées (1594-1665), fut, comme son fils le duc de Beaufort, un des chefs du parti des *importants*. Il se rallia à Mazarin moyennant le gouvernement de Bourgogne et la surintendance générale de la navigation et du commerce. Son fils aîné, le duc de Mercœur (1612-1669), avait épousé en 1651 Laure Mancini, nièce de Mazarin, commanda en Provence et en Lombardie; après la mort de sa femme, il prit les ordres et devint cardinal en 1667.

2. M. Chapelain était l'intendant de la maison de Vendôme, on en trouve la preuve dans la dépêche du 6 juillet 1654, n° 15.

3. Henri IV avait donné la principauté des Martigues à Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur.

et, de la part de M. de Vendôme :

Que l'on nous donnerait une renonciation de M. de Beaufort, à toute donation du duché de Beaufort, ou pièce équivalente, en sorte qu'il n'y peut avoir aucun droit, sans quoi je me suis toujours déclaré qu'il n'est point fait accommodement, et le dit sieur Chapelain sans vouloir s'expliquer du détail, qu'il m'a toujours traité d'une pièce secrète dans la maison, et qu'il ne me pouvait déclarer qu'après que nous serions convenus de tous les autres articles;

ou que l'on donnerait l'échange de la Principauté de Martigues avec le Duché de Beaufort, en bonne forme ou consentement de M. de Beaufort et qu'au lieu du préciput qui lui est accordé par la donation de la dite Principauté de Martigues, l'on donnerait à M. de Mercœur aussi par préciput les terres de Vandeuil, Assey, Saint-Lambert, Darnétal et Argentan;

et que monsieur et madame de Vendôme ne pourraient disposer par testament ou autrement des 600 000 livres qui lui sont réservés en faveur de l'un de messieurs leurs enfants, au préjudice de l'autre.

Après avoir travaillé presque trois jours consécutifs avec les avocats des conseils de la Maison de Vendôme et de Votre Éminence, à contester et rédiger par écrit tous les articles, et qu'aucun de ceux promis de la part de Votre Éminence n'ont été contestés, ceux qui avaient été promis de la part de M. de Vendôme ont reçu les difficultés qui en suivent :

L'on s'est déclaré ne pouvoir donner l'échange de la principauté de Martigues avec le duché de Beaufort qui était le plus grand avantage qui peut revenir à M. de Mercœur de toute cette affaire parce que M. de Beaufort n'a point voulu y consentir, et que monsieur son Père et lui se sont séparés fort mal sur cette difficulté, à ce que l'on dit.

Monsieur et madame de Vendôme se sont voulu réserver la faculté entière de disposer des 600 000 livres en faveur de qui bon leur semblerait, et sur le refus absolu que j'en avais fait, mondit sieur de Vendôme avait remis à décider ce point avec M. le Tellier en arrivant à Fontainebleau, à quoy j'avais consenti même déclarant que c'était une clause promise.

Et pour l'article du duché de Beaufort que l'on avait tou-

jours remis le dernier, M. Chapelain m'a enfin déclaré en secret que le délaissement en donation faite dudit Duché en 1649 sur lequel M. de Beaufort a été reçu duc et pair est une pièce fausse qui n'a jamais été signée par M. de Vendôme, et qui fut lors fabriquée par M. de Beaufort avec un notaire de Paris pour parvenir au but qu'il avait d'être fait duc et pair, et qu'il retirerait la minute de cet acte pour me la remettre en main propre, ce qui m'avait satisfait. Hier après-midi ce discours changea, et me dit que l'on ne pouvait retirer cette minute sans le consentement de M. de Beaufort, et que l'on travaillerait à l'avoir.

Quelques heures après il me fit connaître que l'on ne pouvait pas avoir le consentement de mondit sieur de Beaufort, et s'efforça de me persuader la nullité de ce délaissement ou donation par soi sans aucune révocation ni suppression, à quoi ayant résisté et fait voir avec l'aide des avocats de Votre Éminence l'importance de cette pièce, nous convînmes de concert avec le dit sieur Chapelain et les avocats d'un acte de déclaration de M. de Vendôme de la fausseté dudit délaissement avec obligation d'en faire désister M. de Beaufort, au cas qu'il s'en voulût prévaloir, ce qui ayant été refusé par M. de Vendôme et voulant en remettre encore la décision à Fontainebleau, je me suis dispensé de ce voyage. Sachant bien que Votre Éminence ne voulait point se relâcher de ce point, et que la discussion ne lui en pourrait être que fâcheuse.

Les raisons pour lesquelles nous nous sommes tenus fermes nonobstant ce que M. Chapelain m'a assuré de la fausseté du dit délaissement sont :

que cette fausseté est alléguée par eux et non prouvée, et ne le peut être que très difficilement par nous, d'autant qu'il est en quelque sorte approuvé par un arrêt du Parlement, et que la signature de M. de Vendôme est très facile à contrefaire, et de plus que nous serions entièrement à la discrétion de mondit sieur de Vendôme, qui au lieu d'une fausse signature pour cet acte y en pourrait mettre une véritable toutes fois et quand que bon lui semblerait.

J'écris amplement de toutes ces choses à Votre Éminence, afin que M. de Vendôme allant aujourd'hui à Fontaine-

bleau, comme il l'a résolu, elle fût instruite de tout ce qui s'est passé.

Je lui envoie ci-joint les comptes mis en un cahier de toutes les avances faites de ses deniers pour le service du Roi pendant l'année dernière qui sont conformes à ceux qu'elle a déjà vus; elle trouvera aussi ci-joint trois mémoires des avantages que l'on peut tirer pour Votre Éminence de tous les comptes de Cantarini [1], l'autre de ce qui a été à faire pour conclure leur compte avec M. Hervart [2], et le troisième contient toutes les sommes de deniers qu'elle fournit pendant la campagne 1648, audit sieur Hervart Cantarini contenant tant pour ses affaires particulières que pour celles du Roi.

Je la supplie de voir le tout à son tour et de croire que je suis autant que je dois...

A Paris, le 7 juin 1654.

J'ai rendu la lettre de Votre Éminence à MM. les Surintendants; le prompt départ de M. Servien [3] a empêché qu'il ne donnât ordre sur 200 000 livres des galères, ils ont seulement destiné des fonds pour cela qu'ils assigneront à son retour.

Ils m'ont promis de donner ordre au paiement des 32 000 livres à M. Fabert. Je ne manquerai pas de les en presser et solliciter sans relâche comme Votre Éminence le désire.

Ils m'ont donné l'assignation de 100 000 livres pour Vincennes [4] sur le premier quartier [5] de l'année prochaine, de la ferme des entrées, mais j'ai vérifié avec le Sieur de Launay qu'il n'y avait point de fonds. Néanmoins par la facilité qu'il y apporte comme je vais veiller au paiement de cette partie, l'on commencera la semaine prochaine à travailler.

J'ai fait remettre entre les mains de M. Hervart la pro-

1. Banquier du Cardinal.

2. M. Hervart était intendant des finances, et l'un des plus intrépides joueurs de l'époque avec Fouquet et le marquis de Clérambault (Mém. de Gourville).

3. Abel Servien (1593-1664) devient sous Richelieu surintendant des finances; disgrâcié, il revient aux affaires sous Mazarin, et prend part aux négociations de la paix de Westphalie.

4. Mazarin était gouverneur de Vincennes et avait aménagé le château en résidence d'été.

5. Trimestre

position des maîtres d'hôtel et gentilshommes servants. J'envoyerai un mémoire du détail de cette affaire à Votre Éminence à la première occasion. Cependant je crois qu'il serait très à propos que Votre Éminence dît un mot de toutes les affaires à M. de Servien, particulièrement de la dernière.

M. Tubeuf me donne les 2 000 pistoles en espèces : il ne reste que Votre Éminence m'envoie, s'il lui plaît, une lettre à M. l'ambassadeur en Piémont afin qu'il les fasse passer à Milan, avec les sûretés nécessaires lorsque je l'y enverrai.

Je me suis instruit avec ledit Sieur Tubeuf de tout ce qui regarde l'affaire du domaine d'Auvergne ci-devant engagé à M. de Ronsan, Votre Éminence en apprendra le détail par un mémoire que je lui en enverrai sous peu de jours.

Pour le domaine de la Fère, Votre Éminence en sera bientôt possesseur.

J'ai vu M. de Guise sur la tapisserie de *Bestion* qui m'a dit qu'il en refusait 40 000 livres, à quoi je n'ai rien répondu sachant bien que Votre Éminence n'en veut pas donner une aussi grande somme. J'attendrai des ordres sur ce que j'aurai à faire.

M. de Caunisson a rejeté la proposition que je lui ai faite de la part de Votre Éminence de mettre le régiment d'Auvergne dans ses terres en le dédommageant, sur ce qu'il m'a dit qu'elles n'étaient pas assez fortes pour en souffrir le logement. Il m'a proposé qu'en donnant assurance pour la subsistance sur le dernier paiement du don gratuit de Languedoc (il s'est même ouvert du premier paiement du prochain à M. d'Agde), il pourrait le mettre dans son diocèse et que l'on en recevrait l'avantage, qu'au sortir des quartiers on pourrait embarquer le régiment pour le porter à bord des vaisseaux en Provence. Il prie que M. d'Agde ne sache pas que c'est lui qui a fait cette proposition.

M. de Richelieu étant indisposé, madame a témoigné être un peu surprise que Votre Éminence lui fît demander les ordres pour prendre les six galères dont M. de Mercœur et M. d'Orange firent le choix, elle a répondu seulement que M. de Richelieu avait nommé les six galères en la forme portée au mémoire ci-joint.

M. de Brienne a porté l'arrêt de main-levée du *Prophète*

Samuel[1] de l'ambassadeur du Portugal; y étant Votre Éminence pourra faire traiter avec eux l'affaire des 100 000 écus. J'espère lui faire voir clairement par la première occasion que les propriétaires du dit vaisseau paient 30 000 écus au dit sieur Ambassadeur pour la main-levée, et de la façon que M. de Guise m'en a parlé je crois que le dit sieur Ambassadeur en demeurera d'accord.

M. de Bordeaux prie Votre Éminence de faire accorder la permission à M. de la Boullaye de venir à Paris.

M. le Tellier m'a remis entre les mains deux ordonnances, l'une de 300 000 livres pour M. de Villefranche-Montbrun, et l'autre de 12000 livres à M. de Saint-André Montbrun. Je supplie Votre Éminence de me donner des ordres pour ce que je dois faire.

A Paris, le 7 juin 1654.

M. de Servien étant parti d'ici sans donner ordre aux 200 000 livres des galères, j'en ai parlé à M. le Procureur général qui m'a promis de le faire. Votre Éminence me fera savoir, s'il lui plaît, si le fonds sera mis entre les mains du Trésorier des galères ou de quelle sorte on en usera afin que cette difficulté ne retarde point le service.

Les 40 milliers de plomb que Votre Éminence a ordonné à mon frère d'envoyer ne sont point encore partis, et comme les ports de Provence sont fermés, en cas qu'il faille les envoyer promptement, mon frère demande un ordre du Roi en blanc pour faire sortir un vaisseau avec lequel il s'accommodera pour le transport de ce plomb.

Votre Éminence sait que je me suis engagé envers M. Hervant pour 96 000 livres dont il a fait donner promesse à Toulon pour l'achat de 4 000 charges de blé, provenant de la prise du *Saint-Tropin* qui a été confisqué, et comme Votre Éminence est en volonté de faire donner main-levée d'icelle confiscation à M. de Castellane et autres armateurs, l'on pourra peut-être en tirer meilleur marché, et les faire con-

1. *Prophète Samuel*, vaisseau portugais contenant dans son chargement des marchandises espagnoles, et capturé par la marine de Louis XIV, la France étant en guerre avec l'Espagne. Les armateurs offraient à Mazarin 100000 écus comptant pour obtenir main-levée de cette prise. Le Cardinal exigeait une plus forte somme, que les propriétaires du *Samuel*, malgré les instances de l'ambassadeur du Portugal, ne pouvaient se décider à payer. Leur résistance était fondée sur des promesses de M. de Brienne.

sentir d'une bonne assignation, et pour cela il est nécessaire que Votre Éminence en dise un mot à M. de Servien.

Votre Éminence se souviendra aussi, s'il lui plaît, des 32 000 livres dues à M. Fabert.

Quand mon frère aura envoyé le plomb, Votre Éminence me fera savoir ce qu'il faudra faire pour en tirer le paiement afin que l'on n'y perde point de temps.

Votre Éminence sait, suivant le calcul que je lui ai fait voir, que mon frère doit avoir 4 000 quintaux de biscuit qui doivent suffire pour quatre-vingts jours à 6 000 rations par jour, mais n'ayant que 1 344 quintaux de chairs salées merluches et fèves qui ne peuvent suffire que pour vingt-deux jours, à la même quantité de 6 000 rations à une livre par jour, par ration, j'avais écrit à mon frère que l'intention de Votre Éminence était qu'il proportionnât la viande et le vin au pain et qu'il achetât le surplus. Mais comme il me mande que cette dépense irait à près de 50 000 livres, je lui ai écrit depuis qu'il n'achetât de la viande et du vin que pour cinquante jours seulement; si Votre Éminence trouve quelque chose à changer à cet ordre, elle me le fera savoir s'il lui plaît avant le premier ordinaire. Je lui envoie un extrait d'une lettre de mon dit frère qui contient son sentiment sur la distribution de ces vivres.

J'ai encore entre mes mains la promesse de 4 000 livres pour les armes. La campagne dernière Votre Éminence a fait deux promesses de 22 000 livres chacune (je la conjure s'il se peut de n'en point faire celle-ci), l'une à M. le Maréchal Destrées pour M. de Municamp, l'autre à M. de Bordeaux; pour celle-ci j'espère que Votre Éminence la retirera; pour celle-là j'ai proposé que l'on prît en paiement pareille somme sur les 28 000 livres d'avances que nous avons faites pour partir du quartier d'hiver des troupes du Soissonnais à prendre sur les restes de cette généralité, ce que l'on a accepté avec peine. Je fais état de faire assigner en même temps votre remboursement des dits 22 000 livres sur les premiers deniers de l'année prochaine de la généralité de Soissons, et ainsi je change une mauvaise assignation en une bonne, et nous retirerons une promesse pure et simple. Je crois que Votre Éminence approuvera ce que j'ai fait en cela.

Votre Éminence a dit à M. Destrades qu'elle désirait que l'on rétablît les droits de M. de Richelieu sur le sel de Brouage [1]. On ne peut rétablir cette partie sans rétablir le tout et ainsi il faut voir si tout ce qu'on a fait jusqu'à présent en cette affaire, demeurera inutile; mon avis serait qu'en cette nature d'affaires, Votre Éminence accordât tout ce qu'on lui peut demander et qu'elle me laissât faire.

J'espère que votre ménage de Vincennes donnera satisfaction à Votre Éminence; la cour s'approche, je lui enverrai des fruits. Je n'entends aucune nouvelle des vaches qui devaient venir de Flandres, si Votre Éminence me fait savoir à qui je me dois adresser pour en avoir nouvelles, j'en écrirai.

Le change d'Hollande est toujours à 24,1/8 p. 100, et tous les trafiquants conviennent qu'il ne baissera de quelque temps, ce qui me met en peine pour notre affaire. Votre Éminence me donnera s'il lui plaît sa résolution. Cette affaire, le mariage, les dépenses qu'il faut fournir pour l'armement de M. de Guise [2] me font peur, quand je considère l'état auquel je suis. Votre Éminence le sait, et je sais de plus qu'elle n'en parlera pas à M. de Servien pour y donner remède. Il nous a ôté 50 000 livres comptant sur les 350 000 livres qui nous restaient sur Paris; en cela on peut avoir patience, l'ayant remplacé d'ailleurs; le seul expédient que je trouve pour accorder les sentiments de Votre Éminence avec une nécessité, serait qu'elle dît à M. Servien que je me plains toujours, et que j'appréhende de demeurer court aux affaires de Votre Éminence et ensuite lui dire quelque chose de la confiance qu'elle a en moi et de ce qu'elle reconnaît de mon zèle pour elle, afin de lui disposer l'esprit à faire quelque chose de ce dont je lui parlerai et dont je le presserai à son retour. J'ouvre mon avis d'autant plus hardiment à Votre Éminence que je sais qu'elle est persuadée que je ne me servirai pas pour mes avantages du crédit qu'elle me donnera par ce discours, et qu'elle se servit l'année passée du même expédient fort utilement.

M. de Guise m'a dit que les trois premières galères nommées

1. Mazarin avait le gouvernement de Brouage, dont les marais salants étaient une des principales ressources des gabelles.

2. La guerre contre l'Espagne continue sur la frontière du Nord, du Sud-Ouest et dans le Milanais où le duc de Guise est chargé de préparer une expédition contre le royaume de Naples.

par M. de Richelieu la *Ducale*, la *Richelieu* et le *Villegagnon* n'étaient pas en état d'aller à la mer, ni pour la chiourme ni pour les officiers, ni pour le corps, et qu'ainsi il était très nécessaire que Votre Éminence y donnât ordre.

Votre Éminence sait que l'on offre l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis à 12 000 livres de pension sur l'évêché de Carcassonne; si elle avait agréable de faire proposer à M. de Champlastreux de prendre la dite abbaye avec les 8 000 livres de pension sur Bayeux pour lui et pour son frère, on pourrait achever cette affaire.

Le tapissier Lefebvre a achevé ses ouvrages, il prie Votre Éminence de lui faire dire si elle continuera de faire travailler ou non.

Je supplie Votre Éminence de signer les expéditions ci-jointes.

A Paris, le 9 juin 1654.

Je viens de recevoir présentement la lettre de Votre Éminence du jour d'hier. Aussitôt que M. Servien aura fait le fonds pour l'armement des galères en Provence, je ne manquerai pas de le faire tenir en toute diligence. Avant que ce fonds soit fait; je ne vois pas que l'on puisse faire grande diligence pour cet armement, parce que le crédit de mon frère est fort borné, et que Votre Éminence sait que je n'y puis pas fournir; néanmoins Votre Éminence doit s'attendre que je n'épargnerai rien de tout ce qui se pourra faire.

Pour les 32 000 livres de M. Fabert, M. le Procureur général m'a assuré qu'il n'y aurait point de fonds pour les payer de l'argent de Votre Éminence; ayant beaucoup à dépenser et peu à recevoir, je ne crois pas être en état de le pouvoir faire.

Tout ce qui peut dépendre de moi en l'affaire des maîtres d'hôtel sera fait, mais les procureurs généraux des Chambres des comptes et Cours des aides, sous prétexte qu'ils ne sont pas juges, tirent cette affaire en des longueurs insupportables; je fais état de prier demain matin M. le garde des Sceaux des les envoyer quérir pour leur en faire réprimande et c'est tout ce que je peux.

J'envoyerai les 3 000 pistoles à M. l'Ambassadeur de Servien, et lui écrirai ce que Votre Éminence m'ordonne; je n'ai

point reçu sa lettre qui devait être jointe à celle de Votre Éminence.

Je verrai demain matin M. de Guise et ferai tout ce que Votre Éminence m'ordonne à son égard. Il m'a dit depuis deux jours qu'il partirait lundi prochain pour aller prendre congé du Roi, et qu'il serait assurément le 24e de ce mois à Toulon?

Je paierai les chevaux à M. le Cardinal Antoine[1].

Je prierai M. de la Rose de voir madame de Richelieu et de lui dire ce que Votre Éminence ordonne. Je ne juge pas à propos d'y aller; par ce qu'elle me parlerait et presserait sur le rétablissement des droits de Brouage et j'estime que cette affaire doit tirer de longue.

J'ai remis entre les mains du solliciteur de M. de Saint-André Montbran les ordonnances pour lui et pour son frère assignées comme il désire.

Mon frère traitera avec les capitaines pour la subsistance des troupes pendant le trajet et leur donnera les ustensiles au prix courant; j'espère que pour tout ce qui dépendra de cet emploi, Votre Éminence sera satisfaite de lui. Pour les affaires de Grimaud et de Mantoue avec M. Hervart elle se peut assurer que je n'y perdrais pas un moment de temps.

J'envoie à Votre Éminence le projet de la dépense qu'elle m'a demandé pour l'armée de M. de Guise.

Entre les bénéfices qui vaquent par la mort de M. de Valence, le prieuré de Saint-Liberade dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu, mais Votre Éminence n'en peut pas disposer attendu qu'il y a deux indults, l'un à M. le Cardinal de Lyon qui appartient à M. le Procureur général, et l'autre à Votre Éminence qui appartient à M. le Président Leferron; Votre Éminence sait de quelle qualité sont ces sortes de droit, et elle ne se peut pas dispenser.

Il serait nécessaire que Votre Éminence fît dire à M. de Plessis qu'il écrive aux deux procureurs généraux des Chambres des comptes et Cour des aides que le Roi n'est pas satisfait de la longueur que l'on apporte à l'enregistrement de l'Édit

1. Antonio Barberini, neveu du pape Urbain VI, évêque de Poitiers, aumônier d'Anne d'Autriche, puis de Louis XIV, archevêque de Reims en 1657, mort à Rome le 3 août 1671.

des maîtres d'hôtel et qu'il désire qu'il les oblige de conclure soit en l'enregistrant, soit en le refusant.

Il est aussi nécessaire que M. de Brienne expédie les ordonnances de 200 000 livres pour les galères et celles pour l'armement des vaisseaux, afin que l'on sollicite les assignations et les remboursements de Votre Éminence.

Votre Éminence se souviendra, s'il lui plait, de la garde robe pour la chambre de l'alcôve; elle me fera savoir aussi, s'il lui plaît, si elle désire que l'on change la peinture de la galerie du Louvre.

Je presse les embellissements de la chambre du Roi comme Votre Éminence me l'a ordonné.

M. le Président de Cognaux est venu me dire qu'il avait acheté par échange la terre de Mortfontane qui relève de l'abbaye de Saint-Denis, et pour laquelle il doit les foi et hommages, et une année de revenus qu'il m'a offert. Votre Éminence me fera savoir, s'il lui plait, de quelle sorte je la traiterai.

Il me semble que nous devrions tenir de l'économat de l'archevêché de Paris, en attendant que cette affaire soit terminée, puisque M. le Cardinal de Retz jouit des abbayes que Votre Éminence lui a données.

M. le marquis de Roye qui doit commander la compagnie de gendarmes de M. le Grand maître m'est venu trouver de la part de Votre Éminence pour me dire que son intention était que je demandasse le fonds porté par le mémoire ci-joint, pour mettre sur pied cette compagnie. J'attendrai pour cela des ordres pour les exécuter.

Mon frère croit être obligé de donner avis que les toiles d'Ollonne retarderont beaucoup l'armement des vaisseaux, quoique cela ne soit pas de son fait.

Je ne crois pas que ce soit l'intention de Votre Éminence que M. de Byon fasse rembourser à mon frère les blés et orges envoyés à Rosis, mais seulement les autres ustensiles.

Je supplie Votre Éminence de me faire réponse en marge de ma lettre, au cas que cela lui fût plus commode.

M. de Chamallon vient de voir pour me prier d'écrire à Votre Éminence que le sieur d'Hordal était de retour de Flandres depuis deux jours, que madame de Monaine, par mauvaise

conduite et mauvais conseil, l'avait retenu ici tout ce temps, qu'il est important que Votre Éminence l'appelle promptement auprès d'elle et écrive son sentiment... à madame de Monaine; il a ajouté que la négociation était en fort bon état, que Ligneville était en de grandes défiances des Espagnols et eux de lui, qu'il avait voulu faire arrêter le dit d'Hordal et que l'armée s'y était opposée et l'avait escorté à son retour, pour les places de Lorraine que Votre Éminence doit prendre prompte résolution et qu'il ne faut pas qu'elle remette cette négociation à M. le maréchal de la Ferté par ce que les commandants ne s'y fieront jamais. Il m'a dit que si M. l'Archevêque de Lyon n'était pas à la Cour, que Votre Éminence pourrait ouvrir ses lettres.

A Paris, le 12 juin 1654.

Je fais partir aujourd'hui 500 pistoles pour Piedmont, et incessament j'envoyerai le surplus jusqu'à 3 000 pistoles. Je crois avoir écrit à Votre Éminence que M. Tubeuf m'avait fourni les 2 000 que je lui ai demandé par ordre de Votre Éminence.

J'ai vu M. de Guise et l'ai fort pressé pour toutes les raisons que Votre Éminence m'ordonne; il m'a assuré qu'aussitôt que M. de Servien serait de retour, il le presserait à mettre ordre à quelques affaires qui lui restent, qu'il ferait partir son équipage lundi prochain, qu'il partirait le lendemain pour aller prendre congé du Roi, et ensuite qu'il s'en irait en poste en Provence.

J'ai connu par son discours que Votre Éminence lui ferait plaisir de lui faire donner une route pour une ou deux compagnies de cavalerie pour son équipage.

J'ai écrit à M. de Richelieu qui est à Junisy; il m'a envoyé l'ordre dont j'envoie copie à Votre Éminence. Je l'envoie par cet ordinaire à mon frère.

J'ai fait chercher partout les nouvelles des chevaux que l'on envoie à Rome. Je n'en ai pu rien apprendre, je supplie Votre Éminence de me faire savoir à qui je m'adresserai pour les payer, comme elle ordonne. Je viens de recevoir la lettre de Votre Éminence du 11. Pour ne point perdre de temps en paroles où je vois bien qu'elle veut des effets, j'envoie

à mon frère par l'ordinaire d'aujourd'hui une lettre de change de 10 000 livres, je lui confirme un crédit de 20 000 livres, que je lui avais ci-devant donné, sur lequel il n'a reçu que 5 000, et lui envoie encore une autre lettre de crédit de M. Hervart de 30 000 livres. J'espère lui envoyer encore par le même ordinaire d'autres lettres jusqu'à 24 000 livres et aurai soin toutes les semaines de tout ce qui se pourra trouver. Si Votre Eminence désire qu'on lui fasse tenir des sommes plus considérables, elle m'en donnera avis, s'il lui plaît; je souhaite seulement que l'on vous rembourse avec autant de facilités que vous déboursez.

Je ne perdrai pas un moment de temps en l'affaire des maîtres d'hôtel, et je verrai si M. Servien exécute les choses qu'il a promises à Votre Éminence; je la puis assurer qu'il ne tiendra pas à mes sollicitations.

Les 1 300 pistoles pour les brocarts d'or seront prises pour les remettre entre les mains de M. le baillif de Valenciennes à son départ.

La principale raison pour laquelle je dépêche ce courrier à Votre Éminence est l'arrivée de M. de Pimentel qui a été reçu dans le palais de Votre Éminence aussi bien qu'elle le peut désirer pour sa satisfaction. Il sera traité tant qu'il y demeurera de la même façon que Votre Éminence le serait en personne; M. de Touchepies écrit à Votre Altesse pour deux choses, la première pour lui donner avis qu'il a reconnu que M. de Pimentel ne serait pas fâché que Votre Éminence l'appelât pour le voir, et la seconde pour savoir s'il le doit accompagner jusqu'à la frontière d'Espagne ou non. Quelque résolution que Votre Éminence prenne, je la supplie de nous renvoyer le courrier, en sorte qu'il arrive ici, s'il se peut, dimanche la nuit ou lundi de grand matin, parce que le dit sieur de Touchepies craint de ne pouvoir pas faire retarder davantage le dit sieur de Pimentel.

Si Votre Éminence n'a plus besoin de Bernardin le garde-meuble, je crois qu'il serait bon qu'il revînt ici.

Il y a un prieuré vacant dépendant de l'abbaye de Bercy appelé Saint-Denis de Paris, dont Votre Éminence pourrait gratifier quelqu'un de ses domestiques; il vaut 5 à 600 livres de revenu.

A Paris, ce 14 juin 1654.

Nonobstant tout ce que M. de Brienne a pu dire à Votre Éminence; les 100 000 livres de la Franche-Comté ne se payent point, et le banquier Bardetty qui a accoutumé de payer, demande temps, jusques en payement, c'est-à-dire dans un mois; encore dit-il qu'il n'a pas encore reçu des ordres pour cela. J'ai cru en devoir donner avis à Votre Éminence pour l'importance de l'emploi de cette somme.

M. de Servien arriva hier au soir; je l'ai vu ce matin. Il m'a demandé temps jusqu'à mardi pour parler de toute affaire, parce qu'il s'en est allé à Meudon pour se purger.

Je reçus hier les dépêches de Votre Éminence du 12; je m'en vais travailler à l'exécution de tout ce qu'elle m'ordonne par icelles. Le payement de M. de Brienne m'a été rendu ce matin; il m'écrit que les 100 000 écus qui seront fournis par l'ambassadeur de Portugal doivent être remis à l'Espagne. Comme je ne doute pas que cela ne se fasse par ordre de Votre Éminence, je travaillerai sur ce fondement, ce n'est pas que cela ne donne plus de peine.

J'ai rendu les lettres de Votre Éminence à M. de Charmallon qui se promet qu'elles produiront un bon effet dans l'esprit de madame de Lorraine. Votre Éminence trouvera sa réponse ci-jointe.

J'ai rendu à M. de Touchepies celles qui étaient pour lui et pour M. de Pimentel. Il part ce matin pour Fontainebleau où je le fais mener en relais de carrosses, après lui avoir donné superbement à dîner et le divertissement de 24 violons, le dit sieur de Touchepies m'ayant témoigné que cela lui serait très agréable.

Quand j'ai proposé à Votre Éminence de faire réponse en marge de mes lettres, ça été dans la pensée que cela lui serait plus commode, comme elle l'avait connu elle-même au précédent voyage. Elle en usera comme il lui plaira, et pour mes lettres je la supplie de croire que je n'ai aucun scrupule qu'elles demeurent en ses mains.

Sur le projet de la subsistance des troupes de l'armée de M. de Guise et les appointements des officiers majors, je renvoie à Votre Éminence l'extrait de sa lettre sur ce sujet la suppliant de la donner à M. Le Tellier afin qu'il donne les

ordres et instruction du Roi suivant les intentions de Votre Éminence, étant nécessaire que mon frère ait des ordres du Roi précis pour obliger les officiers majors et les troupes à se contenter de ce que Votre Éminence leur ordonne, qui est à mon sens très raisonnable.

Je remercie aussi Votre Éminence de ce qu'elle ordonne pour mon frère; un autre en sa place demanderait quelque chose pour son équipage, mais il s'en passera.

Pour l'affaire des maîtres d'hôtel, il faut envoyer des lettres du Roi pressantes aux procureurs généraux des Chambres des Comptes et Cour des aides, qui agissent très lentement en cette affaire.

Pour l'Indult de la Chaise-Dieu, Votre Éminence m'ordonne bien ce qu'elle désire que je fasse à l'égard de celui de M. Leferron, mais non à l'égard de celui de M. le Procureur général qui est le premier et préférable à l'autre sans difficulté. J'attendrai sur cela les ordres de Votre Éminence.

Je renvoie à Votre Éminence l'expédition ci-jointe qu'elle a omis de signer.

J'envoie aussi à Votre Éminence le projet de la dépense qu'il faudra faire dans l'exécution du traité des maîtres d'hôtel.

J'ai fait payer 1 000 livres au sieur Arnolting, suivant la première lettre de Votre Éminence, et ai retiré de lui un billet de l'Epargne de pareille somme.

Pour l'accommodement de l'évêché de Carcassonne, il n'y a pas d'apparence que M. de Champlastreux se contente de l'Abbaye de Sainte-Marye non plus que de celle de Sainte-Seur; je ne laisserai de pas lui en parler.

Je dirai à M. Clapisson tout ce que Votre Éminence m'ordonne pour l'équipage de Guyenne, pour celui de Piedmont, et la poudre d'Hollande.

Les Bâtimens de Vincennes vont toujours, non pas avec la diligence que je souhaiterais bien; je les presse autant que je puis; j'aurai soin d'y faire établir le faisandier au mois d'août prochain. Les veaux sont toujours nourris avec grand soin, mais je crains fort que l'âge ne les fasse maigrir; comme je doute de l'industrie des Français pour les bien nourrir, j'ai écrit à Rome que l'on m'envoyât un mémoire de la

manière que l'on élève les vedels-monganes [1] dont l'on parle tant, afin de les faire observer pour les nôtres. Les poules, poulets et poulettes d'Inde sont en fort bon état. J'espère que Votre Éminence en aura satisfaction comme aussi des pigeons de volière. J'ai demandé à M. Duplessis un ordre du Roi aux officiers des eaux et fontaines du Roi pour visiter dans tous les villages circonvoisins toutes les eaux et ce que l'on en pourra faire venir dans le parc et dans le château.

Je fais cueillir les fruits et on fait faire des confitures pour la Reine, que je fais mettre dans de grandes tasses de porcelaine, ce qui sera fort propre.

M. le marquis de Mortemart [2] m'a prié d'écrire à Votre Éminence en faveur de M. le Président Tambonneau [3], et en effet c'est un homme qui, étant premier Président de son semestre par la mort du Président Larcher [4], peut beaucoup servir; et même j'en ai besoin dans les naturalisations de la famille de Votre Éminence, dont je poursuis à présent la vérification. Cela ne va qu'à m'écrire quelque chose pour lui dire qu'il lui fasse connaître que l'on sait ses services, et que Votre Eminence est toujours dans la volonté de la gratifier.

Il me semble sur ce même sujet que Votre Éminence devrait encore m'ordonner de dire quelque chose de sa part à M. le Chancelier, et de lui faire part de ce qui se passe au lieu où est le Roi. Il y a ici tant de mauvais Français, qui font courir une infinité de faux bruits, qu'un Principal Ministre comme vous est fort à plaindre quand il n'a pas de quoi leur répartir; je parle de ces choses à Votre Éminence pour deux raisons, la première parce que je suis persuadé qu'il y va du service du Roi, et la seconde parce que je suis obligé de demander très souvent quelque chose à M. le Chancelier pour le bien des affaires de Votre Excellence, à quoi je dois rendre témoignage qu'il se porte avec toute la chaleur que je peux désirer de lui.

COLBERT

(*A suivre.*)

1. Vedels-montagnes, (vitelli mongance) veaux de lait.
2. Marquis de Mortemart, Gabriel de Rochechouart, M. de Mortemart, premier gentilhomme de la Chambre du roi en 1630, duc et pair en 1663. Gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France en 1660. Mort en 1675 âgé de soixante-quinze ans.
3. Jean Tambonneau, président à la Chambre des comptes.
4. Président à la Chambre des comptes.

LA

PRÉMÉDITATION DE L'ALLEMAGNE[1]

En 1911, le Gouvernement hollandais déposa un projet de loi ayant pour objet la création d'une caisse spéciale destinée à l'amélioration de la défense des côtes et notamment à la construction d'un fort nouveau à Flessingue. L'Escaut n'était plus défendu que par deux forts délabrés et presque abandonnés.

Ce projet éveilla l'attention publique, tant en Belgique qu'en France et en Angleterre. Certains articles, spécialement ceux de M. Roland de Marès parus dans *l'Indépendance* et reproduits par le *Temps*, déchaînèrent bientôt d'ardentes polémiques. Ces articles examinaient la question de la prestation de la garantie promise à la Belgique par les puissances signataires du Traité de 1839 et celle du droit de passage par le fleuve des troupes qui viendraient à notre secours. Nul ne contestait à la Hollande le droit d'organiser comme elle l'entendait la défense de ses côtes, mais une partie de la presse,

1. Le Baron van der Elst qui a bien voulu nous donner cette étude fut nommé chef de cabinet du ministre de l'Intérieur en 1889, chef de Cabinet du ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil en 1895. Le roi Léopold II le désigna en 1905 pour recueillir la succession du Baron Lambermont, aux importantes fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères qu'il occupa pendant douze ans.

En 1917 le roi Albert le nomma envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à la cour de Madrid. Pendant sa longue carrière le Baron van der Elst fut toujours honoré de la pleine confiance de ses souverains et étroitement mêlé à toutes les questions intéressant la politique extérieure de son pays. (N. D. L. R.)

dénonçant les conséquences graves du nouveau projet, réclamait la réunion d'une conférence internationale, afin d'établir, d'une façon formelle, les droits de nos garants.

Il n'y a pas lieu d'exposer ici les multiples et délicates questions de droit international qui ont été soulevées à ce sujet. Le Baron Guillaume en avait déjà fait l'objet d'une étude approfondie dans son livre *l'Escaut depuis 1830* et de nombreux jurisconsultes les examinèrent alors sous toutes leurs faces. Les uns soutenaient que le droit de passage découlait incontestablement de l'ensemble des traités, d'autres au contraire qu'une dérogation aussi formelle au droit des gens, qui interdit le passage d'un belligérant par un territoire neutre, aurait dû être stipulée d'une façon explicite. S'agissait-il de demander une revision du Traité de 1829 ou une simple interprétation serait-elle suffisante? Sur ce point encore, les opinions différaient. Chose extraordinaire : cette question si importante du droit de passage n'a été examinée ni lors des négociations du Traité de 1839, ni même en 1859 par le Gouvernement belge, lorsqu'il a choisi Anvers comme réduit national.

Les raisons de ce silence étant inconnues, nous restons dans le domaine des suppositions. Il est possible que la grande importance militaire et commerciale du port d'Anvers ait éveillé certaines méfiances et la crainte, si le droit de passage était formellement reconnu, de faire naître chez l'une ou l'autre puissance la tentation d'en abuser en prolongeant l'occupation de la ville beaucoup plus longtemps qu'il n'était nécessaire. La question était de nature à provoquer des débats délicats; laissée dans le vague, elle pouvait, selon les circonstances, être tranchée dans un sens ou dans l'autre. D'autre part, il n'est pas douteux que l'État-Major belge s'est toujours bercé de l'espoir que la place d'Anvers, pourvue de fortifications importantes, couverte d'autre part, du côté du fleuve, par la neutralité probable de la Hollande pouvait, avec ses seules troupes, offrir une très longue résistance.

Le Gouvernement hollandais n'a jamais exposé son point de vue sur la question de droit et a toujours gardé une habile réserve. Il n'en a pas été de même de certains publicistes de ce pays, tel le lieutenant général den Beer Portugael, qui

a énergiquement soutenu que les traités n'avaient imposé à la Hollande aucune dérogation au droit commun.

La presse, comme je l'ai dit, avait pris une part importante aux débats et, en Angleterre, une question avait même été posée au Parlement. Sir Edward Grey y avait répondu d'une façon fort évasive.

Cependant, le bruit se répandait que c'était l'Allemagne qui avait contraint la Hollande à déposer le projet. Cette thèse était soutenue, notamment, par le colonel Repington, correspondant du *Times* et ancien attaché militaire anglais à la Haye. Le *Journal de Bruxelles*, commentant dans un article l'adage *hoc fecit cui prodest*, semblait se ranger à l'avis du colonel. Théoriquement, je crois qu'on peut soutenir que l'attaque d'Anvers par le fleuve n'était un moyen pratique et avantageux que pour la France et l'Angleterre, tandis que l'Allemagne n'aurait pu l'employer qu'après avoir anéanti les formidables escadres de ses adversaires. Or, sa flotte, inférieure en force, ne pouvait risquer l'aventure d'une bataille navale aux bouches de l'Escaut, loin de ses bases maritimes et des ports de refuge. La prise d'Anvers par la voie de terre restait donc son unique ressource et alors, évidemment, ses chances de succès s'accroissaient considérablement par le fait qu'une puissance neutre, barrant l'entrée de l'Escaut, empêchait une attaque de ce côté. L'intérêt particulier de l'Allemagne dans le renforcement de la défense de l'Escaut paraissait donc évident et son attitude énigmatique, sa réserve même, trahissaient ses pensées secrètes. Son Gouvernement restait silencieux, ses diplomates simplement interrogateurs, et la presse officieuse s'abstenait avec le même soin d'approuver le projet ou de le critiquer.

Vers cette époque, je rencontrai l'éminent ministre d'État du Grand-Duché de Luxembourg, M. Eyschen, qui nous était dévoué et avec lequel j'entretenais des rapports amicaux. J'abordai avec lui la question des forts de Flessingue et les révélations qu'il me fit augmentèrent encore mes inquiétudes. « J'ai eu, me dit-il, récemment une conversation confidentielle avec l'empereur d'Allemagne qui m'a affirmé avoir appris d'une source sûre que l'Angleterre avait l'intention, en cas de guerre, de bloquer complètement l'Allemagne pour

l'affamer. Dans ce but, elle s'emparerait de vive force des ports de la Hollande et, pour attaquer l'Allemagne, traverserait même les Pays-Bas avec son armée. »

Les craintes de l'Empereur ne me paraissaient pas bien sérieuses. Après réflexion, je me demandai si Sa Majesté n'avait pas dévoilé à M. Eyschen le truc qu'il avait employé pour convaincre la Hollande des dangers que courait sa neutralité et l'amener à consacrer des sommes considérables à la défense de l'Escaut. N'était-ce pas lui-même qui songeait à violer nos frontières et qui cherchait à multiplier les obstacles que nos garants rencontreraient sur la route s'ils voulaient nous porter secours?

La situation politique de l'Europe, à ce moment, était déjà menaçante. M. Davignon, notre ministre des Affaires étrangères, était très préoccupé des dangers que courrait le pays, si la guerre éclatait, et nous cherchions ensemble les moyens d'éclairer le Gouvernement. D'accord avec lui, je tentai une démarche officieuse et détournée non pas auprès du ministre d'Allemagne à Bruxelles, mais auprès du baron de Schœn, l'ambassadeur de l'Empereur à Paris. Celui-ci, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, avait souvent manifesté sa sympathie pour notre pays. Il avait épousé une Belge, sœur d'un de nos diplomates, le Baron de Groote, et son fils était attaché à la légation d'Allemagne à Bruxelles. C'est à ce dernier que je m'adressai. Je lui exprimai le plaisir que j'éprouverais à revoir sa mère que j'avais connue dans le monde et le priai de lui demander la permission d'aller lui faire visite, à mon prochain voyage à Paris. La réponse ne se fit pas attendre. Elle était fort aimable. La baronne me priait de lui indiquer la date de mon voyage ainsi que l'heure où je me rendrais chez elle. Quelques jours après, je partis et en arrivant à la Légation de Belgique, je trouvai un billet de l'Ambassadeur m'invitant à dîner pour le lendemain. La réunion fut tout intime. Notre Ministre à Paris, le baron Guillaume, et moi étions les seuls convives. L'Ambassadrice aimait à parler de son pays natal et elle fut particulièrement heureuse de m'entendre rappeler les succès qu'elle avait autrefois obtenus en Belgique. Après le café, nos hôtes nous proposèrent de visiter les appartements.

L'ambassade d'Allemagne occupe rue de Lille, sur les rives de la Seine, le fastueux palais construit par le prince Eugène de Beauharnais. Vers 1815, après Waterloo, il fut acheté par la Prusse à un prix dérisoire, tandis que les frais de sa construction avaient atteint une somme tellement considérable que la brouille faillit éclater entre l'Empereur et son fils adoptif. Tout est resté intact dans cette merveilleuse demeure, l'un des plus beaux spécimens du style Empire. Sur les peintures, les décors, les bronzes, les meubles toujours les mêmes, les souvenirs de tant de gloire ne flottent pas, ils se sont posés, ils sont encore vivants et on éprouve l'impression étrange d'une maison hantée, hantée par le héros qui l'a construite.

Étrange destinée des choses qui a fait de cette demeure impériale, située en plein Paris, un territoire teuton : la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne. En un siècle elle a vu s'écrouler deux empereurs : l'un Napoléon, esprit génial, soldat vaillant dont la défaite n'a pu ternir la gloire, l'autre, Guillaume, comédien dont l'épée flamboyante n'a jamais brillé qu'en temps de paix sur des tréteaux et qui, sur les champs de bataille, ne s'est immortalisé qu'en ajoutant à l'effondrement de sa dynastie, la honte d'une fuite à l'étranger.

La visite terminée, en regagnant le fumoir, j'exprimai à l'Ambassadeur mon désir de causer avec lui et je lui fis connaître les motifs qui m'avaient décidé à le choisir comme confident. Installé à l'écart, sur un divan, je débutai ainsi : « En ce moment, il y a, en Belgique, un sentiment de défiance vis-à-vis de l'Allemagne qui nuit aux bons rapports que nous désirons, certainement autant que vous, entretenir avec votre pays comme avec nos autres voisins. Différents indices paraissent inquiétants. On se demande si, en cas de guerre, l'Allemagne garderait encore vis-à-vis de nous l'attitude correcte qu'elle a eue en 1870 et certains affirment avoir la preuve qu'en dépit des engagements solennels qu'elle a pris comme puissance garante de notre neutralité, à Berlin, l'état-major aurait déjà tout prêt un plan qui implique le passage de vos armées par notre pays.

« Je cherche le moyen de dissiper ces soupçons. J'en connais un qui paraît fort simple, mais avant de conseiller d'y avoir recours, j'ai tenu à vous demander amicalement votre avis

personnel. Pourrions-nous suggérer au Chancelier de déclarer publiquement, par exemple à l'occasion de la discussion du budget, que l'Allemagne, puissance garante de la Belgique, respectera toujours scrupuleusement les traités qu'elle a signés et que jamais ses troupes ne violeront notre neutralité? Les récentes polémiques des journaux au sujet des fortifications de Flessingue me paraissent un motif très suffisant pour justifier semblable déclaration. Au besoin, le Chancelier pourrait se faire interpeller par un député et lui répondre alors dans le sens que je viens d'indiquer. Pensez-vous, dis-je en terminant, que cette suggestion pourrait être faite au Chancelier et qu'elle aurait quelque chance d'être accueillie favorablement? »

L'Ambassadeur la tête penchée, la main sur le front, m'écoutait attentivement. Il s'était borné à faire quelques signes de dénégation en entendant l'exposé de mes craintes. Cependant, il paraissait embarrassé de répondre et, pendant un certain temps, il resta silencieux. Enfin, il leva les yeux et voici ce qu'il me dit : « Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez. Elle est bien placée, soyez-en certain, car je suis très attaché à la Belgique. D'autre part, j'apprécie et j'aime votre franchise et votre sincérité. Heureusement, je crois pouvoir vous rassurer. Personnellement, je suis convaincu que vos appréhensions sont sans aucun fondement. L'Allemagne respectera les traités et ne violera jamais votre territoire. Mais vous me demandez s'il y a moyen d'obtenir sur ce point une déclaration publique du Chancelier. Ceci est plus délicat. Voyons, que penseriez-vous si, très poliment, je vous demandais de prendre l'engagement formel de ne pas emporter, en quittant la maison, ma montre ou ma chaîne? Ce serait une injure. Vous vous révolteriez. Eh! bien, le cas est le même. On ne peut demander à un Gouvernement s'il entend respecter les engagements qu'il a pris, tenir la parole qu'il a donnée. Mais, je vous le répète, soyez rassuré. Vous pouvez avoir confiance dans l'honneur de l'Allemagne. »

De retour à Bruxelles, je renouvelai auprès de M. de Flotow la demande que je venais de faire à Paris, sans lui parler, toutefois, de ma visite chez M. de Schoen. L'entretien que j'eus avec le Ministre me laissa une impression peu satisfaisante. Il

semblait perplexe et souleva toutes sortes d'objections. Aussi, je fus fort surpris quand, huit jours plus tard, il m'apporta la réponse du Chancelier auquel, dans une lettre particulière, il avait rapporté notre conversation. M. Bethman-Hollweg lui prescrivait de me donner lecture de sa lettre. Voici ce qu'elle contenait : « Veuillez dire au secrétaire général que je suis très sensible aux sentiments qui ont inspiré sa démarche. Je suis heureux de pouvoir lui déclarer que l'Allemagne n'a nullement l'intention de violer la neutralité de la Belgique, mais qu'une déclaration publique à cet égard paraît difficile, parce qu'elle aurait pour conséquence d'affaiblir sa situation militaire vis-à-vis de la France qui, complètement rassurée du côté du Nord, porterait toutes ses forces du côté de l'Est ».

Deux ans plus tard, en 1913, à la Commission du budget du Reichstag, des déclarations furent faites par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères et le ministre de la Guerre relativement à la neutralité de la Belgique. Le *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, journal officieux, rend compte de l'incident dans les termes suivants :

Un membre du parti social-démocrate dit : « En Belgique, on voit avec appréhension s'approcher une guerre franco-allemande, car on craint que l'Allemagne ne respecte pas la neutralité de la Belgique. »

M. de Jagow, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, répondit : « La neutralité de la Belgique est déterminée par des conventions internationales et l'Allemagne est décidée à respecter ces conventions. »

Cette déclaration ne satisfit pas un autre membre du parti social-démocrate. M. de Jagow observa qu'il n'avait rien à ajouter aux paroles claires qu'il avait prononcées relativement aux relations de l'Allemagne avec la Belgique.

A de nouvelles interrogations d'un membre du parti social-démocrate, M. de Heeringen, ministre de la Guerre, répondit : « La Belgique ne joue aucun rôle dans la justification du projet de réorganisation militaire allemand. Celui-ci se trouve justifié par la situation en Orient. L'Allemagne ne perdra pas de vue que la neutralité belge est garantie par les traités internationaux. »

Un membre du parti progressiste ayant encore parlé de la Belgique, M. de Jagow fit remarquer à nouveau que sa déclaration concernant la Belgique était suffisamment claire.

***

En 1910, lorsque Guillaume II vint à Bruxelles rendre à notre Souverain la visite que celui-ci avait faite à Berlin après son couronnement, je fus, au dîner de la Cour, présenté à l'Empereur par le roi Albert, qui eut la grande bonté d'accompagner cette présentation de quelques paroles fort aimables pour moi.

Les autres présentations continuèrent et dès qu'elles furent terminées, je vis l'Empereur traverser les groupes et marcher vers moi. Il entama aussitôt une conversation qui, à l'étonnement de tous, dura près d'un quart d'heure. Il déploya à cette occasion tous ses talents de séduction et de perfidie. J'avais été un des trois négociateurs chargés d'examiner, avec des délégués allemands et anglais, certains litiges au sujet des frontières de l'Afrique orientale. Cette commission venait de terminer ses travaux. Nous nous étions montrés assez durs pour les fonctionnaires allemands et l'accord qui avait été signé fut pour eux une déception. Il y avait surtout une question de souveraineté de l'île de Kwidji à laquelle l'Impératrice s'intéressait tout particulièrement, parce qu'un chapelain de la Cour était chef de la mission protestante dans cette région. Or, cette île qui domine tout le lac Kivu avait une très grande importance et elle nous était restée tout entière.

En m'abordant, l'Empereur me dit : « Votre Roi m'a fait votre éloge. Vous avez été, je crois, un des négociateurs dans la question des frontières du Congo et on m'a rapporté que vous n'avez pas été très conciliant pour nos délégués. — J'en conviens, Sire, répondis-je, mais notre cause était absolument juste et je n'aurais voulu à aucun prix que le règne de notre jeune Souverain débutât par une renonciation à des droits indiscutables. C'est un acte de faiblesse, aurait-on dit, et on le lui eût toujours reproché. Puis, ajoutai-je, j'attache un grand prix à ce que la Belgique entretienne avec l'Allemagne des rapports cordiaux d'excellent voisinage. Or, certainement, si nous avions capitulé dans une question où nos droits étaient si bien établis, si évidents, la rancune du pays aurait bien gâté les choses.

— Eh bien, dit l'Empereur, je trouve que vous avez eu parfaitement raison. Ce sont mes coloniaux qui avaient monté cette affaire et, vous le savez, ces gens, dans tous les pays, sont toujours les mêmes : des exaltés. Les miens feraient la guerre pour un palmier. » Puis, songeur un instant, il reprit : « Vous pouvez avoir confiance dans l'amitié de l'Allemagne. Nous avons été parmi les premiers à reconnaître l'annexion du Congo par la Belgique et nous nous sommes toujours refusés à prendre part à la campagne de dénigrement organisée en Angleterre contre l'œuvre du roi Léopold II en Afrique. »

Je répliquai : « J'espère, Sire, qu'il en sera toujours ainsi dans l'avenir et dans toutes les circonstances. Mais quand il voit l'horizon politique si sombre, le pays parfois s'inquiète et devient défiant. — N'ayez aucune crainte, dit l'Empereur, vous n'aurez jamais à vous plaindre de nous. J'aime beaucoup votre Roi qui, par sa mère, appartient à notre maison, je ne permettrais pas qu'on lui fasse du tort. Sans parler d'importantes raisons politiques qui me guident, il en est aussi une autre — et prenant un air dédaigneux : par ces temps de république, il est indispensable que les Souverains ne se nuisent pas les uns aux autres et se tiennent un peu entre eux. Je comprends très bien la situation de votre pays. Soyez pleinement rassuré. Il n'aura rien à redouter de notre part et je ne le placerai jamais dans une position délicate. » Puis, élevant la voix, il se mit à faire un exposé théâtral de ses idées : « Le monde est devenu fou. Au lieu de se quereller, l'Europe devrait s'unir contre le grand péril qui menace toute notre civilisation, le péril asiatique, le péril slave, puis le péril jaune. Quand ces peuples innombrables et peu civilisés seront bien armés et se rendront compte de leur force, nous assisterons à une nouvelle migration des barbares et la vieille Europe s'écroulera, sera anéantie. Pour conjurer cette catastrophe, il faudrait, mais je n'ose l'espérer, que tous les États civilisés fassent une alliance, unissent toutes leurs forces, afin d'opposer un bloc formidable à ce terrible assaut où se jouera le sort de l'humanité. »

Le lendemain, je revis encore l'Empereur à la soirée de la Légation d'Allemagne et il revint sur sa conversation de la veille. Je me souviens avoir dit, dans la soirée, à un dignitaire

allemand : « L'Empereur est fort aimable. » Il me chuchota sa réponse à l'oreille : « Pour les autres, et en voyage... mais pas tant que cela pour nous! »

Il me reste un devoir à remplir. J'estime que le moment est venu de compléter le dossier de Guillaume II en apportant une preuve irréfutable de sa longue préméditation. En pleine paix, dix ans avant la guerre, le Kaiser recherchait déjà des complices pour perpétrer l'agression qu'il méditait contre la France et réaliser les rêves d'hégémonie mondiale qui hantaient son cerveau. Plus tard, comme je viens de le raconter, il chercha à endormir nos soupçons. Alors il tenta de nous séduire, en nous offrant une part de butin. Détail piquant! C'est lui-même qui prit l'initiative de conseiller l'emploi de ces troupes nègres dont l'Allemagne a dénoncé le concours comme un attentat contre la civilisation.

Voici les faits :

A la fin de janvier 1904, quelques mois avant la signature de la convention conclue entre l'Angleterre et la France, qui laissait à cette dernière les mains libres au Maroc en compensation de l'abandon de ses droits en Égypte, et peu de jours avant la guerre russo-japonaise, Léopold II se rendit à Berlin pour assister aux fêtes qui se célébraient à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Guillaume II. Pendant son séjour notre Souverain eut avec l'Empereur une conversation confidentielle dont il donna connaissance, à son retour, au ministre des Affaires étrangères. En voici le résumé.

« Depuis de longues années, lui dit Guillaume, j'ai employé tous les moyens pour me rapprocher de la France et chaque fois que je lui ai amicalement tendu la main, elle a repoussé mes avances avec dédain. Tous mes projets se heurtent à l'opposition systématique du Gouvernement et sont violemment combattus par la presse française qui les dénature et en prend prétexte pour m'injurier. J'avais rêvé d'une réconciliation avec la France. J'aurais voulu former avec elle, dans l'intérêt général, un bloc continental assez fort pour mettre un frein aux ambitions de l'Angleterre qui cherche à confisquer le monde à son profit. Et, au contraire, je vois la France prêcher la haine, la revanche et préparer la guerre dans le dessein de nous anéantir. Maintenant, j'en ai assez.

Je ne commettrai pas l'imprudence d'attendre que les préparatifs qu'on fait contre moi soient terminés. Les Français veulent la guerre. Eh bien! ils l'auront. En ce qui concerne votre pays, je vous engage aussi à vous préparer. Votre armée est insuffisante, ses effectifs ne sont pas en rapport avec le chiffre de la population. Si l'impopularité que rencontre le service militaire vous empêche de les augmenter, pourquoi ne recruteriez-vous pas des troupes noires dans votre domaine colonial? A peu de frais, vous trouveriez là des soldats en nombre illimité.

» Dans la lutte formidable qui va s'engager, l'Allemagne est certaine de la victoire, mais cette fois vous serez obligé de choisir. Il faudra être avec nous ou contre nous. Si vous êtes avec nous, je vous rendrai les provinces flamandes que la France vous a enlevées au mépris de tout droit, je referai pour vous le Duché de Bourgogne. Vous deviendrez le souverain d'un puissant royaume.

» Réfléchissez à ce que je vous offre et à ce qui peut vous attendre. »

BARON VAN DER ELST,

Ancien Secrétaire général
du Ministère des Affaires étrangères de Belgique

CÉCILE POMMIER[1]

III

L'ÉCRIVAIN ET LA DANSEUSE

Le lundi, Cécile Pommier retourna chez Harry. Les jours d'automne étaient venus, avec leurs temps variés, leurs derniers soleils, leurs vents, leurs pluies. Cécile fut satisfaite de pouvoir parer aux dépenses urgentes de l'hiver, des vêtements chauds et un peu de chauffage pour les soirs vraiment durs. Elle s'en revenait d'ailleurs le soir, la tête lourde, le cerveau engourdi, la respiration fatiguée par ce séjour dans un sous-sol chauffé par les tuyaux de fonte d'un calorifère, l'air chargé des poussières de la rue, la lumière ne pénétrant qu'à travers l'éclaircie brutale des vasistas. A part ces conditions défectueuses, elle n'était pas mécontente de la maison, bien que différente des ateliers de couture qu'elle avait connus dans son faubourg. Elle n'y retrouvait pas l'intime et simple familiarité de chez madame Bausse, son ancienne patronne de la rue Julien-Lacroix, cette atmosphère bon enfant dans laquelle vivent les ouvrières de même classe et de même quartier.

Elle s'informa de Juliette. Celle-ci avait trouvé un monsieur qui la dispensait de travailler. Et mademoiselle Georgette, qui donnait ce renseignement, ne trouvait pas désagréable l'aventure de son ancienne compagne.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mars.

Au bout de quelques semaines, Cécile avait rétabli l'équilibre de son budget, sans avoir rien pu faire accepter à ses obligeants voisins des dépenses faites pour elle. Ne sachant comment reconnaître tant de bonté, elle s'avisa naïvement, un dimanche matin, qu'elle pouvait écorner sa paie du samedi pour offrir des fleurs à ce quatuor de braves gens. Elle eut le bon goût de ne pas les accabler de gros bouquets difficiles à conserver, se borna à quelques roses qu'elle répartit entre ces camarades si divers, en commençant par la bonne mère Rouget, qui eut les larmes aux yeux en recevant ce cadeau, le premier de ce genre qu'elle eût jamais reçu : elle plaça les fleurs sur sa commode, et sa loge obscure emplie à l'ordinaire de l'odeur du ragoût et de la soupe aux choux, en fut tout illuminée et parfumée. Pendant le temps que durèrent ces belles fleurs, accueillies comme des étrangères en visite, on put souvent voir la mère Rouget assise devant elles, dans son vieux fauteuil, comme en extase, son chat rouge sur ses genoux. Pour Eugénie, à laquelle Cécile offrit son présent pour son reposoir, elle serra les mains de la jeune fille à les broyer de ses poignes solides, et disposa les fleurs en deux parts égales, devant Pie IX et Léon XIII. M. Porphyre Rondeau se confondit en salutations et en excuses, visiblement ému, parvint à faire une place, parmi ses bouquins et ses papiers, aux roses rouges de sa voisine, et affirma que l'*Histoire littéraire du XIXe siècle* allait en prendre un éclat inattendu. Enfin, ce fut en tremblant que la dernière touffe, la plus belle évidemment, fut portée à mademoiselle Stéphanie Lechevallier. Cécile se demandait si ses fleurs n'allaient pas paraître du superflu dans un intérieur aussi parfait, et en déranger l'harmonie si bien réglée.

— Pas du tout! — lui répondit mademoiselle Stéphanie à qui elle fit part de sa crainte, — les fleurs comme celles que vous m'apportez, — vous savez, c'est bien pour une fois! — les fleurs rendent de la vie aux choses défuntes, voyez! ... Et les roses, au milieu de la table ronde, dans un vase de cristal tout simple, semblaient jaillies de tout ce qui les entourait.

Mademoiselle Stéphanie embrassa Cécile, lui dit de revenir la voir l'après-midi, si elle avait le temps. Pour le moment,

elle était en costume de ménagère, blouse grise, cheveux enserrés dans une coiffe, mains gantées, armées de plumeaux et de chiffons. Cécile n'eut garde de refuser l'invitation, et vers deux heures, elle retrouva sa voisine en une jolie et simple robe qui allait comme un gant à son corps souple.

— Je sors tous les jours, ou presque... Le dimanche, je reste chez moi, non pas pour recevoir, car je ne connais plus personne, et ne veux plus connaître personne, que mon voisin monsieur Porphyre Rondeau, et vous, — ajouta-t-elle aimablement. — Cela n'est pas contradictoire. J'imagine volontiers que nous habitons le même appartement avec des chambres séparées. Si Eugénie était libre, nous aurions pu la prendre à notre service commun, mais ça va bien comme ça, du moins pour moi. J'ai réglé ma vie une fois pour toutes, comme on règle un ballet, mais cette fois sans grand orchestre.

Cécile montra le clavecin qui était ouvert.

— C'est vrai. Je vous ai priée de venir pour vous jouer quelques airs de danse dans l'espace... Vous y verrez passer et repasser, tourner et saluer tous les génies de l'air... Et vous verrez aussi notre voisin entrer sans bruit, s'asseoir et ne plus bouger. Vous ne lui direz rien... Je joue beaucoup pour l'arracher à son travail. La musique, à petites doses, est un repos, car à grandes doses, c'est un éreintement... Asseyez-vous sur ce fauteuil, dans l'ombre de l'encoignure, vous y serez bien... Attention! je commence.

Elle effleura le vieil instrument, qui se mit à chanter. Cécile eut un frisson, crut entendre une voix d'autrefois, une voix morte qui se ranimerait et donnerait à entendre des chagrins passés, des joies disparues, des confidences éteintes. C'était vieux, chevrotant, fêlé et cassé, on entendait entre les notes une respiration rauque, qui par instants manquait, semblait s'arrêter, comme si la voix allait expirer. Cécile goûta un charme nouveau pour elle à écouter ces sons qui tombaient dans le silence. Bientôt, la mélodie et l'accompagnement se précisèrent. Une pure et large cadence s'éleva de l'instrument vieillot, les phrases semblèrent passer dans la chambre avec des pas réglés et des révérences.

— La danse d'Armide, — dit mademoiselle Stéphanie.

Après celle-là, elle en fit danser une autre au double clavier,

dont les touches blanches et noires obéissaient aux doigts légers qui les frôlaient à peine. Cécile regarda ces mains magiciennes, maigres et blanches, où brillaient les anneaux et les chatons des bagues, et cet instrument merveilleux où s'éveillaient des échos pareils.

— L'entrée du ballet d'Iphigénie.

Pendant ce temps, M. Porphyre Rondeau était entré, comme l'avait annoncé mademoiselle Stéphanie, et il était allé s'asseoir à pas feutrés dans la bergère douillette qui l'attendait. Les bras appuyés, la tête légèrement renversée, les yeux mi-clos, il connut la quiétude, récompense du travail du vieil homme toujours attelé à cette besogne tenace qui a pour outils le papier, l'encrier et la plume.

La joueuse de clavecin fit entendre encore un morceau frémissant et léger, où les voix de l'air et la ronde des farfadets tournaient le soir parmi les herbes et les fleurs d'une clairière, dans une lumière de clair de lune. C'était nocturne et vif, brisé et repris, murmurant et évanoui, puis cela recommençait et s'arrêtait net comme si les cordes de l'instrument se brisaient sur un écho perdu au profond d'une forêt.

— Le ballet des Sylphes!

Quand mademoiselle Stéphanie s'arrêta, tourna avec son tabouret pour faire face à ses auditeurs, elle s'adressa à Cécile :

— Eh bien! mademoiselle?

— Oh! mademoiselle, que c'est beau! on croirait des esprits qui dansent. C'est comme un rêve!

— La musique est un rêve en effet, — dit mademoiselle Stéphanie.

— Elle parle quand notre émotion ne sait plus que dire, — continua M. Porphyre Rondeau. — Chantez un peu, maintenant, mademoiselle Stéphanie, — demanda l'écrivain, chantez un air de *la Vie d'une femme* de Schumann.

Mademoiselle Stéphanie pivota sur son clavecin, et cette fois ce fut un dialogue étrange entre deux voix presque pareilles. La voix juste et pure de mademoiselle Stéphanie accompagnait en tremblant les notes aériennes du clavecin. L'instrument et la chanteuse mêlaient leurs souffles fatigués, et les mots s'évaporaient en l'air avec les notes. C'était si

lointain et si tendre, si haletant et si soupiré, si plaintif et si soupirant, si amoureux de la vie et si incliné vers la fin de tout, que Cécile avait peine à retenir ses larmes. Quant au vieil écrivain, il pleurait réellement et silencieusement.

Quand mademoiselle Stéphanie se retourna de nouveau, Cécile fut étonnée de lui voir un visage enjoué et souriant.

— C'est un reste de voix, — dit-elle, — que vous avez entendu. D'ailleurs, je n'en ai jamais eu beaucoup plus que cela. Ma voix était dans mes jambes. Elle y est encore, car je trotte tous les jours, mais je n'ai plus le souffle qu'il faut pour trotter en musique... Et le visage n'y est plus non plus pour animer davantage la danse par le sourire... Allons! dit-elle en s'adressant à monsieur Porphyre Rondeau, ne pleurez plus, voilà vos cigarettes d'eucalyptus, c'est bon pour votre respiration, et c'est bon aussi pour chasser les mites de ma chambre... Maintenant, pour terminer la fête, je vais vous faire une tasse de thé.

Elle passa derrière le rideau de soie jaune tendu aux vitres de sa cuisine, et de la même main qui réveillait l'âme du clavecin, elle fit chanter la bouilloire.

Pendant sa courte absence, M. Porphyre Rondeau la célébra d'une voix convaincue :

— C'est une femme dont vous pouvez prendre exemple, non pas que je vous conseille de vous faire danseuse, pour commencer. Non, mais celle-ci qui a dansé, qui a couru le monde, qui a vécu, est devenue une philosophe de l'existence. Elle a su, du jour au lendemain, changer sa manière de vivre, la réduire au nécessaire, tout en gardant en elle un culte vivace du souvenir... Chaque objet ici lui parle... Elle a gardé sur une falaise normande une maisonnette où elle va passer l'été tous les ans... Elle a connu la tristesse, — conclut-il, — elle en a fait de la bonté... Son amitié, pour moi, est un bienfait...

— Taisez-vous, mauvaise langue, — dit la danseuse revenant... vous allez m'aider, mademoiselle Cécile, et nous servirons ce vilain homme.

Elle initia Cécile à la cérémonie du thé, à la disposition des tasses sur le plateau, avec le sucrier et les gâteaux.

— Acceptez un nuage de lait dans votre thé, qui est un

peu fort, c'est excellent. La prochaine fois, c'est vous qui le servirez, et je vous apprendrai à le faire.

— M'apprendrez-vous aussi à jouer du piano? — osa Cécile.

— Mon piano est un clavecin... Oui, je vous apprendrai, si toutefois vous avez des dispositions...

— Je prends congé de vous, — dit M. Porphyre Rondeau, — je dois terminer des épreuves à rendre demain matin, je retourne donc à mon grimoire.

Mademoiselle Stéphanie prit plaisir à expliquer à Cécile, en voyant que celle-ci comprenait ses explications, le mécanisme de l'instrument qu'elle ouvrit, dont elle lui montra le double clavier, les six octaves, les tiges fixées aux touches avec leurs plumes de corbeau, dont les pointes flexibles s'appuyaient sur les cordes, les faisaient vibrer, résonner et chanter de leur voix cristalline et sèche. Elle lui fit en conclusion exécuter des gammes que la petite écoutait, confuse et charmée, comme une musique céleste. Surprise, mademoiselle Stéphanie vit son élève d'une heure jouer finalement les gammes des deux mains sans se tromper.

— Je vous ai dit que je vous apprendrai... maintenant, je crois que vous apprendrez.

Elles se séparèrent. Mademoiselle Stephanie retomba au repos méditatif de ses dimanches, Cécile alla repriser son linge, après toutes ces émotions.

Le dimanche suivant, à dix heures du matin, elle sortit pour reprendre le cours interrompu de ses promenades, gagna les arcades de la rue de Rivoli, chercha, parvenue à la hauteur de Saint-Germain l'Auxerrois, à se souvenir d'une visite au Louvre faite autrefois, — qu'il y avait longtemps, de cet autrefois! — finalement demanda un renseignement à un gardien de la paix qui lui indiqua l'entrée sous la voûte, juste en face l'église. Elle entra, se trouva dans la salle basse du musée égyptien, gardée par le sphinx colossal.

Elle fut interloquée, stupéfaite devant les figures de granit sombre, noires, bleuâtres, verdâtres, qui l'accueillirent dans le silence où elle n'entendit que le frôlement de ses pas légers. Elle était seule dans la salle, et il lui sembla pénétrer dans une assemblée mortuaire de personnages changés en pierre depuis une éternité. Ils avaient des bouches épaisses herméti-

quement closes, des yeux ouverts d'aveugles, sans prunelle et sans regards. Certains d'entre eux étaient des géants assis, les bras pliés, les deux mains sur les genoux. D'autres, les jambes en mouvement de marche, un bâton à la main, parurent à Cécile des voyageurs subitement arrêtés dans leur course. Elle lisait sur les socles des noms de divinités et de rois, des dates indiquées par des dynasties chiffrées. Elle avisa d'autres êtres qui l'immobilisèrent de surprise, des corps de femmes, minces, nerveux, luisants, avec des têtes de panthères comme elle en avait vu au Jardin des Plantes, et elle se demandait comment des êtres pareils avaient pu exister, tant il y avait d'unité entre le corps aux seins menus, les bras graciles et forts à la fois, et le visage félin, comme endormi, avec des regards guetteurs luisant aux orbites noirs, et une petite gueule serrée et cruelle. La déesse Kephret, ce fut le nom qu'elle lut sur un cartel, la fit frémir pour ceux qui avaient pu tomber entre ces petites mains dures qui cachaient sûrement des griffes terribles, sous cette petite bouche qui devait s'ouvrir et montrer des dents aussi féroces que les griffes.

Elle continua sa promenade autour de ces êtres chargés d'années, métamorphosés en immortelle matière, et elle finit par démêler un sens funèbre à cette sombre réunion. Chaque statue devint une gardienne du secret des tombeaux, et ces tombeaux, Cécile les découvrit, des auges de pierre ornées à l'intérieur de quelque forme allongée pour le dernier sommeil et de figures minuscules qui racontaient l'histoire des humains comme une histoire d'insectes allant, venant, travaillant, gesticulant.

Quelques visiteurs étaient entrés, et Cécile entendit l'un d'eux qui disait à un autre :

— Montons voir les bijoux.

Elle les suivit à distance, gravit un escalier large et aisé, aux marches de pierre jaunies par le temps, muni d'une rampe de fer, et elle pénétra dans de nouvelles salles d'un tout autre décor que la salle basse. Ici, sous le verre des vitrines, des objets de tous genres, rangés dans un ordre parfait, se présentaient à ses yeux, des dieux minuscules, de ceux que l'on enfermait dans les caveaux mortuaires avec les défunts,

des rois, des animaux sacrés, des bijoux, des colliers, des pendentifs, des bagues, ces bijoux d'une finesse et d'un goût singuliers. Presque tous étaient ornés d'oiseaux aux ailes étendues faits de pierres où les nuances du bleu et du vert se sertissaient de fins lisérés d'or, et avec ces oiseaux, qui étaient des éperviers, d'insectes au dos bombé, aux ailes fermées qui ressemblaient à des hannetons, de scarabées que Cécile était tentée de croire endormis, continuant leur sommeil et leur rêve d'insectes sous les vitrines du musée, accroupis sur la plaque d'un collier ou accrochés au chaton d'une bague.

Mais une foule commençait d'envahir les salles, une foule vivante, la foule des dimanches, et Cécile songea à regarder sa petite montre d'argent. Il était tout près de deux heures. Il y avait trois heures que la jeune fille vivait dans les salles du musée, dont elle emporta encore en s'en allant de stupéfiantes visions.

La faim commença à se faire sentir dans le jeune organisme fatigué par cette marche lente sur les dalles et les parquets du Louvre. Elle se trouva à l'air libre, et puisqu'elle avait recommencé à gagner sa vie et qu'elle avait de l'argent dans son porte-monnaie, elle s'en alla déjeuner dans un proche restaurant où elle se trouva à peu près seule et où elle dévora avec une certaine joie de vivre, au sortir de la nécropole égyptienne, le pain tendre, le jambon rose, la salade verte, et la grappe de raisin dont elle fit offrande à sa fringale. Son repas terminé, elle regagna la rue Saint-Honoré et trouva sa nouvelle amie qui l'attendait.

— Enfin, j'ai une nouvelle visite à mes dimanches, cela fait deux, car notre voisin ne manque jamais de venir me demander une tasse de thé ou de chocolat... Allons, exécutez-moi, des deux mains, les gammes montantes et descendantes, nous allons voir si vous vous souvenez de la leçon de dimanche dernier.

Quand M. Porphyre Rondeau vint, au signal de la musique, mademoiselle Stéphanie Lechevallier lui dit sa satisfaction de la mémoire et de la vivacité de compréhension de Cécile. Ils en eurent bientôt des preuves nouvelles, quand autour du chocolat fumant dans les tasses, ils firent raconter à Cécile

l'emploi de sa matinée, te que celle-ci fit défiler devant eux, en les accompagnant des pensées qu'ils lui avaient suggérées, les personnages du rez-de-chaussée, les vases, les bijoux et les scarabées du premier étage.

— Savez-vous, mademoiselle Cécile, — dit celui-ci, — que vous avez fort bien fait de ne pas courir tout le musée au hasard, enfilant, traversant toutes les salles, et de vous en tenir à la première où vous êtes entrée. Vous en avez eu une impression qui se serait perdue avec le reste, si vous aviez galopé tout le Louvre. Je connais bien le Louvre, et c'est ainsi qu'il faut le connaître. Retournez-y, puisque cela vous intéresse, et même je le vois, vous passionne, et quand vous aurez travaillé ainsi toute seule, je vous remettrai dans le bon chemin, si vous vous trompez de route.

— J'irai avec vous un jour, — dit mademoiselle Sétphanie, — je vous montrerais des choses que j'aime, mais faites votre choix avant.

— La prochaine fois, — reprit M. Porphyre Rondeau, — entrez à gauche, sous la même voûte, vous verrez l'Assyrie, qui vaut aussi la peine d'être vue, et s'il vous reste du temps, allez voir la Grèce.

Cécile promit, fière d'être encouragée, et en même temps modeste devant ces voisins si savants qu'elle avait rencontrés. Elle mesurait le temps gagné par leur rencontre, elle comprenait plus vite et voyait mieux lorsqu'un mot précis de mademoiselle Stéphanie, une explication claire de M. Porphyre Rondeau, venaient au secours de son intelligence encore enfantine, de sa curiosité mal définie.

D'autre part, l'opinion de M. Porphyre Rondeau et de mademoiselle Stéphanie Lechevallier sur Cécile était que cette petite fille s'ignorait elle-même, qu'il y avait en elle un terrain choisi non ensemencé, et M. Porphyre Rondeau reprenait à son propos une de ses théories favorites, à savoir qu'il y avait partout, et surtout dans la classe populaire, un chiffre inconnu de forces perdues, un déchet d'intelligences dû aux circonstances de la vie.

Discrètement, le vieil écrivain avait constaté chez Cécile une instruction élémentaire, elle lisait bien, écrivait bien, sans une faute, comptait bien, et les paroles qu'elle pronon-

çait étaient correctes, avec des pointes d'esprit faubourien. Pour l'éducation religieuse, il vit qu'elle avait passé sur la jeune fille comme sur beaucoup d'autres, lui laissant l'oubli ou l'indifférence des rites de la dévotion. Il discerna qu'elle était d'une honnête lignée, qu'il y avait entre elle et sa génération familiale un lien solide que sa précoce expérience renforçait, qu'elle était armée contre les pièges et les vilenies, que ses armes étaient la prudence et la clairvoyance, avec un goût instinctif de ce qui était droit, beau et pur.

— Enfin, — dit mademoiselle Stéphanie, — elle est tout à fait charmante avec son être en formation et son destin inconnu, et j'aurais aimé avoir une fille comme elle.

— Moi aussi! — dit M. Porphyre Rondeau.

Le dimanche suivant, Cécile entra au Louvre par la porte qui lui avait été indiquée, se trouva projetée de la rue de Paris en pleine Assyrie. Elle n'y retrouva pas une impression de la même force profonde qu'en Égypte, regarda avec un respect sans terreur les colosses de Khorsabad, taureaux à faces humaines de bellâtres, porteurs de fausses barbes tressées. Elle ne retrouva la vérité qu'elle avait deviné aux œuvres égyptiennes que dans le corps trapu, ramassé, en basalte, de l'architecte Goudéa; dans les corps souples et puissants des animaux, lionnes au repos ou poursuivies, chevaux attelés à des chars, lancés au galop de guerre ou de chasse, tels qu'ils sont gravés sur les bas-reliefs.

Elle continua sa promenade, parvint à des salles où se leva tout à coup devant elle un art différent, des colonnes couronnées de feuillages, des figures d'une puissance fine, mesurée, qui se dressaient en attitudes élégantes, avec des gestes d'une grâce surprenante, sur des fragments de murailles et sur des socles. L'une d'elles, une femme sans tête, le corps ailé, semblait quitter le bloc où elle était fixée, tant son élan était sûr et rapide. Cécile était en Grèce, dans une région dont il lui était impossible de ne pas ressentir l'atmosphère de clarté et de vie harmonieuse.

Que devint-elle lorsqu'elle quitta les salles de Sélinonte pour pénétrer dans les galeries où l'art grec aligne ses rangées de dieux et de déesses, d'hommes et de femmes aux proportions impeccables où l'on cherche en vain un défaut ou

une tare? Parmi ces marbres et ces bronzes, Cécile passait et s'arrêtait sans éprouver cette sensation inexprimable, funèbre, et religieuse, qu'elle avait connue immédiatement dans la galerie égyptienne, dans cette assemblée silencieuse gardée par des sphinx. Ici, rien de silencieux et de mortuaire. On aurait dit que les statues vivaient et chantaient. Il y avait, autour d'elles, de la joie et de la fête. Aux frises d'un temple, des chevaux s'enlevaient d'un même mouvement régulier, comme aux sons d'une musique, et leurs cavaliers participaient à ce même rythme de course, bondissaient avec leurs montures, ivres comme elles de l'espace parcouru, mais les guidant d'une main sûre, maîtresse de l'allure et du but. Des jeunes filles passaient en procession, vêtues de robes longues et de tuniques, et sûrement elles chantaient un hymne cadencé, à voir la régularité de leur marche et son aisance harmonieuse. Des dieux et des déesses surgissaient avec un calme souverain. Elle quitta à regret la Vénus de Milo, emporta le souvenir de son air placide, de ses yeux blancs, de sa chevelure ondée, de son torse puissant et jeune, du mouvement de sa jambe gauche soulevée qui retient les plis de sa tunique.

Par des paroles justes, par des prêts de livres, M. Porphyre Rondeau sans trop charger ce jeune esprit, mais suffisamment pour satisfaire à l'avidité de savoir qu'il manifestait visiblement, lui fournit la dose de renseignements qu'il pouvait supporter à ce moment précis de son développement.

Elle avait trouvé un guide qui lui faisait gagner des années, et grâce auquel, elle devrait sans doute de se plaire dans un domaine où elle n'aurait essayé, sans lui, que des pas incertains. De cela, elle s'estimait infiniment heureuse, aussi suivait-elle son avis sans même songer à l'enfreindre. Il lui avait donné des raisons pour qu'elle continuât par la sculpture de tous les temps cette visite au musée qu'elle avait commencée par la sculpture. « On n'apprend pas l'histoire de l'art, — disait-il, — en entrant dans n'importe quelle salle du Louvre. Avant le premier étage, il faut explorer le rez-de-chaussée. » Ainsi fit-elle. Après la Grèce, Rome, qui ne lui donna ni l'envoûtement magique de l'Égypte, ni l'enchantement joyeux de la Grèce. « Il est vrai, — dit

M. Porphyre Rondeau, — que ce n'est pas un art de source, c'est un art embranché sur d'autres, mais il a une qualité d'histoire qui compte, ce ne sont plus des dieux que vous avez devant les yeux, ce sont des portraits, et il y en a d'effroyablement intéressants. » Cécile écouta, mais continua de penser et de dire que Néron et Agrippine ne lui parlaient pas comme les mystérieuses figures de l'Égypte et les libres divinités de la Grèce.

Elle retrouva son ardeur devant l'art gothique, goûta avec délice ce que contenait le beau nom de Renaissance, retrouva, changée en figures françaises, la mythologie de la Grèce. Elle vit que cette influence de la Grèce continuait à travers toutes les époques. Le XVIIe siècle lui donna le spectacle des tournures gréco-romaines, théâtrales, pompeuses, de ses héros et de ses héroïsmes, et Louis XIV l'amusa comme un Apollon à perruque. Le XVIIIe siècle lui apprit une nouvelle métamorphose des formes antiques devenues familières et égrillardes, avec ses divinités bocagères, ses naïades, ses nymphes et ses satyres déguisés et apprivoisés, ses Dianes et ses Vénus pareilles à des femmes légères et coquettes.

Elle admira comment étaient variées les conceptions des artistes, lorsqu'elle passa au XIXe siècle, qu'elle trouva Rude, sa grâce de début, sa force finale; la ménagerie terrible de Barye; et elle fut heureuse, à son retour, de dire à mademoiselle Stéphanie qu'elle avait vu des œuvres de son sculpteur Carpeaux, *la Ronde des quatre parties du Monde, la Danse* de l'Opéra.

Lorsqu'elle pénétra aux salles de peintures, qu'elle aborda munie de l'itinéraire que lui avait tracé M. Porphyre Rondeau, le monde de la couleur ravit ses yeux, fit comprendre davantage à son esprit comment l'art exprimait la vie. Elle s'y vit dans un pays nouveau qui réunit tous les pays, environnée d'une population d'êtres qui avaient vécu, et semblables à ceux qui vivaient encore, et à ceux qui vivront demain. Du midi au nord, de l'Italie et de l'Espagne à la Flandre et à la Hollande, de l'Allemagne à l'Angleterre, et de toutes les parties de la France, les paysages et les figures se séparaient et s'assemblaient, étonnants de diversité, montrant à ceux qui savent les regarder les beautés de leurs richesses

et les aspects de leurs existences. Elle se doute bien, elle sait même qu'il faut tout son temps, toute sa vie, et plus que la vie, pour déchiffrer tant d'énigmes formulées par ces paysages rêvés, par ces visages étudiés, mais elle a un goût particulier qui lui fait admirer certains spectacles et qui la fait rester longtemps devant certains portraits qui la regardent du fond du passé. Elle va vers le Vinci comme vers un magicien, aux visages recéleurs de secrets et posant aux passants la même éternelle question par le sourire de leur pensée. Elle admire l'ordre brillant des petits tableaux hollandais. Elle s'amuse de la galante mascarade du XVIIIe siécle, mais bien qu'elle soit séduite par elle ne sait quel charme émané de Watteau, c'est Chardin qu'elle aime, l'existence reposée qu'il représente, aussi bien que les Hollandais, mais avec une tendresse qui n'est qu'à lui, et qu'il révèle même par un flacon de cristal, par des fruits, par une brioche piquée d'une fleur. Enfin, celui qui l'appelle sans cesse, c'est Rembrandt, ses visages de femmes dorés de lumière, son ménage du menuisier illuminé d'un rayon, son Christ éclairé d'une flamme intérieure, et lui-même, Rembrandt à tous les âges, jeune et déjà pensif, avec sa toque de velours et sa chaîne d'or, et vieux, un mouchoir noué sur la tête, fatigué et orgueilleux, les yeux profonds, regardant tristement et fièrement. Sans rien savoir encore de sa vie, Cécile compare ces deux images voit entre elles un abîme de douleur. Oui, c'est Rembrandt qu'elle préfère à tous, et lorsque M. Porphyre Rondeau lui demande, en manière de plaisanterie, quel est le tableau du Louvre qu'elle aimerait le mieux posséder, elle lui répond sans hésitation que c'est un petit tableau où il y a un homme à barbe blanche, assis au pied d'un escalier en spirale par lequel descend la lumière.

— C'est le *Philosophe en méditation*! Plaisant choix pour une fille de dix-huit ans! — disent M. Porphyre Rondeau et mademoiselle Stéphanie Lechevallier.

IV

RENCONTRE AVEC LE PROPHÈTE

Toute cette période de la vie de Cécile Pommier fut ainsi employée à de multiples occupations. Elle était à l'âge où la

force de la vie physique peut faire face à tout ce qui se présente pour exciter l'activité du corps et de l'esprit. Le mouvement du sang et l'équilibre du système nerveux permettent d'accomplir comme choses naturelles de véritables prodiges. Cécile se trouvait de plus pourvue d'une méthode apprise par l'habitude, presque sans enseignement. Petite fille, elle avait toujours terminé ce qu'elle avait commencé, ne laissant jamais rien en désordre, ménage, cuisine ou couture. Jeune fille, elle continuait ces pratiques, faisant tout rapidement et sans fièvre.

Elle n'avait pas cessé de lire, et ses conversations avec ses voisins n'avaient fait que confirmer son goût et le diriger. Elle s'était plu aux romans d'aventures. Cela s'absorbait facilement, tandis qu'au contraire, elle connut un travail ardu de l'esprit, et par moments une véritable souffrance à entrer dans le monde de Balzac...

Cécile possédait un don particulier de mémoire qui pouvait s'exercer sur tous les objets et sur tous les sujets. Tout ce qu'elle voyait et entendait était immédiatement logé en son entendement et y restait fixé. Elle résumait et redisait ses lectures à la façon de comptes rendus essentiels où il y avait, bien entendu, à conclure, mais où il n'y avait rien à reprendre sur l'exactitude. Elle avait fait, sur le clavecin de la danseuse, de tels progrès, qu'elle jouait maintenant les exercices des écolières qui commencent à devenir savantes, et elle répétait, de doigts déliés et vifs, les mélodies que jouait mademoiselle Stéphanie, d'une façon, non seulement exacte, mais en marquant les passages où il y avait une intention et une sensibilité. Cette mémoire accomplissait d'ailleurs son œuvre sur tous les incidents de la vie, sur tous les gens rencontrés. Avec beaucoup de simplicité, lorsqu'elle était interrogée, Cécile ne se faisait pas prier pour raconter, avec une aisance croissante, les petits événements de l'atelier et ceux qu'elle avait pu observer dans la rue.

Ses deux voisins s'étaient attachés à Cécile. Ils ne la connaissaient pas un an auparavant, et voici qu'un sentiment prenait place dans leur vie, qui gagnait en force à mieux apprécier celle qui en était l'objet. Des affections profondes peuvent naître en un instant, se développer, devenir égales ou

supérieures aux affections naturelles données par la nature. Il en était de cette manière pour la liaison qui s'était créée entre M. Porphyre Rondeau, mademoiselle Stéphanie Lechevallier, et Cécile Pommier. Le vieil homme et la vieille demoiselle n'avaient plus de famille. Ils recélaient en eux des souvenirs et des regrets, des joies trépassées, des douleurs ensevelies dans les larmes, et ils n'auraient pas supposé que croîtrait pour eux une amitié singulière, disproportionnée d'âge, disparate de situation, et qui fleurissait sur leur passé comme une pensée sauvage sur une tombe. Il fallait à ces deux êtres l'intelligence qu'ils avaient de la vie pour s'intéresser à cette vie nouvelle.

M. Porphyre Rondeau avait bien son grand ouvrage dans lequel il vivait en réfugié, construisant comme un abri ce monument de pages de papier noircies d'encre qui doit se changer en livre imprimé. Mademoiselle Stephanie Lechevallier avait son ménage, le culte de ses meubles et de ses objets, l'amour de la ville et de la campagne. Chez tous deux, malgré l'amitié qui les liait, et qui leur suffisait avant l'arrivée de Cécile, il se trouvait qu'il y avait encore place pour un attendrissement devant une jeunesse qui leur inspirait un désir d'avertissement et de protection, comme s'il s'agissait d'une fille retrouvée. Cécile, de même, éprouvait une reconnaissance filiale pour ces étrangers si généreux, si bienveillants, qui lui apportaient une aide qu'elle n'aurait jamais osé espérer, sous cette forme imprévue pour elle et qui était la conversation, le bienfait de la parole. Depuis que sa mère l'avait quittée, elle n'avait plus entendu la douceur de la voix humaine, et si ce qu'elle entendait maintenant n'avait pas la caresse de la voix maternelle, si ce n'était pas la tendresse perdue qu'elles exprimaient, ces voix plus loin d'elle se rapprochaient pour signifier une sollicitude imprévue, sans liens de famille, libre et désintéressée, qui la choisissait, elle, Cécile, abandonnée et solitaire, pour lui rendre, sous une forme inattendue, un reflet de la lumière du foyer détruit. Un rayonnement spirituel émanait de ces conversations, de ces regards, de ces serrements de mains, où Cécile discernait tout ce qu'il y avait à la fois de spontané et de réfléchi dans les affections de ses nouveaux amis.

Le premier résultat de ce jeune épanouissement de son esprit, ce fut son métier qui en bénéficia. Au moment du carnaval de cette année-là, M. Harry reçut la commande d'un costume de dame pour le bal de l'Opéra. La cliente ne disait pas ce qu'elle voulait, elle n'en savait rien, comme il arrive souvent, mais elle désirait quelque chose d'original, un peu voyant, mais distingué tout de même. Il avait cherché et proposé, et madame Pierre n'avait pas été plus heureuse dans ses tentatives. Ce fut celle-ci qui en parla à Cécile qu'elle avait discernée parmi ses camarades comme la plus avisée et la plus réfléchie. La jeune fille se souvint sur le champ d'un tableau du Louvre, où la taille craquait sous le satin rose, où le visage s'encadrait de tulle noir, la « Comtesse de Barck » peinte d'une façon preste et charmante par Henri Regnault. Elle n'eut même pas besoin de retourner au musée pour se remettre en mémoire la forme de la jupe et du corsage, l'arrangement de la coiffure, la vision des pieds menus et des bas blancs bien tirés. Elle apporta le lendemain matin à madame Pierre un dessin sommaire, vrai dessin d'artiste couturière, où tout était indiqué. La « première » étala sur la table le patron en papier, et ce fut Cécile qui d'un coup de ciseau hardi, détermina la longueur, l'ampleur et la tournure du costume. Le modèle accepté, le déguisement en manola rose et noire exécuté, se trouva être une merveille, la cliente fut ravie, M. Harry aussi, et même madame Pierre, qui ne manifesta pas à Cécile l'ombre d'un sentiment douteux pour sa réussite. Bien au contraire :

— Je n'ai pas grand'chose à vous apprendre, — dit-elle à la jeune ouvrière —, puisque vous devinez si bien, mais ce que je sais, vous le saurez, et je vous garantis que vous trouverez à vous occuper à Paris, où vous voudrez.

— Oh! madame, je sais surtout que j'ai grand besoin de vos conseils, et que j'ai tout à apprendre de vous. Ce n'est pas l'affaire d'un jour qui compte, j'espère bien rester longtemps auprès de vous.

L'occasion allait bientôt se présenter pour Cécile d'assister à une de ces grandes fêtes de la Sainte Mode où Paris excelle. Le Grand Prix était proche. L'ouvrage était abondant et pressé, et il avait fallu veiller à l'atelier. Les clientes de

M. Harry, recrutées pour le plus grand nombre parmi les riches israélites du quartier Poissonnière, avaient fait assaut de commandes pour ce jour où se célébrait le rite auquel obéissaient les mondaines, demi-mondaines, grandes et moyennes fortunes de commerçantes et de bourgeoises. Comme les ouvrières aussi étaient des femmes, cette fièvre se communiquait à elles, et c'est avec une curiosité nerveuse, et même avec de l'enthousiasme, que les costumes « dernier cri » avaient été confectionnés par ces jeunesses, aussi fières et heureuses de les admirer une fois finis, que les clientes de les porter.

Il était d'usage que ce jour-là, M. Harry offrît à madame Pierre une entrée au pesage pour voir de près les inventions des autres couturiers, auxquelles des emprunts habiles pourraient être faits pour la campagne et la mer, et aussi pour voir l' « effet » des robes sortant de la maison Harry. On apercevait aussi le patron, mais dans une tribune, où l'une de ses clientes lui réservait une place chaque année. La plupart des ouvrières avaient également à cœur d'aller aux Acacias voir le retour des courses, alors que les voitures de tous genres, landaus, calèches, coupés, breaks, défilent lentement, comme des dais à la procession, laissant aux spectateurs admirer les idoles, les femmes à blason, les étrangères de marque, les actrices réputées pour leur talent ou leur beauté, les demi-mondaines célèbres par leurs excentricités, le faste de leur vie, leur fortune d'une saison, leur chic d'un jour. Toutes ces femmes, ce jour-là, paraissaient comme des égales, se faisaient concurrence par leur mise éblouissante, demandant le suffrage des vulgaires piétons, de n'importe qui faisant la haie sur leur passage.

Cécile, avec mesdemoiselles Georgette et Blanche, se rendit à l'allée des Acacias. Elles prirent place sur trois chaises, et assistèrent au retour triomphal des chars, en rangs serrés, menés au pas des chevaux par des cochers stylés. On eût dit une armée de divinités entrant triomphalement dans une cité conquise, par une allée garnie de spectateurs venant assister à l'apothéose.

— Elles ont l'air de captives, — pensa Cécile, — forcées de figurer à la suite des vainqueurs.

Dans ce défilé, au pas des chevaux, on avait le temps d'entrevoir et de voir, et de suivre du regard, des profils

délicieux, des yeux candides, des teints de roses pâles, des bouches entr'ouvertes où l'abeille serait venue se poser, des chevelures tissées d'or; et d'autres, impérieux ou mélancoliques, d'admirables beautés de despotes auxquelles tout était dû, des Cléopâtres sûres de leur pouvoir, des Junons orgueilleuses, des Vénus inconscientes, de légères Dianes, et Cécile aperçut même une déesse Sekhet à tête de chatte cruelle, coiffée de nuit, qui serrait sa bouche perfide et fixait sur les gens des regards verts.

Les deux compagnes de Cécile, tout en cherchant leurs modèles, ne se faisaient pas faute de nommer des célébrités qu'elles croyaient reconnaître d'après leurs photographies vues aux vitrines, ou qu'elles avaient admirées sur la scène. Ces deux demoiselles allaient beaucoup au théâtre, et elles désignaient avec vivacité à Cécile la brune Judic et la blonde Théo, la fine Céline Chaumont et la svelte Sarah Bernhardt. Elles nommaient aussi des demi-mondaines, surtout Georgette qui paraissait au courant des us et coutumes de la région où évoluait la haute galanterie parisienne.

A voir ainsi ces femmes haut cotées et ces filles hardies, Cécile éprouva un malaise dont elle ne se rendit d'abord pas un compte exact, puis brusquement la pensée se précisa en elle de sa sœur disparue, sa sœur Céline, roulée elle ne savait par quelles vagues, vers quels abîmes. Qui pouvait dire ce qu'il était advenu d'elle dans une telle existence de hasard! Cécile voyait bien qu'il y avait dans cette contrée étrange des régions différentes à ce point que les termes changeaient pour les désigner, que la prostitution devenait galanterie, que les bas-fonds se relevaient en sommets. Elle eut la pensée que peut-être Céline figurait dans ce défilé, changée de telle façon, maquillée, empanachée, qu'il auraitété impossible de la reconnaître. Deux ou trois fois, hantée par l'idée fixe, elle crut la revoir dans quelqu'une de ces insolentes filles qui passaient, folles de leur beauté d'un jour. Mais la forme s'évanouissait à peine aperçue, une autre prenait sa place, le jeu douloureux cessait et recommençait sans cesse. Une autre idée remplaça celle-là, une autre apparition de Céline se fit dans l'esprit de Cécile qui regardait maintenant le défilé sans le voir, évoquant en elle-même

une image de Céline douloureuse et pauvre, errant sur quelque boulevard extérieur, crevant de misère et de faim dans un taudis. Et cela pendant que sa sœur était là, bien mise, assise gentiment sur une chaise, entre deux demoiselles charmantes, et contemplant à son aise un des beaux aspects de la vie de Paris. La sensation fut si forte que Cécile se leva nerveusement. Les deux autres se levèrent aussi. Elles commençaient à éprouver le besoin de voir d'autres spectacles, s'il y en avait. A pied comme elles étaient venues, elles gagnèrent la porte ouverte sur Paris, par l'avenue du Bois, et elles y arrivèrent juste à temps pour voir passer, entourée d'une escorte étincelante de cuirassiers, sabre au clair, une calèche attelée à la Daumont avec un piqueur qui ressemblait au postillon de Longjumeau. Dans la voiture, un homme de visage paisible et sévère.

— Le Président de la République! — dirent Georgette et Blanche.

— Grévy le Jurassique! — chantonna une voix gouailleuse parmi les promeneurs.

La voiture de l'escorte n'était plus qu'un nuage de poussière dorée au loin dans l'avenue, que l'attention de la foule était attirée par une autre voiture et par un autre personnage à profil sarcastique, la barbiche en pointe comme un Méphisto, les cheveux gris bouffant sous l'impeccable haut de forme à huit reflets.

— Rochefort! Rochefort! — dit-on de toutes parts.

— Vive Rochefort! — clamèrent des voix.

Cécile eut le temps, pendant un arrêt des voitures, de voir le pamphlétaire dont le nom célèbre jaillissait de l'atmosphère de la fête du jour, comme autrefois des pavés du faubourg, et le souvenir de son père et de ses frères, lisant les journaux, puis armés de leurs fusils, se leva en grave apparition auprès du maître railleur, remis par l'amnistie en possession de son domaine parisien.

La voiture passa comme les autres, qui suscitèrent aussi des appels de noms dans la foule.

— L'ambassadeur d'Angleterre!... Son cheval a été battu!...

— La reine d'Espagne!

— L'empereur du Brésil!

On marchait plus à l'aise dans la large avenue, ombragée et gazonnée, où la foule costumée du dimanche proclamait la joie d'une cérémonie entrée dans les mœurs. Non loin des jeunes filles, marchaient des jeunes gens aux allures d'artistes qui ne nommaient pas seulement les têtes couronnées et les altesses blasonnées.

— Tiens! — dit l'un montrant un fiacre, Degas et Forain.

Et un autre :

— Voilà Zola!

Cécile avait lu *l'Assommoir* qui lui avait prêté M. Porphyre Rondeau, et elle regarda aussi longtemps qu'elle put l'apercevoir, la carrure puissante de l'auteur du terrible livre dont elle savait mieux que personne l'affreuse vérité. Puis, à peu de distance :

— Alphonse Daudet!

La figure fine, le regard aigu et appuyé, passa celui qui était l'auteur de *Fromont jeune et Risler aîné*, le drame du quartier du Marais, comme l'autre livre était le drame du quartier de la Chapelle.

Arrivées au rond-point de l'Étoile, les trois jeunes filles s'arrêtèrent un moment avant de traverser la place. Un grand mouvement de foule se produisait.

— Qu'y-a-t-il encore?

— Victor Hugo! Victor Hugo! — répondaient les voix de la foule. Et toutes ces voix, de plus en plus enthousiastes :

— Vive Victor Hugo!

Cécile n'était pas revenue de sa surprise, qu'elle voyait le vieillard à trois pas d'elle. Celui-là n'était pas en voiture, ne revenait pas du Grand Prix. Il était sorti à pied, se perdant au profond de la foule, comme autrefois, pendant les grandes journées qu'il avait célébrées. Il apparut petit, fort, râblé, le visage coloré comme d'un soleil couchant, la barbe blanche, marchant à petits pas, pressé par tous, les hommes, les vieux, les jeunes, les femmes, les enfants, qui tous se précipitaient vers lui, voulant lui crier leurs vivats, toucher ses vêtements, ses mains. Des femmes lui présentaient leurs enfants, et il souriait comme un vieux dieu de ces hommages et de ces offrandes d'un peuple délirant qui lui chantait sa gloire. Il tendait ses deux mains, serrait toutes les mains avides ouvertes

vers lui. Il arrivait près de Cécile, et Cécile Pommier, émue, tremblante, défaillante, tendit aussi sa main d'ouvrière vers l'homme de génie qui la prit de sa forte main, large et courte, en même temps que le regard de feu de ses yeux profonds et noirs se croisait avec les regards attendris jusqu'aux larmes des yeux gris de la jeune fille toute pâle. Hugo ôta son chapeau, son vieux chapeau de marin, la salua, elle, en saluant la foule, et son grand front couronné de cheveux blancs brilla avec la majesté auguste d'un astre dans ce tumulte de Paris acclamant son poète.

Un officier de paix accourait, avec une escouade de gardiens, pour dégager le grand homme enserré de toutes parts, étouffé presque, porté à chaque pas par la houle humaine. On lui fit place, on arrêta la file des dernières voitures, et il traversa l'avenue du Bois dans le grand espace vide, pour gagner l'avenue d'Eylau, précédé, accompagné, suivi par les mille et les mille voix qui lui faisaient un retour triomphal à sa maison.

— Vive Victor Hugo!

Cécile qui avait été séparée de ses compagnes, fut retrouvée par elles, qui la félicitèrent d'avoir pu serrer la main au grand homme. Elle ne pouvait répondre, encore oppressée.

— Maintenant, — dit Blanche, — il est temps de regagner Paris. Vous allez venir toutes deux avec moi à la maison, où maman sera très contente de vous avoir à dîner. Georgette a déjà accepté hier et prévenu chez elle. Et si vous étiez bien gentille, mademoiselle Cécile, vous feriez comme elle, allons! c'est dit?

— Je vous remercie, mais je ne peux pas.

— Pourquoi cela? Voyons, un bon mouvement! Ce sera un plaisir pour tout le monde.

— Merci encore, mais cela m'est impossible... J'ai promis... On m'attend... Il faut que j'aille à Belleville, — ajouta-t-elle, fixant elle-même son projet.

Rien ne put la décider. « Allons! ce sera pour une autre fois! » Georgette pensa qu'elle était attendue par son amoureux. « C'est une cachottière! » Les deux demoiselles la conduisirent au tramway. Cécile leur dit au revoir, en les remerciant encore pour leur gentillesse, monta sur l'impériale du tram et partit pour les régions d'autrefois.

Dès qu'elle fut seule, elle se rendit compte que c'était la rencontre avec Victor Hugo qui l'avait décidée brusquement à s'en aller vers Belleville à la recherche de Céline. Au moment du défilé, devant les filles plâtrées étalées luxueusement dans leurs voitures, le trouble s'était emparé d'elle. Puis, elle avait été distraite de sa pensée inquiète, par la marche, par la conversation, par la vision des gens célèbres, et elle était indécise, au rond-point de l'Étoile, lorsque l'auteur des *Misérables* avait surgi devant elle, croisant son regard noir avec le sien, lui donnant de sa main énergique un sursaut pour arrêter sa pensée et continuer sa route. Après l'émotion, quand elle reprit ses sens et son équilibre, ce fut l'image douloureuse de Fantine qui pleura devant elle, et la bonté surhumaine de Jean Valjean relevant la malheureuse, surgissant plus tard dans le bois sombre pour aider la petite Cosette à porter le seau d'eau trop lourd. Cécile se dit que ce ne serait pas la peine de lire, de comprendre et d'être émue, si l'on ne savait pas agir selon l'esprit dont on avait admiré l'exemple et accepté l'injonction, et elle regarda comme un appel à sa conscience déjà éveillée cette vision soudaine du poète avec son vaste front lumineux et sa couronne de cheveux blancs.

Pourrait-elle retrouver Céline? Elle avait bien laissé son adresse à la concierge de la maison de la rue Delouvain, où Céline avait passé pendant la tristesse du cruel hiver d'il y avait deux ans, mais par gêne de parler, par pudeur de s'expliquer, elle n'avait pas été assez explicite, et elle décida de l'être cette fois-ci. Il lui était impossible, maintenant qu'elle avait pénétré dans le cycle d'une autre existence, de laisser cette malheureuse sœur dans l'abîme, si elle pouvait l'en retirer...

Elle parvint au bas de la rue de Belleville et elle monta la côte jusqu'à l'église. Elle eut une sensation étrange à revoir ce quartier où elle avait vécu pendant tant d'années. Il lui semblait non pas pénétrer dans une région étrangère, elle retrouvait bien trop pour cela les choses et les êtres, mais il lui semblait faire un voyage dans le passé, dans un passé loin, bien loin! qu'elle reconnaissait, mais qui ne la reconnaissait pas. C'était elle qui était l'étrangère, une intruse qui était partie, et qui n'aurait pas dû revenir.

Arrivée à l'église, elle tourna la rue Lassus, se trouva rue

Delouvain. Le cœur lui battit devant son ancienne maison, comme devant une tombe. Elle leva les yeux vers la fenêtre où sa mère et elle avaient passé tant d'heures à regarder la rue déserte et le jardin d'en face, tout en tirant l'aiguille. Ce n'était plus leur fenêtre. Aucun visage pâle à cheveux gris n'y apparut pour lui faire le signe, tant de fois guetté, de l'affection inlassable qui veille et qui accueille. Elle soupira, se décida à entrer dans ce couloir où elle avait passé si souvent, chargée d'ouvrage, jeta un regard furtif sur l'escalier désert, frappa au carreau de la concierge, qui la reconnut après un instant d'inspection.

— C'est mademoiselle Cécile... Comme vous voilà belle!... Je ne vous reconnaissais pas.

Cécile, après les paroles de politesse, prenant la chaise qui lui était offerte, demanda si, depuis son départ, personne n'était venu la demander.

— Non, personne!... Il y a longtemps déjà que vous êtes partie... Mais vous voyez, voilà toujours votre adresse sur cette carte-là, au coin de ma glace... Est-ce que vous avez déménagé?

— Pas du tout!... Mais j'espérais que quelqu'un serait venu... et j'aurais voulu le savoir...

— Personne, absolument personne! S'il n'y a pas d'indiscrétion, qui attendiez-vous?

— Malheureusement, je n'attendais pas, je n'étais pas sûre... Il s'agit de ma sœur Céline, vous vous la rappelez bien, elle est venue l'année avant la mort de maman.

— Je crois bien que je me la rappelle... Elle n'était pas en bien bon état quand elle est venue, et lorsqu'elle est repartie, vous l'aviez requinquée!... Ce n'était plus la même!... Non, elle n'est pas venue, et ma foi, si vous voulez que je vous dise ce que je pense, c'est peut-être tant mieux pour vous.

— C'est tout de même ma sœur... Je ne voulais pas qu'elle pût croire que je l'avais oubliée, et c'est pour elle que j'avais laissé mon adresse...

Cécile se leva, gentiment donna une pièce de cinq francs à la concierge qui se confondit en remerciements :

— C'est pour votre peine, pour vous avoir dérangée, et pour vous remercier de me prévenir si ma sœur venait.

Elle prit congé, pendant que la concierge, avec des salamalecs, avait des regards soupçonneux sur la modeste robe prune et sur le chapeau à guirlande de luzerne. La porte fermée, elle murmura en conclusion :

— La petite m'a tout l'air d'être devenue une pas grand'-chose, comme sa sœur!

Dehors, Cécile s'en alla lentement au long de la palissade du jardin d'en face, où elle ne pût s'empêcher de jeter un coup d'œil. Il était désert, la porte et les fenêtres du pavillon étaient fermées, le soleil du soir allongeait de grandes ombres transparentes en travers des allées. Le voisin d'autrefois était parti sans doute, et Cécile se disait qu'elle était bien seule dans la vie, qu'elle n'avait pas, comme d'autres, un compagnon à qui se confier, qui aurait soutenu son courage, l'aurait consolée de tant de tristesses, déjà accumulées par sa jeunesse. Mais elle se reprit, se dit qu'elle était bien ingrate, puisqu'elle avait trouvé des amis sur lesquels elle ne comptait guère, et d'une rareté qu'elle n'était pas en droit d'espérer, M. Porphyre Rondeau et mademoiselle Stéphanie Lechevallier. Elle se dit encore que les compagnons n'étaient pas toujours sûrs, qu'ils lâchaient très bien leurs compagnes quand ils en avaient assez. Elle s'était déjà dit cela cent fois, elle se le redit une fois de plus, se retourna pour regarder encore son ancienne maison, inerte, aveugle, muette, chose inanimée qui s'en allait à l'abîme du temps, et triste comme la mort, elle s'en alla, vaguant par les rues, sur le boulevard, cherchant Céline...

V

LA CAMPAGNE AU BORD DE LA MER

La jeunesse et la fatigue eurent raison de Cécile, qui dormit et se trouva dispose le lendemain, retourna à son travail...

Le dimanche suivant, mademoiselle Lechevallier dit à Cécile :

— Si vous n'avez rien à faire aujourd'hui, aidez-moi à préparer ma malle... Vous saurez ce que j'emporte pour aller à la campagne.

— Alors, vous partez? — dit Cécile avec une anxiété qui

fut sensible au tremblement de sa voix et visible à l'expression de son visage.

— Oui, à la fin de la semaine, et je compte vous emmener.

— Moi!

— Oui, vous! s'il y a moins de travail chez Harry, et si l'on vous donne un congé. Informez-vous de cela demain... Cela vous plaît-il?

— Oh! mademoiselle! avec vous j'irai où vous voudrez!

Elles se regardèrent, échangèrent ainsi un de ces sentiments informulés qui se passent de paroles...

— Et vous, monsieur, ne vous reposez-vous jamais? — demanda Cécile à M. Porphyre Rondeau, qui la félicitait de l'invitation de leur amie.

— Il promet de se reposer cette année, — dit mademoiselle Lechevallier, — il a fini de corriger ses épreuves, donné son dernier bon à tirer, et en attendant que son livre paraisse, il devrait bien venir nous voir à Hagueville, où nous tâcherions de lui faire le séjour agréable... mais je sais d'avance qu'il n'en fera rien.

— Je ne puis dire ni oui ni non, — dit le vieil écrivain.

— Vous voyez!

— C'est que j'ai un troisième et dernier volume à écrire, et le temps me presse!

— Oh! il est bien avancé, votre troisième volume, avec toutes les notes que vous avez prises et les chapitres que vous avez déjà écrits!

— Hélas! c'est un livre que je ne finirai sans doute pas. Le siècle a encore des années à courir.

— Eh bien! vous arrêterez le siècle à la date d'aujourd'hui.

Cécile, le lendemain, apporta la nouvelle que, la morte-saison s'annonçant, la maison Harry se privait d'une partie de son personnel. Cécile, par faveur, et par l'appui de madame Pierre, qui l'avait associée à son travail, obtenait un mois de congé payé. Elle reviendrait ensuite préparer avec sa protectrice la saison d'hiver.

— C'est parfait, — dit mademoiselle Stéphanie, — nous partirons le 30 et passerons tout juillet dans ma maison des champs que je ne quitterai que fin septembre pour vous retrouver satisfaite de votre sort.

Sur ces arrangements et ces promesses, les deux femmes partirent, la vieille et la jeune, alertes l'une et l'autre, prirent le train à la gare Montparnasse, avec deux billets de seconde classe pour Granville. Elles partirent le matin. Cécile avait le souvenir du train de banlieue qui l'emportait autrefois avec sa famille, vers la tante qui habitait Saint-Leu-Taverny, mais elle voyait maintenant avec d'autres yeux, et ce fut d'une surprise sans cesse excitée, aussitôt après le tintamarre des gares parisiennes et la traversée de la zone et des maisons entassées des villages suburbains, qu'elle se trouva en pleine vitesse et en pleine campagne. Tout passait, tout fuyait devant elle, les champs, les bois, les collines, les vallons, les rivières, les nuages, et aussi les petites villes, les villages, les hameaux, les fermes isolées, les troupeaux de vaches et de moutons, et les rares humains disséminés dans l'étendue, les paysans courbés sur la terre, les paysannes dans les chemins, les enfants debout contre une haie, et qui criaient au passage du train. Quelle calme féerie dans ce mouvement tournoyant et vertigineux...

Enfin, la contrée devint plus sylvestre, de verdure plus sombre, d'aspect plus grave, avec des ondulations de terrains plus longues. Un souffle plus fort venait de l'espace, chassant les nuages.

— Nous approchons, — dit mademoiselle Stéphanie.

Le train dévalait par des chemins creux, des champs bordés de haies. En se penchant, Cécile aperçut au loin une tache sombre sous le ciel.

— La mer!

Puis on cria : « Granville! »

Les deux voyageuses descendirent de wagon, donnèrent leurs billets, sortirent. Une main se tendit vers elles, une voix les appela :

— Par ici!

— Ah! bonjour, Mariette, voilà le billet de bagages. La voiture est là?

— Oui, mademoiselle.

Celle qui recevait les deux femmes était une grande fille vigoureuse, vêtue d'une jupe de droguet et d'un sarrau de toile, sans chapeau sur sa tignasse rouge ébouriffée qui lui

donnait l'air d'une tsigane. Mademoiselle Stéphanie et Cécile montèrent dans la voiture, une carriole de campagne attelée d'un cheval rond de formes, gris pommelé. Bientôt les deux malles placées, Mariette sur le siège, un coup de fouet enveloppa légèrement le bidet, qui partit d'un trot modéré, puis bientôt sur la route, prit l'amble d'un mouvement doux et régulier sous lequel disparaissaient comme par enchantement les montées et les descentes. En haut de la première montée apparut la mer toute proche, et le chemin continua de dominer l'étendue d'eau toute sombre au septentrion, brillante d'une fin de soleil à l'ouest. Un air vif mordillait le front et les joues des voyageuses, l'odeur âcre de la mer se mêlait aux parfums d'herbes et de fleurs de la terre.

La route fut quittée pour un chemin qui se rapprochait encore de la mer, un hameau fut atteint, la voiture passa entre des maisons basses enguirlandées de roses de toutes les couleurs.

— C'est Hagueville. Nous y sommes! — dit mademoiselle Stéphanie heureuse.

Devant la dernière maison, le cheval s'arrêta de lui-même.

— Nous voilà chez nous.

Une maison, élevée seulement de quelques marches au-dessus du sol, avec quatre portes-fenêtres, grandes ouvertes. Entre le chemin et la maison, un jardin séparé en deux par une allée, et bordée de haies de roses. Sur les murs de la maison en espaliers, des rosiers à roses rouges.

— Cela vous plaît-il?

Cécile regarda mademoiselle Stéphanie avec des yeux de biche reconnaissante. Elle pensa aux tristesses du faubourg.

— Peut-il y avoir des paradis pareils? — dit-elle.

— Vous voyez que oui. Et c'est bien simple, beaucoup plus simple qu'une maison à six étages, avec ascenseur, eau et gaz à tous les étages. Ici, il y a de l'eau dans le puits, et il y a des lampes pour s'éclairer. Tout le confort de la civilisation. Mais entrons!

Mariette avait déjà porté les malles à elle seule dans les deux chambres à droite de la porte d'entrée.

— Voici ma chambre, qui communique avec la vôtre... Mais on peut entrer dans chacune par le jardin... Et voici la vôtre.

Cécile entra dans une charmante cellule, blanchie à la chaux, meublée d'un lit, d'une armoire, d'une table de toilette.

— Là! dépoussiérez-vous, et nous nous mettrons à table ensuite. Mariette, le dîner est-il prêt?

— Oui, mademoiselle, et le couvert est mis.

Mademoiselle Stéphanie disparut avec Mariette, revint dans sa chambre, qu'elle montra à Cécile bientôt prête, une chambre pareille à l'autre, puis elle lui prit le bras, traversa avec elle le vestibule minuscule, la fit entrer dans la cuisine et la salle à manger qui ne formaient qu'une pièce avec une amorce de cloison suffisante pour les séparer. D'un côté, une grande cheminée dans laquelle était encastrée une cuisinière, un bahut à provisions, un coffre, une table, des chaises, une batterie restreinte de casseroles et de plats. De l'autre côté, une table, un buffet, des fauteuils de paille, une horloge qui battait la mesure des heures, une natte sur le plancher, quelques images au mur. Le bois des meubles en cerisier. Tout très simple, de la menuiserie de village, mais frottée, cirée, luisante comme la grosse lampe de cuivre suspendue au-dessus de la table. Cette table, aussi simple que le reste, merveilleuse par sa nappe blanche à encadrement rouge, par ses assiettes à fleurs, ses couverts d'argent apportés de Paris, ses verres transparents, sa carafe de cidre roux, et le bouquet de roses à longues tiges dans un vase de verre.

Cécile prit place en face de mademoiselle Stéphanie. De là, elle voyait le jardin fleuri, et par delà la haie de roses, la campagne verdoyante, les pommiers arrondis, et au-dessus de ces beautés, la beauté du ciel aux merveilleux nuages parmi lesquels commençait à briller le croissant d'or fin de la lune nouvelle...

Le lendemain matin, Cécile était encore couchée, se réveillant à peine, lorsque mademoiselle Stéphanie frappa à sa porte et entra dans sa chambre.

— Vous avez bien dormi?

— Pas tout de suite. Ce qui m'arrive est tellement extraordinaire que j'en étais tout agitée. Mais vous voyez, je me réveille à peine.

— Je vais vous réveiller tout à fait.

Mademoiselle Stéphanie tira le verrou d'un volet de bois encastré dans le mur, peint à la chaux comme toute la chambre, et que Cécile n'avait pas aperçu. Sous ce volet, dans l'épaisseur du mur, une petite fenêtre à quatre carreaux, voilée d'un rideau blanc, et que mademoiselle Stéphanie ouvrit aussi.

La mer immense apparut dans le cadre, une mer bleue, étincelante, frisée d'écume sous le soleil levant. C'était beau comme la jeunesse du monde. Un orchestre incomparable accompagnait ce lever de rideau, le bruit des flots sur la grève, roulant sa chanson avec les cailloux, se retirant, reprenant haleine, et revenant avec un murmure qui montait jusqu'à la clameur éperdue dans l'espace. La musique invisible émanait du rythme visible des flots.

— Il y a la même surprise dans ma chambre, et aussi dans la salle à manger. La maison est entre terre et mer. C'est dans cette maison que je suis née. Là-dessus, venez prendre votre café au lait.

Dans la salle à manger, où elles pénétrèrent après avoir été saluées au passage par la rousse Mariette, la baie, plus haute et plus large, était ouverte sur la mer. Le lait fumait dans une jatte, couvert de crème, le café embaumait, versé d'une cafetière de terre, les tartines de pain bis s'alignaient auprès du beurre façonné et orné de fleurs en relief.

— C'est une artiste que votre Mariette.

— C'est une brave fille que je connais depuis sa naissance. Elle a vingt-deux ans, ses parents sont morts, et elle continue à habiter leur maisonnette. Son père était jardinier, et sa mère gardait et entretenait ma maisonnette à moi. Elle fait le tout à elle seule, et je m'en trouve bien.

— Elle aussi, je crois.

— Elle aussi! mes vacances sont ses vacances. Toute l'année, elle est aux travaux des champs, pour les autres.... Venez voir la campagne un instant, comme vous êtes là, à deux pas, derrière la maison.

Elles tournèrent l'angle du mur, se trouvèrent dans une prairie.

Cécile ne pouvait détacher ses regards du spectacle grandiose qui se déroulait sous ses yeux et à ses pieds. Elle fit

quelques pas, attirée vers le gouffre bleu où les lames jouaient sous le soleil, et mademoiselle Stéphanie la laissa aller.

La prairie s'arrêtait au ras du sommet du léger monticule, le terrain de sable couvert de christe-marine et de chardons bleus s'en allait en pente douce, descendait vers la grève. Le sable fin, nettement mouillé par la dernière vague, brillait sous la lumière et sous la mousse du flot. Les lames arrivaient du large, tumultueuses et régulières, s'élevaient en touchant le sable, s'étalaient en nappes de mousselines concentriques. La vague qui s'élevait, transparente et pure, s'évanouissait, bue par le sol insatiable. Cécile s'approcha, marchant sur le sable fin et solide comme sur un parquet. Au ras de l'eau, des puces de mer par milliers sautaient, poursuivies et happées par des alouettes et des hirondelles de mer. Des mouettes passèrent d'un vol ouaté, gris et blanc d'argent, le bec recourbé, à la recherche d'un plus gros gibier. De temps en temps, elles tombaient et entraient dans l'eau, en ressortaient plus loin, reprenaient leur vol tangué. Encore plus loin, sur la crête des vagues, la voile blanche d'une barque volait aussi sur l'étendue liquide. Au-dessus, les nuages du matin, en argent doré, filaient comme des escadres toutes voiles dehors. Une fraîcheur inconnue de Cécile, un goût salubre, lui vinrent du prodigieux abîme en mouvement. Elle s'approcha encore, cherchant à voir au large où finissait l'eau, où commençait le ciel. Une vague plus grosse que les autres se jeta sur elle, l'inonda. La vague semblait en colère, armée de dents et de griffes. Cécile, saisie d'abord, riait sous cet assaut ruisselant.

— Là, voilà votre bain pris, — lui dit mademoiselle Stéphanie en la voyant revenir, — mais vous en prendrez de meilleurs. Allez vite vous changer!

La matinée s'employa à organiser la maison, à placer les vêtements, le linge, les objets, dans les armoires. Rien que le nécessaire, mais tout le nécessaire. Les jours s'écoulèrent ensuite en travail, en repos, en promenades, Tout d'abord, Cécile ne pouvait rassasier son esprit de la contemplation de la mer, chose nouvelle et immense pour elle. Cette contemplation, pour la première fois de sa vie, la fit rester inactive. Assise sur l'herbe sèche du talus, ou allongée sur le sable sec,

elle regarda pendant des heures le va-et-vient des marées qui fait des mers du septentrion et de l'ouest des forces de la nature si mystérieuses et vivantes. Elle apprit à suivre pas à pas la marée descendante, qui lui livrait un peu de ces mystères marins par ses trous d'eau, ses amas de rochers parmi lesquels, des rigoles et des cuvettes claires livraient les mouvements saccadés des crevettes couleur d'eau, promptes comme des ressorts, parfois la cachette ensablée d'un poisson plat, ou la rentrée oblique d'un crabe sous un rebord de pierre. Elle alla si loin un jour, au commencement de la marée haute, pieds nus et court vêtue, que mademoiselle Stéphanie s'inquiéta d'elle, vint l'appeler, lui faire signe de revenir, et c'est pourchassée par la mer, la meute des flots lui mordant les jambes, qu'elle parvint, en trébuchant parmi les pierres, en glissant sur les goémons, jusqu'à la sécurité du sable.

Elle promit de ne plus partir sans savoir l'heure du flot, et d'ailleurs, de ce jour, Mariette l'accompagna souvent, se baigna avec elle, le costume de laine noire bordé de blanc revêtu à la maison par Cécile, la grande fille en chemise et en jupon. Celle-ci nageait comme un dauphin, et de son bras vigoureux mena Cécile où l'on n'a plus pied, en pleine eau. La petite eut peur, mais n'osa rien dire, et toute émue se livra au puissant élément, encouragée par Mariette :

— N'ayez point peur, mam'zelle, bientôt vous flotterez comme mé!

Elle restait debout dans l'eau profonde, qu'elle battait d'un bras, pendant que de l'autre elle tenait Cécile, la tête hors de l'eau, faisant les mouvements de la natation, la prenant à bras-le-corps lorsqu'elle la sentait faiblir. Celle-ci, bientôt, éprouva la force élastique qui la portait, devina que l'on ne pouvait s'enfoncer, se laissa soulever et balancer par la vague. Mariette la soutenait d'un doigt sous le menton, prenait plaisir aux ébats de son élève. Elle maniait Cécile comme une poupée nageuse faisant des brasses, se reposant en faisant la planche, ou dansant debout dans la vague dansante. Bientôt, la petite sut nager, mais dut faire à mademoiselle Stéphanie la promesse de ne jamais s'en aller seule vers le large où l'on peut être entraîné.

— Petite, — dit mademoiselle Stéphanie, ce jour-là, à sa

jeune amie, — si vous avez besoin de fil et d'aiguille, allez jusqu'au bourg. C'est à dix minutes d'ici, par le premier chemin à droite, vous y trouverez sur la place le centre des affaires, et vous ferez connaissance avec la marchande, madame Barnabé. Vous n'avez pas à vous tromper, il n'y a qu'une boutique, c'est la sienne.

Cécile partit, longea les murs brodés de roses, tourna à droite, découvrit les quelques maisons, la place de l'Église, dans un repli de la basse falaise. Les maisons entouraient la place triangulaire. L'église était à la pointe du sommet du triangle, une église basse de style roman, entourée du cimetière. La mairie était en face, à la base du triangle, et la boutique de madame Barnabé sur un des côtés. Cette boutique comprenait le bureau de tabac, l'épicerie, la mercerie, les draps et les toiles. La façade était étroite, l'intérieur presque obscur, tout en longueur. Une grande table de chêne luisait dans l'ombre, éclairée par deux minuscules fenêtres donnant sur une cour. Madame Barnabé, une femme grasse, d'un grand air de bonté, les yeux curieux et souriants au-dessus de ses lunettes, un sourire aussi sur sa bouche sans dents, fit asseoir Cécile auprès de la longue table, étala devant elle ses bobines de fil et ses écheveaux de soie, ses aiguilles, et ses épingles, et faisant semblant d'apprendre ce qu'elle savait certainement déjà, que la jeune fille était chez mademoiselle Lechevallier, la chargea d'infiniment de compliments pour elle, regrettant de ne pas la voir, comme si les dix minutes de distance représentaient cent lieues. Cécile s'attarda à causer avec elle, lui acheta un foulard rouge à fleurs jaunes pour faire aller son commerce, et se disposait à reprendre le chemin du retour lorsque deux jeunes filles entrèrent. Bien mises, en toilettes de campagne, jolies du type granvillais, aux traits fins et réguliers, aux yeux noirs d'Orient, tout le visage éclairé de gaieté, elles embrassèrent madame Barnabé, dirent bonjour à Cécile.

— C'est vous qui êtes chez mademoiselle Lechevallier?

Elles se présentèrent : les demoiselles de l'instituteur, en vacances depuis la veille, et se promettant bien d'aller voir mademoiselle Lechevallier et d'emmener Cécile en promenade avec elles pour lui montrer le pays. La sauvage faubourienne répondit avec amabilité à ces inconnues qui

avaient l'air si bon enfant, leur donna la main en les quittant. « A bientôt. » « Oui, à bientôt! » Au revoir aussi à la bonne madame Barnabé, et la voilà partie, avec son foulard, son fil et ses aiguilles...

Cécile dit à mademoiselle Stéphanie la rencontre des deux jeunes filles et sa crainte d'avoir été trop empressée à les revoir.

— Je connais ces jeunes filles. Elles sont charmantes, et, rassurez-vous, très occupées. Elles préparent des brevets supérieurs et leur papa ne plaisante pas avec les heures de travail. Elles viendront, car elles viennent toujours me voir, vous ne regretterez pas leur visite.

Elles vinrent, en effet, en char à bancs, le dimanche suivant, toujours plaisantes et empressées, en compagnie de leur frère, jeune homme bien élevé et timide devant mademoiselle Stéphanie et Cécile. Il venait d'être nommé instituteur comme son père, et devait rejoindre son poste, dans une commune du département, au mois d'octobre. Elles proposèrent une promenade en voiture à Cécile, pour laquelle mademoiselle Stéphanie accepta, tout en se récusant de ne pouvoir accompagner la jeunesse. Elle les munit de quelques provisions pour le goûter, et la voiture partit. On quitta bientôt la route pour un chemin qui montait vers la falaise, et la vue splendide se déroula de la mer écumante autour des îles Chausey, à droite et à gauche, se perdant au lointain vers Cherbourg, d'un côté vers Granville, la pointe de Carolles et la baie du Mont-Saint-Michel de l'autre.

Le cheval fut dételé, vint brouter l'herbe salée, et tout le monde prit gaiement la collation dans un creux garni de cette herbe drue et fine qui pousse dans le sable.

— Allons, Michel, — explique le paysage à mademoiselle, dirent les deux sœurs, Charlotte et Adèle.

Michel expliquait fort bien, en bons termes, mais il n'arriva pas, malgré son désir, à montrer le Mont-Saint-Michel perdu dans la lumière lointaine. Il se rattrapa sur les îles Chausey, décrivit l'existence des quatre cents habitants qui vivent sur ces rochers, dans l'eau et l'air de la mer, par tous les temps.

— On pourrait y aller, — dit Charlotte.

— Quelle bonne idée, — appuya Adèle.

— Je voudrais bien, — avoua Cécile, gagnée par la gentil-

lesse de ses compagnons et désireuse d'aller, elle aussi, parmi les vagues.

— Joséphin nous conduirait, — dit Michel. — Joséphin est un ami marin, qui est au repos du moment.

Cécile prit alors part à la conversation avec enjouement, raconta un peu de sa vie de Paris. Oh! Paris! comme ce nom sonnait glorieusement pour les jeunes filles et le jeune homme qui écoutaient le récit de l'ouvrière. Cécile ne jugea pas à propos de les faire profiter de l'expérience qu'elle avait acquise des dehors brillants et des réalités découvertes sous les apparences. A quoi bon? Elle se borna à leur dire qu'ils étaient bien heureux d'habiter un aussi beau pays que la Manche, et qu'elle y passerait sa vie bien volontiers.

On remonta en voiture, et l'on revint à Hagueville par les terres pour montrer à Cécile la belle campagne, très belle en effet, avec ses moissons qui commençaient à mûrir, ses blés jaunissants, ses avoines bleues, ses champs de lin bleus, de sarrazins blancs et rouges, les talus garnis d'arbres qui ombrageaient la route.

Cécile fut laissée à la barrière de mademoiselle Stéphanie, et l'on se promit de recommencer la partie, sur mer cette fois. Les jeunes filles embrassèrent Cécile qui donna une bonne poignée de main à Michel.

— Vous êtes-vous amusée? — demanda mademoiselle Stéphanie.

— Beaucoup! ils sont gentils tous les trois, mais je suis contente de me retrouver avec vous.

— Vous êtes bien bonne pour une vieille comme moi, et votre place est plutôt avec les jeunes comme vous.

— Ma place est auprès de vous, et je ne sortirai plus sans vous.

Au fond, mademoiselle Stéphanie était heureuse de cette amitié de Cécile qui visiblement aimait mieux le silence avec elle que la conversation avec les autres. Elle ne voulut pas la priver d'aller en mer et promit de prendre place dans le bateau, puisque Cécile tenait tant à sa compagnie.

— Je connais Joséphin, c'est un bon matelot qui a une bonne barque. Il prendra avec lui son petit frère Alain comme mousse, et le père Basile comme second. Avec cette équipage-

là, et Mariette qui se chargerait de votre sauvetage en cas d'accident, je serai tranquille.

Le surlendemain, le jeune Michel venait voir mademoiselle Stéphanie et Cécile, leur dire que la partie de mer serait pour le dimanche suivant, si elles le désiraient. Et il revint encore le lendemain donner l'heure du départ et indiquer la roche où Joséphin viendrait prendre ses passagers. Cela fut convenu ainsi. D'ailleurs, le temps passait. Cécile devait rentrer chez M. Harry le 1er août. M. Porphyre Rondeau venait d'écrire qu'il ne pouvait décidément pas venir. Mademoiselle Stéphanie devenait nerveuse. L'annonce de la partie de mer lui inspirait de l'anxiété, et elle voulait rendre sa jeune amie saine et sauve à l'existence qui l'attendait.

Le jour dit, à l'heure matinale de la marée descendante, les voyageurs étaient au rendez-vous, chargés de paniers, de manteaux, de couvertures, prêtes à affronter le péril de la mer. Joséphin était fait pour inspirer la confiance. Grand, bien découplé, le visage hâlé aux beaux traits nettement écrits, le nez rostré, des yeux impérieux, il manœuvrait son bateau comme une monture obéissante. Le père Basile tenait ferme la barre, le petit Alain obéissait à la moindre interjection, au moindre signe de son frère. Celui-ci s'était réservé le maniement de la voilure. Il assigna sa place à chacun, et quand tout le monde fut rangé, en quelques coups d'aviron, il longea et dépassa la pointe. Il déplia la voile rouge qui se gonfla d'un seul coup, comme une aile qui se déploie, et la barque, brusquement, s'élança sur la mer, entre les vagues qui s'ouvraient devant elle. Cela fut subit comme une plongée. L'écume sautait sous l'étrave, mais n'aspergeait pas les voyageuses bien installées. Cécile frémit de cette entrée violente dans l'élément hostile, et malgré elle, saisit la main de mademoiselle Lechevallier. Quelque temps, on fut sans parler. Puis, Mademoiselle Lechevallier raconta ses traversées en Amérique par des tempêtes qui secouaient le paquebot et balayaient le pont où les hommes d'équipage seuls pouvaient se tenir.

— Ceci n'est rien, dit-elle. Voyez, c'est toujours le même mouvement.

— Nous avons la brise, dit Joséphin. Et nous l'aurons pour revenir. Il faut en profiter...

On fut content tout de même d'être à terre, et c'est en chantant que Charlotte et Adèle conduisirent les voyageurs à l'unique auberge, une basse maison blanche sur laquelle était peinte en noir une ancre gigantesque. Une table fut tirée dehors, et la patronne, aidée de Mariette, mit le couvert, installa les provisions auxquelles furent ajoutés un plat de crevettes et un homard splendide avec une sauce que confectionna séance tenante mademoiselle Stéphanie. On s'assit sur des bancs, mademoiselle Stéphanie au milieu, avec Joséphin et Michel à ses côtés. En face, Cécile entre les deux sœurs, et Mariette, le père pilote et le gosse mousse aux deux bouts. La patronne apporta des carafes de cidre, puis le café et la fine. Tout fut absorbé. Mademoiselle Stéphanie, les deux demoiselles, et Cécile, tenaient la conversation. Le matelot et le mousse mangeaient dru, buvaient sec. Joséphin, plus sobre, observait le ciel et l'eau, et quand il ne regardait pas le ciel et l'eau, regardait Cécile, gênée sous ce regard d'aigle.

On n'eut que le temps de parcourir les environs de l'auberge à travers les rochers et les creux d'eau claire, avec la sensation d'être perdus en mer, comme des Robinsons, sous le ciel immense. Il fallut regagner la barque à l'appel de Joséphin.

— Nous avons juste le temps de gagner le vent, qui fraîchit et nous irons bon train si nous ne voulons pas être forcés de débarquer à Granville ou à Carteret.

L'installation et la manœuvre faites, le bateau louvoya quelques instants entre les roches, sur l'eau grossissante, puis piqua en pleine mer. Joséphin tendit la voile, ne lâcha plus la corde. Il restait debout dans le vent, les voyageuses groupées à l'opposé du gonflement de la voile, Cécile de plus en plus cramponnée à mademoiselle Stéphanie, les deux sœurs et le frère empaquetés dans des châles et se tenant enlacés. La mer était couleur d'encre, les phares de la côte commençaient à lancer leurs grands coups d'éventails lumineux dans l'espace, bien qu'il fît encore jour. Le marin semblait parfois prendre plaisir à lancer et à retenir sa barque, comme un cavalier qui exécute des prouesses. Il la jetait contre les vagues, coupées alors par la proue, et qui jaillissaient furieusement. Mademoiselle Stéphanie le regarda plu-

sieurs fois avec inquiétude, mais Joséphin, alors que l'on croyait son bateau sur le point d'être inondé par la lame, donnait ou retenait la toile, et l'embarcation s'enlevait légère, glissait du sommet sur la pente de l'eau pour escalader de nouveaux sommets. A un moment, il ajouta une voile plus petite à la grande voile, et la route devint vertigineuse à travers les routes et les ruelles d'eau que créait l'oscillation formidable de la mer. Puis soudain, la voilure s'abaissa, le bateau entrait dans des eaux plus calmes, et il put venir se ranger dans la crique d'où il était parti, à l'abri de la pointe d'Hagueville, mais sans que l'on pût aborder à pied sec. Les marins portèrent les femmes. Joséphin enleva Cécile dans ses bras, et comme un dieu marin, franchit les dernières vagues, déposa son précieux fardeau sur le sable, laissant la jeune fille oppressée du voyage, du mouvement de la mer, de la course dans le vent, et aussi de l'espèce de possession prise par ces rudes mains qui l'avaient apportée là comme un enfant.

— Merci, monsieur! — dit-elle, redevenue maîtresse d'elle-même, et réunie à ses rieuses camarades, puis bientôt à mademoiselle Stéphanie, transportée par Mariette, qui ne craignait pas de se mouiller les jambes.

On prit congé des marins, qui retournaient à leur bateau, et le groupe remonta la dune, se sépara près de la maison de mademoiselle Lechevallier.

Le lendemain, Michel vint aux nouvelles, toujours réservé et soucieux, attentif à Cécile.

— Il ne venait pas si souvent autrefois, dit mademoiselle Stéphanie. Je crois, ma chère Cécile, que si vous vouliez vous fixer ici, Michel serait tout prêt à vous y aider.

— Mademoiselle, je préfère retourner à Paris avec vous.

— Vous êtes comme les jeunes filles qui ne veulent pas quitter leurs parents, mais qui finissent par les quitter tout de même... Ici, vous pourriez choisir entre Michel et Joséphin, femme de maître d'école ou de marin.

— Ni l'un ni l'autre, — dit Cécile. — Monsieur Michel est très gentil, et monsieur Joséphin est très brave, mais l'un est bien effacé, et l'autre bien hardi.

— Enfin, vous ne pensez pas à vous marier?

— Ma foi, non!

— Il est vrai que vous avez le temps... Vous n'avez pas été demandée encore?

— Si, en faux mariage par un docteur de Belleville, — dit Cécile en riant du souvenir, — et en vrai par un placier qui venait chez monsieur Harry.

— A la bonne heure!

— C'est une affaire qui demande réflexion, — conclut Cécile.

Il y eut un silence. Les deux femmes regardaient le ciel étoilé, l'une pour y retrouver les lueurs de son passé, l'autre pour y voir la lumière de son avenir. Puis, mademoiselle Stéphanie parla comme si elle était seule

— On ne sait rien de la vie avant de l'avoir vécue... C'est une loterie terrible, où le hasard dispose des plus volontaires. Quand j'ai quitté cette maison où je suis née, pour m'en aller à Paris, chez ma tante, qui était aussi ma marraine, et qui avait décidé ma mère à me laisser apprendre la danse, il n'y avait pas assez de chemin devant moi... J'y suis partie à l'aventure, et je me suis souvent trompée de route... J'avais l'esprit, je crois, aussi agité que les jambes, et ma tête folle a entraîné plus d'une fois le cœur... J'en restais meurtrie, et à peine guérie, je me reprenais à quelque espoir... Je n'aimais pas, je croyais vivre selon ma profession... Enfin, tout cela c'est du passé, et plus que du passé, c'est de la mort.

Elle fit un effort, et se souvenant qu'elle parlait pour Cécile, qui l'écoutait, muette et émue :

— Savoir si on doit se marier! Personne ne le sait. Je me suis mariée, et mal mariée, dans un enfer, avec un séduisant malandrin dont je suis devenue la proie et la bête de somme. Ah! ce n'était plus par plaisir que je dansais! Je travaillais pour un maître. Mais mes yeux se sont ouverts, et j'ai voulu ma liberté. J'ai tout brisé, tout quitté, je suis partie pour la Russie, j'ai gagné mon indépendance. C'est alors que j'ai rencontré celui que mon cœur espérait, celui qui était digne de toutes les adorations et de tous les sacrifices. Avec lui, par lui, j'ai eu ma part de bonheur.

Cécile prit la main de mademoiselle Stéphanie, leva des

yeux interrogateurs vers le visage éploré qui se calmait à la douceur du souvenir sous la clarté des étoiles.

— Il est mort, — dit mademoiselle Stéphanie, — et ma vie est ensevelie avec lui... Il repose ici, sous une pierre sans nom qui se scellera aussi sur moi.

Elle s'arrêta, garda la main de Cécile dans la sienne. Ce ne fut qu'après un long temps qu'elle parla de nouveau :

— Monsieur Porphyre Rondeau m'a aidée à vivre, ou à me survivre. Il avait connu mon ami et moi, il était notre ami, il est resté le mien. Il est aussi bon que savant, il a achevé de m'éclairer la vie.

Cécile comprit dans quelle pure atmosphère de pensée douloureuse et calmée elle avait pénétré, menée par les circonstances. La terrible vie du cœur, avec ses drames, ses catastrophes, ses naufrages, ses sauvetages, ses apaisements mêlés à ses amertumes s'ouvrait devant elle comme cette vaste mer avec ses hautes lames et ses barques courageuses luttant contre le flot. Et elle frémissait en se voyant seule sur le rivage.

VI

SAISON A LONDRES

Cécile, rentrée à Paris dans les délais convenus, reprit à la maison Harry un travail qui était une étude de la coupe, de la création des formes et de la variété des ornements, sous la direction de madame Pierre. Elle retrouva à son cinquième étage monsieur Porphyre Rondeau. Elle lui raconta toutes ses joies chez mademoiselle Stéphanie, puis lui offrit puisqu'elle avait le temps libre le soir et le dimanche, de lui rendre les mêmes services que lui rendait mademoiselle Lechevallier, de tenir son ménage et d'assurer sa subsistance en même temps que la sienne. L'écrivain accepta avec simplicité, et Cécile suffit à tout avec la rapidité nerveuse qui était de son âge, et grâce aussi à des allures méthodiques qui l'empêchaient de s'attarder sur rien, lui faisaient donner à n'importe quelle besogne juste le temps qui lui était nécessaire.

Pour elle, le ménage de M. Porphyre Rondeau devint

surtout la mise en ordre de ses livres, de ses brochures, de ses papiers. Elle sut comprendre les indications qu'il lui donna, classer ses notes, copier des brouillons, lui économiser le temps des recherches et des revisions.

— Vous êtes un parfait secrétaire, — lui dit-il, et elle connut, de la satisfaction de l'excellent homme, un plaisir d'intelligence dont elle lui sut un gré infini.

Quand mademoiselle Stéphanie revint, aux premiers jours d'octobre, l'existence de ces trois êtres si différents, et si bien réunis, reprit son cours bizarre et régulier. Cécile connaissait mieux maintenant ceux qui l'avaient adoptée d'un commun accord. M. Porphyre Rondeau lui avait fait savoir qu'il avait connu l'ami à jamais regretté de Stéphanie, et que c'était cela qui avait créé entre elle et lui un lien d'amitié indéchirable. Il lui apprit aussi la charité qu'il y avait dans ce cœur de femme, tout son surplus s'en allant au secours de celles qui étaient en péril.

— Ne lui dites jamais que je vous ai révélé cette manière d'être de son cœur. Il fallait que vous le sachiez, mais c'est à garder pour vous. Mademoiselle Lechevallier a la bienfaisance anonyme, et il faut une circonstance imprévue pour trahir les secrets qu'elle garde jalousement par devers elle : elle en cache plus que je n'en connais, j'en suis bien sûr!

Cécile répondit à M. Porphyre Rondeau qu'il était sans doute comme leur amie. A quoi il répondit :

— Oh! pas du tout! moi, voyez-vous, je suis un bourreau de travail. J'ai la faiblesse de croire que peut-être je fais un travail utile à tous, mais je le fais d'abord pour moi. Le malheur, en abîmant la vie de mademoiselle Stéphanie, l'a rendue altruiste sous l'apparence fermée, presque indifférente, que vous lui connaissez. Moi, qui ai eu des chagrins aussi, comme tout le monde, moi qui deviens de plus en plus un vieux bonhomme seul au monde avec ses souvenirs, ses regrets, ses amertumes, moi, mes chagrins m'ont rendu égoïste. Je ne vis plus que pour moi, je me confine, je ne veux plus rien savoir des autres.

— Il n'y paraît pas pour moi, — dit Cécile.

— Vous, ma chère enfant, on peut dire que vous m'êtes tombée des nues, par une lucarne de la maison.

Il ajouta :

— Vous auriez pu plus mal tomber, j'en conviens, et vous avez en nous des amis sûrs. Mademoiselle Stéphanie vous est et vous sera surtout précieuse, parce que c'est une femme, et parce qu'elle a le temps de s'occuper de vous. Vous la connaissez maintenant, après le mois que vous avez passé chez elle. Elle est singulièrement attachée à vous, vous pouvez m'en croire.

Cécile admira avec quelle délicatesse le vieil homme mettait ses propres sentiments à l'abri des sentiments de mademoiselle Stéphanie. Ces traits de caractère, ces nuances précieuses, voilà le grand profit pour elle de ces relations imprévues. Elle se demandait comment elle aurait envisagé d'elle-même les problèmes de tous genres que pose incessamment la vie si elle n'avait pas reçu de ces deux personnes rares les indications auxquelles son esprit s'adaptait avec tant de facilité. Grâce à leurs paroles tranquilles, mais toujours si nettes, pour apprécier les aspects de l'existence, elle discernait de quelle manière elle pouvait se prononcer. La règle morale qui était au fond de sa nature s'affirmait ainsi par le choix rapide des raisons à formuler et de la conduite à tenir. Quel bienfait lorsque la volonté de prononcer et d'agir peut prolonger la préférence intérieure, l'empêcher de rester à l'état de lettre morte, de désir incertain, d'intention informulée!

Cette possibilité de fournir un avis, Cécile en connut l'application de plus en plus facile dans le milieu de travail où elle passait ses journées. C'étaient de petites questions à résoudre que celles qui avaient trait à la couture, à un choix d'étoffes, à une forme, à une couleur, mais ces questions ont forcément leur importance là où elles se trouvent posées, et Cécile apportait un sérieux sans effort à les résoudre. Elle n'éprouvait aucun ennui dans la monotonie apparente de ce travail de tous les jours. Tout naturellement, tout instinctivement, appartenant à la race des femmes qui accomplissent leur tâche journalière avec une ardeur paisible toujours renouvelée, elle trouvait chaque jour à varier les heures et les minutes par les décisions appropriées que lui dictaient son goût et le désir de satisfaire aux manies et aux hésitations de la clientèle. Elle acquit facilement, parmi les irré-

solutions et les tâtonnements des dames qui veulent être « belles » par le secours de la toilette, un doigté délicat, une habileté qui n'avait « pas l'air d'y toucher » pour leur suggérer des choix qu'elles se figuraient ensuite avoir faits elles-mêmes.

— Cette jeune fille est vraiment charmante, — disaient-elles ensuite à madame Pierre pour la complimenter de la tenue de son élève, — elle comprend vite ce que l'on veut, elle devine, elle obéit dans la perfection.

Chaque soir, et chaque dimanche, la jeune fille vivait d'une autre vie avec ses amis du cinquième étage. De là, où l'on n'entendait d'autres bruits que les mots de la conversation et les notes du clavecin, Cécile avait la sensation de vivre au-dessus de la vie, dans une région indéterminée qui n'avait pas de frontières.

Le second volume de l'*Histoire littéraire du* XIXe *siècle* avait eu un succès considérable, avait suscité des approbations enthousiastes en même temps que des polémiques vives et respectueuses. Le nombre de lettres et d'articles reçus par M. Porphyre Rondeau, et que classèrent avec tant de joie mademoiselle Stéphanie et Cécile, éblouie de voir le parafe de Victor Hugo sillonner le papier, et les signatures de tout ce que la littérature, la critique, le théâtre comptaient de représentants célèbres.

Les visites aussi seraient venues offrir leur tribut d'hommages à l'écrivain, des jeunes gens rédacteurs de journaux et de revues auraient volontiers monté les cinq étages qui conduisaient à l'humble logis encombré de livres, si M. Porphyre Rondeau n'avait pas donné une consigne inexorable à la mère Rouget et fixé ses rendez-vous chez son éditeur. Il n'avait pu, toutefois, éviter toute divulgation de son existence; un reporter plus habile que les autres s'était glissé jusqu'à lui, un photographe avait su l'attendrir, et son portrait avait paru dans les journaux illustrés. L'excellent homme n'avait pas tiré vanité de ces témoignages, non plus que des suffrages venus du monde des lettres, où son œuvre fut célébrée à l'égal des grands travaux de la critique, et son nom mis à la suite des noms de Sainte-Beuve et de Philarète Chasles, de Taine, de Gautier et de Paul de Saint-Victor. Il était resté aussi bonhomme, aussi tranquille, aussi caché,

que pendant les années laborieuses où il préparait ces travaux qui devaient le rendre célèbre. Il n'avait rien changé à sa vie, malgré le succès, et malgré le gain qui s'ensuivit, de dix éditions enlevées pendant la saison où parut son livre, et du premier volume, réédité à l'égal du second, succès prodigieux à l'époque pour une œuvre de critique. Il voulut seulement marquer par une cérémonie la publication qui venait dorer d'un rayon de gloire son existence jusqu'alors obscure, et il invita mademoiselle Stéphanie et Cécile Pommier à un dîner qu'il leur offrit dans un restaurant célèbre du quartier latin, où il composa un menu délectable, égayé de la mousse dorée du champagne, comme il convenait à une célébration de ce genre.

GUSTAVE GEFFROY,
de l'Académie Goncourt.

(*A suivre.*)

L'ISLAM

ET

LES TROUPES NOIRES

I

APERÇU SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'ISLAM

On est tenté en France de considérer avec optimisme les troubles et rébellions qui se produisent actuellement dans tout le monde de l'Islam. C'est même avec une ironie non dissimulée qu'on les voit poindre et se développer dans les possessions d'un voisin gênant ou d'un allié incommode. Volontiers, on s'imagine qu'il suffit de se proclamer les amis des peuples musulmans et les défenseurs de leurs revendications pour être soi-même à l'abri du danger.

Les pessimistes, qu'inquiètent le bon accueil réservé par l'Anatolie aux Tunisiens, Algériens, Marocains en mal d'intrigues et la propagande panislamique qui s'exerce aux confins orientaux de notre Empire africain, sont peu écoutés : on leur oppose les déclarations rassurantes des Ottomans eux-mêmes, les échecs de la guerre sainte tentée durant la guerre avec l'appui de l'Allemagne, et surtout la joie que nous témoignent les musulmans de l'attitude adoptée. On se laisse aisément convaincre sans faire état d'une duplicité fréquente chez l'Oriental sous son masque d'urbanité délicate et de politesse raffinée. Surtout, on oublie que l'Islam basé sur la loi du fort s'accommode mieux de déclarations nettes et d'une poli-

tique ferme (qui n'a pas besoin d'ailleurs d'être brutale) que de plaidoyers répétés en sa faveur.

Sans doute, le calme qui règne dans nos possessions islamiques plaide en faveur de la ligne de conduite adoptée. Il contraste heureusement avec les troubles et désordres du Riff espagnol, de la Cyrénaïque italienne et de l'Égypte anglaise. Mais l'incendie risque de nous atteindre à notre tour et, si grandes soient-elles, les préoccupations européennes ne peuvent détourner notre attention de cet Orient d'où est née la guerre et où les événements actuels ne sont que le prodrome de complications plus étendues.

En 1897, Coppollani et Depont, dans leur ouvrage sur les confréries religieuses, signalaient déjà la répercussion profonde causée en Algérie par les victoires turques de Thessalie. Les peuples musulmans tressaillirent à l'annonce du premier succès de leurs coreligionnaires. Mais l'effervescence fut superficielle; l'Europe d'alors était stable, unie, puissante et le colosse russe pesait de tout son poids sur le monde oriental et islamique. Personne ne bougea, en dépit des menées hamidiennes et des manifestations tapageuses de Guillaume II en Terre Sainte. Aujourd'hui, tout est changé. En face de l'Europe affaiblie, l'audace des agitateurs a décuplé, le nationalisme soulève les peuples et, au lieu de servir de contrepoids, Moscou fait cause commune avec les chefs du mouvement et encourage les tentatives d'émancipation.

L'attention passionnée avec laquelle le monde musulman suit les efforts entrepris par ses coreligionnaires d'Asie pour se débarrasser de la tutelle occidentale est un indice à ne pas négliger. Le succès d'un peuple musulman sur un État européen ne manque jamais d'appeler une réaction dans des régions très éloignées du théâtre de la lutte.

A Stamboul, on pouvait voir, au moment des désastres espagnols du Riff, les journaux célébrer en première page les exploits des Marocains musulmans et publier des cartes du théâtre de la guerre surchargées de flèches stratégiques. Les moindres symptômes d'effervescence en Cyrénaïque, en Tunisie, en Syrie, aux Indes Anglaises, sont toujours scrupuleusement notés par la presse turque et au besoin largement exagérés.

Mais l'Islamophilie règne, égarant l'opinion, écartant les conseils de l'expérience et montrant les dangers comme utopiques et leurs symptômes les plus sérieux comme imaginaires. Elle laisse bien entrevoir les périls qui menacent le voisin, mais jette un voile sur ceux qui pourraient nous atteindre. Les courants d'enthousiasme et d'antipathie ont acquis depuis la guerre une telle violence qu'il faudrait être bien mal avisé pour chercher à aller à l'encontre de ce flux et ce reflux irrésistibles. Au lieu de dénoncer les erreurs d'un système ou les écueils d'une méthode, les esprits avertis, conscients de leur impuissance, se cantonnent dans une temporisation prudente, attendant que les faits eux-mêmes se chargent de tempérer les ardeurs d'une opinion égarée.

Dans ce jeu d'intrigues qui risquent de nous atteindre, on reconnaît en Orient l'influence plus ou moins directe de Berlin. Le « Club Oriental » fondé en 1920 dans la capitale allemande sous les auspices de la municipalité et de Ludendorff possède un organe en arabe, en turc et en persan, le *Livat el Islam* destiné à propager la bonne doctrine et à commenter dans le sens que l'on devine les événements d'Europe et ceux d'Asie.

A ces facteurs d'effervescence engendrés par les événements de la guerre mondiale se superposent des causes moins directes d'agitation qui proviennent de la nature même de l'Islam. On l'a souvent dit, la religion du prophète inculque à ses adhérents le respect irraisonné de la Force. Elle en fait un apanage divin dont le dépositaire, fût-il infidèle, a droit à la vénération sans réserve du croyant. La Force vient de Dieu; et qui pourrait prévaloir contre la volonté de Dieu?

Ce précepte, qui va à l'encontre du dogmatisme sentimental cher à l'Européen, explique le parfait loyalisme des populations les plus guerrières, une fois soumises; sa méconnaissance est la source des erreurs les plus fréquentes commises en politique indigène.

Force et prestige vont de pair. Tant que l'Europe fit preuve d'une cohésion que son nom même de « Concert des Puissances » synthétisait, son autorité était indiscutée. Un à un les peuples musulmans déposèrent les armes. Jamais on n'enregistra d'autres mouvements que des crises passagères et

des rébellions sporadiques. Le pouvoir des mahdis et chefs d'insurrections ne réussit même pas à s'imposer à toutes les tribus soumises à leur action directe. Vint la guerre : Punjabis de Lahore, Indiens du Bengale et de Cawnpore, Égyptiens des Bouches du Nil, Arabes, Kabyles, Marocains, Bambarras, Toucouleurs, Soninkés se rangèrent sous les drapeaux des Alliés. 1 500 000 musulmans combattirent avec une égale vaillance les sujets du Khalife de Stamboul et ceux du Kaiser de Berlin. L'influence turque, que l'on regarde aujourd'hui comme un élément essentiel d'ordre et de stabilité du monde musulman, ne joua aucun rôle au cours de la guerre. Elle n'amena aucun allié aux centraux et ne provoqua pas la moindre défaillance dans le camp des armées de l'Entente. Chacun des Marabouts de Mauritanie et du Maroc s'empressa de faire paraître un manifeste jetant l'anathème sur ses coreligionnaires de Stamboul. Quand l'armistice de Moudros vint arrêter la marche victorieuse des armées alliées sur le Danube et celle des Britanniques sur l'Euphrate, l'Empire ottoman était submergé par le flot des troupes musulmanes au service de l'Entente. A ce moment, le prestige de celle-ci rendait inopérants les fetvas du Cheikh ul Islam et les appels vibrants à la guerre sainte des jeunes Turcs. Tout l'Orient était à la discrétion de l'Europe, attendant les sanctions implacables qui ne vinrent pas et les décisions fermes qui demeurèrent dans l'ombre. Aussi, peu à peu, ces atermoiements et tergiversations, joints à la mésintelligence qui s'éveille, à la démobilisation rapide qui se précise, provoquent une réaction qu'un journal officieux d'Angora apprécie en ces termes « le Frankistan s'est affaibli par ses divisions et la main d'Allah s'est appesantie sur les vaincus des Croisades au moment où ils allaient définitivement submerger les croyants ». L'Islam s'enhardit, la Turquie, l'Égypte, la Mésopotamie, l'Afghanistan, les Indes entrent en rébellion et l'alliance des bolcheviks avec les meneurs précipite la crise.

En raison de la faiblesse de leurs effectifs et de l'épuisement produit par la guerre, les puissances occidentales sentent la nécessité de composer avec l'agitation. Chacune entre dans la voie des concessions : l'Angleterre en Afghanistan, en Perse, en Mésopotamie; la France en Cilicie; l'Italie en Tri-

politaine et en Albanie. L'accalmie se produit, mais c'en est fait du prestige occidental aux yeux de l'Islam et partout les agitateurs s'enhardissent.

Ces rebellions que l'on voit surgir de toutes parts semblent modelées sur un canevas uniforme et se développent d'après un processus identique. A leur tête, une élite peu nombreuse, imprégnée d'occidentalisme, saturée d'abstractions et de concepts mal digérés, inexpérimentée, mais orgueilleuse, pénétrée de la grandeur de sa tâche et de la beauté du rôle à remplir. Au-dessous d'elle, la masse amorphe et ignare, pétrie de bons sentiments, mais aussi incapable d'en faire montre que d'exprimer son immense besoin d'ordre et de paix et par ailleurs fanatisée par ses mollahs et ses marabouts, maîtres absolus des cœurs et des cerveaux.

En Égypte, le nombre croissant d'indigènes instruits : médecins, avocats, ingénieurs, journalistes, soucieux d'émanciper leur pays et de se substituer aux fonctionnaires britanniques, a rendu la tâche de l'Angleterre de plus en plus malaisée. Sans doute, les sentiments des nationalistes, les désirs d'indépendance sont infiniment respectables. Malgré tout, on les voit faire trop peu de cas des bienfaits de l'occupation anglaise, en Égypte par exemple, et du degré de prospérité inouïe auquel la population des bords du Nil est parvenue, grâce à un régime éclairé. Mais, amoureux des formules creuses et des aphorismes usagés, ils se montrent trop volontiers contempteurs des nécessités de l'expérience et évitent avec peine les écueils du sectarisme et de la xénophobie. Ils s'appliquent à inculquer leurs théories au fellah enrichi par la vente de ses cotons, en l'excitant contre un régime auquel il doit une paix profonde et un bonheur serein.

Tel est le processus du mouvement égyptien : telles peuvent être demain les modalités de l'émancipation sur des terres musulmanes qui nous intéresseraient davantage. Le renouveau de patriotisme s'affirme chez les peuples d'Orient, chez les Arabes surtout; il serait vain de se le dissimuler. Cent ans après notre arrivée en Afrique, on peut discerner les inconvénients d'une méthode qui assura la parfaite conquête politique et militaire des musulmans, mais négligea la conquête morale considérée de prime abord comme impossible. De là

viennent les difficultés qui s'affirment à mesure que le bouleversement oriental réagit davantage sur l'ensemble du monde islamique. En Algérie, en dépit du calme profond et de l'admirable loyalisme des tirailleurs enrôlés sous nos drapeaux durant la guerre, le résultat des élections municipales de 1919 est un symptôme qui ne laisse pas d'être inquiétant. Les 600 000 indigènes appelés à prendre part au scrutin en vertu du décret du 4 février ont accordé la majorité de leurs suffrages à la liste plus ou moins francophobe de l'Émir Khaled. Les jeunes gens élevés à l'européenne, instruits dans nos écoles, ont été les meneurs de ce mouvement après s'être montrés durant la guerre les opposants les plus tenaces aux édits d'enrôlement. Quant à la masse, elle demeure encore éloignée de nous moralement ; et depuis le jour où pour la première fois le drapeau français flotta sur la rade d'Alger, elle a acquis à notre contact une cohésion qu'elle était loin de posséder.

On a beaucoup épilogué sur les erreurs que commirent les premiers dirigeants de notre colonie en brisant les cadres sociaux des Kabyles au profit de l'Islam et des lois coraniques [1]. 800 000 Berbères, a-t-on prétendu, n'étaient à ce moment ni islamisés, ni arabisés. Dans leur scrupuleux respect de la capitulation d'Alger qui prévoyait le libre exercice de la religion musulmane, les gouverneurs se crurent tenus d'imposer à ces populations des lois contraires à leurs habitudes. Au lieu de codifier des coutumes ancestrales, les Kanoums pieusement conservés depuis la domination romaine, on fit prévaloir l'autorité des lois arabes, des cadis et des marabouts. Ainsi, on créa une unité religieuse nationale que depuis douze siècles les conquérants successifs de l'Afrique du Nord n'avaient pu réaliser. Des causes sentimentales influèrent aussi sur ce résultat. Dès que l'on fut à son contact, l'Islam bénéficia de la faveur des dilettantes, écrivains et amateurs de pittoresque. Sous leur plume, l'opinion publique fut dressée à ne voir que la parfaite dignité de vie des adeptes de Mahomet, le simplicité grandiose des prières sur la dune dans la gravité sobre des gestes rituels et l'alignée majestueuse des burnous. En faisant valoir la forme, ces arabophiles apprirent à négliger le fond,

1. Hanotaux, *Grammaire tamachek*.

c'est-à-dire l'état d'âme hostile à l'infidèle, le fatalisme et les doctrines déprimantes de la prédestination qui s'accommodent si mal avec les exigences de la vie moderne...

Traversant les pays musulmans au cours d'un voyage rapide, les fervents de l'Islam parlent de la religion du prophète dans un style dithyrambique où se reflète leur enthousisame exagéré [1]. En 1838, le *Journal des Débats* souhaitait déjà que l'on empêchât la conversion des indigènes au christianisme parce que « la couleur locale y perdrait et que ce serait dommage ». De nos jours, un écrivain célèbre [2], au nom d'un idéal semblable, blâme les filles indigènes de Saint-Louis qui passent au catholicisme parce que, dit-il, « l'innocence des missionnaires » leur impose des robes à ramages inesthétiques au lieu du pagne harmonieux.

Ces jugements hâtifs continuent à renforcer une sympathie naturelle chez une nation qui compte tant de loyaux sujets musulmans et empêchent de discerner les défauts d'une religion sous la beauté poétique de ses décors. « Les mots d'Islam, de Mogreb, de Hedjaz, employés à tort et à travers par des gens qui n'ont aucune idée de ce que c'est, ont fini par prendre chez nous un sens quasi mystique. On s'en gargarise littérairement [3]. »

Ce n'est pas faire le procès de l'Islam et inquiéter nos populations musulmanes dans leurs croyances respectables que de se préoccuper des dangers d'un culte dont le programme comporte la guerre sainte, la haine de l'infidèle, la confusion entre la loi civile et la loi religieuse, et qui surtout rend l'assimilation impossible. La loi islamique, en s'opposant aux mariages entre femmes indigènes et colons européens, a seule empêché la fusion des races. Au contraire de l'Anglo-saxon dont la conquête signifie la disparition de l'autochtone en Amérique, en Australie et en Nouvelle-Zélande, la race latine tend toujours à se mêler à l'élément existant. Les légionnaires de Trajan fusionnent avec les races du Danube pour fonder la race roumaine, les Normands du Canada s'unissent au Peaux Rouges pour donner les Bois Brûlés et, en Amé-

1. De Castries, *l'Islam.*
2. P. Adam, *Notre Carthage.*
3. L. Bertrand, *Revue des Deux Mondes.*

que du Sud, Espagnols et Portugais se mélangent aux Indiens pour constituer la race actuelle du pays. En Afrique du Nord, où le Berbère est pourtant si proche au point de vue ethnique des races latines, il ne s'est produit aucune fusion. Il y a eu juxtaposition de races et, au lieu de s'estomper, les différences sont en s'accentuant.

Même chez les populations mahométanes affinées de l'Europe Orientale et d'Asie, l'évolution est peu sensible, le sentiment de l'inutilité de l'effort a tendance à enlever le goût de l'activité. L'absence de libre examen annihile l'esprit critique et favorise le culte du fait accompli. Ce n'est pas médire d'une religion que de constater l'état de décrépitude où se trouvent les nations qui l'ont adoptée, une fois livrées à elles-mêmes. Au progrès moderne l'Islam oppose la barrière de son code civil et religieux, l'arsenal de ses lois sociales et de ses prescriptions rituelles. D'autre part, il est évident que si les Berbères d'Afrique suivaient un autre culte, notre position serait mieux assise et notre avenir mieux assuré. Ce n'est pas imiter Rome et chercher à implanter chez le peuple colonisé la religion du vainqueur que de se livrer à ces constatations.

L'inexactitude des opinions professées au sujet de l'Islam se trouve synthétisée en quelques aphorismes passés au rang des vérités intangibles. Un des principaux est que le musulman ne se convertit pas. Le respect de cet axiome et la hantise d'un fanatisme imaginaire amènent les autorités d'Algérie à s'opposer résolument dès les premiers jours de la conquête aux tentatives de prosélytisme des missionnaires français. Des sentinelles sont placées aux portes des églises pour empêcher les indigènes d'assister aux offices. Un prêtre arabe venu de Syrie, dont l'influence était grande parmi ses compatriotes, est expulsé. Les populations sont soumises aux cadis et aux lois coraniques et ainsi est enrayé le mouvement de conversion qui s'esquissait au début chez les Berbères irréligieux.

Plus tard, les essais tentés par le pasteur Jalabert à El Ksour et Bougie, ceux du cardinal Lavigerie en Afrique, en vue d'amener le rapprochement des indigènes et des conquérants se heurtent à des scrupules excessifs. Faute de soutien, les

œuvres périclitent; leur caractère utilitaire, leur but charitable, basé sur les soins des malades et l'école, leurs conséquences sociales échappent à ceux qui, par crainte d'un zèle confessionnel maladroit, font passivement obstacle aux missions et critiquent sans aménité les convertis, auxquels ils attribuent en plus de leurs tares intrinsèques tous les défauts de la race conquérante. Des hommes, ils font des ivrognes invétérés, et des femmes, des filles galantes, sans se rendre compte que la société musulmane si fermée possède aussi ses tares et ses défauts et que ceux des convertis s'atténueraient s'ils formaient des agglomérations importantes au lieu de groupements sporadiques.

La question n'est pas d'ordre confessionnel, mais social. Après un siècle d'occupation, la population indigène de l'Algérie a doublé, l'antagonisme des Kabyles et des Arabes a cessé à notre détriment et nous n'avons pas même l'avantage de compter comme les Anglais en Égypte sur une minorité d'indigènes non islamisés analogues aux Coptes. Aux Indes Néerlandaises, un résultat semblable a créé une situation difficile. De cinq millions au début du siècle, les indigènes de Java, Bornéo et Sumatra sont passés à trente millions. L'Islam qui, au début, comptait peu d'adhérents, y règne en maître, et sous la direction d'une élite instruite et ambitieuse, les habitants s'efforcent de secouer la bienfaisante et paternelle tutelle hollandaise. Dans l'archipel voisin des Philippines, où la population catéchisée sous la domination espagnole est restée réfractaire à la religion musulmane, les revendications revêtent une forme calme et rationnelle; les indigènes très instruits (60 p. 100 savent lire et écrire) bénéficient depuis 1916 d'un régime constitutionnel qui fait de leur pays un véritable Dominion sous le contrôle américain.

En terre d'Islam, progrès et développement se heurtent à cet esprit anarchique si particulier aux sociétés musulmanes livrées à elles-mêmes. Les jeunes nationalités mahométanes récemment écloses en Asie occidentale comparent volontiers leurs aptitudes à celles du Japon. Elles se croient capables de la même évolution économique et sociale, en oubliant que l'Empire du soleil levant n'eût jamais été à même d'opérer sa merveilleuse métamorphose si, comme elles,

il avait traîné aux pieds le lourd boulet des concepts fatalistes. Elles ne se rendent pas assez compte que les tentatives de rénovation politique ne peuvent réussir que si elles sont précédées d'une complète rénovation sociale.

A part la courte et brillante période des Ommiades d'Espagne et des Abbassides de Bagdad, l'Islam n'a point su créer de civilisation originale. Les générations successives des adeptes de Mahomet ne furent pas à même de s'imposer le labeur soutenu et fécond qui fait éclore les grands esprits. Les seules spécialités dont elles firent preuve furent malheureusement des facultés de destruction aussi bien vis-à-vis des peuples qu'à l'égard de leurs propres sociétés. Tant que prévalut la force brutale, l'Islam fut à même de subjuguer les peuples et de leur imposer ses lois par les armes. Il ne se montra impuissant à faire prédominer la loi d'Allah que le jour où la doctrine du sabre nécessita le concours de la science et de la technique modernes.

Aujourd'hui, pour secouer le joug de l'Occident, il a reconnu la nécessité de s'instruire et, dans la science européenne, ses préférences vont en général à ce qui concerne l'armement. Avec un instinct sûr, il a compris que les engins matériels eux-mêmes ne suffisaient plus. Il a saisi l'importance actuelle des armes morales. Il s'essaie à leur emploi avec une égale perspicacité. La presse est pour le musulman un cimeterre d'un nouveau genre qu'il excelle déjà à manier sur la tête de l'infidèle. Ses journaux se multiplient en Égypte, en Turquie, aux Indes Néerlandaises, dans les possessions anglaises et françaises. D'autres feuilles se fondent aux États-Unis, au Brésil, en Argentine, organes des colonies syriennes, arabes et albanaises, tandis qu'à Berlin s'imprime le *Livat El Islam* et qu'à Londres, Paris et Rome des périodiques nouveaux viennent s'ajouter aux publications anciennes spécialisées dans l'étude des affaires musulmanes. Les tendances de ces journaux et brochures diffèrent suivant le lieu dont elles émanent. Ceux d'Orient, des colonies d'Amérique, et de Berlin se distinguent par un ton acrimonieux et violent; ceux des autres capitales européennes présentent des revendications courtoises sous une forme rationnelle et modérée. Mais, pour tous, le but demeure le même si les moyens diffè-

rent : affirmer la solidarité des nations de l'Islam, propager sa doctrine, favoriser l'émancipation de ses peuples et semer la désunion parmi les Puissances Occidentales pour assurer le succès de l'Orient.

II

L'ISLAM NOIR

Binger a fait la remarque souvent citée : le degré de ferveur islamique de l'Africain est fonction de sa teinte. Au fanatisme latent des Maures et des Sémites du Niger et du Tchad, à l'épiderme plus ou moins clair, succède chez les races à peau foncée. Bambarras, Sérères, Boros, etc., une tolérance, parfois même une désinvolture singulière dans la pratique de la religion musulmane. De fait, à part quelques mouvements sporadiques, œuvres de marabouts locaux et les tentatives d'El Hadj Ommar et Ahmadou chez les Toucouleurs et Soninkés fortement imprégnés d'ailleurs de sang berbère, nous n'eûmes jamais à faire face en vrai pays noir à des insurrections causées par le fatalisme et la proclamation de la guerre sainte.

L'orthodoxie musulmane de l'habitant de l'Afrique occidentale se superpose d'ordinaire à des coutumes locales fidèlement conservées et à un fonds de fétichisme qu'atteste son attachement aux gris-gris et aux amulettes. Comme exemple de tiédeur islamique, Binger cite le cas typique de Samory qui, bien que Mahométan convaincu, n'hésitait pas à manger en public et en goguenardant de la viande d'un bœuf abattu par les tirailleurs sénégalais contrairement aux prescriptions coraniques. Un tel acte, si contraire aux prescriptions les plus sacrées du saint livre, paraîtrait un vrai sacrilège aux yeux de n'importe quel musulman de l'Afrique du Nord. Binger mentionne aussi la réponse de ce noir chrétien qui, suivant les circonstances, « faisait de temps à autre un peu musulman » pour bénéficier des congés et permissions accordés à l'occasion du Mouloud ou de l'Aïd El Kebir.

Dans ce manque d'attachement à une religion dont l'emprise est si intense chez les Touraniens et Sémites, on a voulu

voir une preuve de la philosophie indulgente du nègre sous son masque de naïveté et d'absence d'esprit critique. Débonnaire, et large d'idées, de tempérament passif et versatile, mais pourvu d'un sens positif sûr et capable d'une philanthropie sur laquelle ses coreligionnaires blancs ou jaunes pourraient souvent prendre exemple, le noir musulman se distingue à la fois par sa façon libre de pratiquer son culte et son indulgence envers le religion d'autrui. Son positivisme rudimentaire l'empêche de voir dans le Blanc un réprouvé que guette la Géhenne. L'Européen lui apparaît si supérieur à lui-même qu'il a peine à croire qu'un Être pareil puisse se tromper au point de ne pas suivre la voie droite; et par esprit d'imitation ou passivité il pratiquerait sans presque hésiter la religion de son conquérant, pour peu que celui-ci le conviât à adopter son propre culte. S'il devient musulman, c'est avec le sentiment qu'il a beaucoup à gagner et peu à perdre, mais à ses yeux, l'Européen garde son prestige, car son raisonnement de primitif l'avertit que, si l'Islam constitue une force, cette force ne peut rien contre la puissance de l'Occident.

Ainsi l'Islamisme soudanien est le plus souvent un culte de surface, de pure forme et, pour expliquer ce phénomène qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, on a voulu y voir le résultat d'autres influences que la mentalité du nègre elle-même. On a mis en avant les effets du pays, des mœurs, du climat; on l'a constaté, les régions septentrionales du globe sont un obstacle à l'expansion de l'Islam. La nuit, trop longue, y succède au jour trop bref, provoquant ainsi une perturbation profonde dans la cosmogonie coranique. Les prières du Dohor et de l'Aser se trouvant confondues avec celles de la nuit, le trouble se met dans le rituel sacré et le doute envahit l'âme du croyant. En Afrique Centrale, c'est un peu la même chose. L'eau et les grands arbres dont le Livre saint réserve la vision béatifique aux élus de l'autre monde sont ici en trop grande abondance. Cette récompense paraît médiocre aux hésitants. Pour sa propagande, l'Islam a besoin des immenses étendues miroitantes où se reflète la puissance d'Allah, espaces calcinés du Sahara ou steppes sans fin de l'Asie Centrale. Au sein de l'Afrique Équatoriale, il se sent mal à l'aise,

emprisonné dans l'horizon rétréci des forêts où les fidèles incertains de l'orientation de la Kaaba semblent hésiter à accomplir le rituel sacré.

Si inoffensive que puisse paraître une telle doctrine ainsi pratiquée, on peut se demander s'il y a intérêt à la laisser se propager au sein des populations qui l'ignorent et à lui donner notre consécration officielle chez celles qui l'ont déjà adoptée. Il tend à se produire en Afrique Occidentale le même phénomène qu'en Algérie. A notre contact, l'Islam se développe. Il pénètre à la faveur de nos armes dans des régions où, durant des siècles, des populations animistes guerrières avaient tenu en échec les marchands arabes esclavagistes et fait avorter, en même temps que leurs tentatives de conquête militaire, leurs essais de prosélytisme religieux. A mesure que nous avons subjugué ces peuples, nous avons aidé la religion musulmane à y prendre pied et à agrandir son fief. On a donné maintes explications rationnelles et concomitantes de ce fait. La langue arabe, très répandue chez les dioulas et marchands ambulants, a été à juste titre considérée comme le principal véhicule du culte de l'apôtre Koréishite. Par ailleurs, on a montré que les conceptions morales de ce culte répondaient à l'esprit fataliste du nègre et que celui-ci restait invinciblement attiré par la simplicité du dogme et la solennité attachante du rituel. On a insisté sur le côté pratique des règles religieuses qui n'imposaient aucune discipline contraire aux lois de la nature et sur l'appât de joies paradisiaques mises à la portée des cerveaux les plus frustes. Pour être au nombre des élus, il suffisait au nègre de murmurer la formule « La Ilah illa Allah ! » : et il devenait ainsi musulman sans même s'en apercevoir. Par contraste on a évoqué la complication des cultes occidentaux, leur rituel difficile, leur morale abstraite, les restrictions charnelles contraires à la polygamie. On en conclut que l'Islam était fait pour le Noir comme pour l'Arabe et qu'il était vain de chercher à empêcher sa diffusion en lui opposant un autre culte. Ces constatations passées depuis longtemps au rang de dogmes intangibles ne sont pas corroborées par une analyse objective des faits. Il n'est pas exact que l'Islam soit la seule des religions bibliques capables de répondre aux besoins du noir pur. Une

minorité importante de tirailleurs sénégalais est déjà christianisée et une région, celle de l'Ouganda, est en voie de l'être tout entière. Quant aux populations arabes ou berbérisées, l'exemple des Coptes d'Égypte et des habitants de l'Abyssinie [1], montre qu'elles aussi sont plus réfractaires qu'on ne croit communément à l'irrésistible endosmose islamique.

L'Éthiopie, avec ses trois quarts d'Amharas autochtones, sa minorité de Berbères et de noirs purs, est demeurée fidèle à la doctrine d'Eutychès qu'elle a su conserver au milieu de la marée montante de l'Islamisme africain. Bien mieux, des contrées entières, comme le Harar, passées au Mahométisme à la suite de la conquête derviche, sont redevenues chrétiennes après la victoire de Ménélik sur l'Émir Abd Allah en 1884. Par un phénomène commun en Orient, religion et nationalité se sont ici juxtaposées étroitement et ont permis au pays de maintenir intact depuis un millénaire son indépendance et sa personnalité : fait unique dans toute l'Afrique.

Alors que nos Kabyles, Peuls, Foulbés, proches parents des Berbères éthiopiens se dissolvaient sous l'action léthargique de leurs concepts religieux en une poussière de tribus, l'Abyssinie, fidèle à son culte, résistait à la conquête arabe et gardait intacts ses sentiments particularistes. Au sein de ces races noires et berbérisantes, le christianisme a su s'adapter; mais il demeure cérémonieux, compliqué, et conserve même le rituel apprêté des anciennes coutumes judaïques et byzantines. Le clergé y est soumis à une hiérarchie rigoureuse, il observe les règles sacerdotales de l'Église orthodoxe sur le mariage et le célibat des prêtres; il confesse, dit la messe et apparaît aux processions tout chamarré d'étoffes voyantes et de broderies rudimentaires, au son des tambourins, crécelles et instruments à cordes, précédé de bannières de saint Georges et de saint Michel. L'Abyssin est attaché à ces pratiques extérieures si éloignées du simple rituel musulman. Il jeûne aussi rigoureusement que l'Africain islamisé et, aux approches de la vieillesse, entre volontiers dans un des nombreux couvents où se pratique un ascétisme rigoureux. Ainsi se trouvent infirmées les règles admises qu'un auteur résume ainsi : « Le christianisme est trop compliqué, trop austère, trop

1. Pasteur Bonet Maury, *Islamisme et Christianisme.*

abstrait pour la mentalité rudimentaire et matérialiste du nègre. Cette religion va à l'encontre des conditions de son existence et modifie son organisation sociale, » ou encore : « Le noir christianisé est un déraciné, le noir islamisé, au contraire, est bien un musulman » [1]. En Éthiopie, le christianisme a réussi à s'implanter ou plutôt à demeurer chez les Amharas semblables à nos Toucouleurs, Peuls et Berbères, sans les déraciner; il s'y meut avec la même aisance que chez les peuplades islamisées et, la doctrine d'Eutychès se plie avec la même aisance que l'Islam aux besoins, à la nature et à la mentalité d'une nation demeurée primitive. Si la tâche des missionnaires en pays noir et musulman est malaisée, c'est surtout qu'ils doivent implanter le culte de nations très civilisées à des habitants demeurés au plus bas étiage politique. Sans nul doute le christianisme des premiers âges et le culte éthiopien s'y propageraient aussi facilement que l'islamisme, dont les succès tiennent bien plus au niveau social des propagandistes qu'à la supériorité confessionnelle de leur doctrine.

En passant de l'animisme au culte de Mahomet, le nègre réalise, c'est certain, un progrès appréciable. Quelques idéalistes, enclins à n'en voir que les beaux côtés : suppression de l'alcoolisme, relèvement moral, dignité de vie plus grande, relèvement du rôle social de la femme, etc., n'ont pas hésité à préconiser la diffusion de l'Islamisme au sein des populations fétichistes de l'Afrique Équatoriale. C'est un peu le propre de notre époque d'apprécier une méthode par les réalisations rapides qu'elle détermine sans se préoccuper de ses conséquences lointaines. L'islamisation du nègre, préconisée par certains, est le type même de ces progrès à rebours qui veulent être des remèdes magiques et ne sont que des palliatifs dangereux.

Le vieux fonds de sectarisme dont le mahométisme imprègne l'âme du croyant le plus débonnaire et que seule une longue pratique permet de distinguer, est un levain de révoltes futures que nous avons intérêt à ne pas laisser germer. Les dilettantes eux-mêmes, si admirateurs de l'Islam, sont parfois troublés en constatant tout ce qu'une communauté islamique peut déceler d'aspirations inassouvies et de rancunes sourdes.

1. Quellien, *l'Islamisme.*

Inquiets de ces tendances, certains ont critiqué les méthodes qui nous ont conduits à fonder partout medersas, écoles et instituts musulmans et à encourager la diffusion de la langue coranique. Ils ont montré les inconvénients de raffermir ainsi la solidarité de nos peuples mahométans et se sont étonnés de l'envoi à Djenne et à Toubouctou de maîtres algériens pour y diriger l'enseignement confessionnel de nos sujets. « Ce n'est pas, disent-ils, manquer de déférence envers l'Islam, chercher à saper ses doctrines, ou porter préjudice à la liberté de conscience de nos sujets que de prendre les précautions nécessitées par les dangers de l'heure présente. Or, ces concessions auxquelles rien ne nous oblige ne nous font pas acquérir les bonnes grâces des peuples musulmans... L'État n'a pas à s'immiscer dans la vie intime de ses sujets, mais il a le devoir de se préoccuper d'une religion dont, à côté de rares préceptes de tolérance, de nombreuses règles peuvent se résumer ainsi : « Combattez l'infidèle, réduisez-le à l'esclavage et abattez-le. »

Entre les opinions extrêmes de ces dialecticiens sèvères et celles des dilettantes partisans de l'islamisation de nos sujets, il semble y avoir place pour une action ferme et modérée. Il n'existe pas de recette infaillible de politique musulmane; celle-ci est fonction des circonstances, du pays et du degré de ferveur des habitants, mais il paraît possible d'éviter aussi bien les mesures vexatoires que le panégyrique inutile.

En assurant dans nos colonies la prépondérance de l'autorité civile sur le chéria ou loi religieuse, on aura un premier moyen d'empêcher la diffusion inutile de l'Islam chez des populations où il n'est qu'à demi implanté. Trop souvent, pour en finir avec des litiges compliqués et confus, l'arbitre européen a tendance à renvoyer devant l'autorité du cadi des adversaires dont il lui est difficile de départager les avis. Dans les cas innombrables où des dénégations réciproques et véhémentes rendent la preuve impossible, il est porté à avoir recours à la formule commode de la prestation du serment coranique. Procédé facile qui ôte le souci d'un jugement et le scrupule d'une sanction; mais en même temps qui donne au tribunal confessionnel devant lequel est renvoyée l'affaire, un prestige et une autorité qu'il n'est ni opportun de raffermir, ni politique de favoriser.

La surveillance discrète des marabouts locaux chez les noirs berbérisés, plus accessibles aux crises de fanatisme, sera aussi de nature à prévenir le retour d'incidents qui se produisent de loin en loin à l'intérieur de nos possessions africaines. Comme le signalait en 1905 le Gouverneur général Ponty, les allées et venues des étrangers venus de l'Orient sous couleur de tournées d'aumônes sont aussi parfois nocives. Parcourant les villages soninkés, peuhls et toucouleurs, ces agents plus ou moins conscients du panislamisme se disent d'ordinaire Chorfa. On les reconnaît au liseré vert de leur turban. En cas d'agitation musulmane ils sont tout désignés pour attiser l'effervescence et chuchoter les fausses nouvelles. Le pèlerinage de la Mecque peut aussi influencer fâcheusement aujourd'hui l'état d'esprit de nos musulmans. On favorise volontiers le voyage de nos sujets dans les villes Saintes sans penser que, au cours de ce déplacement, ils auront à écouter les versions les plus tendancieuses des événements qui se déroulent dans les milieux islamiques. Ils en reviennent la plupart du temps moins bien disposés envers nous. Le pèlerin apprend en Arabie des nouvelles du monde entier sous une forme inédite. L'Européen est représenté comme un oppresseur dont les méfaits sont multiples, le croyant, comme un être invincible dont la revanche est certaine. Les succès récents des peuples orientaux sont exaltés. On y voit le prélude des temps nouveaux où l'Étendard vert victorieux flottera sur le monde abattu. Entre deux jongleries, les bateleurs célèbrent les exploits des « ghazi » en Asie Mineure et l'extermination des infidèles apparaît aussi miraculeuse que celle des Koreichites le jour du Beder. Tous ces faits, l'imagination orientale les présente émaillés d'incidents variés et savoureux. Parti loyaliste, le pèlerin ne manque pas d'être impressionné; une âme nouvelle s'éveille en lui, il tressaille au succès de ses coreligionnaires et, gagné par la solidarité musulmane, il applaudit au triomphe des adeptes de Mahomet et souhaite leur victoire définitive. A son retour, il ne peut s'empêcher de divulguer discrètement ce qu'il a entendu. Paré du titre envié de Hadji, il doit à sa distinction de faire preuve d'une ferveur de bon aloi. Muni de poésies pieuses, de journaux et de libelles, il distribue autour de lui cette manne

précieuse, et pour peu qu'il soit lettré, il correspond avec les autres pèlerins qu'il a connus là-bas en psalmodiant les versets du Saint-Livre autour de la pierre sacrée.

A ces influences pernicieuses peuvent se joindre celle des confréries religieuses. Leur rôle toujours important deviendrait décisif si l'orage venait à éclater dans l'atmosphère toujours en tension de l'Islam. Adeptes d'Abd-el-Kader-Djilani, le saint de Bagdad, qui pullulent dans toute notre Afrique, disciples de ces Tidjania qui soulevèrent la Sénégambie à la voix d'El Hadj Oumar et possèdent des Zaouias à Bammako, Bafoulabe, Ségou, Djenne et Tombouctou, affiliés au Senoussi sectaire qui prennent leur mot d'ordre en Tripolitaine, tous ces illuminés plus ou moins fervents sont aux heures troubles des agents désignés de désordre et de xénophobie.

Sans doute, certains ordres nous furent utiles tant au Maroc qu'en Algérie et en Afrique Occidentale. Leur influence pacifique s'exerça fréquemment à notre avantage. Ceux de Cheik Sidia, de Cheikh Saad Bou de Moctar el Kounti pour ne citer que ceux-là, dont les chefs résident dans les territoires français de la Mauritanie et du Niger, ont largement secondé notre action aux heures de la conquête. Mais ce sont plutôt des entreprises commerciales dont les heureux bénéficiaires ont tout intérêt au maintien d'un *statu quo* qui leur assure de pieux bénéfices sous la protection tutélaire de l'Européen mécréant. Le vrai danger réside dans les confréries dont le centre est situé en dehors de nos possessions (Arabie, Tripolitaine, Mésopotamie) et qui, de ce fait, échappent à notre action.

Telles sont, largement résumées, les influences nocives auxquelles est exposé notre Empire africain. Pour y remédier, on a préconisé maints remèdes plus ou moins efficaces. Il en est un qui semble réunir tous les suffrages : la diffusion de la langue française. Répandre notre idiome national est une nécessité; c'est l'avis des théoriciens, de M. Le Châtelier : « Le jour où l'arabe aura cessé d'être la langue commerciale de l'Afrique, l'Islam ne sera pas dangereux parce que ses écoles seront désertées. » C'est celui de physiologistes, de M. Paul Bert : « La solution du problème arabe est dans

l'école. Je voudrais voir dans chaque gourbi un instituteur arabe et un instituteur français. » C'est celui d'explorateurs rompus aux choses de l'Afrique, de M. Binger : « Il est indispensable d'aider à la diffusion du français par la création de moniteurs indigènes chargés de seconder le personnel européen. » C'est enfin celui d'organisateurs et de missionnaires, du cardinal Lavigerie : « Pas de prosélytisme, mais le soin des malades et l'école. »

Quand on remarque la diffusion prodigieuse de notre parler national dans tout l'Orient au sein de populations de mentalité, de culte et de civilisation si diverses, on se prend à regretter que pareils résultats, dus surtout au zèle des missions, n'aient pas été réalisés au sein de nos propres colonies. Il est assez piquant d'observer que, si les œuvres enseignantes avaient trouvé sur nos territoires les mêmes facilités d'installation que dans l'Empire Ottoman, des critiques n'auraient pas manqué de dénoncer le danger de ces entreprises confessionnelles et de faire appel à la neutralité de l'État. Or, en plein pays musulman, les missions françaises d'Asie Mineure, de Palestine, du Kurdistan, de Mésopotamie ont pu s'épanouir sans causer le moindre trouble au sein de l'Empire hospitalier et généreux d'Othman. Cantonnées dans leur rôle d'éducatrices de la jeunesse orientale, elles enseignèrent le français aux Grecs orthodoxes, aux Arméniens grégoriens, aux Israélites, aux Musulmans et aux catholiques, à tous ces éléments disparates qu'elles réussirent à fondre dans le moule de notre culture. L'éveil du fanatisme, que l'on parut craindre en Algérie en prescrivant des œuvres semblables au début de la conquête, ne se produisit en aucun point des territoires turcs, arabes et persans. Partout les missions prospérèrent. Aussi, résultat paradoxal, tout l'Orient parle français, l'Égypte, sous la domination britannique depuis quarante ans, connaît notre langue comme la sienne, alors que nos propres colonies, l'Algérie en tête, l'ignorent ou à peu près.

Sans doute, le but n'est pas de chercher à créer dans nos pays protégés une élite intellectuelle où, parmi de vrais lettrés et des intelligences supérieures, se rencontreraient trop de demi-savants, ambitieux et turbulents, mais de substituer à un idiome qui sert de base à une autre culture et une autre pensée

l'organe de notre propre civilisation. Exiger des fonctionnaires en pays musulmans la connaissance de l'arabe est bien, les mettre à même de se passer de cette étude en apprenant comme en Orient notre langue aux populations serait peut-être préférable.

III

L'ISLAM CHEZ LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS

Tel se comporte le Sénégalais dans son village, tel il se montre au régiment; large d'idées, plus superstitieux que dévot, dépourvu de cette religiosité souvent si apparente chez le Marocain et l'Algérien et, sauf chez de rares sujets, plus préoccupé de son existence matérielle que de satisfaire aux obligations morales et rituelles de son culte.

Sur tous les différents théâtres d'opérations en pays musulmans, le prosélytisme des agents panislamiques s'est exercé sans succès chez nos tirailleurs noirs. Dans les pays arabes, en Asie Mineure, à Constantinople, au contact des foyers mêmes de l'Islamisme, le nègre demeure ce qu'il est : bon, simple, et loyal envers ses chefs. Les suggestions des Hodjas, qui eurent tant de prise sur l'esprit des soldats hindous et provoquèrent de si fréquentes et graves désertions, n'aboutirent à aucun résultat au sein de nos propres troupes. En particulier, chez nos Sénégalais, on ne citerait peut-être pas un cas de passage volontaire à l'ennemi, motivé par une influence religieuse en Syrie, en Cilicie et dans tout le proche Orient.

Touraniens et Arabes dédaignent le noir; celui-ci leur rend ce mépris en se détachant de leur religion quand il se trouve à leur contact. C'est là un fait curieux que l'on constate partout, aussi bien au Levant que dans notre Afrique du Nord. A Constantinople et en Asie Mineure, nos Sénégalais islamisés ne fréquentent pas les mosquées; ils n'entretiennent pas de rapports avec les Muftis, ne s'affilient pas aux congrégations orientales et les noirs berbérisés eux-mêmes n'ont jamais rapporté dans leur paquetage, comme on vit parfois le fait se produire ailleurs, tracts, libelles, cartes postales et objets

de propagande vantant l'Islam, exaltant ses derniers succès et glorifiant le « Ghazi » vainqueur du « Djiaour ». En Afrique du Nord, l'antipathie mutuelle entre noirs et indigènes, si elle ne prend jamais de forme aiguë, est le plus sûr obstacle à toute propagande politique. Pas plus à la portion centrale que dans les détachements, le prosélytisme musulman n'a provoqué de défaillances. Bien au contraire, c'est une régression de l'Islam qui se produit.

Si la bonhomie, la sagacité très réelle de leurs cerveaux frustes mettent nos soldats en garde contre l'utopie panislamique, ces rassurantes qualités ne peuvent nous faire négliger les mesures préventives et détourner notre attention d'un mal qui sévit ailleurs. Les coloniaux savent que le meilleur remède aux maladies d'outre-mer est souvent une attentive prophylaxie. De même que les fonctionnaires en pays musulmans ont un intérêt majeur à connaître dans ses grandes lignes les tendances et principes de la religion de leurs ressortissants, de même les gradés appelés à commander et instruire des mahométans auront avantage à être au courant des éléments sur lesquels est fondé l'Islam, et de la mentalité qu'il inculque à ses adeptes. Même sommaire, cette connaissance permettra d'éviter bien des froissements et de surveiller l'éducation morale souvent négligée de nos indigènes. L'officier averti doit savoir distinguer entre le noir vraiment islamisé et le musulman de surface, entre le nègre berbérisé susceptible de crise religieuse et le nègre pur toujours indifférent. Une connaissance succincte des différents éléments ethniques de notre Empire africain aidera aussi en cas de difficulté à démêler aisément entre les éléments qui ne risquent rien et ceux que la propagande pourrait effleurer. Une statistique des tirailleurs sénégalais par races et par religions, renouvelée périodiquement, servirait à suivre d'une manière précise, dans l'ensemble de nos possessions, les évolutions de l'Islamisme et les diverses tendances spirituelles auxquelles sont soumis nos corps de troupe en dehors de leur pays d'origine.

On n'apprendra pas sans curiosité la manière dont les populations algériennes apprécient le rôle de nos Sénégalais. Ceux-ci sont considérés comme l'élément chargé de maintenir

l'ordre en cas de troubles au sein de notre vieille colonie et cette constatation n'éveille aucune animosité. Le musulman (on doit revenir sur cette idée) s'incline sans arrière-pensée devant les manifestations franches d'une autorité ferme; il ne prend nullement comme une marque de défaveur les mesures de précaution prises même contre lui. Si l'Algérien, par atavisme, éprouve quelque dédain pour le noir, la vue de nos tirailleurs sénégalais n'altère en rien sa bonne humeur. Il suit avec sympathie les évolutions de leurs bataillons.

En général, le Sénégalais musulman ne pratique pas durant son service. Jusqu'à présent on s'est fait une règle stricte de ne pas s'immiscer dans son culte : jeûne du Ramadhan, fêtes religieuses musulmanes, observation des prières réglementaires, tout le rituel est laissé à l'initiative individuelle de chacun, et moins l'autorité s'immisce dans ce domaine, mieux elle s'en trouve. On s'est rendu compte qu'il était inutile de chercher à réglementer l'Islam et de faciliter l'observance de ses règles, dans l'espoir de s'attirer les bonnes grâces de ses sectateurs. L'indigène en service comprend les nécessités qui l'empêchent de pratiquer sa religion, et s'il s'étonne parfois, c'est que l'Européen infidèle témoigne envers son culte une attention qu'il n'apporte pas à ses propres croyances.

Il paraîtra néanmoins logique de surveiller discrètement les rares tirailleurs qui montrent des tendances à l'exaltation et manifestent une ferveur trop ostensible. La diffusion de la langue française constitue, nous l'avons vu, l'un des plus sûrs antidotes des germes nocifs auxquels nos colonies sont exposées. Quelle meilleure occasion avons-nous de propager notre idiome que le passage des jeunes noirs dans nos unités? C'est le Régiment la meilleure école de ces moniteurs que Binger voulait voir installés dans les moindres agglomérations de l'Afrique Occidentale. Dans ce sens déjà, d'heureux progrès ont été réalisés et il suffit de perfectionner les méthodes en usage parmi nos troupes de couleurs. Dans les régiments algériens, l'usage de l'arabe est à peu près exclusif, et les gradés s'ingénient de leur mieux à parler la langue de leurs hommes; au contraire, chez les noirs, les Européens ignorent presque tous le parler de leurs soldats, si bien que ceux-ci sont tout naturellement conduits

à apprendre le français. Aussi, en rentrant chez eux, la plupart de nos hommes connaissent des rudiments de notre langue : l'excellente méthode qui a consisté à fondre toutes les races de l'Afrique Occidentale dans les mêmes unités a obligé les tirailleurs qui parlent des idiomes différents à adopter le français pour se comprendre entre eux. Elle a évité, en outre, la formation de corps de troupe où, par l'effet du recrutement, l'élément musulman risquerait d'avoir la prépondérance. Les mahométans sont en général noyés dans la masse des fétichistes et des tirailleurs chrétiens.

En Algérie, le 15e régiment sénégalais stationné à Philippeville comprend, sur un total de 1 709 hommes, 542 musulmans et 132 chrétiens en face de 1 033 tirailleurs fétichistes ou n'appartenant à aucun culte déterminé.

Le 136e bataillon en garnison à Alger compte, pour un effectif de 489 hommes, 145 musulmans, 182 chrétiens et seulement 164 fétichistes. Cette prépondérance de l'élément chrétien qui va s'accentuant est due à l'action des missionnaires et à l'influence des œuvres charitables. A Biskra les sœurs directrices de l'hôpital Lavigerie s'occupent avec succès de l'instruction et de l'éducation des petits Sénégalais. Jusqu'ici on s'est officiellement désintéressé de cette propagande et on continuera à garder la même neutralité. Mais, sans vouloir prendre un parti et en restant sur le strict terrain politique, il est permis de se demander si notre intérêt futur est de favoriser l'évolution de la masse fétichiste de nos tirailleurs vers l'Islam ou vers un culte chrétien. En tout cas l'expérience de l'Algérie démontre que le pouvoir d'endosmose de la religion musulmane rentre dans la catégorie de ces aphorismes historiques que se transmettent pieusement les manuels de génération en génération. Nos tirailleurs noirs noyés dans une population indigène tout entière islamisée n'ont manifesté jusqu'ici nulle tendance à se faire mahométans; employés sur les théâtres d'opérations où l'effervescence musulmane permettait de concevoir quelques craintes, ils ont continué à manifester un loyalisme qui constitue, à notre époque troublée, une sauvegarde dont on ne saurait mésestimer l'importance. Cette qualité précieuse entre toutes nous fait donc un devoir de favoriser le recrutement de nos Sénégalais en leur accor-

dant les avantages matériels promis, en n'apportant plus de retard au règlement de leurs modestes pensions et en les faisant bénéficier à leur rentrée au village de notre affectueuse considération.

Au moment de la victoire des Turcs à Symrne, un nationaliste égyptien éminent, le Dr Ismaël Sidki Bey, rappelant les manifestations dont le Caire fut le théâtre à cette occasion, évoqua la procession des clubs nationalistes au son du tambour : « Ce tambour, ajoutait-il, annonçait que les fils de l'Égypte sauront un jour libérer leur patrie à l'exemple de leurs frères turcs. »

Confiants dans la fidélité inébranlable de nos vaillantes populations arabes, nous n'imaginons pas assez qu'un jour aussi, elles peuvent être soumises à des excitations analogues et que leur loyalisme sera d'autant plus ferme qu'il sera mieux étayé sur une force contre laquelle ni propagande ni prosélytisme ne sauraient prévaloir.

***

CONCLUSION

Un auteur belge, M. Collet, auteur d'une analyse approfondie sur l'évolution de l'esprit indigène aux Indes Néerlandaises, a écrit récemment : « L'optimisme qui prévaut et va parfois jusqu'à espérer la confiscation au profit d'un état européen de la force virtuelle de l'Islam est un rêve merveilleux mais qui ne repose que sur les données « fournies par les publications innombrables des globe-trotters et des esprits superficiels ».

Ces lignes semblent d'une singulière actualité aujourd'hui que l'amitié islamique apparaît à beaucoup comme une infaillible panacée. L'Allemagne essaya la première de tirer parti de ce remède souverain. Mais ni les déclarations tapageuses de Guillaume II lors de son voyage en Terre Sainte, ni ses appels aux 300 millions de musulmans dont il se proclamait l'ami pour toujours, ni la bruyante politique proturque de Berlin ne provoquèrent le moindre fléchissement

dans les colonies musulmanes des Alliés durant la guerre. Pas un peuple mahométan, en dehors de l'Empire ottoman, ne se rangea aux côtés des Centraux. Bien mieux, tous les pays arabes passèrent dans les rangs des alliés et combattirent la Turquie.

Après l'armistice, l'Italie à son tour tenta de se proclamer l'amie de l'Islam. Elle crut possible d'assumer la direction morale du mahométisme. Le Dr Enrico Insabato écrivit tout un livre pour le démontrer. Il résumait ainsi sa thèse dans sa préface : « Une nation non musulmane, pourvu qu'elle procède suivant une attitude et d'après des sentiments philo-islamiques intelligents, peut être l'amie et l'alliée de tous les États musulmans. »

Le résultat de la mise en application de cette théorie ne se fit pas attendre. Quelques mois plus tard, les chefs indigènes de Tripoli, interprétant à leur façon les principes généraux de la Charte qui leur était octroyée, se soulevèrent en réclamant l'indépendance absolue. Au régime des concessions politiques dut succéder l'adoption de mesures d'un autre ordre, que M. Amendola, ministre des Colonies, résuma l'an dernier en disant : « Je souhaite que les rebelles montrent une résipiscence salutaire qui faciliterait la pacification, mais le Gouvernement n'entend pas les payer par les mêmes moyens qu'autrefois ». En Albanie, les événements suivirent un processus analogue. Sans doute, les excellents principes énoncés par le Dr Insabato peuvent amener entre une nation européenne et l'Islam de bons rapports basés sur une estime mutuelle et une sympathie réciproque, mais ceux-ci doivent être étayés sur une idée d'ordre et d'autorité. C'est l'avis des vrais orientalistes, de ceux qui ont, sur place, durant de longues années, étudié la mentalité et la psychologie indigènes sans tenir compte des spéculations hasardées des idéologistes candides.

« La force, dit l'un deux [1], administrateur en Algérie, telle est notre raison d'être, et si, par un acte quelconque, nous faisons douter de notre force, par cela même nous ouvrons la porte aux espérances fanatiques qui invitent à l'insurrection ». « Nous sommes l'agent, la puissance matérielle, l'intel-

1. Cité par M. Depont, *Rapport sur les troubles de Bâtna en* 1916.

ligence, la justice, ajoute un autre [1]. Si nous perdons la partie, c'est que nous l'aurons bien voulu. »

Ces dialecticiens redoutables, qui ont appris à scruter les méandres de l'âme musulmane autre part que dans les romans en vogue, ne considèrent pas comme des symptômes de bon augure l'accueil délirant fait par l'Islam français aux récentes victoires turques. Les listes de souscription ouvertes à Alger, à Fez, voire à Tamatave et à Dakar, en faveur des vainqueurs de Smyrne, les actions de grâce rendues dans les mosquées, les adresses envoyées aux héros par 300 millions de musulmans, leur paraissent des signes avant-coureurs de manifestations d'un autre ordre. Surtout, ils ont été émus de l'immense retentissement suscité à Tunis, à Sfax, à Kairouan et à Sousse par les succès de l'Islam. « Dans cette joie générale, dans ce concert d'acclamations et ces hurrahs, on sentait, dit une dépêche de Mahdia [2], toute l'admiration des Tunisiens pour un peuple courageux et fort, réclamant ses droits et les arrachant à coups de canons. » Se souvenant qu'une élite à Tunis entendait prochainement bénéficier de droits analogues, ces logiciens se sont demandé si nos ressortissants ne tenteraient pas un jour d'user de moyens semblables pour faire triompher leurs revendications. Ce n'est pas à l'immense majorité des indigènes bons et simples, reconnaissants de l'ordre, de la justice, de la paix, de la prospérité apportés au pays que vont leurs méfiances; ce n'est pas davantage à l'Islam lui-même qui sut élever assez haut l'âme de nos sujets pour inspirer durant la guerre tant d'héroïques dévouements et d'obscurs sacrifices; leurs méfiances vont à ces minorités imprégnées d'occidentalisme, au cerveau farci de lectures mal digérées, ambitieuses et sectaires, patriotes sans doute, mais encore plus préoccupées de satisfaire à la médiocrité de leurs propres intérêts matériels. Ces jeunes musulmans, pensent-ils, ne désarmeront jamais, quoi qu'on fasse; concessions et faveurs ne seront pour eux qu'un acheminement vers l'élimination de l'Européen, dont il importe de prendre la place.

En face de la solidarité musulmane qui va s'affirmant au

1. M. Louis Bertrand, *Revue des Deux Mondes*.
2. *Echos d'Orient*, 15 octobre.

fur et à mesure que se développent les succès de ses sectateurs, le rempart que lui opposait l'Occident s'effrite et s'affaiblit en même temps que les mésintelligences de l'Europe s'accentuent. S'il n'est pas en notre pouvoir de remédier à ce grave inconvénient, du moins est-il possible à l'intérieur de nos propres possessions d'opposer un front unique aux efforts des agitateurs et des ambitieux, de contrecarrer leur action et de maintenir, par des mesures générales et une répartition judicieuse, notre armée indigène à l'abri de toute contagion.

La quiétude actuelle de notre empire africain ne peut nous empêcher de considérer avec attention les nuages qui s'ammoncellent en Orient; les portraits des grands agitateurs de l'Islam sont colportés et vendus par ballots entiers d'un bout à l'autre de la vallée du Nil et vont orner les cabanes des fellas. C'est l'indice d'un état d'esprit qui risque de gagner nos possessions les plus exposées aux influences égyptiennes, la Tunisie au nord et nos avancées du Tchad au sud, le jour où la terre des Pharaons, par la conquête de son indépendance, deviendra un foyer d'irrédentisme musulman. Rien ne permet de prévoir l'amplitude des mouvements qui se préparent, mais, de la claire vision des risques à craindre et de l'étude attentive des événements, on peut déduire que l'on doit se garder également d'un optimisme irréfléchi et d'un pessimisme injustifié. La situation, sérieuse sans être grave, rend avant tout essentiel le maintien du prestige des armes, le premier qui compte aux yeux du Croyant, en lui ajoutant celui de la justice ferme, de la paix, de l'ordre et des bienfaits matériels.

ROGER LABONNE

LE ROMAN
D'UN NOUVEAU PAUVRE[1]

IV

Dangennes, que je n'avais pas vu depuis trois jours, vient d'entrer.

— Je me suis permis, — me dit-il, — sachant que je viendrais te voir, de la prier de me téléphoner chez toi pour savoir si je la verrais ce soir. Le hall de l'hôtel m'horripile avec toutes ces faces de gens qui ne savent pas. Est-ce que je te dérange?

— Pas le moins du monde, — répondis-je. — Raconte.

— Raconter quoi? — dit-il. — Il n'y a rien.

— Non, rien! — reprit-il après que nous nous fûmes assis. — A part sa bouche et ses mains... sa bouche! (il ferma les yeux) elle ne m'a rien donné d'elle et je ne lui ai rien demandé. Je sens, j'ai senti presque tout de suite qu'elle est tellement à moi...! Pourquoi veux-tu que je me hâte?

Il souriait dans le vague à des pensées intérieures. Je compris qu'il valait mieux ne pas l'interroger. Il parla d'une voix basse, chaude, concentrée, avec des inflexions de caresses infinies, comme s'il revivait un beau rêve et se le racontait à lui-même.

— Avoir retrouvé dans cette bastringue pour demi-fous,

1. Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 mars.

ce petit être délicieux, fervent, tendre, cette âme musicale et vibrante comme une corde d'éolienne, ce mélange exquis d'ingénuité puérile, d'intelligence affinée et de sensualité féminine, c'est un paradoxe qui ferait croire à la bonté de la Providence!

— Tu es heureux? — lui demandai-je.

— A ne pas y croire, à en avoir peur! — me répondit-il extasié.

— Tu ne songes plus à jeter des pierres au ciel?

— Non, puisqu'elle y a logé une petite divinité faite à son usage personnel, infiniment indulgente, libérée des menaces par quoi les autres règnent, et qu'elle la prie chaque soir de protéger notre amour.

— Et cette première soirée à Montmartre?

Il continua à revivre ses souvenirs :

— Il y avait un monde fou, des gens en travesti qui braillaient et buvaient; il y avait son amie blonde, sa compagne brune; il y avait l'orchestre qui nous assourdissait de ses clameurs de brutes en délire; il y avait la cohue des danses, le bruit stupide des trompes en baudruche; il y avait le va-et-vient des maîtres d'hôtel, les rires spasmodiques des femmes énervées de champagne, la fumée des cigares, la vapeur des corps moites. Et cela nous parut un décor irréel où nous étions tout seuls, en tête à tête avec nos cœurs, n'écoutant, n'entendant que ce que se disaient nos yeux.

» A un moment ma main hésitante et timide a frôlé son épaule nue, et j'ai murmuré comme une caresse : « Petite Chose! » Elle a eu un grand frisson et a fermé les yeux en me disant : « Oh! ne me touchez pas, s'il vous plaît... je n'ai pas la force! » Et je ne l'ai plus touchée jusqu'à la voiture.

J'enviai sourdement sa face éclairée de bonheur. Il reprit :

— Il pouvait être cinq heures quand nous sommes ressortis. » Et puis quand j'eus refermé la portière et que nous fûmes restés seuls, rien que nous deux, tout de suite nos bouches se sont trouvées. » Je lui ait dit « tu » tout de suite comme si je l'avais prise. Elle a compris : c'était un pacte. Elle n'a pas eu l'hypocrisie de protester.

» — Oh! redites-moi « Petite Chose » comme tout à l'heure, — m'a-t-elle dit — qu'est-ce que vous m'avez fait pour que je

me sente si confiante auprès de vous, pour que j'aie si peu peur de vous?

» Je ne répondis pas... je regardais bouger ses lèvres.

» Elle a des petites mains qui fondent dans les miennes. Je n'ose les serrer de crainte que ses bagues ne les blessent.

» Il faisait très froid; ses pieds étaient gelés. J'ai ôté ses petits souliers de soie, je l'ai prise sur mes genoux — comme elle pèse peu à mes bras! — je l'ai couchée sur mon épaule — comme elle me regardait avec confiance! — et j'ai pris ses deux pieds dans ma main gauche.

» Et puis soudain le taxi s'est arrêté et j'ai compris que tout allait finir. Nous ne nous étions rien dit encore de l'avenir.

» Alors je n'ai pas eu le courage de la quitter si vite : j'ai donné à travers la vitre mi-baissée un ordre au chauffeur qui grommelait — ils sont sans pitié ces chauffeurs — et nous sommes allés réfugier notre détresse d'amants sans logis qui ne sont point amants et qui ne veulent pas encore connaître leur futur nid, dans la hideuse promiscuité de fin de nuit d'une taverne de Montmartre.

Notre solitude à deux s'en trouva prolongée d'une heure.

» Quand nous sommes sortis, une aube plombait le pavé gras; des passants laborieux qui se levaient croisaient avec mépris des couples titubants qui ne s'étaient pas couchés. Pas un ne posa sur nous le regard haineux dont il suivait les autres. Quelle auréole avions-nous donc sur nos visages pour que ces gens ne nous réprouvent pas?...

» Un peu avant le seuil de la maison qu'elle habite, nous nous sommes arrêtés; j'ai refermé sur elle les ailes de mon grand pardessus :

» — Vous ne vous moquez pas trop de moi? Vous ne me trouvez pas trop ridicule de vous quitter ainsi? — lui ai-je demandé.

» Toute droite devant moi, sa poitrine contre la mienne, ses genoux touchant les miens, elle est montée sur la pointe de ses petits pieds, a haussé son visage le plus près possible du mien, tendu ses lèvres et m'a dit :

» — Je suis votre Petite Chose. Je n'ai plus de volonté. Ayez un peu pitié de moi?... Ne soyez pas pressé puisque je vous appartiens, s'il vous plaît.

» Puis, lorsque nous n'avons plus eu de souffle, elle s'est enfuie, très vite.

Dangennes ferma les yeux et tordit ses bras, revivant son plaisir.

— Tu l'as revue? — demandai-je.

— Tous les jours. Des moments volés : de courts instants dans un taxi entre deux courses; dans un thé pendant une demi-heure qu'elle dérobe à un rendez-vous d'amies. Et diplomate!... Dès le lendemain elle se fit amener par son amie sévère à notre rendez-vous afin de la rendre un peu complice et de l'obliger ainsi au silence. L'amie fut encore une fois très bonne, quoique trop raisonnable.

» Je me suis confié ouvertement à elle; je crois que c'est le mieux. Je lui ai fait comprendre quel prix j'attachais à son « Joujou », combien ce serait sérieux. Et j'ai ajouté :

» — Je ne vous demande que de ne point m'être hostile.

» — Ai-je l'air d'en avoir envie? — a-t-elle répondu avec son joli sourire d'amoureuse un peu blasée.

» Son Joujou en a une peur bleue et la croit très méchante. Moi je la crois seulement très brusque, mais très bonne. L'avenir dira qui de nous deux a jugé juste.

— Alors, pincé? — repris-je.

— Non... donné, — répondit-il.

— Et ça vous conduira...?

— Oh! je t'en prie, — supplia-t-il, — ne prêche pas! Je sais tout ce que tu vas me dire : que je ne suis en France qu'un passager; qu'un vagabond n'a pas le droit de s'attacher; que je me prépare des chagrins et des déchirements. Tout cela je me le suis dit à moi-même ou plutôt je me suis bouché les oreilles pour ne pas m'entendre me le dire.

» Je vis un beau rêve. Je n'en ai pas tant eu dans ma vie. Laisse-moi n'être pas raisonnable. C'est si bon de lâcher la barre quand la mer est belle et de se laisser glisser en dérive au gré du courant. C'est si bon d'être fou et de le savoir! Le réveil viendra bien assez tôt, crois-moi.

» Vois-tu, j'ai eu bien souvent dans ma vie l'impression étouffante et noire de rouler sous un interminable tunnel. Par époque, j'entrevoyais une lueur que je prenais pour l'issue définitive et qui n'était que le bref passage des cheminées

d'aération qui rendent l'atmosphère respirable. Le tunnel était si long, il s'enfonçait si profondément au flanc de la lourde montagne, que je ne songeais plus au jour et que je m'étais endormi de résignation.

» Un jour mes yeux se sont ouverts et j'ai trouvé mon compartiment inondé de clarté. Laisse-moi m'y baigner, laisse-moi m'en saturer, et ne me dis pas qu'il est sur cette voie d'autres tunnels ou qu'elle conduit à une catastrophe.

Le téléphone sonna et je me retirai pour les laisser s'aimer par fil.

***

... Auprès de moi il n'y a que ma chatte de peluche grise qui me regarde de ses yeux verts énigmatiques, accroupie sur un coussin, les pattes repliées sous elle, dans l'angle du cosy corner qu'elle affectionne. Son ronron doux me parvient comme le bruit lointain d'un bourdon contre une vitre et met dans la pièce surchauffée une note de béatitude.

Et puis c'est tout. Et puis voici tantôt deux semaines que c'est tout; car depuis ce temps-là je n'ai pas revu André.

C'est un ingrat?... Ingrat, est-ce qu'on ne l'est pas toujours quand on est heureux? Il doit l'être, il mérite de l'être, il l'est. Les premiers chagrins me le ramèneront. Pourvu que ce ne soit pas trop tôt...

Et voici que Pounette a dressé les deux cornets fourrés qui lui tiennent lieu d'oreilles; voici que des pas feutrés parcourent l'antichambre, voici que s'ouvre la porte du studio... Ce n'est pas le malheur qui le ramène ici : il n'est pas seul!

— Monsieur,.. — dit la jeune femme avec émotion, — c'est tout à fait incorrect... il a exigé... oui, exigé, — maintient-elle en se tournant vers lui. — Alors je suis montée. Ça me fait très plaisir de vous revoir. Il m'a dit que vous étiez son seul ami, n'est-ce pas... Seulement pour qui allez-vous me prendre?... Il est très autoritaire, vous savez! c'était bien la peine!...

Dangennes l'a amenée devant moi par la main. Qu'elle est petite! Je ne l'avais pas vue si poupée. Il m'a représenté : « ... L'auteur bien connu », puis il s'est tourné vers moi et a dit

simplement : « Mon amie »; mais il y avait dans ce simple mot, dans le regard qu'ils ont échangé, toute la symphonie des bonheurs.

Elle a l'air un peu effarouché; elle cause à petits mots pressés, peureux, avec sa voix un peu cassée de bébé qui a mal à la gorge.

Mais je crois dans le fond, à voir l'éclair malicieux de ses admirables yeux, qu'elle est très à son aise et qu'elle sait que cet émoi lui va très bien. L'autorité d'André ne doit pas peser bien lourdement sur elle, à en juger par le regard dont il la couve.

Il lui a pris la main et l'a baisée. Elle fait : « Oh! voulez-vous être sage!... Devant le monde!... » Mais son sourire qui remercie dément ses paroles qui réprouvent.

— Je voulais surtout vous dire, monsieur, — reprend-elle, — il ne faut pas lui en vouloir de vous négliger depuis quelques jours. Je lui prends tout son temps, ou plus exactement c'est lui qui me le donne, mais il ne veut pas ne pas me le donner. Alors comme cela me fait un grand, oh! un très grand plaisir de l'avoir près de moi, j'ai accepté.

» Il faut vous expliquer : Mon... Je veux dire... Enfin, vous le savez, je suis mariée. Je sais que c'est très mal ce que je fais; je n'étais pas très heureuse, et j'ai tant, tant envie d'être heureuse!... Bref... Je disais?... Ah! oui! Mon mari est extrêmement versatile. Il est impossible avec lui d'établir un programme d'emploi du temps; à la dernière minute il change tout.

» Alors lui... monsieur Dangennes... Enfin... André (Que ce nom fut difficile à sortir mais doux à prononcer!) m'attend quelquefois des heures. Oh! je ne le rends pas heureux et je ne sais vraiment pas pourquoi il m'aime;... ou tout au moins il le dit.

Ses petites mains se mettent en défense contre André qui bondit :

— André; mon grand, par pitié, restez assis. Je vous crois.

Et leurs yeux se caressent à nouveau.

— Et maintenant j'ai fait ce que vous vouliez, tyran! Alors je vais partir. Monsieur, ne me reconduisez pas, je vous en prie. André va me montrer la porte.

Elle est sortie... ils sont sortis. J'entends leurs chuchotements dans l'antichambre. Pourvu que ma vieille gouvernante ne bouge pas de sa cuisine!... Ma chatte Pounette n'en revient pas de ce petit tourbillon parfumé; elle me regarde avec ses yeux verts largement ouverts, d'un air de dire :

— Qu'est-ce que tu en penses?

Ce que j'en pense, Pounette? C'est assez complexe. Elle l'aime, c'est manifeste, mais comment l'aime-t-elle?

Est-ce de cette tendresse profonde, exclusive qui est la sienne à lui? Est-ce de ces amours mondaines dont la fragilité ne résiste pas au premier écueil?... Il faudra voir.

Et puis elle a de si beaux bijoux...! Tu ne soupçonnes pas le rôle que cela peut jouer dans la vie d'une femme l'éclat glacé de ces pierres-là, petite chatte, lorsque la question se pose de choisir entre elles et un grand amour pauvre. Moi je sais.

Il y a aussi son auto, son intérieur, ses relations, ses domestiques. Il y a le départ d'André qui s'approche; il y a les fleurs, les taxis, les thés, les loges qui coûtent un prix fou et les pourboires royaux que l'on se croit obligé de distribuer parce que l'on paye ainsi autour de soi le cher bonheur de la présence aimée.

Il y a... Mais voici André. Ferme tes yeux, petite amie à quatre pattes, et cessons notre conversation.

. . . . . .

André rentre. Il va à la fenêtre.

Il fait un geste de la main, une évolution lente de sa tête pour la suivre jusqu'à l'angle de la rue. Quand elle est disparue, il demeure un instant le front contre la vitre, puis il se tourne vers moi :

— Robert, es-tu mon ami?

— Tu n'en doutes pas, je suppose, André?

— Alors il faut me trouver une situation à Paris. Je ne veux plus repartir.

C'est bien cela. Voici les folies qui commencent.

Je les attendais; elles ne me surprennent pas; j'avais déjà pesé mes arguments : la stagnation des affaires, le commerce paralysé par les taxes, les impôts, les lois sociales démago-

giques; le dépôt imminent d'un nombre inquiétant de bilans; toutes les maisons réduisant leur personnel, aucune ne l'augmentant, etc., etc. Oh! les raisons de poids ne manquaient pas, hélas!

Je ne lui fis grâce d'aucune. Il m'écouta posément, approuvant de la tête chacun des points de mon argumentation.

J'en vins à la péroraison. Je lui représentai la situation enviable qu'il avait aux colonies, introuvable en France aux mêmes conditions, même en période normale. Je mis en parallèle la situation médiocre qu'il pouvait, en mettant les choses au mieux, espérer occuper à Paris. J'effleurai la question du logement introuvable ou hors de prix, et cette autre de la vie chère. Puis je conclus à une prolongation de son congé sous prétexte de santé, suivie d'une reprise de ses fonctions coloniales, lorsque la grande flambée actuelle serait réduite aux dimensions d'un modeste feu de veuve.

Il approuva encore de la tête, me regarda bien en face et me dit :

— C'est tout?

J'acquiesçai. Il reprit :

— Tu as oublié deux ou trois arguments que je pourrais te désigner, car je les ai envisagés; par contre tu n'en as pas énuméré un seul auquel je n'aie songé. Nous sommes absolument, solennellement d'accord, Robert. Je vais faire une bêtise.

— Alors?...

— Je n'ai contre tout cela qu'une chose à t'objecter. Robert, si je ne la garde pas, je me tue!

Il dit cela posément comme une chose toute naturelle, et sans le moindre geste pour la dramatiser; et je vous prie de croire que, pas une seconde, il ne m'est venu à l'esprit de douter de son affirmation. Je me contentai de hocher la tête. Il reprit :

— Écoute, Robert, et comprends-moi bien. J'ai été autrefois, tu t'en souviens peut-être, passionnément, je ne dirai pas seulement croyant, mais religieux. Dès mon jeune âge, ce besoin d'idéal qui est en moi et qui me valut alors ce surnom de Pâquerette que vous m'avez donné, m'avait jeté, frissonnant de foi, dans l'admiration, dans

l'amour, dans le respect des dogmes fondamentaux de la religion catholique : un seul Dieu, infiniment bon, infiniment juste, créateur de toutes choses, connaissant à la fois depuis toujours et pour jamais le présent, le passé et l'avenir...

» L'Avenir!... C'est d'avoir trop pensé à ce que représentait de monstrueux pour un créateur la science de l'avenir que réservait la vie qu'il créa aux êtres auxquels il l'imposa, que j'ai compris que chacun des titres dont les prêtres font sa gloire sont l'inattaquable négation de son existence même.

» J'ai préféré ne croire à rien plutôt que de croire à un dieu que j'aurais dû haïr, et j'ai cessé de croire à la survie de cette âme que l'on refuse aux chiens qui valent infiniment mieux que nous.

» Dès lors le besoin de justice inné en toute créature m'a conduit à penser que chacun devait trouver en ce bas monde la juste rétribution de ses actes, et pouvait ainsi régler, par lui-même, en vertu de cette obscure loi d'équilibre naturel, assimilable à celle qui règle les évolutions des mondes, la part de bonheur ou de malheur proportionnelle à ses bonnes ou à ses mauvaises actions; parts mal distribuées, inégalement réparties sur la durée de notre vie, mais dont en fin de compte les totaux se balancent.

» J'ai fait dans la vie, non par vertu ni intérêt, mais uniquement parce que c'était dans ma nature, le moins de mal, le plus de bien possible. Or je n'ai point été heureux.

» A tort ou à raison, j'estime avoir à mon actif un total considérable de bonheur. Je suis résolu à tenter la chance. Il y a un peu de fatalisme et beaucoup de raisonnement dans monspe oir, et je compte beaucoup sur ma volonté propre qui m'apparaît comme une des forces destinées à rétablir les proportions.

» Si rien de tout cela n'existe, c'est que la vie n'est qu'une simple farce et ne vaut pas la peine d'être vécue.

» J'ai marché dans l'existence une main appuyée sur cette croyance qui l'a guidée et soutenue, serrant de l'autre mon ultima ratio : la crosse de mon revolver. Chaque fois que le destin contraire m'a paru excéder la mesure, j'ai jeté le poids de ma vie dans le plateau de la balance, et chaque fois le destin a cédé.

» Jamais je ne jouerai ce gage avec plus d'enthousiasme réfléchi que pour l'enjeu que tu sais.

Il y a des résolutions qui ne se discutent pas; la sienne était du nombre, et, la désapprouvant, j'étudiai cependant avec lui les moyens de la réaliser.

La situation mise au net donnait ceci :

Finances : quinze mille francs environ de reliquat en banque sur les économies de son dernier contrat; pour mémoire quelques bijoux, plus une garde-robe bien montée.

Références : excellentes; hautement apprécié pour ses qualités d'initiative, d'activité, de volonté froide et résolue; mais uniquement envisagées au point de vue colonial, et sans grande valeur d'appréciation pour l'esprit étriqué de la plupart des firmes de la métropole.

Capacités : très étendues par une foule d'applications pratiques mais non sanctionnées, par suite de la brusque interruption de ses études, par les diplômes officiels qui leur délivrent un brevet d'authenticité souvent factice.

Aspirations : devenir assez riche, ou du moins gagner assez d'argent pour pouvoir continuer à entourer sa liaison de menues inutilités qui prouvent à l'aimée la présence constante de sa pensée, et pour conserver à son cadre le confortable auquel la jeune femme avait été accoutumée.

Moyens de les réaliser : foule de résolutions théoriques, absence totale de solution pratique. Là commençait le problème.

Nous ne fîmes ce jour-là qu'en poser les coordonnées, car il avait l'âme trop pleine de son amour pour envisager de sang-froid les difficultés de réalisation.

Puis je le laissai tout son saoul divaguer en plein rêve.

Allant au-devant de ses pudeurs féminines, il avait quitté son hôtel et loué dans la partie paisible et déserte de la rue de Maistre qui longe l'hôpital des enfants, un coquet rez-de-chaussée meublé, avec entrée particulière, et avait ajouté aux meubles impersonnels qui le garnissaient les bibelots et les ornements indispensables à lui donner confort et personnalité.

Puis, la voyant tous les jours, il avait patiemment attendu que s'éveillât en elle le désir de lui faire la splendide aumône espérée.

Elle hésitait, non qu'elle tergiversât sur le don d'elle-même — elle s'était moralement donnée à lui dès le premier instant — mais parce que sa petite âme droite et loyale s'effarouchait du partage inévitable de son corps entre un mari dont elle subissait la nature fougueuse et despotique, et celui vers lequel se tendaient tous ses sens.

Pour se donner l'illusion d'une indépendance corporelle qui ne pouvait qu'être passagère, elle s'était promise pour une époque rapprochée durant laquelle son mari la précéderait dans un voyage d'agrément de quelque durée à l'étranger, voyage depuis longtemps décidé sur sa demande personnelle, et par conséquent inéluctable.

Mais, un jour que le temps de décembre était maussade et triste, tous deux affadis de la lamentable impersonnalité des thés où ils réfugiaient leurs tête-à-tête, de la promiscuité périlleuse de la rue, inassouvis par les baisers cahotés échangés parmi l'écœurante odeur de benzol des taxis trépidants, ils avaient eu ensemble l'irrésistible faim d'un baiser qui ne fût point furtif, et elle avait franchi le seuil de son chez-lui.

Rassurée, elle s'était enhardie à le rejoindre chaque jour dans ce nid tiède et fleuri où il l'attendait, rideaux tirés, à la discrète lueur des lampes qui effaçaient par la douceur de leur clarté le souvenir du jour blafard et humide de la rue.

Puis elle avait obtenu de son médecin une intervention auprès de son mari pour qu'il oubliât pendant quelques temps ses droits conjugaux. Cela n'avait pas été sans récriminations.

Jeune encore, sanguin, trop brutal et trop prompt en amour pour avoir trouvé pendant les années laborieuses de ses débuts d'autres atténuations à sa continence forcée que celles que lui permettaient ses maigres ressources, auprès de celles qui font profession de simuler l'amour, il avait conservé de cette période de restriction involontaire un souvenir d'étouffement.

Il dut à une claudication légère, consécutive à une hydarthrose mal soignée, de se voir exempter pendant la guerre de tout service actif.

Têtu plus que volontaire, doté d'un sentiment de sa valeur

qui, pour n'être que vaguement fondé, ne lui donna pas moins en lui-même la confiance illimitée qui est le tremplin élémentaire des arrivistes, il s'était lancé pendant la guerre dans une série d'opérations d'envergure croissante qui réussirent d'autant mieux qu'elles étaient plus risquées, et que la réussite, en cette période paradoxale de notre siècle, était en raison inverse de la science normale des affaires de ceux qui les pratiquèrent.

Dès lors, gagnant sans grand effort un argent dont il n'appréciait la valeur qu'en fonction des jouissances de la vie qu'il lui rendait accessibles, il consacra ses loisirs à combler les insuffisances et les privations charnelles de ses années difficiles.

Dépensant largement, il n'avait pas à proprement parler de la fortune. Ses gains continus et progressants alimentaient un train de vie assez peu consolidé, mais auquel il faisait toujours face. Il menait une existence plus extérieure que foncièrement confortable, roulait dans une auto à cinq places mais la conduisait lui-même, faisait partie de plusieurs cercles mais n'y taillait jamais, sortait beaucoup mais avait conservé un loyer minime, dépensait ses gains mais ne s'était constitué aucun capital.

Les hasards d'une saison à Nice le mirent en présence de celle qui devait devenir sa femme. Jolie, mais pauvre et de souche modeste, douée d'un gentil tempérament d'artiste, elle avait dû rester éloignée de la scène à cause de la faiblesse de sa voix. Une firme d'édition cinématographique l'employait à tourner les rôles de second plan dans des scénarios feuilletons interminables. De goûts plutôt modestes, elle gagnait convenablement sa vie, et là se bornait son ambition. Elle avait eu la délicatesse de ne pas initier Dangennes à ce que furent ses débuts amoureux.

Son corps de Fragonard, sa grâce étrange, ses yeux de rare agate, avaient fait impression sur ce blasé, repu des conquêtes faciles.

Selon son habitude, il avait d'abord traité la question comme une affaire. Il fut surpris de constater qu'il est d'autres conceptions féminines que celles qu'il s'en était fait jusque-là.

Dès lors, il avait en lui-même aligné quelques chiffres,

envisagé quelques éléments nouveaux, pris quelques renseignements, pesé le pour et le contre, et finalement, un beau matin, il offrit le mariage.

Quand à l'époque où nous vivons un homme fait sa cour à une femme sans fortune en lui parlant d'auto, de carats et de grains et en citant des chiffres respectables, il est bien rare, à moins de vices rédhibitoires, qu'il se voie éconduit.

Il ne le fut pas et le mariage se fit. Il n'exigea que l'abandon du cinéma qu'on lui accorda sans discussions excessives.

Au fur et à mesure de ses rentrées, il tint loyalement sa parole et orna la jeune femme de somptueux cailloux dont l'éclat tout un temps remplaça la tendresse dans ce ménage d'après guerre.

Puis insensiblement vint pour la jeune femme la sensation qu'il y avait autre chose dans l'amour que les démonstrations sensuelles dont il plaisait son seigneur et maître de la combler.

Pour le reste, autoritaire, égoïste, infatué de lui-même et de sa puissance d'argent, il imposait ses goûts, ses volontés et ses caprices sans qu'elle fût admise à émettre sa propre opinion.

Les choses en étaient là lorsque Dangennes rencontra la jeune femme sur sa route. Elles avaient suivi l'ordre logique des événements.

— Je l'aime infiniment, — conclut André, — non seulement pour sa grâce étrange et délicate, mais surtout pour ce qu'il y a en son âme de charme prenant, de tendresse exquise, de féminité affinée, jointes à ces qualités si rares chez une femme de droiture, de loyauté et de bonté. Sous ces dehors de bébé gâté dont j'aime l'expression puérile, elle cache un cœur d'or manié par une intelligence profonde et réfléchie.

V

Quelques jours après la Noël, je reçus de Dangennes un pneu :

Elle part ce soir. Ces huit jours-là, c'était trop beau! Il va falloir rentrer dans le réel.

Il ne faut pas me laisser seul; je compte sur toi, mon vieux camarade. C'est très dur, vois-tu, cette séparation. De quoi sera fait son retour?

Attends-moi au buffet du Quai d'Orsay sur les neuf heures. N'y manque pas. Mon amitié t'a fait défaut tous ces temps-ci, et pourtant je sais que je puis compter sur la tienne. Mon bon Robert, j'ai été si heureux!... Comme je vais payer cela pendant son absence!

Et puis il faut que nous causions de l'avenir.

Ton ami,

Pâquerette.

Quand il me rejoignit le soir de ce jour-là, il était livide. Sa main que je serrai était brûlante.

— Allons-nous-en, — me dit-il d'une voix enrouée. — Je ne voudrais pas que les indifférents me vissent pleurer. J'ai toujours trouvé cela très ridicule.

Il ne s'assit même pas.

Dehors il aspira une longue gorgée d'air glacé et s'essuya le front. Puis il rit nerveusement.

— Je n'aurais jamais cru que cela eût été si pénible, — dit-il. — Vois-tu, il y a certains mots de la raison desquels on ne prend conscience qu'à la lueur des circonstances. De vieux clichés, trop souvent rencontrés dans les livres et dont la fréquence ôte toute valeur à leur signification. Ils s'usent. Aujourd'hui seulement j'ai su ce que veut dire le *déchirement* d'une séparation. Celui qui, le premier, a inventé ce terme savait aimer.

Sa voix tremblait; il regardait droit devant lui. Il me prit par le bras et nous marchâmes sans rien dire.

Plus loin, il héla un taxi et se fit conduire à la poste centrale, rue du Louvre, où nous descendîmes.

Au guichet du télégraphe qui demeure ouvert toute la nuit, il s'enquit du délai de transmission pour Bordeaux. L'employé le renseigna approximativement sans complaisance.

Alors il écrivit :

Suzanne (là, le nom), *train n° 3, voiture V. L. 2, lit n° 4. En gare, Bordeaux.*

Les tendres choses qu'il mit ensuite ne concernent qu'eux deux.

En sortant, il paraissait plus calme :

— Elle recevra cela demain matin à son réveil, après le petit coup de clef discret de l'employé sur la plaque de cuivre de la porte, — me dit-il, — et il sourit comme s'il contemplait la surprise joyeuse. Il reprit :

— Elle aura mis dans la carafe les violettes de Parme que je lui ai données pour le voyage. Notre dernier baiser s'est échangé dans leur parfum.

Son sourire fit face aux étoiles qui brillaient dans le ciel glacé; les coins de sa bouche s'abaissèrent en tremblant, ses sourcils montèrent vers le milieu de son front en une ride douloureuse, et tout à coup un gros sanglot convulsif noya son visage entre ses mains.

— Ma Petite Chose! — murmura-t-il, brisé.

***

Quand il se fut essuyé les yeux, il reprit :

— Je suis idiot, mon bon Robert, pardonne-moi, c'est fini.

Et tandis que je murmurais de vagues paroles qui ne signifiaient rien, il se moucha très fort, aspira l'air, battit des paupières pour éclaircir ses yeux, et dit d'une voix plus ferme :

— Ce n'est pas tout ça, où allons-nous?

Je le regardai surpris.

— Oui, tu penses bien, — expliqua-t-il, — que je ne vais pas m'enfermer seul avec tout cela dans ma tête. Tu es mon homme pour toute la nuit; ne me refuse pas, vieux camarade.

Il était tard pour le théâtre. Nous optâmes pour le cinéma. Je pense qu'il préféra cela à cause de l'obscurité...

A l'angle de la rue de Douai et du boulevard de Clichy un taxi nous croisa, rapide. C'était une petite voiture moderne, propre et éclairée. Si bref qu'eût été son passage, nous avions entrevu à la lueur du plafonnier, un couple... Il la tenait sur ses genoux, en travers de lui, la tête couchée sur son épaule;

leurs deux visages s'écrasaient l'un contre l'autre, en croix... André s'arrêta et me serra le bras à le briser :

— C'est ainsi que je l'ai tenue jusqu'à la gare, — dit-il en fermant les yeux.

Puis il reprit :

— Et si petite!... Une poupée. Je la maniais comme un bébé. Un jour, elle m'a dit en prenant son grand air offusqué : « Je suis vexée... après tout, je pèse quarante-sept kilos! » Elle chaussait du trente-cinq et gantait du cinq et quart!

Je l'entraînai; sous la vérandah du cinéma, il tressauta et pâlit : une toute petite femme, coiffée d'un cabriolet, enveloppée d'un ample manteau de vison clair, trottinait et passait :

— J'ai eu la sensation que c'était elle, — me dit-il palpitant.

Nous entrâmes. Après les pitreries d'usage de la Keystone Cie on passa à l'écran un scénario français dont l'action colorée se déroulait parmi les paysages lumineux de l'Espagne : San Sebastian avec sa plage bordée de palaces, ses admirables rochers et la masse imposante de sa vieille citadelle; Eïbar, El Goïbar, petites cités perdues dans les méandres des montagnes majestueuses; Bilbao de Biscaye et ses hauts fourneaux; enfin Grenade, la perle de l'Andalousie, et ses somptueuses dentelles de pierres édifiées par les Maures pendant leur longue domination : l'Alhambra, la cour des Myrtes, la salle des Divans et ses mosaïques, la cour des Lions et ses piliers filiformes; le Patio et le Portique du Gènéralife; Grenade et l'Albaycin, Grenade, ses bains romains, ses couvents et ses bouges, baignée par les eaux sales du Rio Daro et surplombée au loin par les pentes lumineuses et fraîches de la montagne de Montayre.

— Ils ne me feront grâce de rien, — dit André d'une voix concentrée. — Voici les pays qu'elle traversera : elle se reposera à l'ombre de ces cyprès, se penchera pour s'y mirer sur ce bassin tranquille, appuyée sur ce lion de pierre, boira à cette terrasse du manzanile ou du xérès, offrira sa prière à la vierge de la Macaréna, respirera l'ombre parfumée d'orangers de cette fin de soirée et (sa voix se fit rauque) c'est un autre qui l'emportera alanguie vers le cuarto de leur hôtel!

» Bon Dieu! s'exclama-t-il. Il y a des instants où je comprends l'âpre joie du couteau.

Je l'entraînai dehors. Jusqu'au jour il soumit, sans pouvoir se griser, son estomac à d'invraisemblables mélanges. Il se montra pour l'entourage tellement caustique et acerbe, que j'eus toutes les peines du monde à éviter les querelles qu'il cherchait. Je le ramenai chez moi, le jour venu. Il refusa mon lit, et dormit — s'il dormit — sur le canapé du studio.

***

Trois jours après, il m'arriva avec une bonne mine reposée et radieux. La veille au soir, en rentrant chez lui, il avait trouvé la première lettre.

— Le croirais-tu? J'avais une espèce de crainte : on connaît une femme; on a longuement avec elle échangé des pensées; on croit savoir son âme. Et puis, tout à coup, à la première lettre d'elle que l'on ouvre, on s'aperçoit que l'on n'a connu que l'être *oral*. Il y a des femmes charmantes dont la conversation peut être une joie et dont la moindre lettre apporte une désillusion profonde. Qu'allait être la sienne?...

» Ah! ma crainte s'est vite évanouie. Dès la première page, — il y en avait huit, tu sais, — je l'ai retrouvée si pareille à elle-même, avec en surplus des perspectives, des coins d'âme nouveaux et exquis que j'ignorais et que j'étais émerveillé de découvrir tels que je les avais souhaités.

» Elle a des mots qui vous émeuvent comme si elle vous étouffait le cœur avec la main, des mots qui se gravent dans la mémoire à les lire une fois, tant ils vous chantent ensuite dans la cervelle.

Il demeura un instant plongé dans ses pensées puis s'ébroua :

— Assez rêvé, — dit-il en riant. — Il me faut songer aux choses sérieuses. Moins que jamais maintenant, je ne peux ni ne veux repartir. Je veux devenir quelque chose à Paris. Je veux qu'en pensant à ce que j'ai réalisé pour la garder, elle soit fière de moi. Ma vie a maintenant son but et sa raison d'être. Ouvrons la boîte aux idées, Robert;

relevons nos manches et brassons; c'est ainsi qu'on fait lever la pâte.

En avons-nous remué ce jour-là des embryons de projets, morts aussitôt que nés, en avons-nous échafaudé de ces combinaisons dont la charpente s'écroulait au premier essai; en avons-nous lancé de ces caravelles à la conquête de la fortune, qui toutes coulaient à pic sur cet inévitable récif : le manque de capital.

Et nous avons cherché encore, sans plus trouver. Dangennes devint sombre :

— Le siècle est-il trop vieux, trop usé pour que des énergies comme la mienne restent inemployables, pour que je demeure impuissant à progresser avec un tel flambeau pour fanal? Qu'est devenu le temps où, avec un cœur bien accroché, un bras solide et une lourde épée, on pouvait se tailler un royaume? Quel atavisme, quelle hérédité m'a donné cette âme de proie quand mon amour est en jeu? Il faut trouver, Robert, il *faut* trouver! Je ne suis pas de ceux qui se résignent. Il est malsain de demeurer les bras croisés avec une idée fixe dans la tête, et le sentiment qu'un mur vous sépare de sa réalisation... Cela donne envie de le faire crouler. Gare aux décombres!

Il s'exaltait. Je le calmai. Je lui promis de faire l'impossible, de mettre en jeu toutes mes relations, de faire plus que je n'aurais fait pour moi-même, et ce n'était pas dans mon esprit, je vous le jure, de vaines paroles.

Mais lui seul, en tête à tête avec son objectif presque surhumain, devait réaliser plus tard, dans la tension de sa volonté propre, ce que tous mes efforts n'eussent vraisemblablement jamais abouti à le mettre en mesure de faire.

***

Et vint le jour où l'Idée et lui se rencontrèrent.

Elle emprunta la forme imprévisible d'un ivrogne. Nous avions, Dangennes et moi, dîné dehors et nous étions attardés à fumer des cigares. A vingt pas devant nous un homme, sorte de colosse, traçait sur l'asphalte sonore du trottoir un itinéraire assez sinueux. Lorsque ses gros souliers ferrés

l'amenaient, après pas mal de péripéties, à la hauteur d'un bec de gaz, il s'y hissait d'un bras que la boisson n'avait pas détendu, et d'un coup de doigt précis le jugulait.

Deux gardiens de la paix inoccupés vinrent se mêler en sens contradictoire à ses conceptions d'économie. Il s'ensuivit un colloque dépourvu d'aménité, après quoi, l'ivrogne se laissa cueillir par les deux anses, et, soutenu par deux poings vigoureux, prit le chemin du violon, en lançant à pleine voix de par les airs les mesures libératrices de *la Madelon*.

C'est à ce moment là que nous le rejoignîmes. Dangennes, soudain très attentif, le dévisagea, s'exclama : « Non?... » regarda mieux, puis se mit à fredonner derrière lui la vieille marche d'Afrique :

Pan — Pan l'arbi!
Les chacals sont par ici;
Les chacals — et les vitriers
N'ont jamais laissé...

Tout aussitôt l'homme se tut et sa tête hébétée pivota sur son cou.

— C'est mon homme! — murmura Dangennes.

— Mon lieutenant! — s'exclama l'ivrogne, et il renversa la vapeur. Les deux agents durent se cramponner à lui pour le retenir.

— Tu n'es pas honteux! — gronda mon ami.

L'homme cilla. Ses yeux perdirent leur hébétude béate et s'embrumèrent.

— Oh je suis un beau... (le mot comprend deux syllabes et six lettres dont trois consonnes et s'imprime rarement). Pour une fois que j'ai la chance de rencontrer mon lieutenant, il faut que je sois saoul!

Nous étions cinq, et tous les cinq portions sous diverses formes le liséré tomate et épinard, par quoi nos députés ont entendu honorer les bravoures de la guerre. Cela fait souvent plus et mieux que le geste maçonnique d'un Rose-Croix; l'homme portait en sus le ruban jaune bordé de vert : l'affaire fut classée d'office, et nos deux mains remplacèrent celles des agents.

Lorsqu'il eut terminé l'énumération des qualificatifs dégradants dont il stigmatisa son état, et que nous lui eûmes fait

absorber une forte dose de café sans sucre, aromatisé d'une pointe d'ammoniaque, notre homme retrouva, avec l'aplomb de ses jambes, la lucidité progressive de son cerveau, et nous le chambrâmes sans trop de résistance dans mon studio.

Arrivé là, Dangennes, très amusé, se cala dans un fauteuil, installa ses batteries, et se mit en devoir de couvrir l'adversaire par un tir indirect sans merci :

— J'ai connu autrefois des hommes qui me firent des promesses, — dit-il en s'adressant strictement à moi.

— Oh! mon lieutenant, — dit l'homme avec componction.

— Des hommes qui jurèrent de se bien conduire toujours, — reprit Dangennes sans détourner la tête.

— Si vous saviez... — gémit l'ivrogne.

Chaque volée portait en plein but.

— Je les ai crus. Peut-être étaient-ils sincères à ce moment car ils étaient à ma merci, — continua imperturbablement mon ami.

— J'étais sincère! — affirma l'homme.

— J'ai pensé qu'il fallait savoir, l'heure venue, être indulgent. J'ai méprisé les lois et je les ai aidés à s'y soustraire en échange de leur promesse. Ils auraient dû se souvenir.

— Je n'ai pas oublié. Je me souviens. Je casserais la figure — il ne dit pas la figure — à celui qui me dirait que je suis un ingrat... si ça n'était pas vous, mon lieutenant, — gronda l'ancien disciplinaire.

Ici Dangennes bondit sur ses pieds et secoua l'homme comme un jardinier secoue un lilas pendant la saison des hannetons :

— Alors m'expliqueras-tu, brute que tu es, l'état dans lequel je t'ai trouvé ce soir?

Le colosse debout se laissa secouer sans résistance, les bras ballants. Puis il baissa la tête et dit doucement :

— Parce que je l'ai perdue.

Et nous vîmes seulement à ce moment qu'un brassard noir usé entourait la manche gauche de sa vareuse de velours côtelé râpé.

Dangennes s'arrêta net. Il savait ce qu'elle avait été pour lui et il comprit.

— Mon pauvre vieux! — dit-il après un silence et il serra

la lourde main calleuse du forgeron entre ses mains fines. Une grosse larme roula lentement sur la face ravagée et se perdit dans la moustache. Il le rassit, rapprocha de lui son fauteuil et lui dit :

— Raconte-moi.

C'était fort simple : la guerre finie, sa prime de démobilisation touchée, il l'avait épousée. Il avait repris son métier de forgeron et, comme ses journées étaient bien rétribuées, elle lâcha l'atelier et consacra son temps à tenir leur ménage. Ils eurent trois ans de vrai bonheur. Il ne buvait pas, elle était sérieuse; le total du livret de caisse d'épargne grossissait chaque semaine.

Au début de l'hiver, un soir, en rentrant du travail, il la trouva au lit. Le couvert était mis, le dîner mijotait sur un coin de la cuisinière, mais elle avait été prise par des frissons et se sentait le larynx enchifrené. Économe, elle ne voulut pour rien au monde qu'il allât chercher le médecin. Trois jours après, pendant lesquels il la veilla jour et nuit, une voisine s'en fut à la mairie prévenir le médecin de l'état civil. Elle était morte, les poumons étouffés par la terrible grippe. Une injection d'essence de térébenthine, tentée dès le second jour par le médecin de la clinique, n'avait pu réagir assez tôt, ni localiser l'infection.

Lorsque la commission d'hygiène eut déclaré le logis réhabitable, il ne reconnut pas son intérieur : on avait désinfecté et cela amène un certain désordre. Il rétablit tant bien que mal les choses en l'état, mais elle n'était plus là pour entretenir l'ordre et la propreté. Le logis devint le taudis et il prit pour ses repas le chemin du marchand de vins, qui le conduisit pour quelques pas de plus au comptoir, puis à l'ivrognerie, puis à la déchéance, enfin au chômage. Il avait sa cote dans les bons ateliers, et ne faisait plus que des extras lorsqu'un coup de feu obligeait à embaucher de la main-d'œuvre surnuméraire.

— A présent, — conclut l'homme, — je me f... de tout. L'autre jour, dans un coup de cafard — et aussi parce que j'étais un peu *noir* — j'ai écrit à la Place et j'ai tout raconté : mon évasion, là-bas à Tatahouine, le coup de bouteille sur le citron du rempilé, le bourricot volé aux Arbis, le mulet... je n'ai

pas dit que vous m'aviez lâché, comme de juste. J'ai donné mon vrai nom, mes papiers, mes tatouages, de quoi ramoner ma vie depuis le rez-de-chaussée. On m'a convoqué aux Invalides.

» Arrivé là-bas, je demande à un planton :

» — Où c'est-il pour les déserteurs des compagnies de disciplotte?

» Alors il est devenu de toutes les couleurs, cet enfant. Je lui passe mon papelard et il m'emmène dans un bureau qui était plein de types habillés en officiers, et qui écrivaient... qui écrivaient... comme si c'était leur propre tableau d'avancement.

» — Ah c'est vous le nommé Corvacier, Firmin, Théodule? — que me dit un petit gros très rouge et chauve qui avait tout un tas de décorations civiles. — Qu'est-ce qui vous a pris, qu'il dit, vous êtes malade? A-t-on idée de se soumettre au bout de quinze ans de désertion? qu'il dit; ça va nous donner un tintouin fou! Que de recherches pour reconstituer votre dossier! Que d'états à envoyer dans toutes les directions!

» Les scribouillards me regardaient de travers, le type rondouillard me bombardait de ses « Bon dieu de bon dieu! Quelle affaire empoisonnante! » et j'étais à peu près totalement abruti quand un colonel, un vrai, avec des décorations militaires et une manche vide, sort du bureau à côté. Tous les scribouillards qui me reluquaient se sont mis à gratter comme si j'avais crié « vingt-deux! »

» — Qu'est-ce que c'est? — qu'il dit, le colonel.

» — C'est un déserteur des compagnies de discipline, mon colonel, — qu'explique l'autre; — il se rend, mon colonel; il y a quinze ans qu'il a déserté, mon colonel : vol, violence à un supérieur, territoire militaire. Faut que j'établisse son dossier pour le conseil de guerre, parce que l'amnistie ne l'atteint pas, mon colonel.

» Alors le colon, il m'a regardé de travers, et puis tout d'un coup il m'a sauté dessus et m'a empoigné par le revers de mon veston :

» — Et vous osez porter ça? — qu'il fait.

Et il veut m'arracher mes rubans. Dame, vous comprenez,

j'y ai droit à ceux-là et je me mets en quarante. Je lui dis :

» — Si je les porte, c'est que je les ai gagnés, que je lui dis. Tout le monde peut pas en dire autant.

» Il s'est cabré le vieux; il avait pris ça pour lui!

» — C'est pas pour vous que je dis ça, mon colonel, — que je lui dis; — alors ça l'a bonifié.

» — Explique-moi ça, — qu'il me fait, plus calme.

» Alors je lui ai expliqué et je lui ai sorti mes autres papiers, ceux qu'est des faux, où qu'y a mes citations.

Tout à coup il se tourne contre le petit gros :

» — Ah çà! mais vous êtes fou! — qu'il fait. — Cet homme là en conseil de guerre! Non, mais des fois! C'est un n'héros, qu'il fait! Le petit rouge en est devenu vert. Moi j'en étais bleu.

» Puis le colon m'a emmené dans son bureau. Vous parlez d'un type pas fier : il m'a fait asseoir! Et j'ai dû lui dégoiser toute l'histoire... Sauf pour ce qui est de vous, mon lieutenant, bien entendu.

» Alors il s'est causé tout seul. Il parlait de « naufragé de la vie », de « pauvre épave », de « navire à la côte »; bref j'ai cru qu'il me montait un bateau. Mais c'était pas ça puisqu'après m'avoir dit qu'on allait me rendre tous mes noms de baptême — c'est pas comme ça qu'il a dit— il a parlé de « réintégration »... je ne me rappelle plus le restant — il m'a en fin de compte, fichu dehors avec une poignée de main et cinquante francs dedans... et qu'il a jamais voulu que je lui rende — pas la poignée de main, les cinquante balles. Vous parlez d'un loufoque!

Dangennes soudain absorbé n'écoutait plus depuis quelques secondes. Il répéta très lentement pour lui-même :

— Un-na-vi-re-à-la-côte!...

Et je vis dans ses yeux s'allumer, fulgurante, l'étincelle de l'Idée.

Il me dit presque bas, très grave :

— Robert... je crois que j'ai trouvé!

Et, *instantanément*, Dangennes fut un autre homme.

Il se leva et se planta devant le forgeron :

— Où travailles-tu en ce moment, Corvacier?

— Chez un margoulin de serrurier, à faire des grilles. C'est pas du travail pour mes bras, cette dentelle-là, — fit dédaigneusement l'ouvrier.

— Tu y resteras jusqu'à nouvel ordre. Je te *défends* de te faire mettre à la porte, tu m'entends?

Ce fut sec, net et péremptoire.

— Bon, — dit le colosse en baissant la tête. — Du moment que c'est vous qui l'ordonnez, mon lieutenant, on tâchera.

— Et puis je te défends de boire.

L'homme hocha la tête et remua les bras d'un air de dire : « Ça c'est beaucoup. »

— Je te défends de boire, — répéta Dangennes en insistant.

— Bon, — fit l'homme, maté : — on essaiera.

— Il ne s'agit pas d'essayer mais de vouloir, — reprit Dangennes. — A cette seule condition je te prendrai avec moi si ce que j'envisage réussit (ses narines se dilatèrent) et je te fiche mon billet que si ça réussit, ça vaudra largement le voyage! Là-dessus, file, je t'ai assez vu pour ce soir, et passe par les rues où il n'y a pas de bistro... s'il en existe dans Paris.

Il se rapprocha de Corvacier et lui dit à mi-voix sur un ton radouci :

— As-tu encore des sous?

L'homme n'accepta qu'une poignée de main qu'il rendit solidement, les yeux dans les yeux de Dangennes.

— Je vous promets d'obéir, mon lieutenant, mais ne me lâchez pas.

— Compte sur moi.

Corvacier donna son adresse ainsi que celle de son patron que Dangennes nota. Puis il partit.

— Et maintenant, à nous deux. Si tu te sens les idées au sommeil, ce que j'ai à te dire va te réveiller.

Nous passâmes une partie de la nuit à compulser divers bouquins de ma bibliothèque, et demeurâmes pendant des heures penchés sur une carte à grande échelle de l'atlas Andrée.

Dangennes noircit de notes serrées deux pages de son calepin, puis il se rongea les poings d'impatience de ne pouvoir actionner au téléphone les divers éléments appelés à

graviter autour de l'Idée; il empila alors sur mon bureau d'autres volumes, réquisitionna dans le garde-manger de la cuisine ce qu'il y trouva de comestibles solides et liquides, vida mes poches de tout ce qui se pouvait fumer, après quoi il consentit à me laisser regagner mon lit dans lequel je m'enfonçai avec béatitude.

A 7 heures du matin, ma vieille Gertrude le trouva dans un nuage de fumée, devant un cendrier rempli de bouts de cigarettes, compulsant et annotant un vieux traité de construction navale.

Comme elle voulait aérer, il grogna de telle façon d'être dérangé, qu'elle s'enfuit affolée dans sa cuisine et n'en bougea plus.

Vers neuf heures, je fus éveillé en sursaut par des éclats de voix : c'était André qui menaçait des foudres ministérielles la surveillante du secteur téléphonique si la demoiselle de service continuait à lui donner de faux numéros.

L'Idée cheminait.

VI

Trois jours durant, Dangennes fit de mon bureau le centre stratégique de ses opérations.

— Tu payes sept cents francs par an d'abonnement pour un service mal fait. Ta demoiselle du téléphone a pris la douce habitude de tes rares communications dont le prix de revient doit aller dans les quarante sous pièce. Moi je récupère ton argent et je la dresse : double bénéfice.

» Et puis tu me rends tellement service, — ajouta-t-il en me serrant les mains.

De fait il me révélait un Dangennes inconnu. A part les jours où lui parvenaient les longues enveloppes bleutées et parfumées, il n'était plus question de son amour. Mais combien, à l'excès de son activité fébrile, je le sentais présent en lui! Il visait le But, il avait trouvé le Moyen, et toutes ses forces étaient bandées comme un arc vers la Réalisation.

Une liste devant lui, il empoignait le récepteur, et c'étaient pendant des heures une chasse obstinée, une course têtue aux

renseignements de toute nature. Il se faisait tour à tour, et suivant la nuance qu'il sentait nécessaire, humble, implorant, persuasif, arrogant, affable, familier, respectueux, chétif, considérable, menaçant, railleur, excédé, patient, résigné, irrité, flatteur, méprisant, détaché, autoritaire, péremptoire ou rampant.

— Je me dégoûte un peu, — disait-il en riant; — je suis hypocrite et je mens : je me fais l'effet d'un diplomate.

Puis, lorsque son carnet était rempli de notes, il partait. Mais déjà la moitié de la besogne était faite. Il savait où aller, qui rencontrer, quel bureau, quel étage, le nom du personnage; et la plupart du temps la personne savait qu'il viendrait, pourquoi il viendrait, et, soit crainte, soit persuasion, avait étudié le sujet sur lequel il l'allait consulter.

***

Le quatrième jour après la naissance de l'Idée, il m'embaucha.

— Robert, tu es journaliste?

— Moi?... Jamais de la vie?

— Mais si, voyons; j'ai lu de tes contes dans les journaux.

Je voulus lui expliquer qu'écrire un conte pour un journal n'est pas faire œuvre de journaliste et que ce titre comportait des occupations beaucoup plus complexes. Il m'interrompit :

— Je sais tout cela, mais j'ai absolument besoin d'un journaliste. Tu as ta prose imprimée dans les journaux : tu l'es.

Et il n'en voulut pas démordre.

— Mais, — répliquai-je, — je n'ai aucun titre à faire passer un article autre que purement littéraire.

— Tst!... Comme tu as de l'imagination! Qui te parle d'écrire un article? prends ta plume et écris.

Ce diable d'homme bousculait toutes mes habitudes, violentait mes volontés, et cependant je l'admirais... Conciliez ça!

— Pas ce papier-là; du papier ministre. C'est au ministre que tu écris. Je dicte : *A Monsieur le Ministre des Colonies...*

Monsieur le Ministre,

» *J'ai l'honneur de vous informer* — si je vais trop vite, dis-le moi — *de vous informer...* euh! — Ah! tant pis, les grands moyens!

» *J'ai l'honneur de vous informer que divers lecteurs de mes articles...* — Tu ne te compromets pas en disant cela — *m'ont signalé une négligence fâcheuse... dont se serait rendu coupable un service colonial relevant de votre administration.* — Ça me rappelle les rapports du régiment.

» *Un vapeur... le « Johanna »... s'est échoué en* 1917 *sur les brisants de la pointe des Almadies*-d-i-e-s. Un point.

» *Or, cette épave, paraît-il, non seulement constitue un obstacle à la navigation...* — la navigation sur des cailloux! — *mais encore...* — ça, c'est le grand atout, et puis c'est difficile à contrôler — *mais encore est un objet de dérision pour les navires étrangers qui fréquentent en nombre... sans cesse grandissant....* — ça le flattera, cet homme — *la grande escale internationale qu'est devenue le port de Dakar* — A nous les qualificatifs défraîchis — *orgueil de notre splendide colonie tropicale d'Afrique* — ah flûte! J'ai oublié, *légitime* avant *orgueil.* C'était de rigueur. Tant pis, continuons :

» *Ils s'étonnent en effet, et à juste titre à mon sens, que l'Administration des Ponts et Chaussées de la colonie n'ait point songé...* — à moi le carnet — *n'ait point songé soit à mettre en demeure le ou les armateurs ou, à défaut, la compagnie d'assurance en cause si le navire lui a été abandonné* — tu vois à quoi ça sert, mes courses — *soit à procéder à leurs frais, après procès-verbal comportant mise en demeure, affirmé aux termes de l'article* 18 *de la loi du* 30 *mai* 1851 — as-tu fini de rire comme ça? — *et enregistré en débet dans les trois jours.* — Si jamais le fonctionnaire qui m'a dit cela savait à quoi ça sert!... — *dont copie dressée et signifiée sur papier pour valoir timbre, à la destruction de l'épave, par tous moyens appropriés.*

» *Cette négligence inexplicable menaçant de porter atteinte au prestige du pavillon francais sur les côtes africaines, j'ai été prié de saisir le grand public...* — Ne mets pas de majuscule — *de la question par la voix vulgarisatrice de la Presse.* — Une majuscule à Presse.

» *Mais soucieux de ne point déprécier, par l'étalage de ses rares défaillances, la valeur d'un régime auquel mes convictions républicaines sont acquises, j'ai tenu, Monsieur le Ministre, à vous saisir de la question, confiant dans votre intérêt passionné pour les détails de votre département ministériel, et certain que la poser sera la résoudre.*

» *Recevez...* — Mets ta plus respectueuse considération et l'assurance de tes sentiments distingués, ça suffira.

Après avoir relu je n'ai pu réprimer une appréciation :

— Ce que ça peut être pompier!

— C'est dans la note, Robert, — répond Dangennes pénétré. — Il faut ça. Le ministre ou le chef de service qui lira cela partagera sûrement notre sentiment. Ils ne sont pas plus sots que nous, ces hommes. — Mais ils sont l'un ministre, les autres fonctionnaires, tous dans une certaine mesure justiciables de l'électeur. Or ça, c'est le style « électeur influent ». C'est redondant, 14 Juillet, et Comité de défense républicaine; c'est rasoir, mais ça ne se met pas au panier. Avant trois jours, les Ponts et Chaussées de Dakar recevront un poil câblographique avec demande de rapport « de toute urgence ». Avant huit jours le Comité des assureurs aura sa mise en demeure.

— Et puis après? — ai-je demandé.

— Après? — m'a répondu Dangennes avec un malicieux sourire. — Après, signe ta lettre. Je te dirai cela en déjeunant.

***

Lorsqu'il nous eut fait stationner dans le salon d'attente, le temps strictement nécessaire à nous faire une opinion considérable de l'importance de ses occupations, M. Fibel sénior, de la notable firme Fibel, Howard et C°, courtiers jurés d'assurance maritime, nous fit introduire par un groom habillé en midship d'apparat.

Deux fauteuils de cuir, profonds comme des tombeaux, nous reçoivent. Il pose successivement sur chacun de nous la muette interrogation de ses yeux. C'est Dangennes qui parle.

— Le vapeur *Johanna*, battant pavilllon hollandais, a été assuré par vos soins en 1917 contre risques de mer. La Kôniglische Nederlandsche Stoomboat Maatschappyj, son

armateur, a confié ce soin à un courtier français pour qu'il pût en même temps, traiter aux meilleures conditions l'assurance contre risques de guerre, catégorie D, avec la commission gouvernementale française.

Le vieillard s'incline sans mot dire. Ses lèvres serrées font sur son visage une mince barre incolore comme une cicatrice ancienne. Dangennes reprend :

— Le navire s'est mis au plein le 31 août 1917 sur les roches des Almadies.

— Extrême pointe de la presqu'île du Cap-Vert, — précise le vieillard.

— Vous avez réglé le sinistre à la compagnie hollandaise pour la somme de deux millions cent mille francs, tranférés en florins par la Banque de Paris et des Pays-Bas.

— Cent dix-sept mille, — rectifie Fibel impassible.

— Qu'est devenue l'épave? — joue Dangennes.

Les yeux du courtier vrillent ceux de son interlocuteur. Il ne fait pas un geste et réfléchit l'espace de dix secondes :

— Je présume que vous devez le savoir mieux que moi, Monsieur, — répond-il enfin.

Dangennes sourit et accuse la touche :

— Il y a très longtemps que je l'ai vue, — reprend-il; — c'était lors de mon dernier passage à Dakar, à bord du *Nyombé*, retour du Caméroun. Nous sommes passés à trois milles au large. L'épave émergeait assez sensiblement à marée basse, mais je n'ai pu la visiter.

— Je ne sais rien de plus que vous, — dit le vieillard.

— Les armateurs en ont fait l'abandon aux assureurs?

— Sans aucun doute, puisque nous avons payé la totalité de la valeur assurée.

— Que les assureurs comptent-ils en faire?

— Je n'ai reçu aucune communication à ce sujet.

Le courtier, sous ses dehors impassibles, a flairé l'affaire et joue serré.

— Peut-être pourrait-on achever de la démolir pour la ferraille, — émet Dangennes.

— Pourquoi achever? Qui donc a commencé?

— Mais... la mer, je présume?

— Pas que je sache, — riposte le courtier. — Les rensei-

gnements que j'ai reçus de notre agent de Dakar me portent au contraire à croire que le navire a peu souffert. Seule la difficulté du renflouement au milieu des écueils, et surtout l'éloignement des cales de radoub ont écarté jusqu'à ce jour les initiatives. Mais je présume que vous avez surmonté ces difficultés, Monsieur, puisque vous venez me proposer de l'acheter.

Dangennes touché en plein ne bronche pas et vient aussitôt à la parade :

— L'acheter, c'est beaucoup dire, — reprend-il, — mais il y a à bord quatre treuils à vapeur qu'un de mes correspondants de Lyndiane serait désireux d'acquérir pour les quais de son usine frigorifique.

C'est au tour de l'adversaire à déchanter. Dangennes, feignant de n'avoir pas remarqué, continue :

— Nous assumerions le démontage et ses risques ainsi que le transport. C'est très hasardeux, mais si vos compagnies se montraient transigeantes, on pourrait risquer l'opération.

Le courtier secoua la tête :

— Aucune possibilité, monsieur, je le regrette. Il faut tout prendre ou ne rien prendre, telle est la règle dont nous ne nous départissons jamais en matière de cession d'épave, car si nous trouvions ultérieurement acquéreur pour l'ensemble, rien n'indique que l'absence des treuils ne ferait pas manquer l'affaire.

— Excusez-moi, — dit alors André en se levant. — Ma visite est alors sans objet.

Et il me pousse vers la porte. Le courtier un instant hésitant le rappelle :

— Mais... si l'on vous offrait l'épave totale pour le prix des treuils, seriez-vous preneur?

— C'est à voir, — dit André en regagnant son fauteuil. Quel serait votre prix?

Fibel sénior échangea quelques mots dans un téléphone privé. Un employé apporta un dossier qu'il compulsa. Dangennes en profita pour cligner de l'œil à mon adresse.

— Voici le relevé des constructeurs, — reprit le courtier. — Il date d'avant-guerre et est libellé en allemand. Les treuils y figurent pour seize mille marks pièce, soit au cours de l'époque

vingt mille francs environ. Avec la moins-value résultant de l'usure et la plus-value résultant des conditions actuelles, il faudrait compter dans les... cent mille.

Dangennes reçut le prix sans sourciller :

— Je ne pense pas, — reprit-il imperturbablement, — que vos compagnies trouvent jamais preneur à ce prix; je ne sais pas... il y a des fous sous toutes les latitudes. Mais dans le cas où elles viendraient à mieux comprendre leurs véritables intérêts, je pense qu'il vaudrait mieux pour elles toucher vingt mille francs comptant que de ne rien toucher du tout, et c'est ce qu'un raz de marée leur réserve si elles tardent un peu trop.

Le courtier ne put maîtriser sa stupeur :

— Vous ne voulez pas dire que vous offrez vingt mille francs du navire? — questionna-t-il avec effroi.

— Pas du navire, de l'épave, — rectifia Dangennes.

— Mais c'est le prix de son hélice! — gronda Fibel sénior.

— Oui, mais il faut aller la chercher, — riposta Dangennes.

Le courtier était démonté. Enfin, il dit:

— Laissez-moi toujours votre adresse, Monsieur, mais jamais mes compagnies ne consentiront...

— Tant pis, — conclut Dangennes en lui tendant sa carte; — j'achèterai des treuils aux stocks américains. On m'en a signalé à Saint-Sulpice d'Izon qui sont pour rien.

— Mais le bateau... — tenta encore le courtier.

— Eh, le bateau ne m'intéresse pas! Il est planté sur son rocher comme une boule sur un bilboquet. Qui voulez-vous qui puisse l'en sortir?

Le courtier tournait la carte entre ses doigts.

— Dois-je considérer votre offre comme ferme? — dit-il encore.

— Oui, mais pour réponse avant quinzaine. Je repars pour Dakar dans un mois, et je dois y rapporter ou les treuils, ou l'autorisation de débarquer ceux du *Johanna*.

— C'est bien, — déclara le courtier résigné; — je vous ferai rendre réponse avant cette date.

***

Lorsque nous fûmes dans l'escalier :

— Le vieux renard va dépenser au moins cent francs de télégrammes avant vingt-cinq minutes, — me dit Dangennes, — pour tenter d'obtenir par ailleurs un meilleur prix. Heureusement que notre lettre fait son petit travail. Il ne va pas tarder beaucoup à en trouver les effets en travers de son jeu.

— Mais, — objectai-je, — es-tu certain de pouvoir renflouer le bateau?

— Certain... c'est beaucoup dire, mais il y a des précédents. Au début de la guerre un certain *Roi Léopold*, un superbe vapeur belge flambant neuf, s'est mis au plein en Gironde, à la pointe amont de l'Ile Verte. Il était chargé de charbon, cinq mille tonnes, je crois. Au bout de six mois, et bien que tout le pays alentour se soit chauffé aux dépens de sa cargaison, le navire, sous le poids, s'est cassé en deux comme un pain chaud.

« Or on annonçait récemment que le *Roi Léopold*, battant pavillon belge, était sorti de la cale sèche de Bacalan et reprenait ses fonctions de laboureur des mers. La *Johanna* n'est que trouée et non cassée. Ce que des hommes ont fait, des hommes le peuvent faire. Je renflouerai la *Johanna*.

— Mais, — objectai-je, — tu n'auras sur cette côte semi-déserte aucun des moyens d'action dont ont disposé à Bordeaux les hommes dont tu parles.

— J'aurai des noirs dont la main-d'œuvre est bon marché.

— Soit, — concédai-je. — Mais l'argent?

— Réglée, la question! — triompha Dangennes. — J'ai contracté, il y a de cela douze ans, une assurance-vie de cent mille francs payable au bout de vingt ans. C'est une tradition chez les coloniaux.

» Or mon contrat m'accorde la faculté de résilier avec remboursement des primes au bout de la troisième année révolue. Je suis par conséquent largement dans les conditions requises. La Compagnie me rachète mon contrat pour cinquante-six mille francs environ. Elle n'y perd pas, inutile de te le dire, mais j'espère y gagner beaucoup plus qu'elle, car

vingt mille francs environ. Avec la moins-value résultant de l'usure et la plus-value résultant des conditions actuelles, il faudrait compter dans les... cent mille.

Dangennes reçut le prix sans sourciller :

— Je ne pense pas, — reprit-il imperturbablement, — que vos compagnies trouvent jamais preneur à ce prix; je ne sais pas... il y a des fous sous toutes les latitudes. Mais dans le cas où elles viendraient à mieux comprendre leurs véritables intérêts, je pense qu'il vaudrait mieux pour elles toucher vingt mille francs comptant que de ne rien toucher du tout, et c'est ce qu'un raz de marée leur réserve si elles tardent un peu trop.

Le courtier ne put maîtriser sa stupeur :

— Vous ne voulez pas dire que vous offrez vingt mille francs du navire? — questionna-t-il avec effroi.

— Pas du navire, de l'épave, — rectifia Dangennes.

— Mais c'est le prix de son hélice! — gronda Fibel sénior.

— Oui, mais il faut aller la chercher, — riposta Dangennes.

Le courtier était démonté. Enfin, il dit:

— Laissez-moi toujours votre adresse, Monsieur, mais jamais mes compagnies ne consentiront...

— Tant pis, — conclut Dangennes en lui tendant sa carte; — j'achèterai des treuils aux stocks américains. On m'en a signalé à Saint-Sulpice d'Izon qui sont pour rien.

— Mais le bateau... — tenta encore le courtier.

— Eh, le bateau ne m'intéresse pas! Il est planté sur son rocher comme une boule sur un bilboquet. Qui voulez-vous qui puisse l'en sortir?

Le courtier tournait la carte entre ses doigts.

— Dois-je considérer votre offre comme ferme? — dit-il encore.

— Oui, mais pour réponse avant quinzaine. Je repars pour Dakar dans un mois, et je dois y rapporter ou les treuils, ou l'autorisation de débarquer ceux du *Johanna*.

— C'est bien, — déclara le courtier résigné; — je vous ferai rendre réponse avant cette date.

***

Lorsque nous fûmes dans l'escalier :

— Le vieux renard va dépenser au moins cent francs de télégrammes avant vingt-cinq minutes, — me dit Dangennes, — pour tenter d'obtenir par ailleurs un meilleur prix. Heureusement que notre lettre fait son petit travail. Il ne va pas tarder beaucoup à en trouver les effets en travers de son jeu.

— Mais, — objectai-je, — es-tu certain de pouvoir renflouer le bateau?

— Certain... c'est beaucoup dire, mais il y a des précédents. Au début de la guerre un certain *Roi Léopold*, un superbe vapeur belge flambant neuf, s'est mis au plein en Gironde, à la pointe amont de l'Ile Verte. Il était chargé de charbon, cinq mille tonnes, je crois. Au bout de six mois, et bien que tout le pays alentour se soit chauffé aux dépens de sa cargaison, le navire, sous le poids, s'est cassé en deux comme un pain chaud.

« Or on annonçait récemment que le *Roi Léopold*, battant pavillon belge, était sorti de la cale sèche de Bacalan et reprenait ses fonctions de laboureur des mers. La *Johanna* n'est que trouée et non cassée. Ce que des hommes ont fait, des hommes le peuvent faire. Je renflouerai la *Johanna*.

— Mais, — objectai-je, — tu n'auras sur cette côte semi-déserte aucun des moyens d'action dont ont disposé à Bordeaux les hommes dont tu parles.

— J'aurai des noirs dont la main-d'œuvre est bon marché.

— Soit, — concédai-je. — Mais l'argent?

— Réglée, la question! — triompha Dangennes. — J'ai contracté, il y a de cela douze ans, une assurance-vie de cent mille francs payable au bout de vingt ans. C'est une tradition chez les coloniaux.

» Or mon contrat m'accorde la faculté de résilier avec remboursement des primes au bout de la troisième année révolue. Je suis par conséquent largement dans les conditions requises. La Compagnie me rachète mon contrat pour cinquante-six mille francs environ. Elle n'y perd pas, inutile de te le dire, mais j'espère y gagner beaucoup plus qu'elle, car

cela me met entre les mains l'outil dont j'ai besoin pour débuter.

Ceci dit, Dangennes me rit au nez, me baptisa successivement de Cassandre, de défaitiste, de contempteur d'initiative, et finalement m'interdit de lui opposer aucune objection nouvelle, prétendant que je lui jetais la « jettature ».

Puis, comme cinq heures sonnaient, il m'enfourna dans un taxi et donna une adresse invraisemblable :

— Mais où diable m'emmènes-tu? — protestai-je.

— Contrôler la sobriété de mon futur contremaître, — me répondit-il. — Je vais l'expédier à Bordeaux se faire la main dans un atelier de construction navale.

Et le taxi nous emporta.

***

Trois jours écoulés, sur le coup de onze heures, je fus appelé au téléphone :

— C'est bien à « maître » Robert Andréjane que j'ai l'honneur...

Qui donc me distribuait du « maître »? Je n'ai pas d'argent à prêter...

— Ici le cabinet du Ministre des Colonies. C'est au sujet de votre lettre du 24 courant. A quelle heure vous dérangerais-je le moins cette après-midi, Maître?

Encore, enfin, s'il y tient... Je serai chez moi toute la journée, toute heure sera la mienne. L'attaché de cabinet se confond en remerciements pleins d'égards, émaillés de « maître » incoercibles.

Il est très bien cet attaché, très jeune, élégant, bien chaussé. Le ministre nourrit bien ses lévites.

— Voici, Maître, l'objet de ma visite, ou plutôt... (il sourit avec discrétion) l'un des objets : monsieur le ministre a été saisi par la troisième division de votre observation si juste et si documentée. Il s'est fait un devoir immédiat d'y donner suite, et un télégramme officiel prescrivant l'enquête est parti depuis hier. Sitôt le résultat connu, et il ne pourra, nul

n'en doute, que confirmer vos propres renseignements, le nécessaire sera fait auprès des assureurs. Vous en serez d'ailleurs immédiatement avisé. Monsieur le Ministre m'a également chargé de vous prier d'agréer ses remerciements pour la parfaite discrétion avec laquelle vous avez attiré son attention sur ces errements regrettables. Il ne peut être partout, et c'est avec gratitude qu'il accepte l'aide bénévole que lui apportent les citoyens soucieux du fonctionnement impeccable de nos institutions républicaines.

Je m'incline avec courtoisie. Le jeune attaché redouble ici d'amabilité :

— Et voici qu'il me faut vous exposer le second objet de ma visite; il est, si j'ose dire, tout personnel.

L'aimable jeune homme tire de son sein une chemise oblongue en papier bulle qui porte à l'angle droit l'en-tête du Ministère des Colonies. Mon cœur bat avec violence... Serait-ce ma décoration? Il reprend :

— Sachant que j'aurais l'honneur et le plaisir d'être reçu par vous, je me suis permis... J'ai pris la liberté...

L'attaché ministériel paraît bien moins à l'aise; pour tout dire, il bafouille quelque peu.

— Enfin, c'est une petite nouvelle sans prétention que j'ai écrite pendant mes heures de loisir, et sur laquelle je souhaiterais, si ce n'est point abuser, recevoir... en vérité je suis confus... le secours de votre opinion éclairée.

Et le charmant jeune homme dépose avec onction le manuscrit sur mon bureau. Ce n'est pas tout :

— Et si... Oh! c'est bien improbable, mais enfin... si après l'avoir parcourue, parcourue seulement, bien entendu, vous estimiez qu'elle soit susceptible d'être... comment dirais-je... éditée?

Je n'ai fait aucun geste et je souris; le jeune homme s'encourage et c'est tout d'un bloc qu'il vide le fond de son petit sachet :

— ... et que votre haute recommandation m'aide à trouver l'éditeur, je vous en aurais une reconnaissance sans borne, mon cher Maître.

***

Le jour qui vint ensuite, je vis, dès qu'il entra, un souci poser son ombre grise sur le visage de mon ami. Je m'en émus et le lui dis :

— Non, mon bon Robert, — me répondit-il; — tout marche au mieux dans mon affaire; les assureurs discutent le prix, donc ils n'ont pas d'autre offre. La mise en demeure ne peut tarder maintenant — grâce à toi — à produire son effet. Par ailleurs j'ai reçu le chèque qui résilie mon assurance-vie, et Corvacier ne boit plus... ou presque. Non, ce n'est pas l'affaire...

Il hésitait :

— C'est cette lettre, — conclut-il, et il me la tendit. Je la lus.

Il l'avait reçue le matin même; elle y annonçait son retour proche; déjà l'enveloppe portait le timbre bleu de France et le cachet d'une ville d'eau des Pyrénées.

Elle était plus courte que de coutume, deux pages à peine; elle était tendre encore, mais une mélancolie coulait entre les lignes. Une phrase surtout, vers la fin, exhalait je ne sais quelle obscure et insaisissable anxiété :

Je suis lasse. Tu vas retrouver ta Petite Chose toute détraquée. Il te faudra, mon grand, une infinie patience et beaucoup de bonté. Je sais que tu n'as pas beaucoup de l'une, mais tu as tant de l'autre que j'ai, que je veux avoir confiance. Aime-moi toujours, mon André, je vais tant en avoir besoin...

— Ton opinion, Robert? — me demanda-t-il, assombri, lorsque j'eus terminé la lecture.

C'était très vague. Pas un mot ne permettait une supposition positive, et cependant il émanait de cette lettre je ne sais quelle impression pénible, comme si l'ombre de l'aile du malheur avait glissé sur leur amour, et cela vous serrait inconsciemment le cœur.

Je tentai de le rassurer avec des raisons qu'en moi-même je sentais sonner faux : sans doute la fatigue du voyage, effectué en auto, avait altéré sa santé; le repos, le retour,

le refuge de sa chaude tendresse lui rendraient avec le bonheur l'équilibre de son organisme.

Il m'écouta, hochant la tête sans répondre.

— Il doit y avoir autre chose, — dit-il enfin, — autre chose que je ne saisis pas et que cependant je redoute. Vois-tu, je la connais, Robert : sous ses dehors d'indépendance, elle garde une petite âme timide et asservie. L'aurait-il reprise? et comment l'aurait-il reprise? Par l'affection? Non, je la crois trop intelligente, trop délicate, trop femme pour aimer ce butor, uniquement pénétré de lui-même, et dont l'égoïsme ne fléchit envers elle que lorsque le désir de son corps le fouaille.

» S'est-elle trop refusée? L'aurait-il contrainte et comment? Je me souviens d'une chose qu'elle m'a dite un jour : « S'il savait que je l'ai trompé, il ne me quitterait pas pour cela; il me battrait! » La battre!... Tiens, j'ai, d'y penser, un vertige rouge qui me fait danser les prunelles.

Il fut, l'espace d'une seconde, effrayant de menaçante et impitoyable énergie. Peu à peu j'apaisai la froide et terrible colère où cette seule supposition l'avait pu mettre. Il desserra ses poings crispés où ses ongles avaient laissé dans les paumes leur croissant violâtre, ses lèvres reparurent, son visage perdit sa convulsion immobile et tragique. Enfin il sourit et se moqua de lui-même :

— On est bête quand on aime. On éprouve le besoin de peupler à tout prix le ciel de son bonheur, fût-ce de fantômes menaçants. Il n'y avait peut-être rien du tout et tu dois avoir raison, mon bon Robert. Quelle insupportable nature que la mienne avec son éternelle manie de tout dramatiser! Et puis, quand il y aurait tout cela et pis encore, elle revient. C'est l'essentiel! Pour le reste, je m'en charge.

Et comme le bleu dans un ciel lavé après un gros orage, toute sa bonne humeur lui revint.

***

Trois jours après, une lettre officielle du Ministère m'informa que satisfaction allait être donnée à ma réclamation, et le même jour, Dangennes recevait de Fibel, Howard et Cº con-

firmation d'acceptation de son offre, avec prière de passer de toute urgence pour échanger les signatures.

VII

Le train s'ébranla dans un glissement doux, et le choc ouaté des roues couplées sur les joints des rails alla s'accélérant jusqu'à rattraper la cadence d'un rag-time endiablé, bourré de triples croches, dont l'obsession martelait ma cervelle enfiévrée.

Cela s'était passé si vite! André, sous l'effet des deux cachets de véronal dont il avait dîné, dormait d'un lourd sommeil sans rêve sur la couchette de notre compartiment-lit. Quand je vis son pauvre visage aux traits tirés entrer dans le sommeil et dans l'oubli, je quittai la cabine et m'allai rafraîchir le front contre la glace givrée du couloir.

J'ai peu voyagé, mais j'imagine ainsi la venue des cyclones.

Trois jours auparavant, Dangennes recevait un pneumatique :

Je suis rentrée. Je serai chez toi demain matin. Il m'est impossible de te fixer une heure. Attends-moi par pitié. Il faut que je te parle.

Malade d'anxiété, il avait téléphoné deux fois dans le courant de cette même journée, mais les deux fois une voix autoritaire et nette, une voix masculine, avait, contrairement à l'habitude, répondu à l'appel. Deux fois il avait très doucement et sans répondre raccroché le récepteur, pour que de l'autre bout on n'entendît pas le déclic. Il avait passé dans l'incertitude une nuit abominable.

Le jour venu, il l'attendit : coup par coup, avec une lenteur désespérante, les quarts, les demies et les heures s'égrenèrent dans le brouillard d'une maussade matinée de février, piqués à l'horloge de l'hôpital Bretonneau. On repavait la rue de Maistre; les voitures ne pouvaient accéder jusque chez lui. Les tas amoncelés de pavés de bois bossuaient la chaussée de cubes poudrés de blanc. Il avait neigé. Au-dessus du mur

du cimetière Montmartre, les cyprès s'échevelaient dans le vent comme des torches noires.

Les nerfs brisés, halluciné par sa nuit d'insomnie, il entendit sonner 11 heures : personne encore n'était venu!

Soudain il sursauta : à la porte privée de son rez-de-chaussée il avait reconnu le choc discret des doigts aimés. Et tout de suite, elle alla se jeter sur sa poitrine et éclata en gros sanglots inextinguibles. La détente nerveuse fut telle qu'il dut l'étendre sur son lit et lui faire respirer de l'éther.

Dès qu'elle fut en état de parler, il l'interrogea passionnément. Elle raconta, à mots entrecoupés de grands élans qui la jetaient toute blottie sur sa poitrine, comme vers un refuge trop longtemps attendu.

Le voyage avait été des plus pénibles. Son insistance pour l'abréger après avoir tant fait, avant de rencontrer André, pour l'obtenir, éveilla les soupçons du mari. Non seulement il avait refusé de raccourcir l'itinéraire, mais encore il prolongea volontairement le séjour dans certaines villes. A Madrid, n'en pouvant plus, ses nerfs délicats de femme détraqués par la fatigue d'un voyage en auto sur les pénibles routes espagnoles, envoûtée d'autre part par la tendresse enveloppante et chaude que lui portaient à chaque étape les lettres tant attendues de son amant, elle n'avait pu se contenir, et, dans une scène violente, elle avait signifié à son mari qu'elle ne l'aimait plus et qu'elle rentrerait le soir même à Paris.

Alors la brute se réveilla chez l'homme. Il lui confisqua argent et bijoux et l'entoura d'une surveillance incessante.

Pour conserver à son amant la fidélité de son corps, la jeune femme avait cinglé son mari de paroles irréparables. Extérieurement il en avait ricané, l'informant qu'il se souciait peu de ses sentiments à son égard, mais qu'il entendait ne se priver d'aucun des agréments, en vue desquels il avait, lui indépendant et de situation aisée, décidé de l'épouser sans dot aucune. Intérieurement s'était éveillée en lui une jalousie féroce de propriétaire qui sent un braconnier sur ses terres, acquises de ses deniers, nourries de ses subsides. Très maître de lui, il n'en avait rien laissé paraître, mais elle sentait peser sur ses frêles épaules désarmées le poids d'une suspicion insistante et tenace.

— André, — lui avait-elle dit au paroxysme de son chagrin, — André, quitte-moi. Je sens que je ne suis pas de taille à lutter. Je suis un petit être veule et lâche; ton amour me dépasse. Je ne puis pas, vois-tu, te rendre heureux, et tu mérites tant de l'être, mon grand aimé.

Comme pour un petit enfant qui a eu peur de l'ombre, il ouvrit pour elle la grande clarté de son affection, il la berça, la cajola, la dorlota, évitant le moindre geste qui pût mettre en éveil sa pudeur alarmée de femme asservie aux manifestations d'un amour qui lui est odieux, mais dont l'instinct moral surnage et répugne au partage.

Il fut doux, fort, tendre, câlin; il sut sécher les beaux yeux humides, ramener le sourire sur cette bouche tant aimée, apaiser les battements désordonnés de ce petit cœur palpitant. Comme il la sentait trop faible pour la lutte, trop craintive de l'inconnu de l'aventure, il ne lui offrit pas la solution qu'il avait adoptée dès la première minute de ses aveux, réservant, pour l'heure où il serait en mesure de remplacer l'époux sans la faire déchoir du bien-être auquel on l'avait habituée, le droit de la lui imposer.

Il fut lâche devant le refus possible. Son admirable volonté, si lucide en toute autre occasion, répugna à s'imposer à ce petit être frêle qu'il sentait à la merci du plus autoritaire. Sa propreté morale, la probité de son amour, se refusaient à provoquer ou consentir de celle qu'il adorait le sacrifice momentané, si bref soit-il, de son luxe et de son train de vie. Il accepta pour lui seul les risques de l'aventure, réservant pour elle les résultats s'il réussissait.

Et que l'on vienne après cela parler de Bonté et de Justice immanentes : c'est d'être demeuré en cette circonstance un honnête homme, qu'il la perdit à tout jamais.

Elle partit, souriante et rassurée, toute saturée de confiance et d'espoir. Ils devaient se revoir le lendemain; un coup de téléphone passé chez moi dans la matinée fixerait l'heure.

Il me parvint vers les dix heures. André m'en avait avisé. Je reconnus au téléphone la voix de bébé dans la mue; elle s'excusa très gentiment du dérangement qu'ils m'imposaient.

Je pris note de l'heure du rendez-vous. Comme se terminait notre entretien, je me souvins d'un détail que j'avais résolu

de lui demander, l'occasion s'offrant, sur le port maritime de Bilbao : Portugalette, où elle était passée. Je repris le combiné, mais ce fut juste pour entendre raccrocher le récepteur. Par acquit de conscience, je redis une ou deux fois « Allo », mais sans succès, et j'allais raccrocher l'appareil lorsque je crus entendre le bruit haletant d'une respiration.

Je retins la mienne et j'écoutai : à n'en pas douter, quelqu'un sur la ligne, quelqu'un de proche, écoutait...

Je répétai deux fois encore « allo »... Rien ne répondit, mais le bruit précautionné d'un déclic de rupture cliqueta dans le microphone. Après un moment, je remis l'appareil à sa place.

Lorsque je ne fus plus sous l'empire de ce souffle, l'émotion soudaine dans laquelle il m'avait jeté disparut progressivement. Aucune interprétation n'en vint à mon esprit, et je me bornai à transmettre à Dangennes, sans commentaire, le message et ce que j'avais cru entendre par la suite.

Il ne témoigna d'aucune inquiétude; il n'y avait qu'un poste téléphonique chez son amie et personne d'autre que la téléphoniste du secteur n'avait pu écouter. Le rendez-vous demeura fixé.

Je chargeai mon ami de demander pour moi le renseignement que je souhaitais :

— Faisons mieux, — me répondit-il, — viens prendre le café chez moi, tu le lui demanderas toi-même. Puisque j'ai la journée pour lui parler, je puis bien t'accorder dix minutes. Seulement... ne t'incruste pas.

Cette journée-là, nous l'avons passée seuls, André et moi, jusqu'à la fin. Il y a des angoisses qu'il vaut mieux ne pas raconter.

***

Ce ne fut que le lendemain qu'il connut la douloureuse explication, et ce fut le Brugnon qui la lui apporta :

Le mari soupçonneux ayant dû sortir le matin pour ses affaires, avait téléphoné chez lui pour contrôler la présence de sa femme. Par suite d'une négligence fréquente sur les réseaux parisiens, on l'avait branché sur notre propre commu-

nication. Reconnaissant la voix de sa femme, il avait écouté sans mot dire. C'est sa respiration que j'avais entendue.

Le Brugnon, ignorant tout, était allée rendre visite à son amie le même jour. Introduite sans être annoncée par une femme de chambre affolée, elle avait trouvé le Joujou avec une pauvre petite figure boursouflée et mangée de larmes.

— Je crois qu'elle a aussi saigné du nez, — précisa-t-elle, — car il y avait quelques gouttes de sang sur son corsage.

Le mari ne les avait laissées seules l'espace d'une minute qu'appelé au téléphone par son propre bureau.

— Il sait tout! Il m'emmène, — avait pu murmurer le Joujou à voix basse. — Il ne veut pas me dire où. Il a commandé le chauffeur et la voiture pour cinq heures. Dis-lui que je pars le cœur plein de lui, que je n'aimerai jamais plus personne d'autre que lui, mais que s'il m'aime, pour Dieu, il ne cherche pas à me revoir. Je crains tout de mon mari; j'ai peur!... Oh! que le calme de la vie renaisse pour moi, par pitié, dis-le lui, demande-le lui comme une grâce.

» Vois-tu, je n'étais pas faite pour ce bonheur-là; je suis une trop petite chose, sa Petite Chose, pour contenir un grand amour comme le sien. Il ne faut plus qu'il m'aime. Il faut qu'il m'oublie .

Puis le mari était revenu l'œil soupçonneux, et c'est lui qui avait reconduit le Brugnon jusqu'à la porte.

Le Brugnon n'avait au surplus aucune idée du lieu où il pouvait l'avoir emmenée. Elle savait qu'il possédait en Bretagne, dans un coin désolé de la lande, une bicoque où le Joujou n'avait jamais voulu aller tant c'était triste, mais le Brugnon ne se rappelait plus...

Le soir même, André avait fait ses malles.

***

— Quand on ne dort pas, on remue un monde de pensées, — me dit-il lorsqu'il m'eut annoncé son départ et obtenu sans peine de mon amitié de l'accompagner jusqu'à Bordeaux.

» Au début, ce fut la rage qui l'emporta. Puis la fièvre est tombée et la raison est revenue avec le froid du cœur. Tout ce que j'ai rêvé dans la violence, je le ferai, Robert,

je te l'atteste; mais froidement, à mon heure, et quand j'aurai d'abord conquis l'impunité en même temps que la fortune. Gare à ce qui va se trouver en travers de ma route!

Il s'enferma ensuite dans un mutisme noir dont rien ne put l'arracher.

***

Lorsque nous arrivâmes à Bordeaux, il pleuvait.

Sans sortir de la gare, le Terminus nous offrit le refuge d'un appartement à notre gré dont la tiédeur et le confort réchauffèrent nos esprits transis.

Lorsqu'il se fut baigné, douché, rasé, vêtu, Dangennes me parut avoir éprouvé les premiers bienfaits du remède qu'est la distance aux amours malheureuses. Notre premier coup de téléphone fut pour Astorg. Sa surprise fut aimable et il nous pria à déjeuner chez lui, en garçons.

D'Astorg félicita Dangennes de son esprit d'initiative, et alla jusqu'à lui proposer son concours. Mais, tout en le remerciant, Dangennes l'informa que le nécessaire était fait.

Aux cigares, Dangennes questionna le banquier sur l'armateur Charles Klaus pour le compte de qui naviguait la *Johanna* lorsqu'elle s'inclina à la pointe des Almadies.

— Le vieux Klaus, — dit Astorg avec un sourire amusé, — un vrai type! La soixantaine trépassée depuis de nombreuses lunes, et toujours droit comme un I. Grosse fortune, très solidement assise; moralité de premier ordre : je lui remettrais cinq cent mille francs sur sa parole. Mais pour le caractère... ça! pas commode à peigner. Un dur-à-cuire de la vieille école qui s'est fait tout seul sans l'aide de quiconque. Une valeur, mais un caractère qui le fait changer de capitaines tous les ans et de chef de bureau tous les six mois. Très large sur certaines choses, les grandes, et par contre d'une avarice sordide sur les petites. Donnera dix mille francs de gratification à un employé qui aura bien défendu ses intérêts dans une occasion unique, et refusera cent francs d'augmentation à un capitaine dont le mauvais vouloir peut lui faire perdre cependant cinquante mille francs par voyage. Une manie : aimerait mieux changer la machine d'un navire que d'acheter au capi-

taine de quoi repeindre la coque. Au demeurant, un parfait honnête homme dans le sens le plus strict du mot, mais quel crin!

— Le croyez-vous susceptible de traiter une importante affaire? — demanda Dangennes.

— En dix minutes si elle lui convient, — répondit Astorg. — Jamais, serait-elle mirifique, même s'il le sait, s'il est buté contre elle dès le début. Il a un orgueil inexorable qui ne cède devant rien, fût-ce devant ses propres intérêts. Avec lui le début fait tout. C'est le tout de savoir le prendre, mais là gît la difficulté. Il est de la race des oursins.

***

Et c'est ce redoutable personnage dont Dangennes entreprit la conquête au sortir du déjeuner. A la façon joyeuse dont je le vis se préparer pour la bataille, je retrouvai mon André des meilleurs jours. Le charme de l'activité opérait sur lui et reléguait son chagrin au deuxième plan.

A peine pénétrés dans le hall qui tenait lieu de salon d'attente dans les bureaux d'armement maritime Charles Klaus, nous perçûmes les éclats d'une voix claquante et irritée. Au même instant la porte s'ouvrit, et l'armateur en personne reconduisit sans aménité son visiteur :

— Et tites leur pien, capitaine, que s'ils feulent me chouer le tour de mettre sac à terre au moment tu tépart, che fais mouiller le nafire en rate et consigner les chaloupes, et che les fais chercher par les chentarmes. C'est compris?

— C'est compris, monsieur Klaus, marmotta le capitaine.

— Et fous leur rappelerez aussi que, s'ils passent defant le tribunal maritime, ch'y suis chuche et que che les ferai saler.

Le capitaine s'en alla tout penaud et l'armateur rentra dans son bureau en murmurant :

— Tous les mêmes, ces nècres! Ca n'oufre la pouche que pour mancher, fumer ou parler d'aucmentation.

Et il claqua furieusement la porte.

Une minute après, nos cartes passées, nous trouvâmes assis devant un somptueux bureau empire, dans le milieu

d'une vaste pièce meublée du même style, un homme d'une correction parfaite qui s'enquit sans accent de l'objet qui lui valait notre visite. Seules ses mains encore un peu tremblantes décelaient l'empire qu'il avait dû prendre sur lui-même pour réfréner instantanément sa colère.

— Monsieur, — lui dit Dangennes avec une froide politesse, — je suis pressé de partir pour Dakar. J'ai su qu'un de vos navires partait avant celui de la Sud-Atlantique, et je viens vous demander s'il vous agrée de me prendre pour passager?

— Monsieur, — répondit posément et poliment l'armateur, — mon vapeur *Aurélien Klaus* doit effectivement quitter Bordeaux demain soir, à moins que... (il regarda la porte et sa main se crispa) ces maudits noirs ne me jouent au moment de partir quelqu'un de ces tours dont ils sont coutumiers. Le confort des cabines n'est pas celui des paquebots; mes navires sont avant tout des cargos, mais le prix de la traversée est en conséquence. Si cela vous agrée, vous n'aurez qu'à passer retenir vos places chez le courtier auquel est consigné le navire : Borderie, place Richelieu.

L'armateur se leva pensant l'entretien terminé. Dangennes continuant, il se rassit, mais ses sourcils broussailleux mirent une ombre légère sur ses petits yeux bleu faïence.

— Monsieur, — continua mon ami, — ma visite a aussi un autre but. Je ne connais personne à Dakar. Les renseignements qui m'ont été donnés ici vous représentent comme y ayant l'un des plus importants comptoirs et un agent très sérieux. Je puis avoir besoin de ses services pour me piloter et me procurer le matériel nécessaire à exécuter une très importante entreprise que j'y vais réaliser.

» Je venais vous prier de bien vouloir m'accréditer auprès de lui pour qu'il m'accorde le secours de son expérience administrative. Il demeure entendu qu'en retour ma clientèle vous sera entièrement acquise pour le fret et...

L'armateur interrompit :

— Excusez-moi, monsieur, mais ce renseignement est pour le moment inexact. Mon agent-chef à Dakar est actuellement en congé en France pour soigner un peu de cirrhose qu'il a contractée là-bas. Mon comptoir n'a pas l'importance que

l'on vous a dit, et l'employé subalterne qui y demeure vous serait d'un secours négatif.

— Je le regrette, — dit Dangennes en se levant. — Ses connaissances en matière maritime m'eussent été d'un grand secours, car, pour le renflouement d'un bateau...

— Ah! vous allez renflouer un bateau? — dit l'armateur intéressé.

— Oui, un navire hollandais échoué en 1917 sur les Almadies.

— La *Johanna*?

— Précisément.

— Et vous allez renflouer la *Johanna*?

— Je vais du moins essayer.

— Et vous comptez réussir?

— Mon Dieu oui. En 1918, un ingénieur, monsieur Sallenave, a renfloué dans le fleuve Sénégal, en aval de Saint-Louis, un navire de même tonnage, le *Richelieu*, échoué sur la barre. Je vous citerai ici le *Roi Léopold* dont vous connaissez certainement l'histoire. Pourquoi ne ferais-je pas de même?

— Mais vous connaissez les Almadies?

— J'y suis passé en revenant du Caméroun.

— Ah! vous avez été au Caméroun? Mais asseyez-vous donc, messieurs.

Nous reprîmes nos sièges. Dangennes se cala dans le sien avec la ferme intention du monsieur qui n'en sortira qu'avec l'affaire dans sa poche.

— J'ai suivi pendant trois ans la mission Bertin.

— Très intéressant. Et qu'y a-t-il comme fret au Caméroun?

— Des masses. A l'aller : matériel de chemin de fer pour la réfection des voies, vivres de toute nature et jusqu'à la farine pour faire le pain; matériaux de construction et tissus de cotonnade. Au retour : bois précieux en grume, caoutchouc, huile et amandes de palme, tabac, et enfin ivoire comme fret rémunérateur.

— Et cette *Johanna*, qu'en comptez-vous faire si vous la renflouez?

— Probablement la mettre sur cette ligne. Son tonnage est parfait pour le tirant d'eau des embouchures fluviales.

Le hic, c'est que je n'ai que de grossières notions de ce qu'est une affaire maritime.

L'armateur cilla et toussa :

— C'est très scabreux, jeune homme, surtout dans les débuts. Il y a de gros débours pour commencer, et, s'il se produit des avaries, il faut avoir les reins solides.

— C'est peut-être ce qui me décidera à m'en défaire. Je compte consulter ici à ce sujet la maison Porel frères que l'on m'a dit s'intéresser à cette ligne. Vous pourriez peut-être me conseiller à ce sujet, monsieur, si ce n'est pas abuser de vos instants.

L'armateur mâchonna sa longue moustache :

— Porel frères? — reprit-il. — Oh, très sérieux, rien à dire, mais (il hésita) pourquoi pas moi?

Et il planta ses petits yeux bleus dans ceux d'André. Celui-ci feignit une vive surprise :

— Vous, Monsieur! Mais on m'avait certifié que votre longue carrière, si bien remplie d'ailleurs, ne vous faisait plus aspirer qu'au repos, et cela se conçoit quand on a couronné ses efforts par votre remarquable fortune.

— Foui? — interrompit l'armateur soudain furieux; — eh pien che fous l'achète, moi, fotre pateau si fous foulez le fentre, et che la créerai, moi, cette ligne te Tuala. Ah che suis un fieux pirpe, une fieille canache! Eh pien che leur montrerai que le fieux Klaus n'a pas pesoin te se mettre à trente-six pour acheter une coque te noix! Compien en foulez-fous?

— C'est prématuré, monsieur Klaus, — dit Dangennes en contenant de son mieux le plaisir que lui causait le résultat de la manœuvre. — Nous recauserons de cela quand le navire sera à flot et de retour à Bordeaux.

— Ta-ta-ta, cheune homme, — reprit l'armateur, — ce n'est pas à Bordeaux qu'il faut prendre le pateau pour faire l'affaire comme elle toit se faire. Vous seriez tout de suite collé, voyez-vous. (Son accent diminuait au fur et à mesure que renaissait sa bonne humeur; par-ci par-là, un mot clapotait encore comme un drap dans le vent.) C'est là-pas à Takar où j'enverrai un équipage sur un de mes vapeurs, ce qui ne coûtera rien de passage, et me ramènera un plein charge-

ment d'arachides. Voilà comment je ferai l'affaire... si vous voulez, — conclut-il.

Dangennes réfléchit, ou parut réfléchir un instant.

— Eh bien, monsieur, je ne vois aucune objection. J'aime votre façon de traiter les affaires. Le principe de celle-ci est conclu. Vous avez ma parole.

— A la bonne heure! Eh bien puisque nous sommes d'accord pour le principe, — ce qu'ils vont en faire une tête, les Sénégalais, de me voir prendre ce bateau à leur nez et à leur « parpe » (ce ne sont pas des noirs que je parle, mais des négociants bordelais qui ont leurs comptoirs là-bas) — puisque nous sommes d'accord, dis-je, si nous causions du prix?

A ce moment, un employé ayant frappé, entra sans attendre la réponse et dit :

— Le chef mécanicien, monsieur Burtin, demande s'il peut vous parler.

— Qu'il aille au tiaple, sacrepleu! — vociféra l'armateur; puis aussitôt radouci : — Dites à monsieur Burtin que je m'excuse. Je suis très occupé avec ces messieurs, et j'en ai pour un moment. Qu'il revienne vers cinq heures, je le prie.

L'employé se retira; alors, s'adressant à Dangennes :

— Qu'est-ce que vous en voulez de votre bateau?

Dangennes ne put s'empêcher de sourire à cette question au moins prématurée.

— Je n'ai jamais encore vendu de peau d'ours vivant, — dit-il; — attendez au moins, Monsieur, que je l'aie vu et que je puisse juger de l'état dans lequel je pourrai vous le livrer pour vous fixer un prix.

— Ce que vous dites, jeune homme... ça ne vous fait rien que je vous appelle jeune homme? — reprit l'armateur; — je suis un vieux papa et j'aime les hommes de votre trempe. Ce que vous dites prouve que vous n'êtes pas au courant des questions maritimes. Nous autres, armateurs, nous avons dans tous les ports du monde des yeux qui voient pour nous et qui résument leur vision en une cote chiffrée. Cela s'appelle pour la France le Bureau Véritas, et pour l'Angleterre, le Lloyd — non, ce n'est pas la même chose que le Premier anglais, c'est un organisme sérieux. Ce sont deux agences de vérification de construction navale qui n'ont rien d'officiel, mais qui

sont si universellement connues et appréciées, que pas une compagnie d'assurances consciencieuse, de celles, j'entends, qui ne se contentent pas d'encaisser les primes, ne consentirait de par le monde à assurer un navire, si sa cote est refusée par un de ces deux organismes. Eh bien si le navire retrouve sa cote d'avant le sinistre, je vous le rachète les yeux fermés à mille francs le tonneau de jauge nette.

— Brute! — dit doucement mon ami Dangennes.

Peu accoutumé aux termes maritimes, je le regardai avec stupéfaction :

— Oh! non, nette, — reprit l'armateur sans se formaliser de ce que j'avais pris pour une injure.

— Brute, monsieur Klaus, — insista Dangennes. — Vous savez comme moi que le prix d'un bateau à la construction se calcule à la jauge brute. Or ce prix doit évoluer à l'heure actuelle entre quinze cents et deux mille francs. Le prix de mille francs le tonneau est donc absolument avantageux. Néanmoins s'il vous agrée, je l'accepte.

— Oh! vous me faites marcher, jeune homme, — repartit l'armateur en souriant. — Vous connaissez la question aussi bien que moi. Eh bien tablons sur la jauge brute : le navire fait...? (Il consulta un gros registre format à l'italienne)... 2 244 tonnes; cela ferait 2 244 000 francs. C'est beaucoup pour un navire réparé à Dakar; il est hors de doute que j'aurai à le faire repasser en cale sèche à son arrivée à Bordeaux, et le kilo d'acier flottant n'est pas précisément pour rien dans notre noble ville.

— Possible, — riposta Dangennes, — et même certain puisque vous me le dites, monsieur Klaus, mais il faut aussi compter que sa mise en service à Dakar évite au navire le voyage déficitaire de l'aller et ne lui laisse que le bénéfice intégral du retour.

L'armateur ne put réprimer un regard d'admiration :

— Et vous n'avez jamais fait d'armement? — demanda-t-il à Dangennes.

— Jamais, — répondit celui-ci en souriant, — mais j'ai beaucoup étudié la question.

— Ça se voit, — repartit le vieux Klaus. — Pour combien était assuré le navire en 1917 quand il s'échoua?

Vous devez savoir aussi cela, vous qui avez tout étudié.

— Pour deux millions cent dix-sept mille francs, mais le florin n'était pas au change actuel.

— Très bien, oh! parfaitement bien, jeune homme. Si un jour vous n'avez pas de situation solide, venez trouver le père Klaus, il se chargera de vous en faire une. Il reste l'argument des réparations à Bordeaux. Avez-vous aussi quelque chose à objecter à cela?

— Non, — répondit très loyalement mon ami.

— Considérez-vous qu'en vous offrant deux millions ferme, payables à la prise en charge du navire par moi à Dakar, et faisant entrer en ligne de compte le risque de ces réparations et l'immobilisation du navire qu'elles entraîneront, j'abuse de la situation?

— Non, — dit encore Dangennes après une courte réflexion.

— Allons, vous êtes bien le garçon que je pensais, — dit l'armateur avec une satisfaction non déguisée. — Il en faudrait beaucoup de votre genre dans la génération présente. J'ai un véritable plaisir à vous avoir rencontré — (il lut la carte de visite) — Monsieur Dangennes. Affaire conclue pour deux millions, payables par la Banque de l'Afrique Occidentale Française à l'inscription du navire au Véritas; port d'attache : Bordeaux; armateur : ce vieux gâteux de Charles Klaus — hein? ils ont dû dire comme cela? — (Dangennes protesta du geste.) Et si vous me livrez le navire avant six mois à dater de votre arrivée à Dakar, heure maritime du méridien, il y aura en surplus cinquante mille francs de prime pour vous — Chut!... ça c'est pour vous intéresser à la chose... et je n'y serai pas de ma poche : c'est en septembre que se font les premiers voyages d'arachides, et nous sommes en février, vous comprenez? Un vapeur paré là-bas pour enlever le premier chargement, cela vaut bien une surprime pour le fret. Voyez-vous un inconvénient à ce que nous échangions des signatures?

Le contrat établi, ils le relurent avec attention, puis l'armateur céda son propre fauteuil à Dangennes pour les signer.

Après quoi il chaussa les bésicles qu'il avait la coquetterie de ne porter qu'en ces occasions, et remit un des exemplaires à mon ami.

En nous reconduisant, il lui dit :

— Heureux, très heureux de vous avoir connu, monsieur Dangennes. J'espère que vous conserverez par la suite un bon souvenir de l'armateur Klaus. J'y veillerai. Pour le passage, faites-vous inscrire chez mon courtier sur le manifeste des passagers. Vous serez probablement seul et je vous recommanderai au capitaine. Inutile d'en verser le montant; vous me permettrez de vous l'offrir à titre sympathique. Je vais téléphoner en conséquence chez Borderie. Au revoir et bonne chance, jeune homme. Au revoir, monsieur.

Dangennes remercia avec une respectueuse aisance; nous échangeâmes des poignées de main avec l'armateur.

— Ah!... — dit-il à Dangennes sur le seuil de son bureau : ayez donc l'obligeance de verser à la caisse la somme de deux francs... pour le timbre du contrat, — expliqua-t-il.

Et cette formalité fut accomplie sans sourciller. Astorg connaissait son homme.

***

Le lendemain, un événement marquant dans les annales des hivers bordelais se produisit : la pluie fit trêve.

Nous avions dîné chez le banquier. Contrairement à toute attente, le repas fut sans tristesse. Dangennes voyait la silhouette de l'avenir clairement dessinée en larges traits schématiques et n'envisageait plus que les problèmes dont la solution ne dépendait que de lui. Sa confiance fut communicative, et la perspective de l'absence s'effaça devant celle du retour triomphant. D'Astorg regardait avec considération l'homme qui avait su apprivoiser le porc-épic.

— S'il vous a promis son appui, marchez là-dessus comme sur un roc, — dit-il à mon ami. — Charles Klaus ne prodigue pas les promesses, mais celui qui en tient une de lui tient quelque chose de solide.

L'*Aurélien Klaus* appareillait à minuit. Vers dix heures et demie, nous prîmes congé. D'Astorg, retenu au Cercle de l'Union par un conseil de direction, s'excusa de ne pouvoir nous accompagner.

Le temps de passer à l'hôtel enlever les bagages, et de par-

courir les interminables quais boueux de la rive gauche du fleuve, et nous arrivâmes au poste du navire dans le bassin n° 1, au moment où l'on actionnait le premier pont tournant pour la manœuvre de l'étale. Corvacier attendait Dangennes à bord avec anxiété, peu soucieux de s'en aller seul.

Les adieux furent écourtés et ce fut un bien. Deux noirs hissèrent les bagages à bord par le plan incliné.

Le pilote, du haut de la dunette, lançait dans le porte-voix les ordres de démarrage quand le pied de mon ami quitta la bordure du quai. Les planches d'accostage furent rentrées, les bastingages fermés, la lisse rabattue. Les hommes de manœuvre filèrent les manilles amarrées sur les puissants anneaux de fer scellés dans les alvéoles de pierre des quais. Deux petits remorqueurs haletèrent sous la traction du lourd cargo enfoncé au ras de ses lignes d'eau douce.

Puis, la proue orientée dans l'axe des écluses, les haleurs enroulèrent le bout des aussières sur les cabestans électriques, et le navire parcourut lentement le couloir margé de pierre du musoir.

Arrivé là, son hélice, sur un ordre tombé de la passerelle dans la machinerie, se mit à brasser à coups lents l'eau sombre, couleur de bavaroise, de la rivière, et l'*Aurélien Klaus*, évoluant sur bâbord, glissa majestueusement vers Lormont. vers la Pointe de Graves, vers l'Océan et les terres lointaines,

Debout sur la passerelle aux côtés du capitaine et du pilote, l'ombre de mon ami me salua de la main jusqu'à ce que son mouchoir ne fut plus dans la distance obscure qu'une petite ombre grise palpitant dans la brise nocturne.

ANDRÉ ARMANDY

(*A suivre.*)

LA LIQUIDATION MONÉTAIRE ALLEMANDE

La faillite monétaire allemande est un fait accompli. Elle n'est pas encore officiellement déclarée et le Reichstag n'a pas été appelé à voter une loi qui la consacre; mais la liquidation en est commencée et elle se poursuit rapidement.

Notre action dans la Ruhr, les difficultés que le Reich nous suscite sur les territoires occupés, nous empêchent de saisir la philosophie et la portée générale de l'évolution qui s'accomplit, en Allemagne, dans ce domaine spécial de la monnaie. Cette évolution continue cependant de se développer. Depuis quelque temps, depuis surtout que la chute du mark s'est aggravée au point de réduire sa valeur d'échange à presque rien, on observe une série de manifestations qui, toutes, tendent à retirer l'économie allemande de la situation chaotique où l'a plongée la politique d'inflation.

Cette politique, il est vrai, n'a pas subi, jusqu'ici, le moindre temps d'arrêt. Les émissions de la Reichsbank se multiplient; elles se poursuivent à une allure dont l'accélération ne se ralentit pas : c'est maintenant d'une moyenne de 60 milliards de marks par jour que s'augmente la circulation des billets. Et ceci semble contredire ce que nous avançons plus haut. Mais précisément parce que le mal progresse, on s'ingénie, de tous côtés, à trouver les moyens d'échapper aux troubles qu'il entraîne. De l'application généralisée de ces moyens se dégage, peu à peu, un état de fait nouveau qui élimine ,au moins en partie, l'influence nocive du papier-monnaie.

Les apparences restent défavorables. Elles sont même plus

défavorables, aujourd'hui, qu'il y a quelques mois, si on ne regarde les choses qu'à la surface. Mais si on les observe plus attentivement, on constate que *les tissus se reforment sous la plaie.* L'excès du mal a déterminé, un peu partout, de bienfaisantes réactions.

A l'origine, ces réactions se sont produites spontanément, engendrées par cette résistance naturelle que les organismes forts o. posent presque toujours aux éléments morbides et dissolvants. Par la suite, elles ont été coordonnées uniquement par les soins de l'initiative privée et c'est seulement dans ces derniers temps que l'intervention officielle a suivi. Elle a suivi bien plus qu'elle n'a dirigé, entraînée par un courant d'opinion auquel les pouvoirs publics n'auraient pu résister longtemps sans danger.

A l'heure actuelle, les affaires se rétablissent, en Allemagne, sur une base moins instable. On recommence à « penser en or »; à calculer, à fixer les prix, à donner et à recevoir des crédits en marks-or. Le gouvernement lui-même, par son émission de *bons du trésor or* sacrifie à cette tendance générale et s'achemine vers l'abandon du mark-papier. Le cercle des opérations de paiement dans lesquelles celui-ci intervient se retrécit de plus en plus. Encore quelques étapes et il n'aura d'autre fonction que de parachever la banqueroute de l'État allemand vis-à-vis de ses créanciers et celle de la collectivité allemande vis-à-vis des étrangers qui ont fait confiance à sa devise.

Ces habitudes nouvelles réagissent sur les contrats en cours; ils s'y adaptent à la longue par des séries de transactions. Certes, ces ajustements de comptes entraînent parfois de gros sacrifices; mais la *liquidation du passé s'opère dans la liberté avec le consentement mutuel des parties.*

Cette caractéristique de l'évolution est très importante à noter lorsqu'on veut se rendre compte des conditions dans lesquelles s'effectuera la transformation finale du régime monétaire allemand et sa consécration légale.

***

Où en est la circulation allemande?

Quand paraîtront ces lignes, elle dépassera sans doute

5 000 *milliards de marks*. Elle s'élevait, au début de mars, à plus de 3 000 milliards, après avoir augmenté de 76 p. 100 en février; le 7 mars elle atteignait 3 880 milliards.

Nous avions fait prévoir cette accélération brutale dès le mois d'octobre [1]. La circulation était, à ce moment-là, inférieure à 500 milliards et beaucoup de personnes considéraient le chiffre de 1 000 milliards comme un maximum. Elles espéraient même que ce maximum ne serait pas atteint, car le gouvernement du Reich commençait à se montrer inquiet de la situation et paraissait résolu à y porter remède.

Pour notre part, nous n'avons jamais partagé cet optimisme; nous avons toujours pensé que la situation politique allemande ne permettrait pas au Reich de réagir et que, d'ailleurs, à la vitesse où étaient lancées les presses de la Reichsbank, il était à peu près impossible de les arrêter. Un fait certain, aujourd'hui, c'est que rien n'a été tenté pour ralentir les émissions.

Les 1 000 milliards furent atteints vers le milieu de décembre. L'année 1923, a débuté avec bien près de 1 300 milliards. Fin janvier, la masse des billets approchait de 2 000 milliards. Nous avons dit plus haut ce qu'elle est devenue. Dans ce total, ne figurent pas les nombreuses émissions de secours des municipalités, des Chambres de commerce et des diverses collectivités ou entreprises autorisées à fabriquer des billets à circulation locale ou régionale.

C'est fini. Désormais, quoi qu'on fasse, on ne pourra plus arrêter cette course à l'abîme. Nous écrivions dans notre article du 1er novembre : « *Le mark est irrémédiablement condamné.* » Il n'est plus possible de conserver, à son sujet, la moindre illusion. D'ici peu, les billets actuels de la Reichsbank ne seront plus que des objets de collection.

Que sont devenus les prix et les changes à cette allure vertigineuse de l'inflation?

Au début de mars, la moyenne des prix de gros, d'après l'indice général de la *Gazette de Francfort*, était 6 770 fois plus élevée que dans le premier semestre de 1914. La proportion était encore plus forte au commencement de février : l'indice

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er novembre 1922.

d'augmentation des prix s'établissait alors à 7 159. L'amélioration qui s'est produite et que décèle la comparaison de ces deux indices, est due à une intervention énergique de la Reichsbank sur le marché du change. Ce sont, en effet, uniquement les prix des marchandises affectées par le change qui ont baissé. Ainsi, dans le groupe des textiles, la diminution a été de bien près de 35 p. 100 entre le début de février et le début de mars.

Cette constatation ressort également de deux autres tableaux que publie la *Gazette de Francfort* et où sont présentés, séparément, certains produits indigènes et certains produits d'origine étrangère de consommation courante. Alors que l'indice des premiers — toujours comparé à la moyenne d'avant-guerre — passait de 4 666 à 6 084, l'indice des seconds fléchissait de 9 863 à 6 767.

Mais c'est surtout durant le premier semestre de 1923 que le désordre des prix s'est aggravé, suivant une marche parallèle à l'aggravation du désordre monétaire. Si on compare les prix de gros du début de février et du début de mars à la moyenne du premier semestre de 1922, et non plus à la période d'avant-guerre, on constate que, au début de février, ils étaient 105 fois et au début de mars, 99 fois plus élevés.

Dans le domaine des changes, l'instabilité est encore plus grande.

Fin juin 1922, le dollar s'échangeait contre 365 marks environ et la livre sterling contre 1 650 marks. Fin décembre, ces cours avaient monté à 7 240 et à 33 415. En janvier, la devise allemande fait une chute formidable : à la fin du mois, il fallait donner près de 49 000 *marks* pour obtenir un dollar et 227 000 *marks* pour une livre sterling. Les interventions de la Reichsbank, auxquelles nous avons fait allusion, ont ramené, au milieu de février, le prix du dollar au-dessous de 19 000 marks et celui de la livre sterling aux environs de 87 000. Mais au commencement de mars, le dollar s'est retrouvé à peu près à 23 000 marks et la livre sterling à 107 000.

Par rapport à la parité d'avant-guerre, où le dollar et la livre sterling s'échangeaient, respectivement, contre marks 4,20 et 20,40, ces derniers cours font ressortir la perte du

mark à 99,98 p. 100. Autant dire qu'il a perdu toute valeur.

Le tableau ci-après permettra de mieux se rendre compte du trouble subi par la *circulation*, les *prix* et le *change* depuis le début du second semestre de 1922 :

CIRCULATION, PRIX ET CHANGE EN ALLEMAGNE

DATES	Circulation totale. (en milliards de marks)	Accroissement mensuel (en milliards de marks)	Pourcentage d'accroissement d'un mois sur l'autre.	Indice des prix de gros.	Indice du change.
1er semestre 1922 .	141	»	»	100	100
30 juin — .	179	»	»	133	140
31 juillet — .	201	+ 22	+ 12 p. 100	204	276
31 août — .	251	+ 50	+ 25 p. 100	425	472
30 septembre — .	330	+ 79	+ 31 p. 100	631	754
31 octobre — .	483	+ 153	+ 46 p. 100	1 380	2 188
30 novembre — .	768	+ 285	+ 59 p. 100	2 444	2 613
31 décembre — .	1 293	+ 525	+ 68 p. 100	2 999	3 007
31 janvier 1923 . .	1 997	+ 704	+ 54 p. 100	10 451	14 006
28 février — . .	3 526	+ 1 529	+ 77 p. 100	9 883	7 913

Dans ces conditions, il était fatal qu'on s'ingéniât à trouver des moyens d'affranchir les affaires des perturbations consécutives à ce désordre, ou au moins à limiter ces perturbations.

C'est l'agriculture qui, la première, semble s'être détournée du mark-papier. Elle a donné au paiement des salaires en nature une extension à laquelle on n'était plus habitué depuis longtemps. L'industrie l'a imitée. Les économats qui, pendant la guerre, s'étaient très développés en vue de fournir aux ouvriers des usines les denrées et objets d'usage courant pour eux et leurs familles ont été maintenus. Dans beaucoup d'entreprises, surtout dans les grandes, l'ouvrier reçoit en nature — en produits d'alimentation, vêtements, choses nécessaires au ménage — la plus grosse partie de son salaire.

A vrai dire, ce n'est pas pour permettre aux ouvriers d'échapper aux conséquences de la dépréciation du mark que cette pratique s'est étendue dans l'industrie. C'est bien plutôt pour faciliter aux employeurs la compression des salaires ou du moins pour qu'ils puissent modérer plus aisément leur ascension tandis que fléchissait le pouvoir d'achat de la monnaie. Elle avait, en outre, l'avantage de lier plus étroi-

tement l'ouvrier à l'entreprise et, en réduisant au minimum sa rémunération en espèces, de rendre la grève plus difficile.

C'est un fait d'expérience : on ne fait la grève qu'avec une caisse bien garnie, car il faut vivre pendant le temps que dure le conflit. Or, comment vivre si on n'a pas de réserves et si on ne reçoit pas de secours d'une caisse de chômage? Mais quelque intention qu'aient eue les patrons en étendant la part du salaire en nature, il est avéré que les ouvriers se sont prêtés à cette extension et qu'ils l'ont même parfois demandée pour se soustraire à l'instabilité du mark.

Chez les producteurs agricoles, on est allé beaucoup plus loin; on ne s'est pas contenté d'abandonner la monnaie mark pour le paiement des salaires, on a repris peu à peu la coutume de traiter sur la base de *forfaits en nature*. Des ventes de terres, et même de domaines, ont été faites, non plus contre de l'argent, mais contre des rentes à fournir en produits du sol ou de la basse-cour.

De là aux *baux de seigle* qui sont venus peu après et aux *rentes de seigle*, il n'y avait qu'un pas. L'adoption d'une *monnaie seigle* a marqué un nouveau progrès. Elle s'est implantée rapidement, comme monnaie de compte, dans la plupart des districts ruraux où se récolte en grand cette céréale. Dans certains centres miniers, en Hanovre et en Westphalie notamment, on a adopté comme unité de mesure des valeurs le *quintal de charbon*.

Ni le seigle ni le charbon ne sont devenus, toutefois, des monnaies effectives. Après comme avant, on a continué de faire les calculs en marks. Mais la somme à payer ou à recevoir n'est plus fixée d'après la valeur du mark; elle l'est d'après le prix, au jour du règlement, de la marchandise choisie comme étalon de valeur. En un mot, *au lieu que ce soit le mark qui serve, comme autrefois, à mesurer la valeur de la marchandise, c'est la marchandise qui est mesure de valeur pour le mark.*

L'usage de ces succédanés s'est implanté surtout depuis l'automne de 1922. On se souvient qu'à ce moment-là, pour faire face à la crise de défiance qui menaçait le mark, l'idée première du gouvernement avait été de créer des obligations d'État à valeur stable. Ces obligations devaient fournir un

aliment aux capitaux peu soucieux de s'investir en titres libellés en marks-papier.

On avait envisagé l'émission de bons du Trésor en *marks-or* garantis par l'encaisse de la Reichsbank pour partie, et pour le surplus, par un fonds de compensation en devises étrangères obtenues soit par voie d'emprunts sur les marchés extérieurs, soit par l'admission de ces devises en paiement des souscriptions. La résistance de la Reichsbank et la chute du Cabinet Wirth ont amené l'abandon de ce projet.

On s'est alors ingénié à trouver autre chose et on en est venu, naturellement, à l'adoption de *valeurs réelles* comme base de calcul pour les transactions et les crédits. *Le besoin a créé l'organe.* Les affaires ne pouvaient s'accommoder de l'incohérence engendrée par l'anarchie monétaire; d'autre part, ni les capitalistes, ni les banques ne voulaient courir les risques résultant de contrats libellés en une monnaie qui se dépréciait sans discontinuer. Le crédit était paralysé; il menaçait de disparaître. C'est ce qui explique le succès très réel qu'ont obtenu les premiers emprunts libellés *en seigle* et *en charbon.*

Les journaux ont beaucoup parlé de ces emprunts au moment de leur émission. Le fait qu'ils étaient approuvés et même souvent garantis par des États particuliers constituait une sorte d'adhésion officielle à l'abandon du mark comme mesure nationale des valeurs.

Le premier a été émis, en novembre dernier, par l'Établissement de crédit de l'État d'Oldenburg (*Staatlische Kreditanstalt*). Il consistait en obligations, de chacune 125 kilogrammes de seigle, remboursables, quatre ans après, par la livraison de 150 kilogrammes de seigle ou leur équivalent en marks-papier. L'excédent représente les intérêts cumulés. Le total de l'emprunt était de 6 000 tonnes de seigle et le souscripteur s'acquittait, en marks-papier, d'après le cours du seigle à la Bourse du Commerce de Berlin. Les intérêts et le remboursement seront calculés sur la base du prix du seigle à l'échéance.

Un emprunt analogue a été fait, peu après, par l'État de Mecklembourg-Schwerin. Ce dernier est à plus longue échéance que le précédent. Il a été émis par l'entremise de la

Banque d'État locale, sous la forme d'obligations « en seigle », de 50 kilogrammes, productives d'un intérêt annuel de 2 kilogrammes et demi de seigle. Son montant total était de 40 000 quintaux. Il doit être amorti avant le 1er janvier 1942.

D'autres émissions du même ordre, mais de moindre importance, ont eu lieu depuis; il n'y a pas intérêt à s'y arrêter, car elles ne présentent aucune caractéristique originale.

Nous signalerons cependant la fondation, à Berlin, avec le concours de la Banque d'État de Prusse et la participation des États de Bade, d'Oldenburg et de Mecklembourg, d'une banque de *rentes de seigle* (*Roggenrentenbank*). Cette banque fait des avances à l'agriculture. Les intérêts et le remboursement de ces avances sont stipulés en seigle ou en marks-papier, sur la base de la valeur du seigle au moment du paiement. Pour se procurer les fonds nécessaires à ces avances, elle émet des « rentes de seigle » sous la forme d'obligations semblables à celles des emprunts dont il est parlé plus haut. Ces obligations sont cotées à la Bourse de Berlin et garanties par des hypothèques sur les propriétés des emprunteurs, lesquelles hypothèques sont également libellées en *seigle*.

C'est sur le même mode qu'ont été conçus les *emprunts charbon* émis dans certains districts miniers. Ainsi, la Société des Usines à gaz de Bade a émis des obligations garanties par l'État de Bade, pour un montant total de 1 100 000 tonnes de charbon westphalien du type dit « *noix de charbon gras flambant* n° 4 ». La souscription, le service des intérêts et l'amortissement du capital s'effectuent en marks-papier, selon le cours du charbon au jour de l'échéance.

Fin février, il était question, dans la presse allemande, d'un emprunt de l'État prussien libellé en *potasse* et dont les conditions devaient être calculées sur la base du prix d'une qualité courante de ce produit. Il ne semble pas qu'on ait l'intention de donner suite à ce projet.

Inutile de multiplier les exemples; ceux que nous venons de rappeler suffisent à donner une idée des moyens auxquels on a eu recours pour échapper aux conséquences du désordre monétaire dès que ce désordre se fut par trop aggravé.

***

Le problème est-il résolu par ces expériences? Ont-elles supprimé les difficultés consécutives à la dépréciation continue du mark et doté les affaires d'une base de calcul vraiment stable? Ce serait beaucoup dire.

Sans doute, les titres des emprunts *seigle* ou *charbon* constituent un étalon des valeurs supérieur au papier-monnaie et qui échappe, du moins en partie, aux réactions du change. Mais ils n'en restent pas moins exposés à de grosses variations. A tout instant, ils peuvent être influencés, soit dans le sens de la hausse, soit dans le sens de la baisse, par divers facteurs n'ayant aucun lien direct avec les fluctuations de la monnaie légale. Toutes choses égales au point de vue de la valeur propre de cette monnaie, — avec laquelle, il ne faut pas l'oublier, les titres sont souscrits et remboursés, — le pouvoir d'achat versé par le souscripteur et celui qu'il récupérera à l'échéance peuvent être sensiblement différents.

L'un et l'autre, en effet, dépendent d'éléments économiques et même politiques, qui échappent aussi bien aux détenteurs des titres qu'aux émetteurs. C'est ainsi que l'approvisionnement, aux deux époques, des marchandises choisies comme base du contrat, peut modifier dans d'assez fortes proportions les conditions de la conversion en marks des unités de « valeur réelle » inscrites sur le titre. Ces conditions peuvent également être modifiées par la politique douanière, par la politique fiscale, par les tentatives de l'État pour réglementer les prix non seulement de ces marchandises, mais d'autres qu'elles peuvent remplacer ou qui pourraient leur être substituées.

Nous avons bien vu, en France, au moment où sévissait le régime réglementaire, l'incidence souvent imprévue de la taxation de certains produits sur l'utilisation et le prix de certains autres.

La stabilité de ces étalons nouveaux est donc très relative. Au fond, les titres «*seigle*» et les titres « *charbon* » sont, comme tous les autres titres, des instruments de spéculation beaucoup plus que des instruments monétaires. Le souscripteur joue, en réalité, la hausse de la marchandise en laquelle sa

créance est libellée et la baisse de la monnaie avec laquelle il souscrit. La banque émettrice et le client qui reçoit de cette banque des avances en marks et qui se reconnaît débiteur d'une certaine quantité de seigle ou de charbon à l'échéance, font une spéculation inverse.

Pour que ces titres puissent être utilisés comme intermédiaires dans les échanges et offrir une certaine stabilité, il faudrait qu'ils eussent toujours comme support effectif ou comme couverture la « valeur réelle » qu'il sont censés représenter. Sinon, qu'est-ce qui garantit qu'ils ne seront pas inconsidérément multipliés et qu'ils n'auront pas, à la longue, le sort des billets de la Reichsbank?

Théoriquement, ces billets représentent une « valeur réelle », le mark-or; valeur très supérieure comme stabilité, au seigle et au charbon. Et cependant ils sont tombés à rien. Pourquoi? Parce que, à partir du moment où ils ont cessé d'être convertibles en or, le frein qui préservait leur quantité de tout accroissement arbitraire a disparu.

Aussi longtemps que le billet peut être converti en la valeur or qu'il représente, son émission se proportionne automatiquement à l'importance des échanges. Dès que la mesure est dépassée et que la circulation est trop abondante, le billet diminue de valeur; son pouvoir d'achat fléchit par rapport aux autres marchandises. Mais, comme il reste intact par rapport à l'or détenu par l'Institut d'émission, l'excédent des billets vient se faire rembourser, et ainsi le volume de la circulation diminue. Ces demandes de remboursement contre de l'or, qui est ensuite exporté ou employé aux usages industriels, se poursuivent jusqu'à ce que soit rétabli l'équilibre entre la quantité de monnaie circulante et les besoins des transactions.

Les titres « *seigle* » et les titres « *charbon* » pourraient, quoique à un degré moindre que les billets convertibles en or, offrir un avantage du même ordre. Mais ce serait à la condition d'être de véritables « *warrants* » donnant aux porteurs la faculté d'opter, à tout instant, pour la livraison effective de la marchandise en laquelle ils sont libellés. Dans ce cas, la moindre diminution de valeur consécutive à une trop forte augmentation du nombre de ces titres, déterminerait

l'échange d'une partie contre le produit représenté; ainsi diminuerait la quantité de monnaie « *seigle* » ou « *charbon* » en circulation, tandis qu'augmenterait l'offre effective des produits correspondants.

Une telle possibilité d'échange n'a pas été prévue pour les obligations des emprunts dont nous avons dit, plus haut, les conditions. L'ajustement automatique ne peut donc se faire.

La nature de ces obligations ne diffère pas beaucoup de celle de nos assignats de la période révolutionnaire. Eux aussi étaient, à l'origine, des obligations de dettes portant intérêt et garanties par des propriétés foncières et immobilières. On avoulu en faire une monnaie « *valeur réelle* »; on sait ce qu'il en advint.

Plusieurs économistes allemands ont signalé le danger, dès l'apparition de ces succédanés monétaires. C'est probablement la raison pour laquelle ce mouvement est resté une expérience de transition, qui a permis d'attendre le moment où la force des choses allait obliger les pouvoirs publics à renoncer, *en fait*, aux ordonnances de restriction destinées à empêcher la *fuite devant le mark*.

Peu à peu, et en dépit de ces ordonnances, on est revenu au *mark-or*. Aujourd'hui, la très grande majorité des transactions se fait sur cette base. Pratiquement, ce sont les monnaies à valeur stable d'autres pays : le dollar, la livre sterling, le florin, qui servent aux paiements pour les transactions importantes. Lorsque ces monnaies ne peuvent pas être substituées effectivement à la monnaie nationale et que les échanges continuent à se chiffrer en marks — ce qui est le cas pour le petit commerce — les prix sont néanmoins ajustés instinctivement sur le taux de change du dollar.

Les banques, s'abritant derrière les interdictions officielles, ont résisté autant qu'elles l'ont pu à l'adoption des mêmes usages. Installées dans la dépréciation, elles ne se souciaient guère d'abandonner les profits que leur procurait l'exploitation de l'avilissement progressif du mark. Cependant, elles ont dû céder à la pression de la clientèle. Les établissements qui ouvrent des comptes courants et des crédits en marks-or se font de plus en plus nombreux. Mais, leurs conditions

sont très variables, leur manière d'opérer différente et il en résulte, dans les règlements entre commerçants n'ayant pas leur compte dans la même banque, certaines complications qui sont une gêne.

Dans le but d'obtenir un maximum d'uniformité, l'*Association Centrale du Commerce de gros* a adressé une pétition au ministre de l'Économie Nationale du Reich. Elle lui demande d'abord de sanctionner l'introduction du mark-or dans les opérations de compte courant et, en même temps, d'autoriser la création d'effets de commerce libellés également en marks-or. Cette pétition était accompagnée d'un exposé des motifs très circonstancié indiquant les difficultés que l'instabilité monétaire crée dans les relations commerciales et les expédients auxquels les personnes engagées dans les affaires sont contraintes de recourir pour réduire le plus possible les risques découlant de cette instabilité.

Afin de donner une portée plus générale aux méthodes comptables dont elle préconise l'emploi, elle émettait le vœu suivant :

1° que la Reichsbank se déclare disposée à tenir les comptes libellés en marks-or, des maisons ou entreprises légalement enregistrées au Tribunal de commerce, de la même façon qu'elle tient, actuellement, ces comptes courants libellés en marks-papier;

2° sous réserve de dispositions plus précises, que l'approvisionnement de ces comptes en marks-or puisse être fait indistinctement par le versement d'or monnayé, par le versement de devises ou par le versement de marks-papier pris au cours de la Bourse du jour qui suivra ledit versement;

3° que la disposition des crédits en marks-or soit possible par virement d'un compte à un autre ou par remboursement, après avis donné la veille et au cours de la Bourse le jour suivant celui de l'avis;

4° que le taux de conversion du mark-or, en l'absence d'une cote officielle du cours de l'or en Allemagne, soit provisoirement fixé au moyen du cours d'une monnaie étrangère stable qui, vu les conditions existantes, serait celle des États-Unis.

L'Association Centrale du Commerce de gros proposait cette mesure afin de « débarrasser peu à peu les transactions

intérieures des instruments de paiement étrangers et de faire abandonner la coutume d'établir les factures sur la base d'une monnaie étrangère ». Ces pratiques n'auraient plus leur raison d'être dès lors que chacun aurait la possibilité de se procurer facilement des couvertures en marks-or. Au surplus, l'opération qui consiste « pour des dizaines de milliers d'industriels et de commerçants à se procurer des devises afin d'assurer leurs paiements, à l'intérieur, sur une base stable, serait localisée à la Reichsbank et dans les banques privées qui, seules, auraient à garantir leurs obligations contractées en marks-or ». Il en résulterait un allégement des besoins de change.

A la vérité, cette pétition avait surtout pour but, comme nous l'avons dit plus haut, d'amener les pouvoirs publics à consacrer un état de fait qui tend de plus en plus à se généraliser et, d'autre part, en obtenant la participation de la Reichsbank au mouvement, de régulariser et d'uniformiser les conditions des banques pour ces opérations encore officiellement interdites. Enfin, comme contre-partie et à côté des crédits en marks-or, on espérait bien accréditer l'usage des *effets de commerce libellés en marks-or* et obtenir de la Reichsbank qu'elle renonce au principe de n'escompter que des traites libellées en marks-papier.

Dans une deuxième requête, qui date du 20 janvier, il semble que l'*Association* ait quelque peu modifié son point de vue, du moins en ce qui concerne le rôle dévolu à la Reichsbank pour seconder cette évolution.

Elle paraît moins tenir à ce que l'Institut d'émission, dont l'activité « *est liée trop étroitement au déficit du Reich* », soit l'organe centralisateur des opérations en « *marks consolidés* ». Elle envisagerait comme plus opportun de confier cet office, de même que la mobilisation des traites libellées en marks-or, à une banque spéciale à créer avec le concours de la Reichsbank, de certains cercles étrangers et de collectivités économiques privées. La Reichsbank mettrait son organisation à la disposition de la nouvelle banque *et devrait renoncer à continuer l'escompte des effets en marks-papier* de façon à supprimer l'inflation de billets de banque qui en résulte

L'opposition faite à ces projets a été naturellement très vive. On leur reproche de bouleverser tout le système moné-

taire et de crédit, d'exposer l'économie allemande à des troubles plus graves encore que ceux dont on prétend la préserver, de vouloir enfin précipiter une transformation qui s'opérera avec le temps, mais qu'il paraît préférable d'ajourner encore.

La *Gazette de Francfort*, qui a longuement commenté ces propositions dans plusieurs articles, s'efforce de mettre l'opinion publique en garde contre l'attirance que présenterait, à certains points de vue, l'exécution de ces projets :

Les comptes en marks-or, écrit-elle, seraient, en réalité, des comptes en dollars habillés à l'allemande. On ne peut nier que des milieux importants de l'économie aient déjà adopté le calcul en dollars. La question qui se pose est uniquement de savoir si l'on doit précipiter ce mouvement, *qu'on ne peut plus arrêter*, par l'introduction officielle des calculs en marks-or. Si ce pas est franchi, le calcul en marks-or ne s'arrêtera pas au commerce de gros ; il entrera également dans les usages du commerce de détail et dans les paiements d'appointements et de salaires. C'est un bouleversement général qui amènerait rapidement, sans doute, les prix intérieurs au niveau et même au-dessus du niveau des prix du marché mondial, comme cela s'est produit en Autriche. Ce résultat présente des dangers de graves crises économiques et sociales.

Il n'est pas douteux que le programme de l'*Association Centrale du Commerce de gros allemand* heurte des intérêts puissants, qui ne sont guère pressés de voir aboutir une évolution dont les résultats iraient à l'encontre de leurs combinaisons économiques et politiques. Ce que ces intérêts paraissent redouter aussi, c'est que l'emploi généralisé du mark-or dans les paiements et contrats n'amène assez vite l'application de la même unité de mesure pour la détermination des impôts. On sait quel parti la grande industrie a su retirer, jusqu'à présent, de l'avilissement continu du mark-papier. Il est naturel qu'elle résiste pour que soient maintenus des errements monétaires qui lui furent si profitables.

L'évolution à laquelle elle cherche à s'opposer n'en poursuit pas moins ses étapes, sous la poussée désormais irrésistible des besoins et d'une opinion publique de plus en plus éclairée par les déboires que lui vaut le régime actuel.

Comme nous le notions au début, le Gouvernement vient d'être, à son tour, obligé de sacrifier à ces tendances. 'émission d'un emprunt de 200 millions de marks-or,

garanti par la Reichsbank, n'est probablement que la préface d'un abandon plus ou moins proche du mark-papier.

La presse allemande n'a pas manqué de le constater, bien que rien, dans les travaux préparatoires de cette émission, n'ait laissé percer les véritables intentions du Gouvernement.

Dans son numéro du 24 février, la *Gazette de Francfort* écrivait :

> Cet emprunt or doit être considéré, non seulement au point de vue de l'augmentation du fonds de résistance contre la spéculation des devises, mais aussi au point de vue des moyens qu'il est susceptible d'offrir pour la réalisation éventuelle de l'assainissement monétaire.

Dans le *Berliner Tageblatt* du 21 février, F. Pinner écrivait également :

> Il y a lieu de regretter que le communiqué officiel de l'emprunt or ait indiqué l'action sur le cours des changes comme étant le seul but de cet emprunt. Il aurait été extrêmement désirable et utile de fournir, en même temps, des indications sur les possibilités qu'il peut offrir pour l'assainissement et l'épuration intérieurs des valeurs, possibilités qui s'ouvrent, pour la première fois, d'une façon concrète avec cette opération. Mais peu importe que cette considération soit ou ne soit pas mentionnée dans le communiqué; elle existe, elle continuera d'agir et elle ne se laissera plus écarter de notre régime monétaire. Saluons donc avec satisfaction le pas décisif qui est accompli actuellement.

Nous continuerons de suivre cette évolution dans ses manifestations essentielles et de noter ses résultats. Elle ne nous intéresse pas seulement d'un point de vue académique. Nous sommes créanciers de l'Allemagne et tout ce qui est de nature à ramener un peu d'ordre dans l'économie allemande est de nature aussi à réagir favorablement sur notre créance. Pour aujourd'hui, nous nous en tiendrons à cet exposé rétrospectif. Il montre bien qu'en réalité la force des choses finit toujours par triompher de la résistance des hommes et de l'ignorance inconsciente ou voulue des gouvernements.

JULES DECAMPS

LES JEUX D'ARIEL

C'est une chose très amusante, à mon goût, que de regarder le spectacle de la rue et d'en feuilleter les diverses images. On trouve toujours beaucoup à apprendre, sur les apparences livrées à tous. Je me trouvais dehors, l'autre matin, avec mes deux compagnons ordinaires, M. d'Autrefois et l'Observateur; il faisait beau, c'était un de ces jours partagés où la fraîcheur de l'hiver semble couler dans la lumière du printemps. Les vitres des maisons échangaient gaiement leurs signaux; le trottoir où nous avancions était bordé de petites voitures chargées de légumes. Les personnages qui peuplaient ce marché n'étaient pas indignes d'attention. La comédie que donnent à qui les regarde ceux qu'on appelle les petites gens est souvent plaisante. Le malheur est qu'ils n'ont guère été décrits qu'avec l'inepte épaisseur du naturalisme, alors qu'au contraire, ce devrait être un des jeux d'Ariel, de descendre curieusement parmi leurs histoires et leurs intrigues. Dans la scène qui m'était offerte, je remarquai d'abord les marchands. Ils sont restés à l'ancienne mode. Hommes sanguins, femmes masculines, un reflet d'oranges fardant encore leurs joues rubicondes, un bonnet enfoncé jusqu'aux oreilles, le corps empaqueté et engoncé dans les tricots, ils faisaient, de leurs bras gênés, des gestes de crabes, buvaient des rogommes, lançaient des plaisanteries égrillardes. Mais, autour d'eux, le peuple des bonnes était bien différent. Juchées sur de hauts talons, avec des manteaux prétentieux, des bijoux et des bas à jour, elles penchaient de faux airs mondains sur les salades et sur les endives. Beaucoup avaient les cheveux teints, d'autres renon-

çaient à cette coquetterie et l'on voyait se perdre dans leur chevelure rembrunie une dernière mèche blonde, comme une flamme s'éteint dans de la fumée. Leurs visages, où se reflétaient des expressions venues d'ailleurs, des mines mal comprises, des nostalgies imitées plutôt qu'elles n'étaient ressenties, faisaient penser à ces éditions populaires qu'on fait des romans célèbres, quand ils sont tombés dans le domaine public, et, en regardant plus d'une d'entre elles, j'avais à peu près la même impression que si j'avais lu un exemplaire de *Madame Bovary* imprimé sur du papier à chandelles. Dans leurs groupes se mêlaient quelques hommes à mine de petits bourgeois, avec des manteaux au col de fourrure, emmitouflés dans des cache-nez : c'étaient les cuisiniers, qui sont frileux, étant les gens des fourneaux.

D'autres hommes passaient sans hâte sur le trottoir, ceux-là, robustes, râblés, l'air satisfait, causant avec importance. C'étaient des chauffeurs qui se rendaient à leur garage. Parmi les individus qui composent une société, on reconnaît au premier coup d'œil, à je ne sais quoi de plus étoffé, ceux qui y sont bien établis et y vivent dans des conditions profitables; il est certain que ceux-là montraient une tout autre mine que ce qui nous reste d'intellectuels. Couverts de pardessus d'un drap roide et fort, qui tombait à pic comme une muraille, ils avaient le teint fleuri, la figure pleine, mais ce qu'ils présentaient aux yeux de plus ostensible, c'était leur moustache. On a beaucoup discuté sur la place du corps où l'âme est logée. Pour les chauffeurs, cela ne fait pas question : leur âme réside dans leurs moustaches. Certaines, courtes et retroussées au petit fer, avaient un tel air de solidité qu'on croyait voir des crochets par où l'on aurait pu suspendre tout le personnage. Mais la plupart, lustrées, fournies, abondantes, paraissaient jaillir avec d'autant plus de force qu'elles avaient été contenues et refoulées plus longtemps et, enfin libres, elles ressemblaient à de grandes eaux.

Cependant, si l'on écoutait les propos que ces chauffeurs échangaient, on s'apercevait que cette superbe espèce est très délicate. Ils craignent la pluie, le vent, la fraîcheur nocturne; ils parlent des montées avec fatigue et comme si c'étaient eux qui tiraient leurs voitures. Tandis qu'ils jetaient, en pas-

sant, des regards négligents sur les acheteuses groupées autour des amas de légumes, en face, dans leurs boutiques ouvertes, parmi leurs étiquettes exorbitantes, les garçons bouchers attendaient les pratiques avec une fatuité tranquille et superlative. Pour eux, ce n'est point la moustache qui les distingue, mais la chevelure. Ils étaient, presque tous, admirablement coiffés. Une boucherie, surtout, présentait un superbe aspect. Ceux qui la tiennent ont été condamnés deux fois pour spéculation illicite. C'est dire que la réputation en est solidement établie : elle ne désemplit pas. L'Observateur, qui est morose, prétend qu'il suffit d'un pareil exemple pour apprendre que la bourgeoisie française est une classe qui se plaît à être grugée et qui ne sait pas se défendre. Mais moi, qui m'arrête aux apparences, j'avoue que ce spectacle enchantait mes yeux. La boucherie est établie au coin d'une rue. Entre les deux salles qu'elle occupe, deux femmes trônaient, à la caisse, indifférentes dans le brouhaha, le bracelet-montre serré au poignet. L'une décrochait à chaque instant l'appareil téléphonique posé près d'elle pour répondre aux demandes dont on la pressait. Des rangées d'agneaux, pendant au-dessus des têtes, faisaient une frise d'un blanc délicat, relevé de touches roses, tandis que de magnifiques bœufs ouverts, appuyés au mur, ressemblaient à de grands baldaquins Louis XIV. On comprend que les bonnes aiment à se rassembler en un pareil lieu; les plus jeunes, debout, attendaient qu'on les servît, tout en souriant aux galanteries dont les garçons bouchers agrémentent leur travail; deux autres garçons, presque enfants, et l'air plus modeste, faisaient, dans cette réunion, figure de pages. Les cuisinières prenaient place sur des bancs préparés pour elles et là, dans cette sorte de salon de viandes, elles se racontaient avec une émulation généreuse les derniers avantages qu'elles avaient conquis, les dernières victoires qu'elles avaient remportées sur cette race vouée à toutes les défaites, et que, par ironie, on appelle encore les maîtres.

***

Nous allions et je laissais mes amis causer entre eux. L'Observateur parlait de la question des domestiques, prétendant

qu'on n'en trouvera bientôt plus et que cela est fort logique, car on a changé toutes les idées qui permettaient d'en avoir. Pour moi, le caractère plaisant du spectacle m'inclinait à l'indulgence. Sans nier à mes compagnons la confusion des apparences montrées à nos yeux, je leur dis qu'il y avait dans cette espèce de carnaval social quelque chose d'absurde et de charmant; en regardant ce petit marché, où les bonnes faisaient leurs emplettes en souliers vernis et en bas de soie, il me semblait avoir sous les yeux le premier acte d'un opéra-comique et je m'attendais presque que l'une d'elles, rejetant les viles salades qu'elle avait feint de marchander, se mit soudain à chanter. Comme je parlais ainsi, une voiture de blanchisseur s'arrêta près de nous. Une grande fille en descendit d'un saut, blonde, assez belle, avec des souliers élégants, une jupe courte, une blouse de soie verte, et ayant pris un amas de linge, elle s'en alla en emportant ce paquet sur son dos, et le soleil sur sa chevelure.

— Regardez, demandai-je à mes amis; cela n'a pas l'air vrai. N'est-ce pas joli?

M. d'Autrefois me répondit que ce qui l'empêchait de partager mon illusion, c'était la maussaderie des visages, et je dus avouer qu'il avait raison. Parmi ces jeunes servantes, presque aucune n'avait l'air riant. Une d'elles s'en allait d'un pas saccadé, avec son filet bourré de légumes, mais, au-dessus, son visage couvert de poudre, dur et fermé comme celui d'une sorte de sphinx vulgaire, semblait répudier, détester sa condition. L'Observateur, qui est plein d'histoires sur les gens de toutes les classes, nous dit que jamais les femmes qui servent chez les autres n'ont été plus avantagées ni moins satisfaites. La facilité même qu'elles ont d'obtenir tout ce qu'elles veulent finit par les jeter dans un état de révolte maussade et capricieuse où elles ne savent plus que demander. Leur vie gâchée devient alors comme la copie dérisoire de celle des gens qui n'ont que de l'argent et que rien n'attache à une existence noble ou utile. L'ancienne comédie avait bien raison de faire des serviteurs la parodie de leurs maîtres. Tandis que cette correspondance s'établit entre les extrêmes, tout le sérieux est dans la classe intermédiaire : mais celle-ci ne trouve plus de domestiques qui soient dignes d'elle.

L'Observateur parlait ainsi, quand M. d'Autrefois nous arrêta. Dans une boutique dont on avait retiré l'étalage, une jeune vendeuse nettoyait du dedans la glace de la devanture. Elle était coiffée avec recherche, habillée avec la même élégance mince et fragile que nous avions déjà vue à tant d'autres femmes; la pendeloque d'un collier brimbalait sur sa poitrine; à genoux, elle frottait la glace brillante, mais au lieu de la saine et honnête expression d'effort que ce travail aurait dû faire paraître sur ses traits, on y voyait une petit moue si chagrine et si offensée que nous ne pûmes nous empêcher de rire. Elle semblait moins s'acquitter de la besogne dont on l'avait chargée, que repousser loin de sa figure d'infante le chiffon injurieux qu'on avait mis entre ses mains.

— C'est une petite remarque que j'ai faite, dit doucement M. d'Autrefois, que les visages n'accompagnent plus les travaux.

***

Nous poursuivions notre promenade, en regardant parfois les boutiques. Il était impossible de n'être pas frappé du nombre des magasins de fourrures. Nous nous arrêtâmes devant l'un d'eux. Des dépouilles diverses y pendaient, ornées de noms singuliers, fatiguées et roussies par la teinture, et un gros chat vivant, pelotonné, plaisait, parmi toutes ces toisons suspectes, par son pelage authentique. « Vous pensez bien, nous dit M. d'Autrefois, que si les boutiques de ce genre ont tellement augmenté, ce n'est pas qu'on soit devenu plus frileux; c'est que la fourrure, comme le bas de soie, a pris l'importance d'un emblème social. Ce sont des magasins achalandés par la vanité. » En effet, parmi les femmes qui passaient, il n'en était presque aucune sans une fourrure. Elles avançaient dans leurs robes courtes, d'un air décidé, comme pleines d'elles-mêmes, et les plus jeunes et les plus jolies semblaient annoncer le printemps. Alors, parmi elles, nous vîmes venir à nous une religieuse. Elle allait paisiblement, vêtue de drap gris, le visage comme retiré au fond de sa coiffe blanche, une grande guimpe, du blanc le plus pur, croisée sur sa poitrine. Sa jupe longue retombait à plis graves et régu-

liers. Je ne puis dire combien ce costume me parut beau. Choisi tout d'abord pour son humilité, il prenait un aspect de dignité, de noblesse, presque de grandeur. Il n'avait été imposé à celle qui le portait que pour lui donner à jamais l'apparence d'une servante, et maintenant, au contraire, par un étrange retour, c'était, de toutes les femmes qui passaient là, celle qui avait le plus l'air d'une dame.

***

Nous étions arrivés aux abords d'un grand magasin, de ceux qui tiennent une immense place. J'aime assez à m'y promener; les lieux qui concentrent beaucoup de désirs ne sont jamais sans une espèce de poésie. Avec les gares, et les *music-hall*, ces vastes bazars sont parmi les endroits les plus parlants de la vie moderne. Tandis que nous longions les étalages, où je n'avais encore rien remarqué, M. d'Autrefois me montra, derrière une glace brillante, des mannequins sur lesquels on avait drapé les robes nouvelles. Ce n'étaient que des femmes découpées dans une planche, et dont la tête était peinte. — « Quel changement, me dit-il en riant, quelle révolution dans l'esthétique, quand je pense aux mannequins rebondis qu'on employait de mon temps! » Nous entrâmes. Il y avait partout des choses tentantes, brillantes, avec cette minceur moderne, ce quelque chose d'uniquement apparent et illusoire, qui fait qu'au premier coup d'œil, on sait que, parmi tant d'objets, il n'en est point un seul de vraiment somptueux, de sincèrement magnifique. On retrouvait là toutes les influences qui touchent notre temps. Celle de l'Asie n'était pas la moins marquée. Des coussins, des divans parlaient de la Perse, des meubles peinturlurés d'une couleur qui prétendait imiter la laque, rappelaient la Chine et il y avait quelque chose de bizarre et presque de comique, à voir la plus inquiète et la plus publique de toutes les époques emprunter leur décor à celles qui furent les plus réservées, les plus secrètes et les plus calmées. Une invasion de femmes se répandait dans ces galeries. Appelées par tout ce qu'elles apercevaient, irritées de mille désirs, elles plongeaient dans les tas d'étoffes des doigts un peu fiévreux, comme ceux

des joueurs. Ce qu'on venait chercher là, ce n'étaient pas des habits durables, des objets solides. Dans la perpétuelle improvisation de la vie moderne, une chose solide déplairait presque, elle interdirait le changement, elle ennuierait déjà en grevant l'avenir. Ces magasins prodiguent à tous l'illusion trompeuse du luxe. Chacun y vient acheter l'apparence de ce qu'il n'est point. Tandis que je regardais le spectacle qu'ils m'offraient, mes amis firent plusieurs emplettes. Les vendeurs, pour la plupart, montraient encore l'air d'empressement qui leur était recommandé autrefois. Mais les vendeuses suivaient une mode plus récente. Elles erraient le long des comptoirs comme des sultanes sans emploi, elles laissaient leurs bras traîner sur les choses, et leur visage distrait, insensible, se désintéressait de leur besogne. Quelques-unes avaient encore une physionomie alerte et délurée, mais cette expression semblait dater déjà d'un autre temps et je me suis vraiment rendu compte qu'il n'y a maintenant rien de si suranné, pour une femme, qu'une figure vive et qu'un nez en l'air. M. d'Autrefois, ayant affaire à une vendeuse qui était une assez belle personne, et trouvant l'occasion de lui faire un compliment, ne manqua point de le lui adresser. Elle lui jeta un brusque coup d'œil, comme pour se rendre compte des intentions de ce vieillard, puis, n'ayant vu que le courtois et fin visage, elle sourit légèrement et, comme une plante que le vent balance de côté et d'autre, elle parut incliner alors vers une expression plus aimable et plus délicate. Mais cela ne dura qu'un instant; elle revint à son air d'ennui. C'est un des traits les plus touchants de mon vieil ami que, dès qu'il y voit le moindre jour, il traite les gens que le hasard lui fait rencontrer avec une politesse plus engageante, comme pour voir s'ils sont capables d'entretenir avec lui ces rapports plus nobles et plus libéraux sans lesquels la vie ne lui paraît pas humaine.

***

Comme l'heure en était venue, nous entrâmes dans un restaurant assez réputé, pour y déjeuner. Un petit orchestre y faisait la guerre à la conversation, et alors que tant de

gens ne s'acquittent plus de leur métier qu'avec une activité molle et détendue, il n'est que juste de reconnaître que ces musiciens mettaient à pratiquer le leur un zèle et un entrain remarquables. Dans l'intervalle du bruit qu'ils faisaient, mes deux amis causaient encore. Il s'agissait de la politesse et il n'est guère de sujet sur lequel M. d'Autrefois soit plus agréable à entendre. Elle est, à ses yeux, l'art même de vivre. Il la vante de servir à rapprocher les hommes les plus éloignés, en dépit des différences de conditions et de races, et il ne la loue pas moins de ce qu'elle nous permet de maintenir à distance les gens qui nous fâchent, en empêchant cette horrible cordialité immédiate, qui fait des intimes, avant même qu'il y ait des amis. Il assure qu'elle affine encore le caractère des hommes exceptionnels, mais que son plus beau succès est de rendre agréables les gens médiocres, grâce au vernis dont elle les couvre et qui nous sépare de leur naturel. L'Observateur élevait quelques objections, mais je crois que c'était surtout dans l'intention de faire parler davantage notre vieil ami. Il remarquait que, dans les époques où les mœurs sont très polies, elles sont presque toujours aussi très corrompues, et que les sentiments les plus laids, l'égoïsme le plus sec, se sont souvent cachés sous des manières exquises. A quoi M. d'Autrefois répondit excellemment que les gens grossiers n'en sont pas plus francs et qu'il est même fort commun de voir la grossièreté et la fausseté réunies. Il ajouta que le principe de la politesse restait noble, puisque c'était, chez le plus fort, la volonté de ne pas user de tout son avantage, et de se borner au profit d'autrui. Il soutint que la politesse, bien mieux que les façons égalitaires, protège les inférieurs. Il la mit enfin à sa vraie place, entre l'esthétique et la morale, entre l'action et la danse. Il conclut qu'alors même qu'elle ne ferait que couvrir et déguiser la laideur humaine, elle n'en aurait pas moins de prix, car rien n'est si important que les apparences. Ce sont, dans la vie sociale, les seules réalités que nous connaissions; elles font de la réunion des hommes un spectacle noble ou commun, obscène ou flatteur. Il faut beaucoup tenir aux apparences.

Je l'écoutais, non sans plaisir, et, quand il eut dit, il fallut convenir que la politesse aussi est une de ces choses qui se

perdent. Elle est incompatible avec l'esprit du monde moderne. D'abord elle demande une vie moins pressée, où les hommes puissent perdre un peu de temps à se rendre agréables les uns aux autres. Elle ne saurait non plus s'accommoder d'une concurrence aussi âpre. Quand il n'est plus question pour chacun que de s'assurer à tout prix les moyens de vivre, le temps des égards et des révérences est passé. Il arrive même, alors, que se créent de nouvelles modes, de nouveaux prestiges : dans un monde aussi primitif, c'est un sujet d'orgueil que d'avoir les manières de la force et ceux mêmes qui ne sont point brutaux essayent d'en prendre les airs. Mais les anciennes façons, tout abandonnées qu'elles sont, touchent encore parfois le cœur de l'homme moderne. Il sent revivre en lui l'esprit de ses pères, il a un mouvement de politesse involontaire, et admire, malgré lui, combien ces manières d'autrefois rendaient la vie plus légère. Ainsi tiraillé par des affectations contraires, on dirait que l'homme d'aujourd'hui marche au milieu d'une étrange rue : d'un côté se dressent tous les palais du passé, celui de la politesse, celui de la bonne grâce, celui du loisir, avec leur architecture pompeuse ou galante, leurs balcons, leurs fenêtres aux guirlandes de pierre; de l'autre côté s'ouvrent les grottes et les cavernes des premiers âges, quand l'être humain ne s'était pas encore fait une gloire de surmonter son propre animal. L'homme moderne se rapproche parfois de la caverne et se croit fort, parce qu'il redevient grossier; mais parfois aussi, il revient vers les palais désertés, aperçoit les salles profondes, les lambris festonnés d'or, les lustres suspendus entre les miroirs souriants, et alors l'enchantement des anciennes mœurs l'atteint et l'attire encore. Telles sont les vicissitudes de cet hésitant.

Tandis que nous causions ainsi, je regardais autour de moi. Je remarquai d'abord que l'endroit où nous étions n'avait plus rien de français : la plupart de ceux qui s'y trouvaient appartenaient à cette immense nation confuse des gens à bon change; ils paraissaient assez insensibles aux finesses de la bonne cuisine, et ce qui les avertissait qu'ils faisaient un bon déjeuner, c'était surtout, je pense, le prix qu'ils payaient. Des Anglo-Saxons mettaient çà et là leur présence sans mystère. On apercevait, cependant, quelques gens

d'ici. Des hommes politiques riaient trop fort, parlaient trop haut, débordaient d'eux-mêmes. A une autre table, et tout près de nous, une dame d'âge et une jeune retinrent mon attention. Il était visible qu'elles étaient parentes, attachées aux mêmes intérêts, et cependant le contraste qu'elles faisaient était si marqué qu'on avait peine à concevoir qu'elles appartinssent à la même famille. La vieille, bourgeoise et cossue, était, dans son apparence, toute sociale. Ses parures mêmes semblaient moins faites pour l'orner que pour signaler le degré d'aisance où elle était parvenue. Avec ses frisons, sa toque à aigrette, sa fourrure, son assurance, elle avait cet air un peu hospodar de certaines vieilles dames. Un diamant brillait à son doigt d'un robuste éclat. La jeune, au contraire, l'air absent, l'œil allongé comme une feuille, rappelait par son aspect sans relief les mannequins que nous avions vus le matin. Elle ressemblait à une Persane sans parfum, et il y avait dans toute sa tenue quelque chose de vague, de presque flottant. La vieille dame déjeunait solidement, avec un plaisir évident; la jeune condescendait à se nourrir. J'entendais quelques-uns de leurs propos. La vieille dame avait des opinions, intervenait, tranchait, disait : *Je*. La jeune disait : *on*, ou *ça*. « Ça se fait, ça se porte, » prononçait-elle avec indifférence.

Quant aux visages des hommes, la plupart n'allaient point jusqu'à exprimer un caractère, mais manifestaient seulement la prospérité et l'importance de chacun. Je n'en trouvai pas un qui fût comparable à celui de mon vieil ami, à sa physionomie fine et nerveuse. Aussi, émerveillé et presque attendri à l'idée de tout ce qu'il représente, tandis que, parmi tant de dialogues plats et vulgaires, il faisait briller les feux d'une vraie conversation, moi, comme un dessinateur qui se cache, pour crayonner dans le creux de sa main, je me mis, en moi-même, à faire son portrait.

M. d'Autrefois est le type excellent d'une certaine espèce de Français choisis, dont le nombre ne cesse de diminuer. J'ai connu plusieurs vieillards qui avaient à peu près les mêmes manières, et il ne diffère d'eux que par une pénétration d'esprit qui lui est propre, mais qu'il a mis son art à dissimuler, de sorte que c'est à peine si elle a déplu parfois aux gens de son

monde. Pour donner une idée de sa nature, je dirai qu'il ne peut avoir de plaisir ni de sentiment un peu vif sans que son esprit s'y intéresse. S'il aime la bonne chère, c'est qu'aucun raffinement ne lui est étranger, ni indifférent, mais la gourmandise lui apparaît surtout comme un moyen de purifier et d'ennoblir l'appétit. S'il apprécie les vins remarquables, c'est parce que ces hautains personnages montent tout de suite allumer des fêtes dans nos idées. Il a le goût d'étudier les caractères et il y excelle. Mais tout ce qu'il a de finesse ne sert qu'à couvrir et à préserver une dernière crédulité, une naïveté précieuse, qui fait que les années ne l'ont pas vieilli, et qu'il pourra, jusqu'à sa mort, être enthousiaste, c'est-à-dire amoureux. Je suis sûr qu'il est très bon et très tendre, mais il regarderait comme une infamie de s'en donner l'apparence; il aimerait mieux, sans nul doute, passer pour sec et même pour méchant, et, goûtant ainsi le plaisir aristocratique d'être méconnu, se réjouir de voir ses bonnes qualités bien abritées par sa mauvaise réputation. Il a l'esprit visible et le cœur secret; il cache en lui l'amoureux pour ne montrer que l'amateur. Une existence grossière le rebute surtout parce qu'elle est plate. Il n'aime pas à vivre loin de sa conscience. Ce qu'il préfère, dans les sentiments, c'est cette complication sans désordre qui donne lieu aux tragédies de Racine et aux comédies de Marivaux. Tel qu'il est et que sont les autres, il n'y a plus guère que sa bibliothèque qui soit, pour lui, de bonne compagnie. Il n'est point assez poète pour aimer la nature toute seule. Elle n'a dû compter pour lui qu'à de certains moments où il était hors de soi et, comme le duc de Nemours, dans la *Princesse de Clèves*, il lui fallut sans doute être éperdu d'amour pour aller promener son divin chagrin sous les saules.

Tel est, à peu près, M. d'Autrefois. Je l'ai peint avec complaisance. Je voudrais que ce portrait aidât mes lecteurs à se figurer ce qu'a pu être un certain type d'homme, dans ce pays de France qui est aussi celui des grands vins, des horizons subtils et des lointaines villes bleues.

ABEL BONNARD

L'ALLEMAGNE

ET

LES TENTATIVES DE PAIX

L'Allemagne commence à s'apercevoir que sa résistance est vaine et elle cherche à négocier. Mais elle ne fait encore rien de ce qui est nécessaire pour aboutir à une négociation véritable. Tels sont les deux faits qui dominent aujourd'hui la situation internationale. La manœuvre allemande fait penser à celle qu'elle tentait en 1917, alors qu'elle sentait déjà la guerre perdue : elle consiste à obtenir un compromis pour éviter une capitulation et les conséquences d'une défaite caractérisée. L'Allemagne remplit le monde du bruit de ses négociations, et pendant ce temps les sabotages, les agressions, les preuves multiples de la mauvaise foi et de la résistance peuvent être notés chaque jour dans la région rhénane. C'est pourquoi l'agitation présente de l'Allemagne est intéressante surtout comme signe de l'état réel du Reich et comme marque annonciatrice de sa faiblesse. Mais dans les conditions où elle se poursuit, elle ne peut mener à rien. La Belgique et la France ont pris soin de faire connaître au monde entier, lors de la récente conférence de Bruxelles, leurs résolutions : elles continueront leur action jusqu'à ce que l'Allemagne cède, et quand l'Allemagne aura cédé, elles évacueront la Ruhr par étapes et seulement lorsque les conditions imposées seront suivies d'exécution. Le problème est ainsi

nettement défini, et les Allemands savent à quoi ils s'exposent : ils ont leur sort entre leurs mains. Ils commencent de comprendre : mais ils se refusent encore à l'évidence, et ils essaient de tourner les événements. Les Alliés sauront attendre l'heure inévitable où l'Allemagne devra s'incliner.

***

Les preuves de l'état d'esprit encore confus de l'Allemagne nous sont fournies avec abondance par les témoins qui sont sur place, en particulier par les Anglais. Le correspondant de Berlin du *Times* donne des impressions curieuses, peut-être cependant encore un peu superficielles et prématurées. « Les Allemands sont moins fermes », écrivait-il en tête de son article, et s'il démentait l'envoi d'une mission à Londres, il ajoutait : « Néanmoins il coule ici constamment un flot de rumeurs confuses qui toutes redisent, sous une forme ou sous une autre, qu'on accueillerait très chaleureusement toute intervention qui mettrait fin à une situation qui devient rapidement intolérable... Le Chancelier et le Ministre des Affaires étrangères, ont reçu, par deux fois, les chefs des partis politiques. Au cours de ces deux conférences avec les chefs de parti, le gouvernement aurait, croit-on, défini sa politique, et, selon des informations qui viennent d'une source bien informée, il s'en serait tenu au point de vue que rien ne nécessitait un renoncement à la politique de résistance passive suivie jusqu'ici. Toutefois — et toujours selon la même source — il aurait indiqué que, comme préliminaires à toute négociation, le gouvernement allemand devra avoir la garantie que les Français évacueront la Ruhr et que les négociations seront menées avec tous les Alliés ensemble. » Cette affirmation peut paraître encore intransigeante et peu faite pour rendre des négociations prochaines, mais elle est déjà beaucoup moins tranchante que les déclarations premières du gouvernement allemand ainsi formulées. « Nous ne négocierons pas tant qu'il y aura des Français sur le sol de la Ruhr. » Les Allemands confiants dans l'arme de la grève et de la résistance passive, et pleins d'espoirs en une intervention étrangère, disaient hier : « Évacuez la Ruhr si vous voulez que nous causions. »

Ils ne font plus aujourd'hui que demander : « Promettez-nous que vous évacuerez la Ruhr... » Il n'y a là qu'une nuance mais qui a son importance et qui surtout peut laisser présager le moment où Berlin, revenu définitivement de toutes ses illusions sur l'efficacité de la résistance et sur la possibilité d'une intervention étrangère, chercherait à tout prix un compromis.

Ainsi, après s'être payés de mots, les Allemands commencent de voir la réalité de la situation. Le ton de la presse a baissé, sauf celui des journaux pangermanistes. Dans la Ruhr et en Westphalie rhénane, depuis qu'on s'est aperçu que nous étions bien décidés à rester, que rien ne pourrait nous faire perdre notre sang-froid, et que nos manières devenaient de plus en plus fortes, il s'établit un *modus vivendi*. Hommes d'affaires et hommes politiques songent à l'avenir. On cherche le moyen de provoquer une médiation et d'arriver à un compromis. On revient à la question que l'on avait oubliée, ou que l'on s'était flatté d'enterrer, à la question des réparations. C'est cet état d'esprit que les Anglais se sont empressés de traduire, sans doute avec un peu de hâte. Il n'en est pas moins significatif de voir les plus grands journaux — aussi bien que les organes d'opinion hostiles à l'action de la France — enregistrer un changement considérable dans l'attitude de l'opinion allemande et dans celle du gouvernement de Berlin. « Espoirs de paix dans la Ruhr. Signes de changement en Allemagne. Meilleur esprit à Berlin. » Tels sont les titres et sous-titres qu'arbore le *Times*. Le *Daily Telegraph* est plus explicite encore : « Le besoin des négociations à Berlin », écrit-il en tête de ses dépêches d'Allemagne. Et les journaux radicaux annoncent — toujours d'après des dépêches d'Allemagne — que la paix sera l'œuf de Pâques offert aux peuples de l'Europe. « La paix sera le cadeau de Pâques de l'Allemagne à l'Europe », écrit le *Daily News* et la *Westminster Gazette* croit pouvoir imprimer qu'une haute autorité, en relation avec la Commission des réparations à Paris, a déclaré que les négociations franco-allemandes seront mises en train avant Pâques.

Cet enthousiasme, ce besoin hâtif d'apercevoir la fin de la crise n'empêche pas l'opinion britannique de reconnaître

qu'il y a encore bien des difficultés à vaincre. Mais avec un optimisme curieux, les journaux anglais s'attachent à ne rien laisser périr de ces nouvelles de paix et à chercher à titre d'hypothèses tout au moins les raisons d'espérer et les possibilités d'accord. Il est à remarquer que le gouvernement britannique très correctement fait démentir toute action officielle de sa part soit à Berlin, soit à Paris. L'opinion anglaise malgré tout s'est attachée à l'idée de la paix, et l'on peut dire que pendant quelques jours surexcitée sans doute par les notes de la presse, elle s'est attendue à des négociations. « L'impression grandit à Londres, écrit le *Times* que les Allemands sont en train de se départir de leur attitude de refus absolu de négocier tant que les Français seront dans la Ruhr, et l'on croit qu'ils seraient maintenant désireux de commencer des négociations. » Mais en même temps, le *Times* reconnaît que la position du Docteur Cuno est difficile, et qu'il ne peut guère prendre l'initiative d'une demande de négociations : ses propres partisans l'accuseraient aussitôt de se rendre et de trahir ceux mêmes qu'il a excités à lutter contre les Français dans la Ruhr et ailleurs. Aussi n'est-il pas étonnant que le Chancelier cherche un moyen d'ouvrir les négociations sans avoir l'air pour cela de reconnaître que les Français ont gagné la partie. Tel est le trait caractéristique qui mérite d'être retenu. On trouve à ce sujet un commentaire des plus instructifs dans le *Daily Telegraph*. Ce journal tout en insistant sur le besoin impérieux de négocier que tout le monde reconnaît à Berlin ne croit pas que le Chancelier Cuno — ou son Ministre des Affaires étrangères Von Rosenberg — puissent faire dès maintenant des propositions acceptables pour la France. Il ne saurait, en l'état actuel de l'opinion, aller au delà des propositions apportées en janvier à Paris par M. Bergmann. Bien que ces propositions n'aient jamais été officiellement faites, leur contenu a été communiqué confidentiellement, et le Chancelier ne peut pas ignorer « que les hommes d'État de l'Entente ne les regardent pas comme constituant une base acceptable pour la solution du problème. » Ainsi, M. Cuno sait pertinemment que de telles propositions ne seraient pas acceptées par M. Poincaré, et d'autre part, il ne veut pas en

faire publiquement de nouvelles de peur de paraître avouer le fléchissement de la résistance allemande. Ce qui confirme l'impression générale notée tout à l'heure que les Allemands veulent bien négocier mais qu'à tout prix aussi ils ne veulent pas s'avouer vaincus.

On pourrait croire qu'une telle position du problème est de nature à diminuer l'enthousiasme et la confiance britanniques. Il n'en est rien. L'opinion anglaise croit que les Allemands voudront avant tout mettre fin à une aventure qui pourrait se terminer, d'un jour à l'autre, par un désastre. Et c'est là qu'il faut voir peut-être la cause de l'optimisme dont fait preuve la presse libérale qui annonce que la paix sera négociée d'ici Pâques. La *Westminster Gazette* assure même qu'au fond jamais les Français et les Allemands n'ont été si près de s'entendre, et le *Daily News*, reprenant son idée de contrôle international de la Rhénanie et de la Ruhr, s'adresse en termes éloquents à la France pour lui demander si, avec ces garanties, elle n'ira pas enfin à la rencontre des désirs de paix de l'Allemagne : « Nous avons donné les raisons qu'il y a de croire qu'on pourrait obtenir la démilitarisation de la Ruhr et de la Rhénanie, sous une garantie internationale plus ample que ne l'était l'alliance qui a sauvé la France dans la dernière guerre. On pourrait y ajouter des réparations substantielles, garanties par un emprunt international et, probablement, l'annulation entière des dettes de la France envers ses Alliés, enfin, un système de garanties réciproques contre toute agression, par des traités solides et avec le désarmement général, sous un « covenant » renforcé de la Société des Nations. Est-ce vraiment être trop optimiste que de croire qu'on amènera les Français à se rendre compte de l'avantage énorme qu'aurait la France à renoncer à ses méthodes actuelles de recouvrement, en faveur de garanties de cette nature. » Il n'y a pas lieu d'examiner en détail les propositions du journal radical. Elles méritaient d'être signalées parce qu'elles montrent par un exemple précis l'esprit qui anime toute la presse britannique. Même les journaux qui il y a quelques jours affirmaient que l'occupation de la Ruhr était une aventure et ne pouvait mener à rien cherchent aujourd'hui des solutions. Bref, d'un côté, un désir ardent de Berlin de

commencer des négociations, de l'autre, un grand empressement marqué par la presse britannique en faveur de cette idée. On ne peut pas dire qu'à la fin de mars, l'occupation de la Ruhr n'ait déjà produit des résultats et qu'elle n'ait exercé une grande influence sur l'opinion de nos amis anglais et sur l'opinion germanique. Le *Times*, allant plus loin, a insisté dans un article retentissant pour que M. Bonar Law ne s'obstinât point dans une politique négative et que l'Angleterre jouât un rôle dans le règlement final du problème des réparations.

***

Mais, quel que soit l'intérêt de ces signes précurseurs, la réalité est, au moment où nous écrivons, que l'Allemagne ne fait absolument rien de ce qu'il faut pour ouvrir une négociation sérieuse. Elle ne cède pas : elle parle de compromis et ce n'est pas du tout la même chose. Le Chancelier Cuno a essayé de créer une sorte d'atmosphère de paix, et c'est la preuve qu'il sait bien que la partie est perdue. Mais cette manœuvre une fois faite, en quel sens a-t-il opéré? Il a cherché uniquement à échapper aux conséquences de la défaite. Aucune proposition acceptable n'a été formulée, aucune démarche directe n'a été tentée. A quoi s'occupent les dirigeants de l'Allemagne? Ils font des confidences à des intermédiaires; ils envoient des émissaires qu'ils peuvent désavouer le lendemain; ils frappent un peu à toutes les portes. C'est que pour eux toute la politique consiste à ne pas s'avouer vaincus, à provoquer une discussion générale, à reprendre le débat là où ils en étaient au commencement du mois de janvier, sans tenir compte des événements qui se sont produits. Cette politique-là ne peut mener à rien.

Il faudra encore du temps pour que le Chancelier Cuno se décide à en suivre une autre. Pour le moment, il est obligé de compter avec les partis. Si les uns l'encouragent à des négociations, les autres ne lui pardonneraient pas de céder. Il a déterminé en Allemagne un mouvement de passion qu'il n'est plus maître d'apaiser à sa volonté. Les organisations militaires, légales et illégales, sont multiples et exercent une influence considérable. Jamais les gouvernants de Berlin

n'ont sérieusement agi contre elles, et le Chancelier Cuno a manifesté à leur endroit plus que de l'indulgence. Les socialistes allemands se montrent fort inquiets de ces associations qui pullulent en Allemagne et dans lesquelles ils discernent moins des instruments destinés à agir contre la présence des troupes dans la Ruhr que des organisations préparées à un rôle actif dans la politique intérieure allemande. Scheidemann récemment a jeté un cri d'alarme et affirmé que l'État est en danger. Les nationalistes, dit-il, prétendent s'armer pour combattre les Français. Mais il serait absurde de se lancer avec des fusils et des grenades contre des canons et des tanks. « Au contraire, des fusils et des grenades, aux mains de nos bolchevistes de droite, sont des armes tout à fait suffisantes contre la population républicaine sans armes. Faire passer les armes qui ont été dissimulées, aux mains des organisations monarchistes, c'est là le but de toutes les grandes phrases héroïques des gens de Hergt et de Hitler. »

Le parti nationaliste d'ailleurs a une doctrine qu'il ne dissimule pas. On en trouve l'expression brutale dans un curieux manifeste publié par le *Kreuzeitung* qui nous en apprend long sur l'état d'esprit d'une partie de l'Allemagne. Voici les principaux passages de ce document :

Grâce à la résistance dans la Ruhr, le peuple allemand s'est réveillé et c'en est fini de la dépression qui a marqué ces dernières années. L'Allemagne, par-dessus la Révolution, la Démocratie et le Parlement est passée à l'ordre du jour et s'est rassemblée dans la Ruhr. La troisième époque de la guerre pour le destin et l'avenir de l'Europe nous trouve de nouveau d'accord sur le front. Nous sommes encore seuls, mais au moins sommes-nous, dans notre commune détresse, intimement unis. Le combat qui s'est allumé, acharné, muet, sans pitié, c'est de la volonté du peuple en action. Et ainsi il est permis d'espérer que maintenant tout le monde a repris conscience des raisons pour lesquelles, déjà de 1914 à 1918, nous avons combattu. Car nous sommes de nouveau et pour le même enjeu dans une guerre qui nous est imposée par la France.

Ce n'est que lorsqu'on aura vu bien clairement, lorsqu'on aura reconnu librement et sans réserve que la force et la sécurité de l'Allemagne résident dans la conception conservatrice de l'État, qui fait des individus les serviteurs de la communauté, comme ils le sont devenus sur le Rhin et la Ruhr, ce n'est qu'à ce moment que la voie sera libre. Il n'est pas encore temps de tirer au premier plan cette question. Ce n'est que quand l'indépendance du Reich devant l'étran-

ger a été hors de conteste, que Bismark lui a donné sa forme et sa constitution et il faut désormais se tenir avec Bismarck. La communauté de détresse qui est née dans les jours de la Ruhr doit se transformer jusqu'à devenir et à rester la communauté du peuple. Mais cette communauté du peuple se rattachera à l'histoire de l'Empire allemand, elle se développera dans le sens de ce bon conservatisme qui seul peut maintenir l'État et lui imprimer des progrès, et ainsi elle reviendra à l'État allemand que tout le monde veut et auquel tout le monde aspire.

D'autre part, le Chancelier Cuno connaît mieux que personne les raisons qu'il aurait de ne pas prolonger la résistance, et la crise qui menace l'Allemagne. Pour soutenir la résistance passive, le gouvernement de Berlin est obligé de dépenser des sommes énormes, et toute l'économie allemande se trouve ébranlée. Il lui a fallu en effet subventionner l'industrie, ravitailler la population, payer les grévistes de la Ruhr et les chômeurs. Il a réussi à arrêter dans une certaine mesure la baisse du mark. Mais le prix de la vie a cependant continué de monter. Ce phénomène que le gouvernement a laissé se produire, tant qu'il s'agissait de démontrer l'insolvabilité de l'Allemagne et de favoriser les exportations, il n'a pu l'empêcher quand il a voulu stabiliser le mark. De là les réclamations des ouvriers, qui veulent des salaires plus élevés. Mais de là aussi les efforts des gouvernants, les ordonnances et les circulaires, pour empêcher la hausse des prix et la hausse des salaires. Ainsi la crise politique et la crise économique, déterminées par la résistance dans la Ruhr, sont compliquées de phénomènes sociaux. Le gouvernement a refusé d'augmenter le traitement des fonctionnaires en mars. Mais il n'est pas maître de régler les comptes entre patrons et ouvriers. A ce sujet le *Vorwaerts* annonçait récemment qu'on était à la veille de combats sérieux à Berlin. « Dans quelques jours, 300 000 ouvriers et employés seront en grève à Berlin. L'attitude des patrons porte à croire que les grèves ne pourront être évitées au dernier moment par des concessions. C'est un fait que les patrons ont refusé les augmentations de salaires en disant qu'ils devaient obéir aux désirs du gouvernement. » Les conflits n'ont pas éclaté, et les syndicats paraissent disposés à aider le gouvernement dans la mesure du possible. Il n'en reste pas moins une situation

générale qui s'aggrave à mesure que le temps passe. Dans le monde ouvrier comme dans le monde des grands industriels, on se préoccupe du lendemain, et la politique de résistance, en se prolongeant, ne règle rien. Aussi le Chancelier Cuno, encouragé à l'intransigeance par les uns, est-il invité par les autres à négocier, et pris entre ces deux exigences, il cherche un compromis.

***

Mais l'idée même de compromis est essentiellement contraire à ce que nous voulons. Le temps des promesses, des états de paiements, des échéances lointaines est passé. Nous avons fait l'expérience de tous ces systèmes. Nous savons qu'ils n'ont de valeur que si l'on s'adresse à un débiteur qui a le ferme propos de s'acquitter, et nous avons appris à nos dépens que ce n'est pas le cas de l'Allemagne. Ce que nous cherchons, c'est un règlement juste, sérieux, définitif. Nous sommes en mesure de l'obtenir et nous l'obtiendrons, avec tous les gages et toutes les garanties nécessaires. Les gouvernements de Paris et de Bruxelles ont commencé par faire connaître qu'ils n'accepteraient aucune médiation et qu'ils attendraient les propositions directes, faites par voie diplomatique, du gouvernement de Berlin. Cette attitude a paru si légitime, que ni à Londres, ni à Washington, les gouvernements n'ont prêté l'oreille aux requêtes de Berlin. Il n'y a pas lieu à médiation dans les circonstances actuelles. Le conflit est de tel ordre et de telle portée pour l'avenir qu'il ne peut se terminer que par la capitulation de l'Allemagne.

La politique franco-belge est déterminée par les plus sérieuses raisons. Il est d'abord inadmissible que l'Allemagne prétende négocier tant qu'elle continue la guerre sourde qu'elle mène, tant qu'elle continue sa propagande pour dénaturer le caractère et les causes de l'occupation de la Ruhr, tant qu'elle continue et multiplie les actes de sabotage et les attentats criminels. L'idée de négocier d'un côté, et de préparer de l'autre toutes les difficultés à nos troupes et à nos ingénieurs est inadmissible. En outre et surtout, il est nécessaire pour le monde entier que l'Allemagne se reconnaisse battue. C'est diminuer

l'importance du problème en suspens et laisser à l'avenir de graves difficultés que de chercher seulement un règlement économique et financier. L'heure de ce règlement viendra, et nul ne songe à méconnaître sa portée. Mais elle doit être précédée d'un acte d'une portée politique, et cet acte c'est l'aveu par l'Allemagne de sa défaite.

La résistance de l'Allemagne n'est pas une simple protestation contre l'occupation de la Ruhr ou un moyen d'échapper au paiement. C'est encore, c'est surtout une tentative hardie pour jeter bas le traité de Versailles et pour remettre en question les résultats de la victoire. Au fond ce ne sont pas les seules réparations qui sont en jeu : ce sont toutes les clauses du traité de paix. Si sur un seul point l'Allemagne venait à bout de la patience et de la volonté des Alliés, elle en conclurait qu'elle peut tout et l'esprit de revanche, qui n'est pas encore dangereux puisqu'il ne peut être satisfait, recevrait un formidable encouragement. C'est ce qui peu à peu est compris par toute l'Europe. Un succès de l'Allemagne aurait des retentissements imprévus partout, en Tchéco-Slovaquie, en Pologne, en Orient. En occupant la Ruhr et en s'appliquant à briser la volonté de l'Allemagne, la France et la Belgique ne travaillent pas seulement pour elles : elles travaillent pour tous les Alliés, pour l'avenir de la paix. Les dirigeants de l'Allemagne depuis l'armistice n'ont cessé de cacher au peuple sa défaite et les obligations qu'elle entraîne; ils n'ont cessé d'éluder le traité de paix et sous prétexte d'insolvabilité, d'améliorer leur situation aux dépens des vainqueurs et de préparer leur relèvement. Aujourd'hui il s'agit de compléter l'œuvre de 1918 et de 1919; il s'agit de reprendre le problème de la sécurité et des réparations et de le régler en tenant compte de ce que l'expérience de plusieurs années nous a appris. C'est pourquoi toutes les idées de médiation sont vaines; tous les bruits de négociations sont prématurés. Il n'y a qu'une fin logique et nécessaire au conflit de la Ruhr : les Alliés attendent le moment où l'Allemagne cédera.

ANDRÉ CHAUMEIX

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85bis, *Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette simple et émouvante histoire d'une famille française, pendant la paix et pendant la guerre, **Il était quatre petits enfants**, de M. **René Bazin**, a été écrite, un avertissement liminaire nous le revèle, pour les enfants des écoles. Cette circonstance, bien loin de gêner les « grandes personnes » qui prennent connaissance de cette œuvre, leur vaut une satisfaction supplémentaire. Car écrire pour les enfants, ce n'est point enniaiser les descriptions, ni chercher l'émotion dans un ordre de faits ou de sentiments réservé à la seule enfance, mais bien répandre dans l'ensemble du récit l'impression que des principes d'équité et de morale régissent la marche de l'humanité. Et c'est là, vraiment, une idée qui, loin d'écœurer les lecteurs « plus mûrs », leur procure une impression très réconfortante. Nous aimons tous les contes de fées, et c'en est un pour nous d'une fantaisie particulièrement séduisante que le tableau d'un monde où l'on est récompensé selon ses mérites, où l'on ne trouve que de braves gens, travailleurs, loyaux, dévoués par-dessus tout à leur famille et à leur patrie. Quatre enfants! C'est assez pour permettre à M. René Bazin de donner une grande variété aux tableaux qu'il excelle à peindre. Après avoir connu la douceur de vivre dans une prospère ferme française, nous voici transportés dans de grandes usines métallurgiques modernes — et ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur de nous en avoir donné une vue si précise et si trépidante à la fois — pour finir enfin en plein Hoggar à la suite d'un détachement de méharistes, qui vient de ramener au parti de la France une tribu de Touaregs dissidents. (On sait assez par le *Charles de Foucauld* qu'a récemment écrit M. René Bazin combien il aime l'Afrique et la comprend.) Nos champs, nos usines, notre armée : on voit que les fresques sont de taille. Mais celle qui, de toutes, attire le plus les regards, représente la ferme natale. C'est toujours vers elle que les petits enfants, devenus des hommes, ont leurs pensées tournées. Elle est le lien qui les unit, le cœur qui leur donne la force, véritable « redoute » de la famille et du pays.

A côté de **Ma vie d'enfant**, auquel elle fait suite, **En gagnant mon pain**, de **Maxime Gorki**, apparaît comme une des œuvres les plus pathétiques de la littérature russe, parce qu'elle est une des peintures les plus fidèles, les plus résolument sincères de la vie de ce peuple sur lequel nous nous penchons avec une curiosité chaque jour accrue. A onze ans et demi, le petit Pechkof (on sait que tel est le nom véritable de Gorki) part à travers le monde pour gagner sa vie. Successivement, il est chasseur dans une cordonnerie, domestique chez un entrepreneur, à deux reprises plongeur sur un de ces bateaux qui font le transport des voyageurs sur les grands fleuves russes, employé chez un fabricant d'icônes, puis gardien dans un chantier de constructions. Nous omettons les chômages involontaires qu'occupent des chasses au lacet dans la forêt (chasses qui nous valent d'étonnantes descriptions des sous-bois russes); et tout cela ne nous mène qu'à la dix-huitième année du petit Pechkof, qui fit un assez sévère apprentissage de la vie. Que nous naviguions en effet sur la Volga ou flânions dans les faubourgs des cités, ce peuple dont l'adolescent partage l'existence nous apparaît le plus souvent brutal et bêtement cruel, stupide, scélérat et hypocrite. Partout la saleté et l'ivrognerie; et pourtant cette foule pitoyable et misérable est capable de dévouement et de bonté : elle sait soudain s'élever; nous voyons dans un cabaret une bande d'ivrognes écouter dans une extase quasi religieuse un petit marchand qui chante; dans un pauvre atelier, tous les ouvriers interrompent leur travail pour écouter la lecture de Pouchkine; la musique ou la poésie ont sur ces âmes une toute-puissante emprise. Le goût du mystère, le fatalisme, la curiosité de l'au-delà, autant de traits communs de ce peuple étrangement capable de passer du plus farouche égoïsme à la plus parfaite abnégation. Sur cette masse se détachent de curieux bonshommes, dont le réalisme de Gorki a bien rendu l'originalité et le pittoresque : tels le cuisinier Smoury, le chauffeur Jakob, etc. Mais c'est vraiment tout un monde de pauvres gens qui vit et souffre dans ces pages, et quelle qu'ait pu être leur attitude vis-à-vis de l'auteur, on sent, de sa part à lui, une absolue impartialité : bons et mauvais comme nous tous, ayant la même valeur d'unité humaine que les meilleurs d'entre nous, pauvres jouets d'un destin implacable dont nous ignorons tout, c'est ainsi qu'il nous les représente, bien plus soucieux de les saisir, eux tous, dans toute leur vérité, que de se donner à lui-même une place de choix, de concentrer l'attention du lecteur sur ses propres douleurs, ses propres pensées, ses propres mérites. Un qui peine parmi d'autres, qui voit mieux que les autres, et c'est tout; voilà comme Gorki veut nous apparaître, le plus modeste de tous les autobiographes, et peut-être le plus émouvant.

C'est donner une idée bien fragmentaire de la **Femme nue de Goya**, de **Blasco Ibañez**, que de retracer les grandes lignes de l'intrigue qui y est développée. Un peintre espagnol célèbre, Renovales, après avoir été passionnément amoureux de sa femme, Dolores, se détache d'elle et finit même par la haïr. Elle meurt. C'est pour lui une éphémère sensation de délivrance... Mais voici qu'un jour les souvenirs des premières années passées auprès de Dolores l'assaillent. Il se rend compte qu'il n'a jamais aimé qu'elle. Et, soudain, il en devient farouchement amoureux. Oui, amoureux. Ce ne sont point les regrets ni les remords qui le torturent. C'est un amour vivant... pour une ombre... Cette passion terrible n'est que l'épilogue d'une œuvre très vaste dont il faudrait longuement parler. C'est toute la vie de Renovales qui est dépeinte dans la *Femme nue*, son enfance, sa vie à Rome où il étudia longuement (et ici se place la plus vivante et la plus amusante peinture des groupes d'artistes de toutes nations qui séjournent dans la capitale italienne), son retour en Espagne, ses longues hésitations entre l'art probe et la peinture commercialisée, la renommée qu'il acquit en pratiquant le premier et l'argent qu'il gagna, après avoir définitivement choisi la seconde. Il y a là une analyse très fine de la psychologie d'un artiste sans grande culture mais prodigieusement doué, à qui la gloire est venue. C'est un peu l'envers d'un homme célèbre que Blasco Ibañez a voulu nous montrer, et ce Renovales est bien curieux, avec ses enfantillages, ses crises d'orgueil, ses incompréhensions et ses éclairs de génie. Il a des vues synthétiques sur la peinture espagnole — celles de l'auteur qui les lui prête généreusement — sur Velasquez et Goya en particulier qui sont à retenir. De tous les maîtres disparus, Goya est le peintre favori de Renovales, et sa fameuse *Maja desnuda* exerce sur lui une irrésistible attirance. Ce n'est pas le côté le moins attachant de cette œuvre étrange et puissante que le rôle joué par cette *Maja desnuda*, tour à tour espoir, souvenir, symbole et regret. C'est bien la figure centrale du livre, Renovales en étant arrivé à mêler l'admiration qu'il a vouée au tableau et la passion que lui inspire sa femme... qui, d'après lui, ressemble à la *Maja*. La traduction de M. de Bengoechea vaut d'être signalée. Le style est d'une fermeté remarquable.

MARCEL THIÉBAUT

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

PRIX DE LA LIVRAISON : **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table Décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table Décennale (1904-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.